

## F . IMPACTS PAYSAGERS DEPUIS L' AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE

### 1 . CARNET DE PHOTOMONTAGES COMMENTÉS DE L' AIRE RAPPROCHÉE





(ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER PAR PLANCHE)

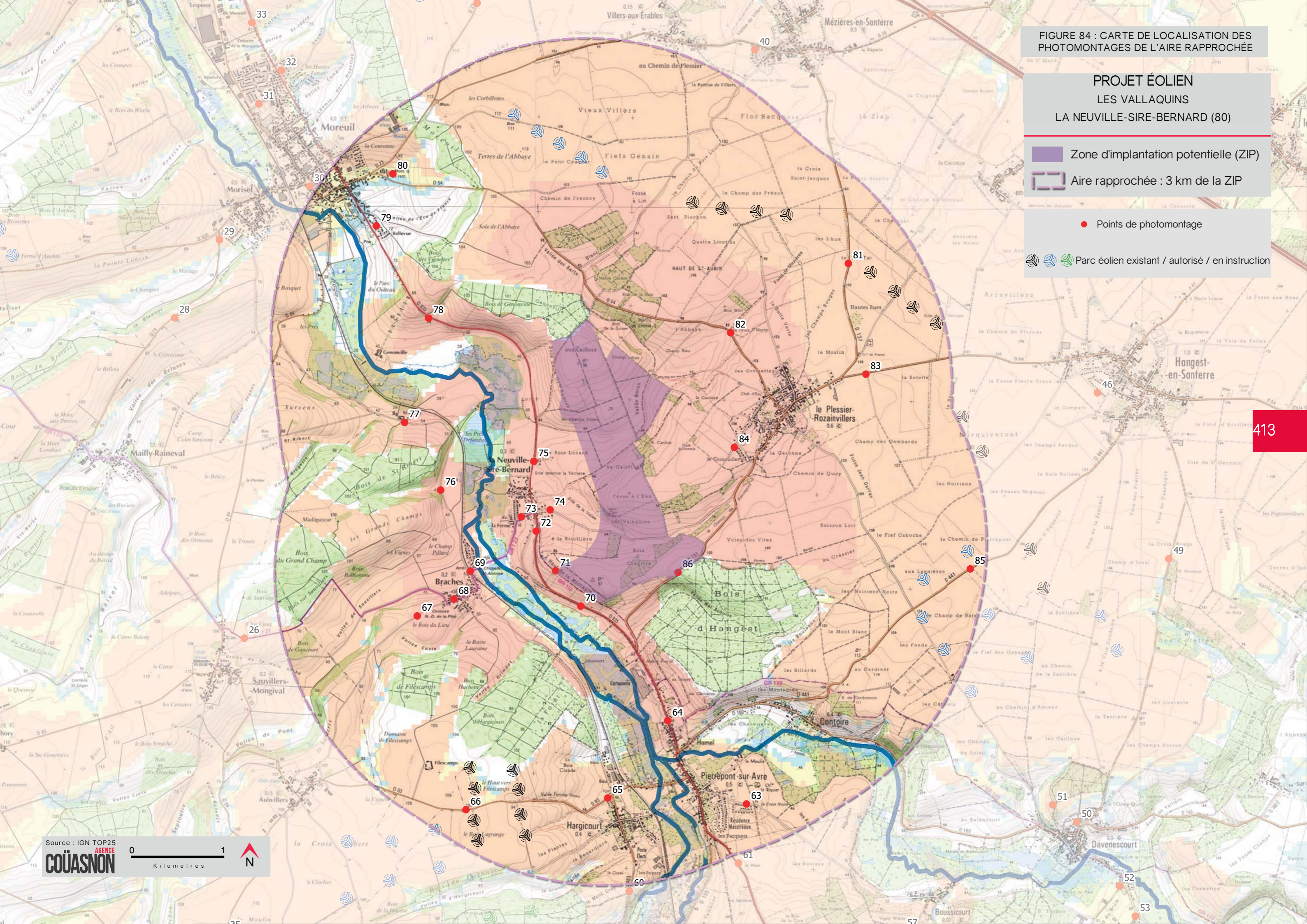
Photo 76 : Vue depuis la RD 54 au nord du Plessier-Rozainvillers (photomontage n°82)



FIGURE 84 : CARTE DE LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES DE L'AIRE RAPPROCHÉE

**PROJET ÉOLIEN  
LES VALLAQUINS  
LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD (80)**

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire rapprochée : 3 km de la ZIP
-  Points de photomontage
-  Parc éolien existant / autorisé / en instruction



## Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 5

Dimension mat | rotor | hauteur totale : 91m | 117m | 149,4m

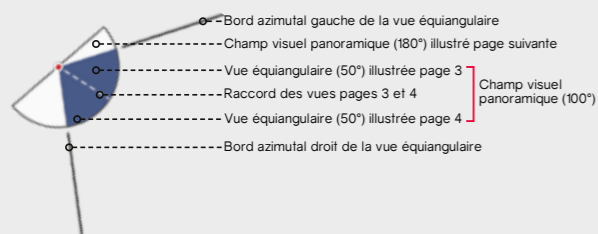
Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur

Éolienne la plus proche : E5 (3437m)

Éolienne la plus éloignée : E1 (5082m)

## Légende

### > Cône de vue



### > Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien

### > Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.0

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

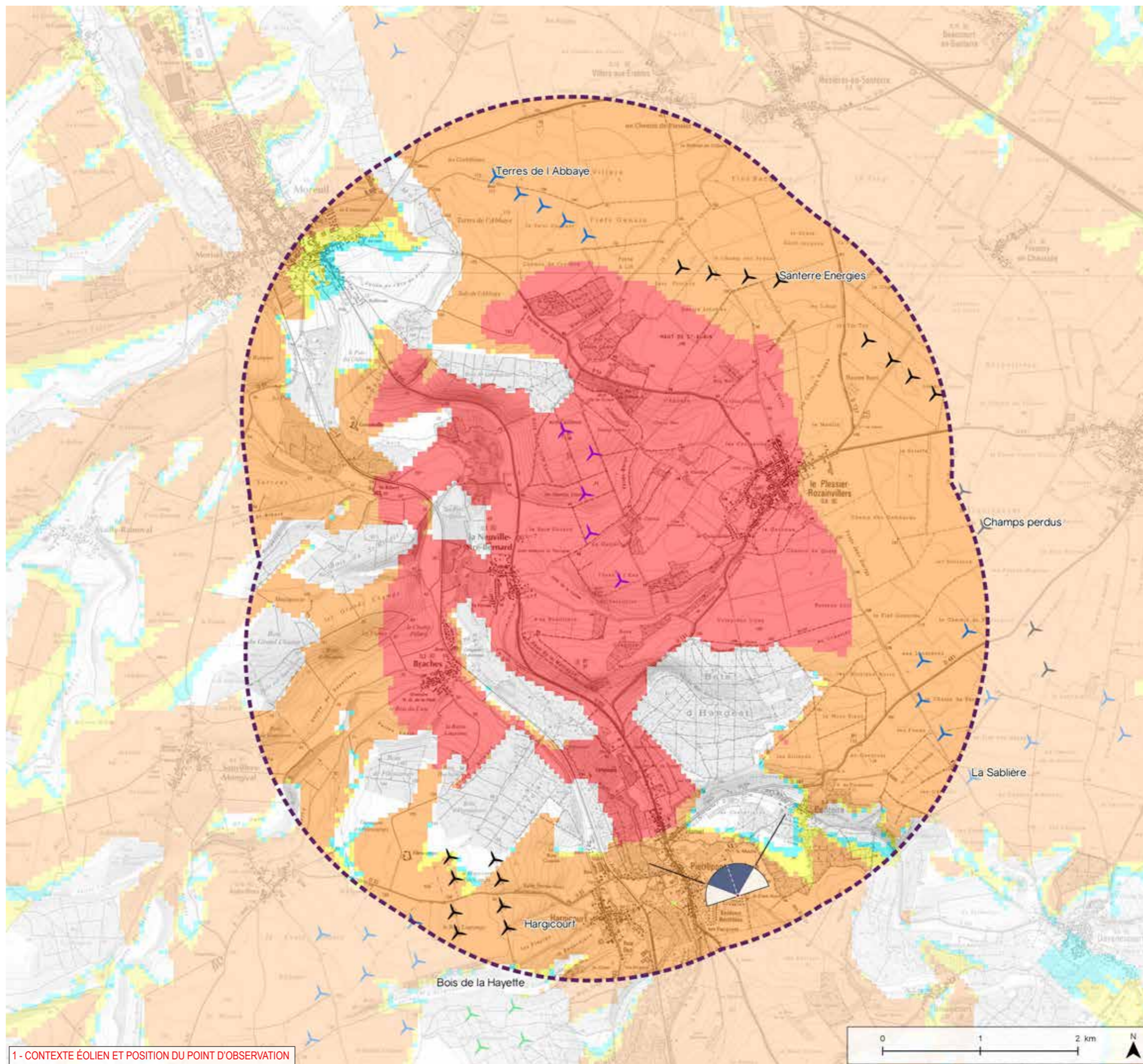
0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'œil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'œil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'œil

### > Aires d'études

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude intermédiaire
- Aire d'étude rapprochée



1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

Informations photographie

Identifiant : 63

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 667408, 6957176, 61,4

Date et heure de prise de vue : 18.07.2017 à 14:44:27

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm

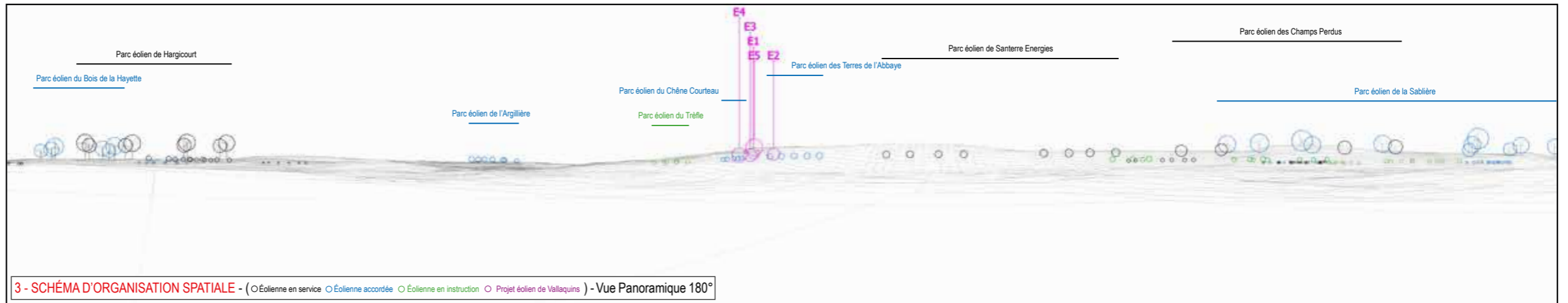
Appareil Photo Numérique : NIKON D5000

Assemblage panoramique : Cylindrique

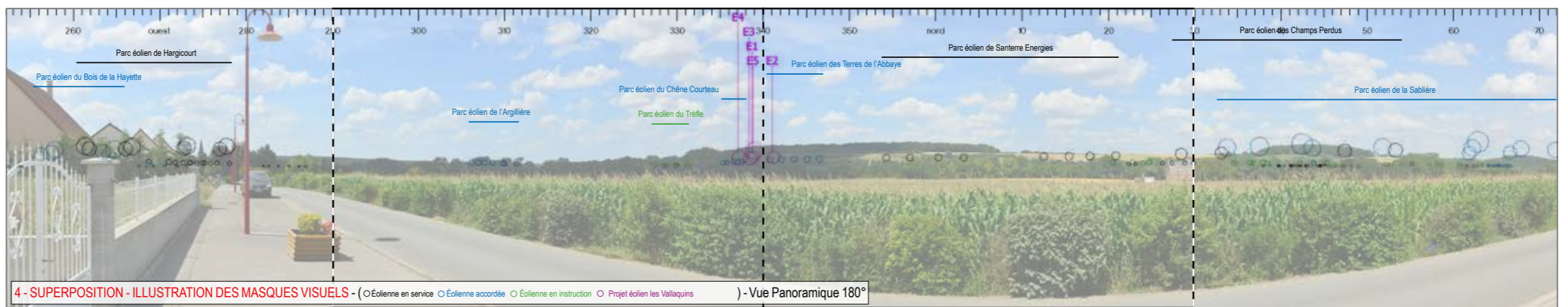
Hauteur de prise de vue : 1,6 m



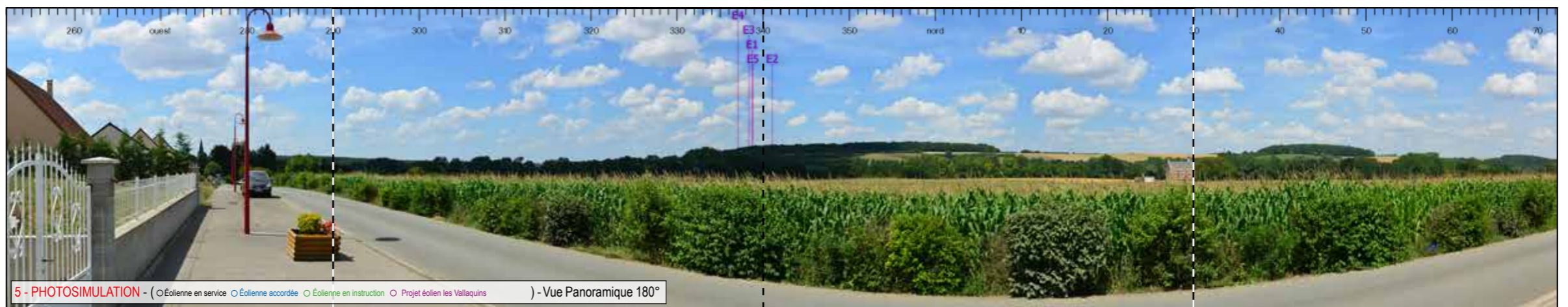
2 - SITUATION EXISTANTE - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée) - Vue Panoramique 180°



3 - SCHÉMA D'ORGANISATION SPATIALE - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○Projet éolien de Vallaquins) - Vue Panoramique 180°



4 - SUPERPOSITION - ILLUSTRATION DES MASQUES VISUELS - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○Projet éolien les Vallaquins) - Vue Panoramique 180°



5 - PHOTOSIMULATION - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○Projet éolien les Vallaquins) - Vue Panoramique 180°



6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE

## Impacts paysagers

### Rappel des enjeux

- > Vallée de l'Avre
- > Frange est de Pierrepont-sur-Avre

### ÉTAT EXISTANT

CE POINT D'OBSERVATION DEPUIS LA FRANGE URBAINE EST DE PIERREPONT-SUR-AVRE EST REPRÉSENTATIF DES VUES DEPUIS LES FAÇADES DES HABITATIONS SUR LE PAYSAGE ENVIRONNANT. LE VERSANT NORD BOISÉ DE LA VALLÉE DE L'AVRE S'OFFRE À LA VUE.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

LES ÉOLIENNES SONT MASQUÉES PAR LE RELIEF ET LES BOISEMENTS OCCUPANT LA TRANSITION VALLÉE-PLATEAU. L'EXTRÉMITÉ DU ROTOR DE L'ÉOLIENNE E5 SERA TRÈS DIFFICILEMENT VISIBLE AU-DESSUS DES FRONDAISONS. L'ÉPAISSEUR DE LA VÉGÉTATION EST SUFFISANTE POUR GARANTIR LA GRANDE DISCRÉTION DU PROJET ÉOLIEN.

### IMPACT PAYSAGER

L'IMPACT PAYSAGER EST NÉGLIGEABLE.

L'IMPACT PAYSAGER EST TRÈS FAIBLE

## Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 5

Dimension mat | rotor | hauteur totale : 91m | 117m | 149,4m

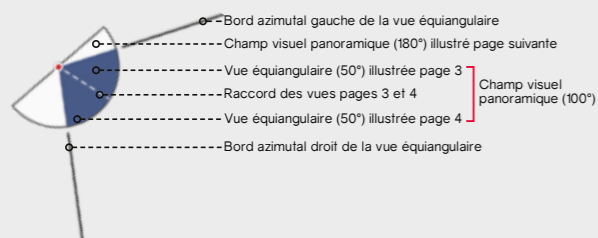
Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur

Éolienne la plus proche : E5 (2357m)

Éolienne la plus éloignée : E1 (3980m)

## Légende

### > Cône de vue



### > Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien

### > Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.0

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

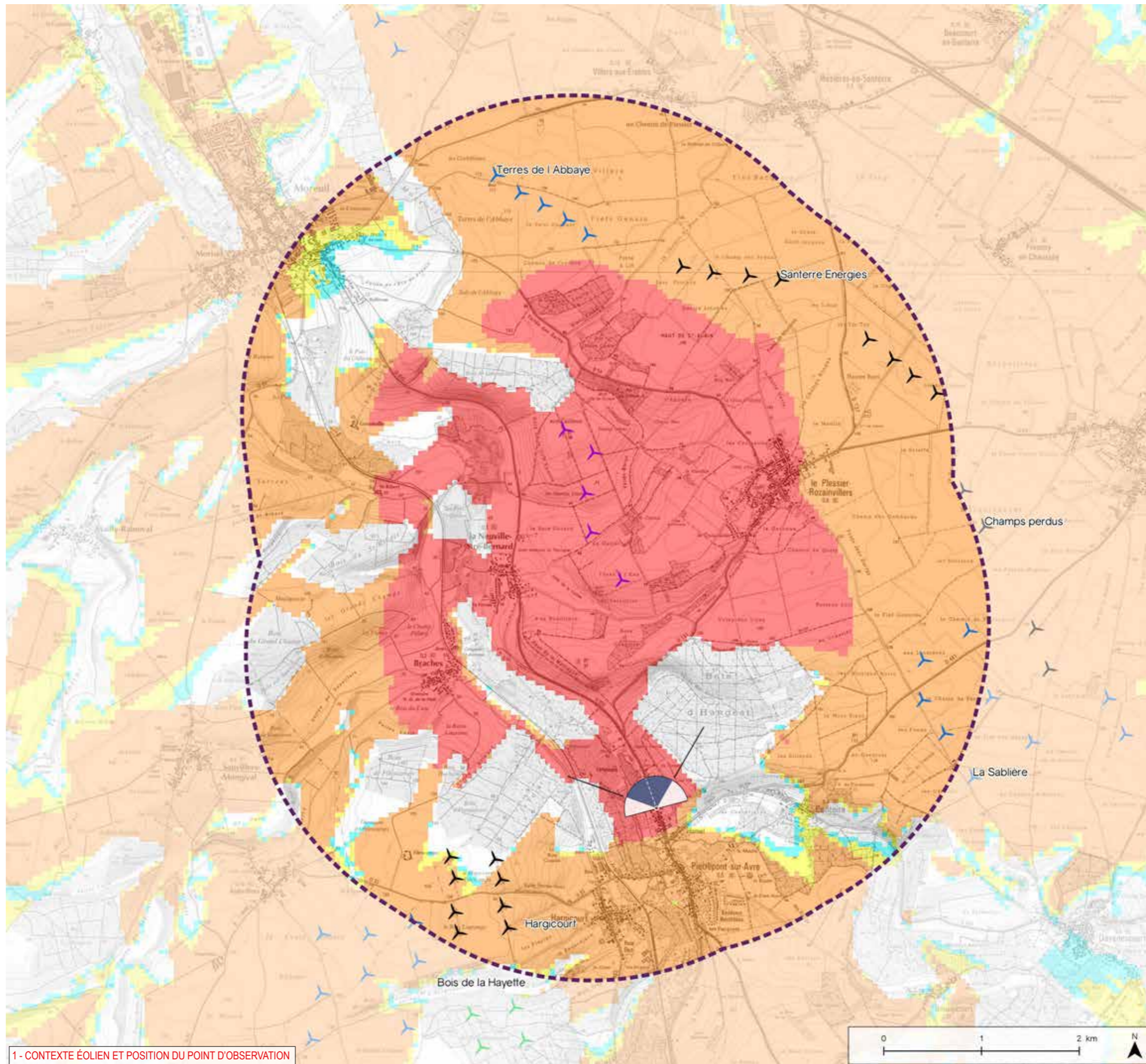
0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'œil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'œil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'œil

### > Aires d'études

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude intermédiaire
- Aire d'étude rapprochée



1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

## Informations photographie

Identifiant : 64

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 666566, 6958067, 55,3

Date et heure de prise de vue : 18.07.2017 à 15:04:54

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm

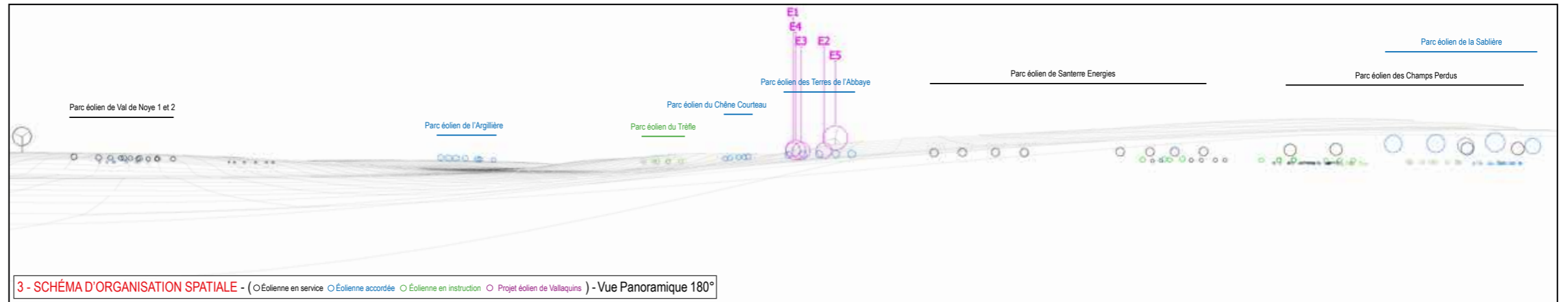
Appareil Photo Numérique : NIKON D5000

Assemblage panoramique : Cylindrique

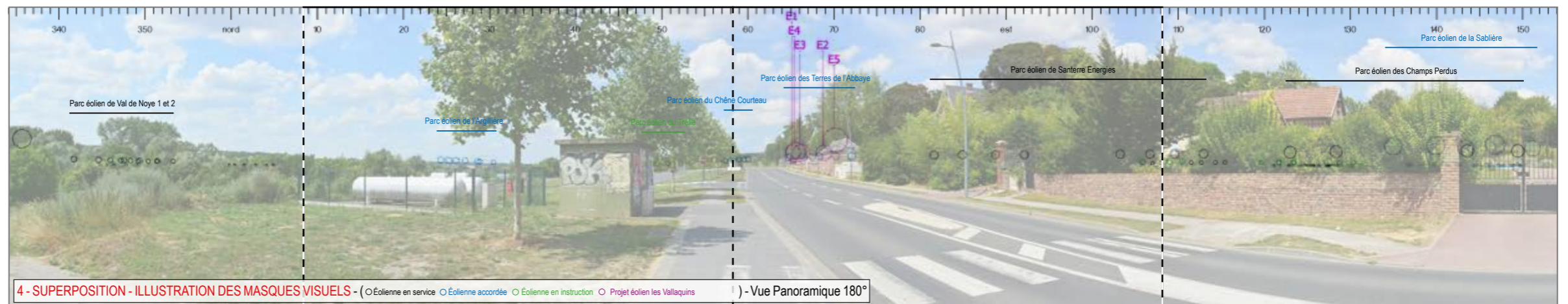
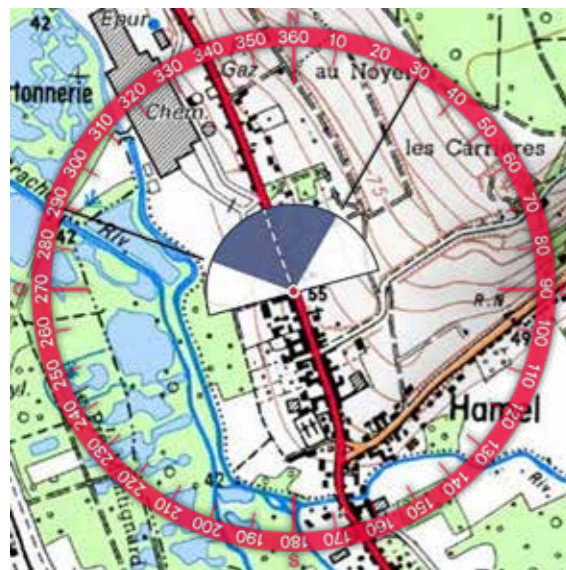
Hauteur de prise de vue : 1,6 m



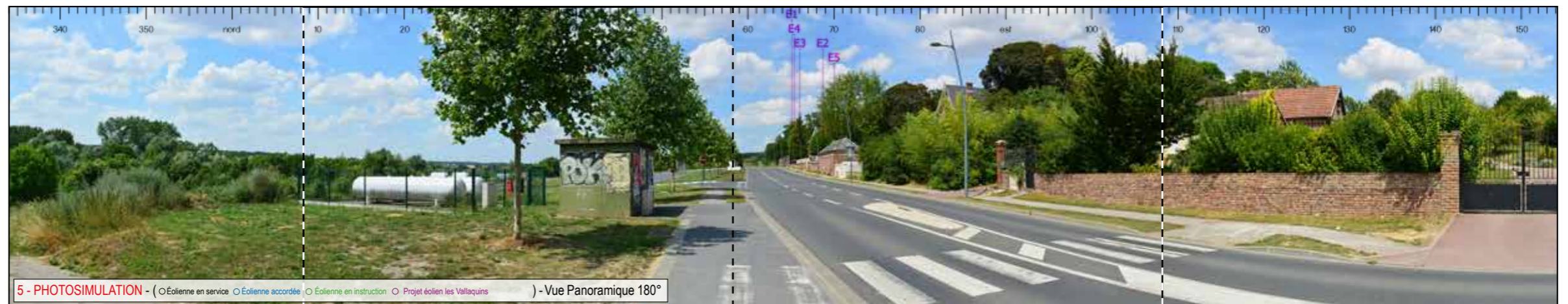
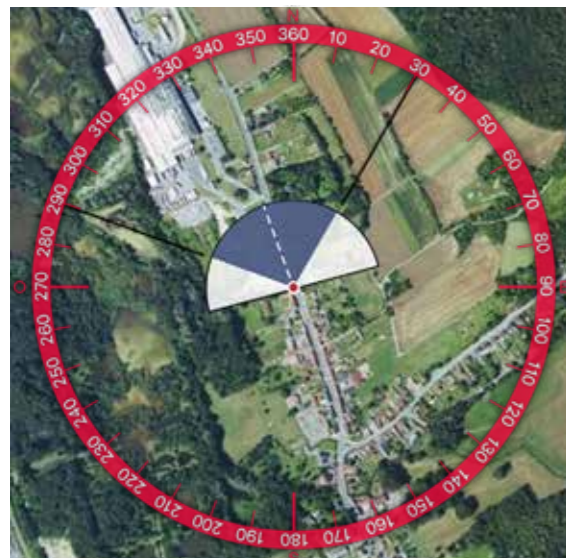
2 - SITUATION EXISTANTE - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée) - Vue Panoramique 180°



3 - SCHÉMA D'ORGANISATION SPATIALE - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○Projet éolien de Vallaquins) - Vue Panoramique 180°



4 - SUPERPOSITION - ILLUSTRATION DES MASQUES VISUELS - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○Projet éolien les Vallaquins) - Vue Panoramique 180°



5 - PHOTOSIMULATION - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○Projet éolien les Vallaquins) - Vue Panoramique 180°





6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

ESPACE RELIURE



### Impacts paysagers

#### RAPPEL DES ENJEUX

> Pierrepont-sur-Avre

> RD 935

#### ÉTAT EXISTANT

LA RD 935 ÉPOUSE LES MÉANDRES DE L'AVRE ET TRAVERSE LES BOURGS QUI S'Y SONT IMPLANTÉS. DEPUIS PIERREPONT-SUR-AVRE, LA ROUTE EST ORIENTÉE EN DIRECTION DE LA ZONE D'IMPLANTATION.

#### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

LES ÉOLIENNES SONT MASQUÉES PAR LA VÉGÉTATION TRÈS RICHE DES JARDINS DISPOSÉS LE LONG DE L'AXE ROUTIER. LE RELIEF ÉGALEMENT TRONQUE TOUT OU PARTIE DES TURBINES. L'ÉPAISSEUR DE LA VÉGÉTATION EST SUFFISANTE POUR GARANTIR LA GRANDE DISCRÉTION DU PROJET ÉOLIEN.

#### IMPACT PAYSAGER

L'IMPACT PAYSAGER EST NUL.

L'IMPACT PAYSAGER EST NUL

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 5

Dimension mat | rotor | hauteur totale : 91m | 117m | 149,4m

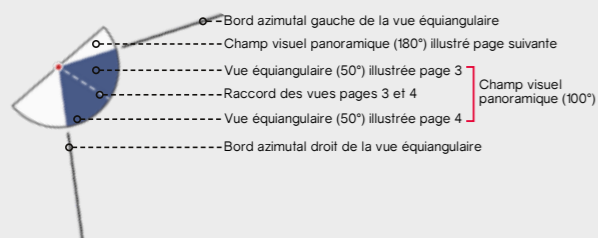
Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur

Éolienne la plus proche : E5 (3168m)

Éolienne la plus éloignée : E1 (4703m)

Légende

> Cône de vue



> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien

> Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.0

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

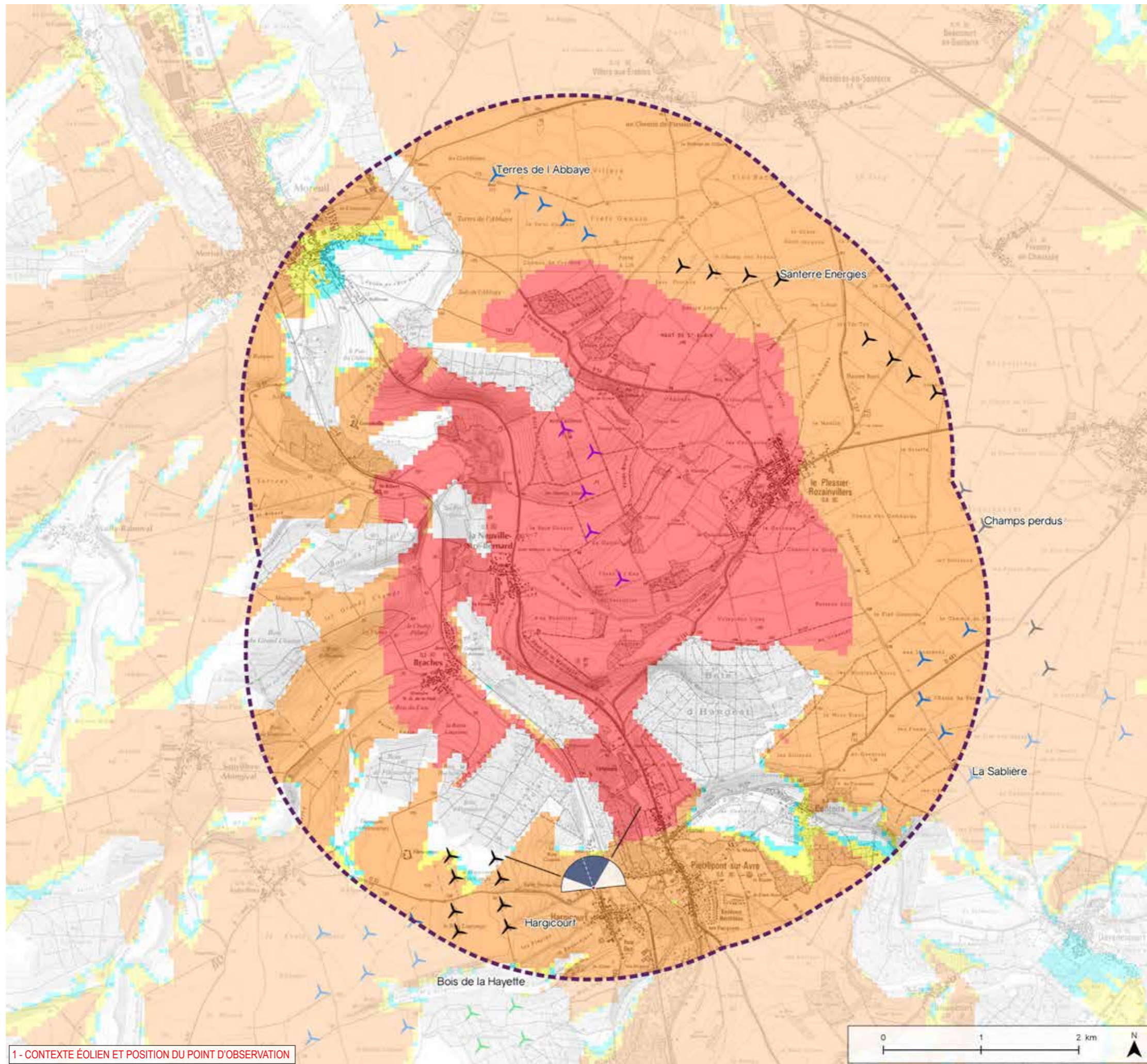
0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'œil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'œil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'œil

> Aires d'études

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude intermédiaire
- Aire d'étude rapprochée



1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

## Informations photographie

Identifiant : 65

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 665925, 6957241, 50,3

Date et heure de prise de vue : 18.07.2017 à 14:24:08

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm

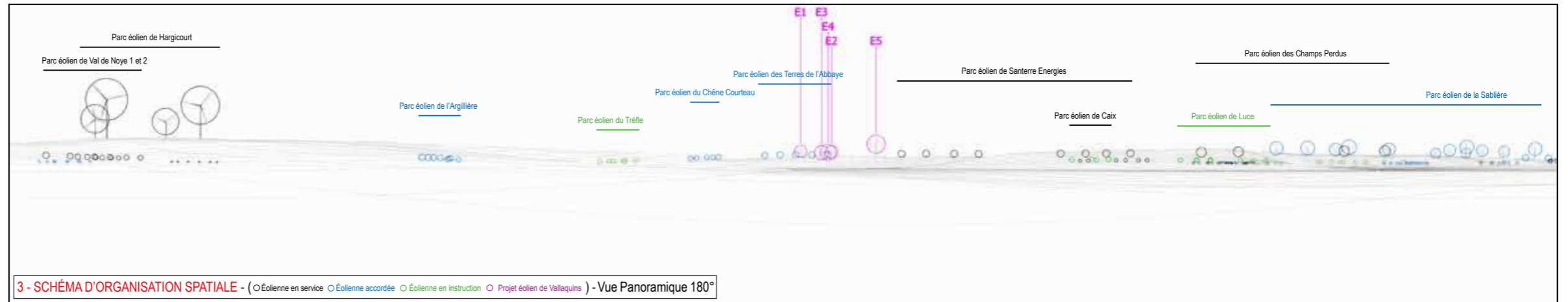
Appareil Photo Numérique : NIKON D5000

Assemblage panoramique : Cylindrique

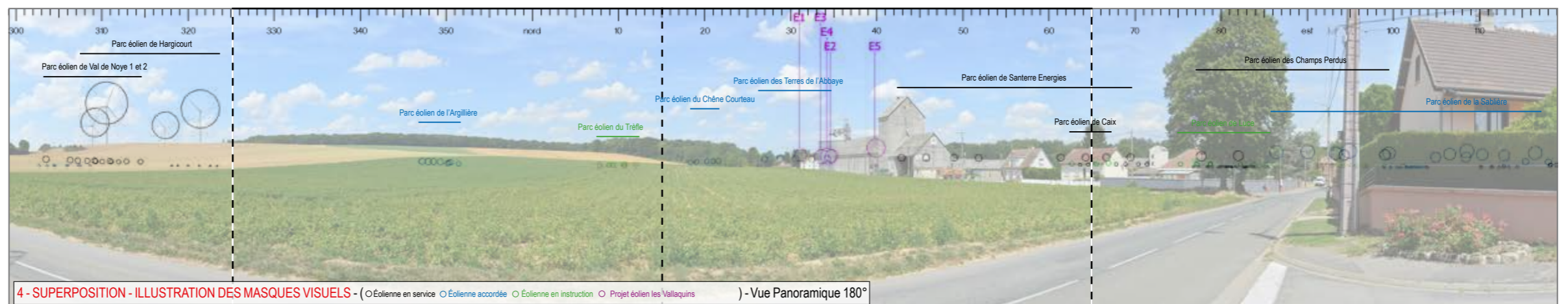
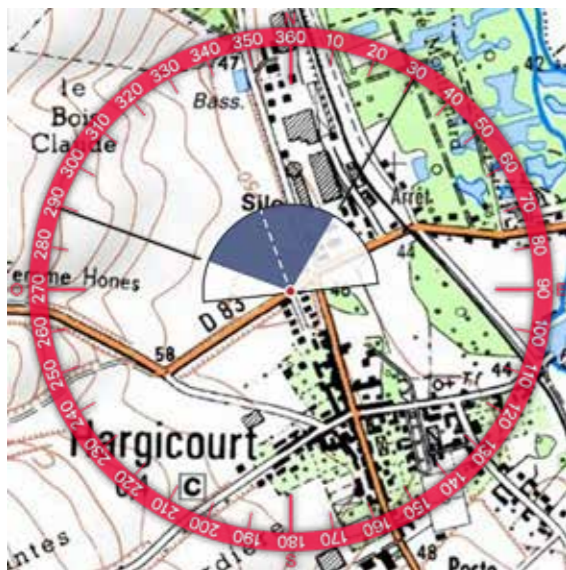
Hauteur de prise de vue : 1,6 m



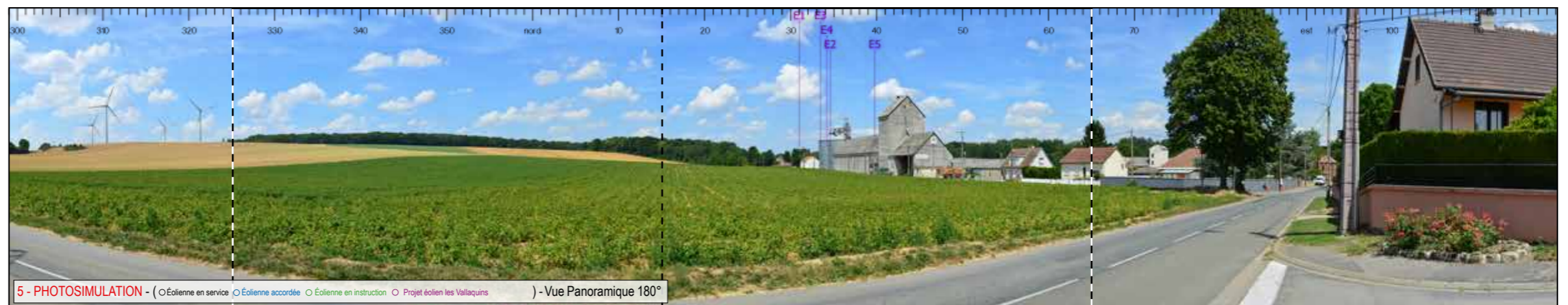
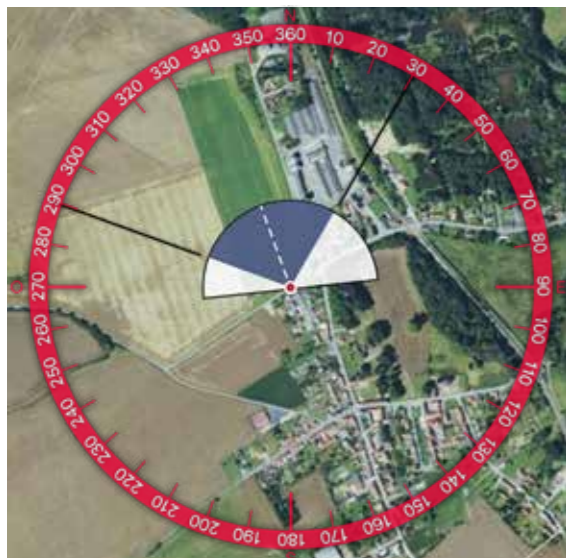
2 - SITUATION EXISTANTE - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée) - Vue Panoramique 180°



3 - SCHÉMA D'ORGANISATION SPATIALE - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○Projet éolien de Vallaquins) - Vue Panoramique 180°



4 - SUPERPOSITION - ILLUSTRATION DES MASQUES VISUELS - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○Projet éolien les Vallaquins) - Vue Panoramique 180°



5 - PHOTOSIMULATION - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○Projet éolien les Vallaquins) - Vue Panoramique 180°



6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE



## Impacts paysagers

### RAPPEL DES ENJEUX

- > Vallée de l'Avre
- > Frange nord d'Hargicourt
- > RD 83
- > Parc éolien d'Hargicourt

### ÉTAT EXISTANT

HARGICOURT EST IMPLANTÉ AU FOND DE LA VALLÉE DE L'AVRE. DEPUIS LA FRANGE URBAINE NORD DONT LA RUE DESSERVANT LES HABITATIONS PERMET DES VUES SUR LE PAYSAGE ALENTOUR, LES ÉOLIENNES EN SERVICE DU PARC D'HARGICOURT SONT VISIBLES SUR LES HAUTEURS DU VERSANT. EN DIRECTION DU PROJET ÉOLIEN, LES INFRASTRUCTURES INDUSTRIELLES (HANGARS, SILOS, ETC.) ET LA RIPISYLVE DE L'AVRE FERMENT LES VUES.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

LES ÉOLIENNES DU PROJET N'Y SONT PAS VISIBLES.

### IMPACT PAYSAGER

L'IMPACT PAYSAGER EST NUL.

L'IMPACT PAYSAGER EST NUL

## Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 5

Dimension mat | rotor | hauteur totale : 91m | 117m | 149,4m

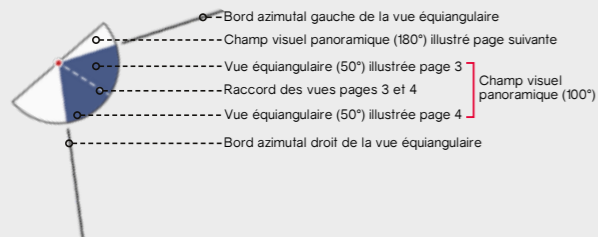
Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur

Éolienne la plus proche : E5 (3741m)

Éolienne la plus éloignée : E1 (4970m)

## Légende

### > Cône de vue



### > Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien

### > Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.0

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

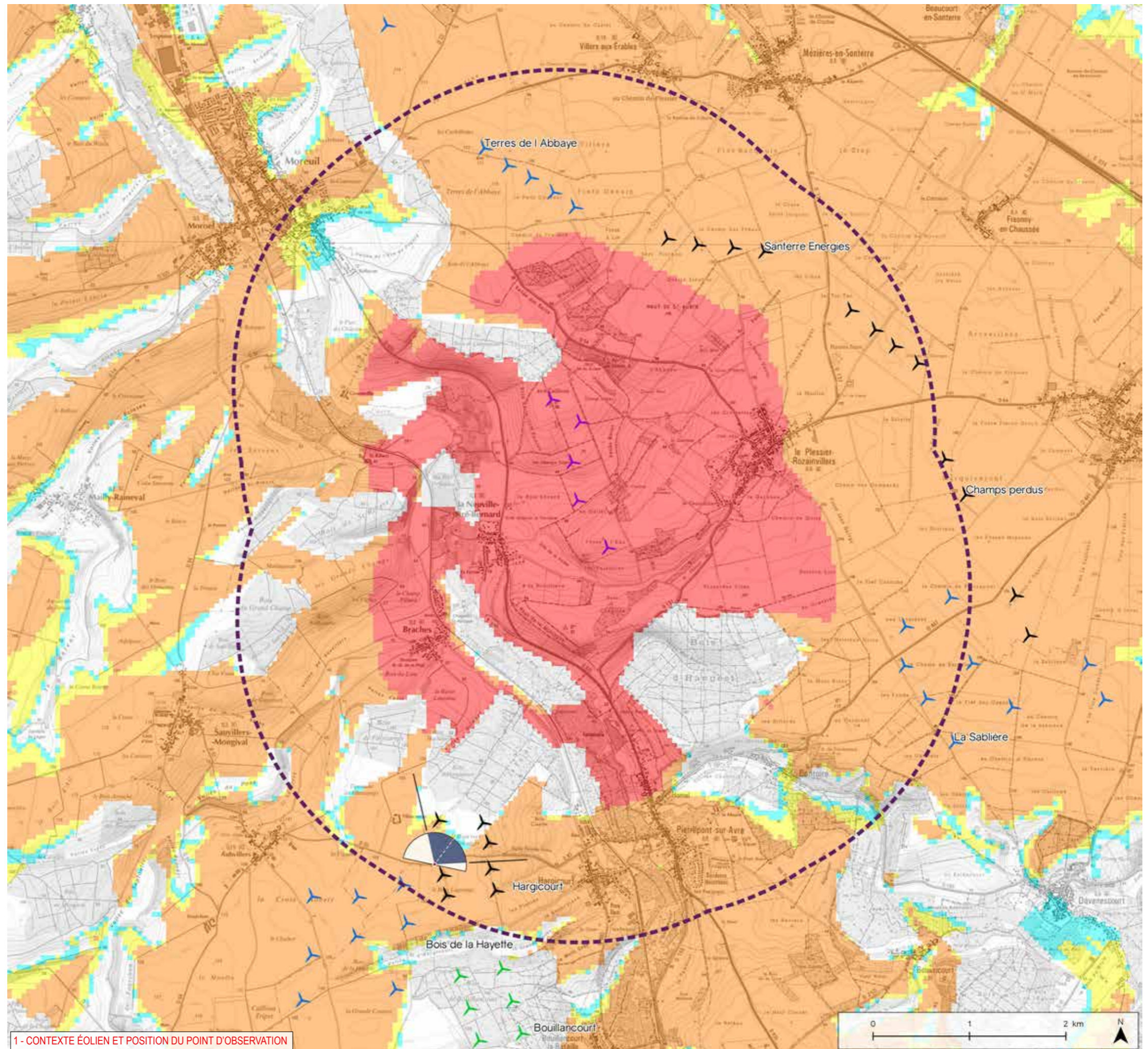
0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

### > Aires d'études

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude intermédiaire
- Aire d'étude rapprochée



1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

## Informations photographie

Identifiant : 66

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 664408, 6957115, 109,3

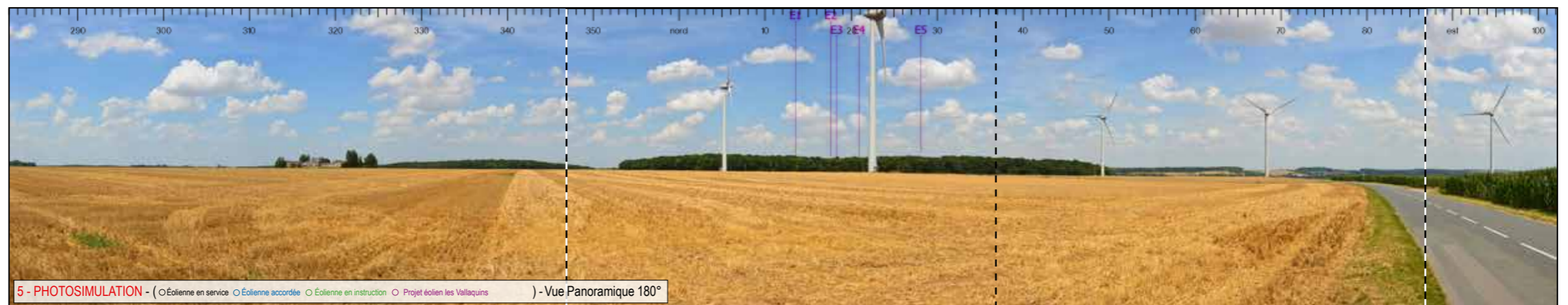
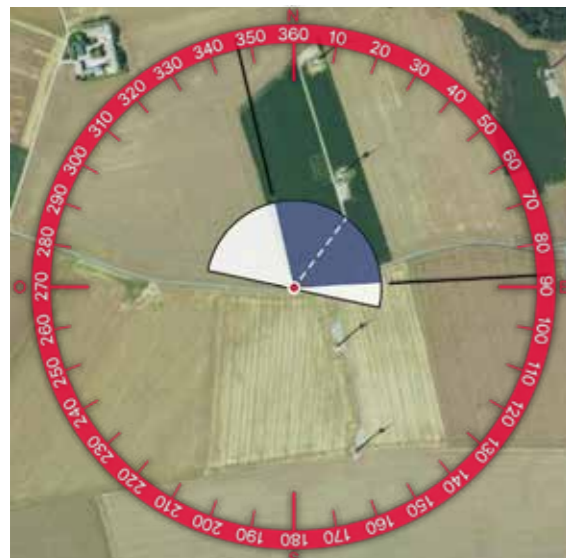
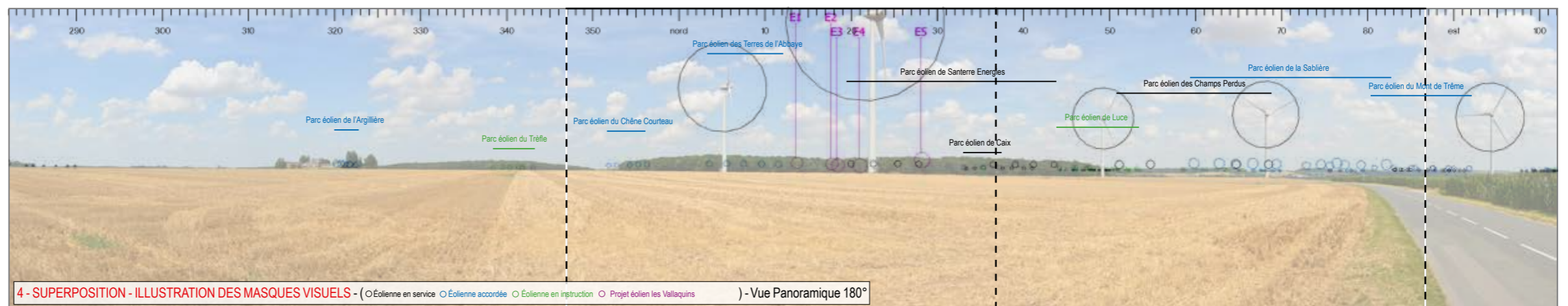
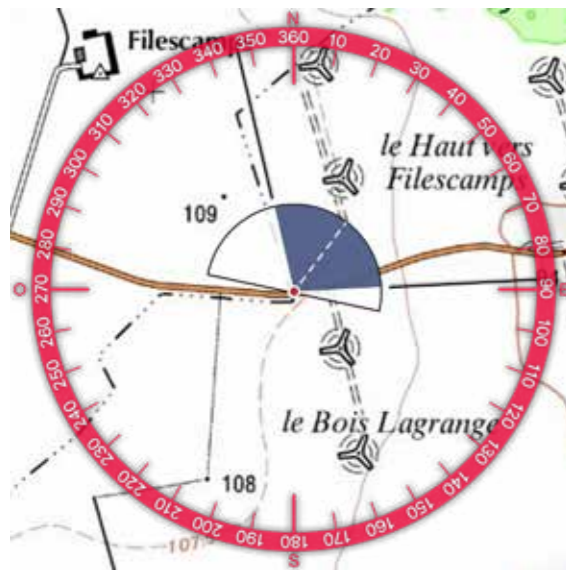
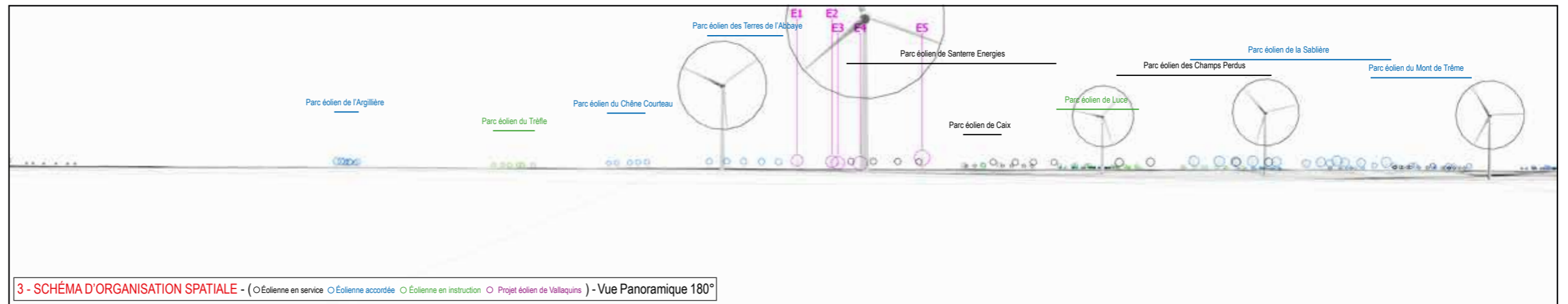
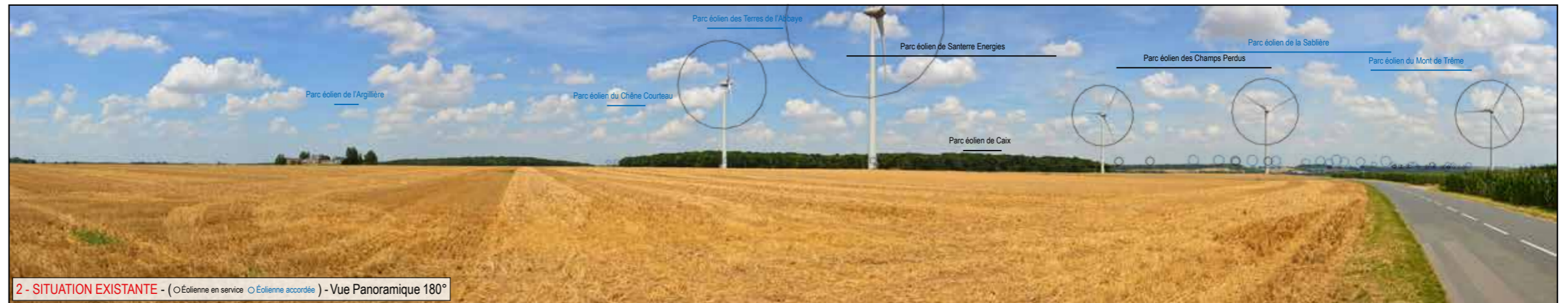
Date et heure de prise de vue : 18.07.2017 à 14:34:13

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON D5000

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m









## Impacts paysagers

### RAPPEL DES ENJEUX

> RD 83

> Parc éolien d'Hargicourt

### ÉTAT EXISTANT

LA RD 83 ENTRE PIERREPONT-SUR-AVRE ET AUBVILLERS TRAVERSE LE PARC ÉOLIEN EN SERVICE D'HARGICOURT. DEPUIS CE PARC, LES VUES SONT PANORAMIQUES, LA PROFONDEUR DE CHAMP EST NÉANMOINS LIMITÉE AU DEUXIÈME PLAN PAR DES FORMATIONS ARBORÉES MARQUANT LE REBORD DE LA VALLÉE.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

LES ÉOLIENNES DU PROJET ÉOLIEN SONT DISSIMULÉES DERRIÈRE LES BOISEMENTS. UN PETIT FRAGMENT DE PALE DE L'ÉOLIENNE E5 SERA VISIBLE AU-DESSUS DES FRONDAISONS. LE PARC ÉOLIEN D'HARGICOURT CONCENTRE DANS CE PAYSAGE TOUTE L'ATTENTION DE L'OBSERVATEUR. L'ÉPAISSEUR DE LA VÉGÉTATION DE CE BOIS EST SUFFISANTE POUR MASQUER LE PROJET ÉOLIEN EN PÉRIODE HIVERNALE.

### IMPACT PAYSAGER

L'IMPACT PAYSAGER SUPPLÉMENTAIRE EST NÉGLIGEABLE.

L'IMPACT PAYSAGER EST TRÈS FAIBLE

## Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 5

Dimension mat | rotor | hauteur totale : 91m | 117m | 149,4m

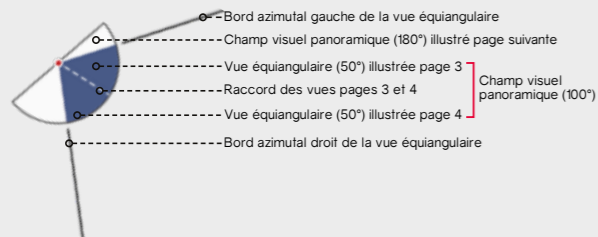
Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur

Éolienne la plus proche : E5 (2615m)

Éolienne la plus éloignée : E1 (3250m)

## Légende

### > Cône de vue



### > Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien

### > Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.0

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

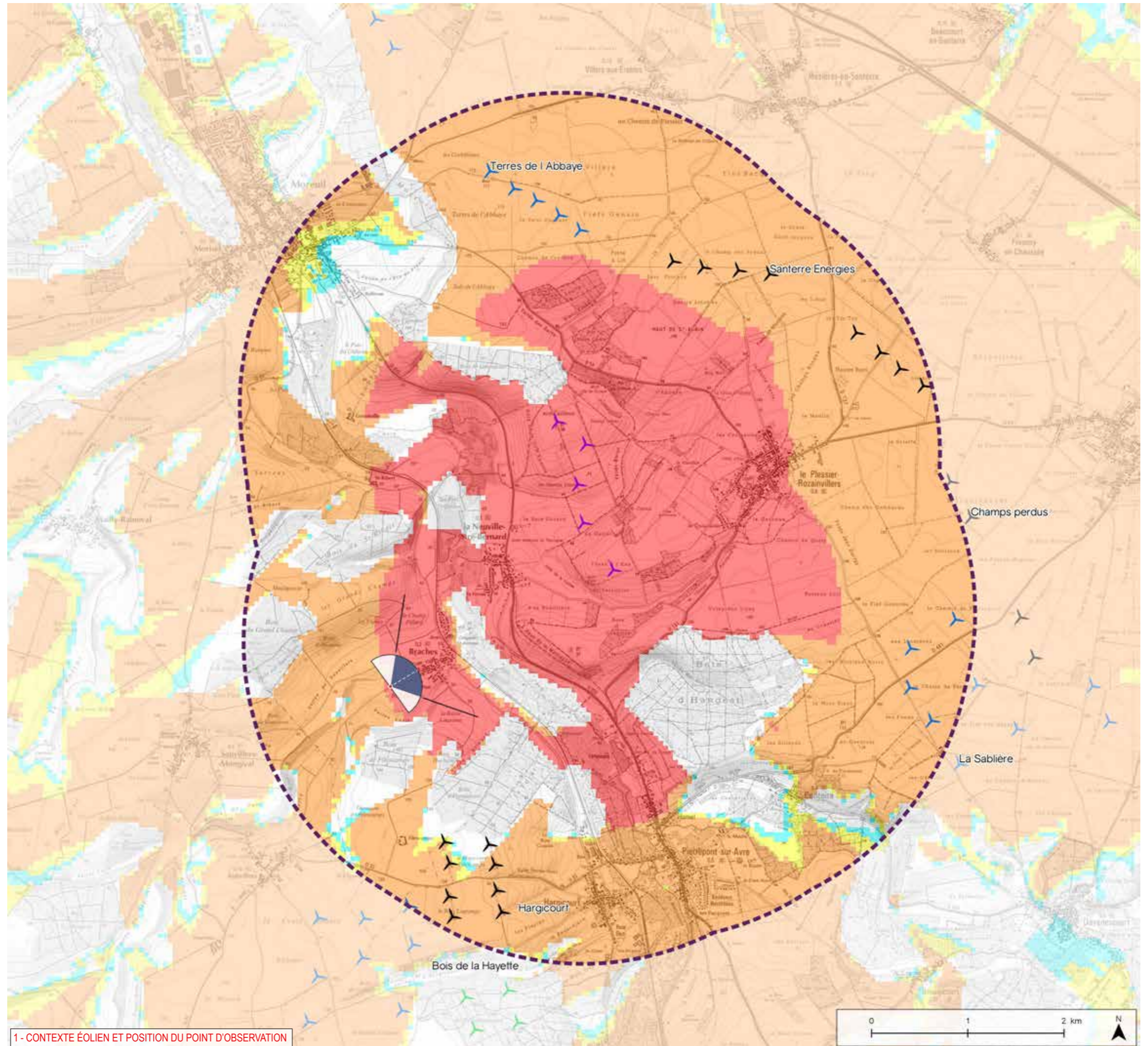
0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'œil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'œil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'œil

### > Aires d'études

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude intermédiaire
- Aire d'étude rapprochée



1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

Informations photographie

Identifiant : 67

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 663888, 6959188, 69,6

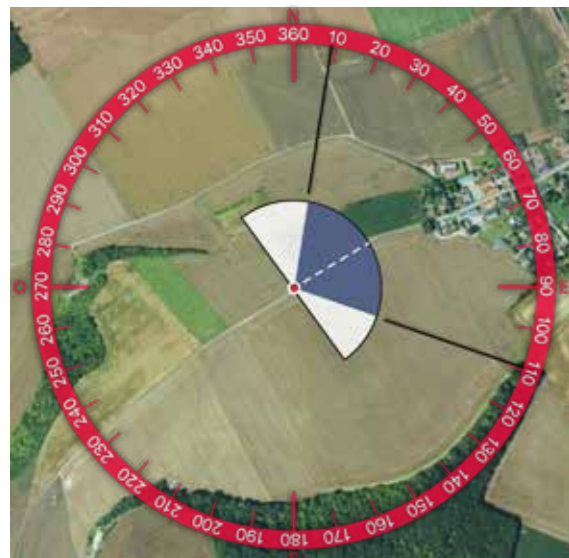
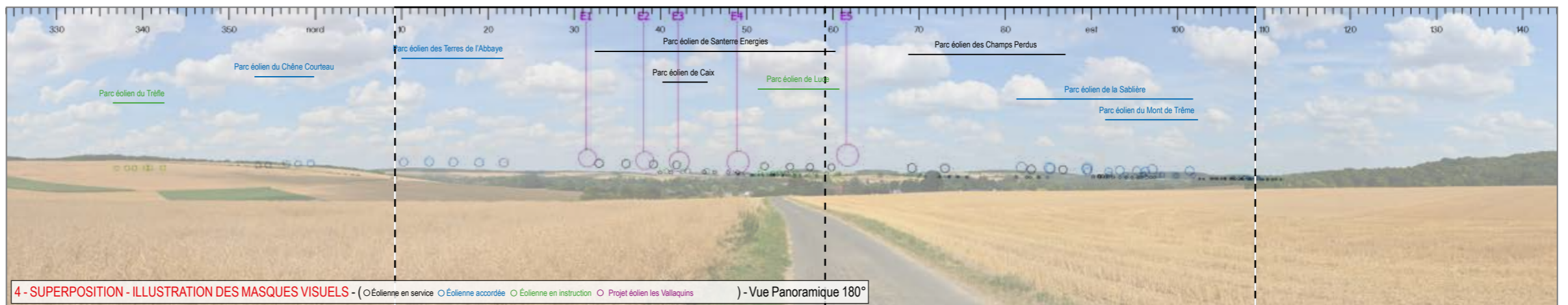
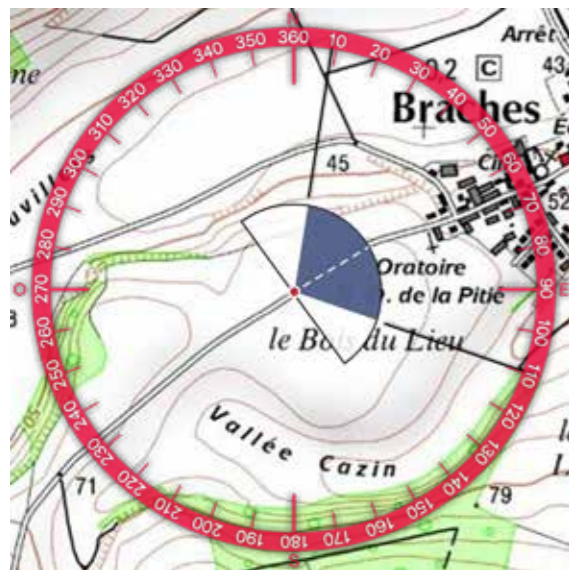
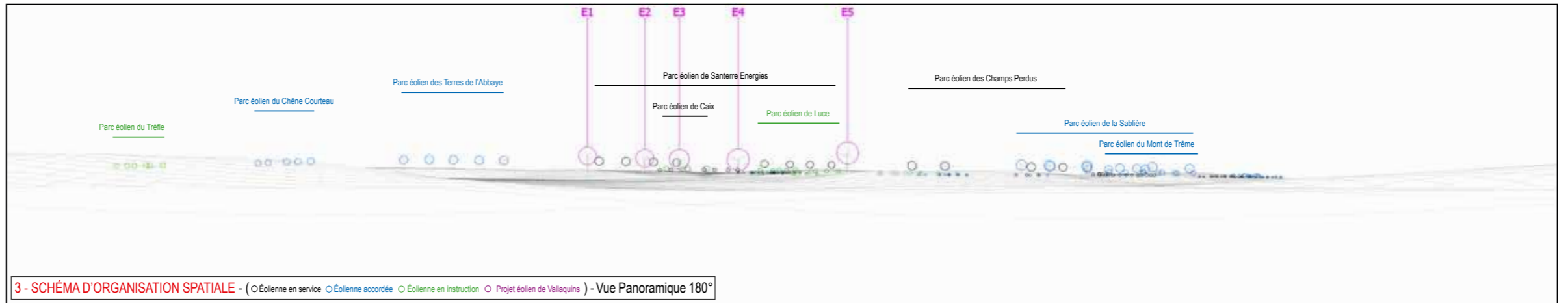
Date et heure de prise de vue : 18.07.2017 à 15:59:30

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON D5000

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m





6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

ESPACE RELIURE



## Impacts paysagers

### RAPPEL DES ENJEUX

- > La vallée de l'Avre
- > La silhouette du bourg de Braches
- > RD 256

### ÉTAT EXISTANT

À L'ENTRÉE OUEST DU BOURG DE BRACHES SUR LA RD 256, LE RELIEF DE LA VALLÉE DE L'AVRE S'ÉTEND SUR UN LARGE PANORAMA. LA SILHOUETTE DU BOURG EST À PEINE PERCEPTIBLE, ON APERÇOIT LE CLOCHER DE L'ÉGLISE QUI ÉMERGE DE LA VÉGÉTATION DU VILLAGE. LES ÉOLIENNES DES PARCS DE SANTERRE ENERGIE, DES CHAMPS PERDUS ET DES TERRES DE L'ABBAYE OCCUPENT UNE LARGE PORTION DE L'HORIZON AU-DESSUS DE LA VALLÉE.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

LE PROJET ÉOLIEN LES VALLAQUINS APPARAÎT EN SUPERPOSITION DU PARC DE SANTERRE ENERGIES. DU FAIT DE LA PLUS GRANDE PROXIMITÉ DU PROJET ÉOLIEN AVEC LA VALLÉE, LA HAUTEUR APPARENTE DE CE DERNIER EST SUPÉRIEURE AUX ÉOLIENNES DES PARCS VOISINS. LA HAUTEUR PERÇUE EST MALGRÉ TOUT INFÉRIEURE OU ÉGALE À CELLE DU VERSANT ORIENTAL DE LA VALLÉE DE L'AVRE. VIS-À-VIS DE LA SILHOUETTE DE BRACHES, LES ÉOLIENNES CRÉENT UN EFFET DE DOMINATION - CEPENDANT ATTÉNUÉ PAR LA DISCRÉTION DU VILLAGE DANS CE PAYSAGE.

### IMPACT PAYSAGER

IL N'Y A PAS D'EFFET D'ÉCRASEMENT SUR LA VALLÉE DE L'AVRE. ON NOTE NÉANMOINS QUE LE PROJET ÉOLIEN CRÉE UN EFFET DE CONCURRENCE VISUELLE SUR LA SILHOUETTE DU BOURG DE BRACHES ET RENFORCE LE MOTIF ÉOLIEN DÉPLOYÉ SUR LE PLATEAU PAR DELÀ LA VALLÉE.

L'IMPACT PAYSAGER EST FORT

## Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 5

Dimension mat | rotor | hauteur totale : 91m | 117m | 149,4m

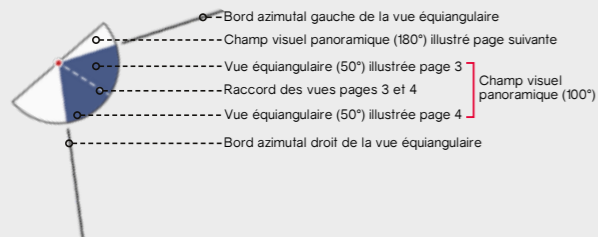
Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur

Éolienne la plus proche : E5 (2183m)

Éolienne la plus éloignée : E1 (2897m)

## Légende

### > Cône de vue



### > Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien

### > Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.0

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

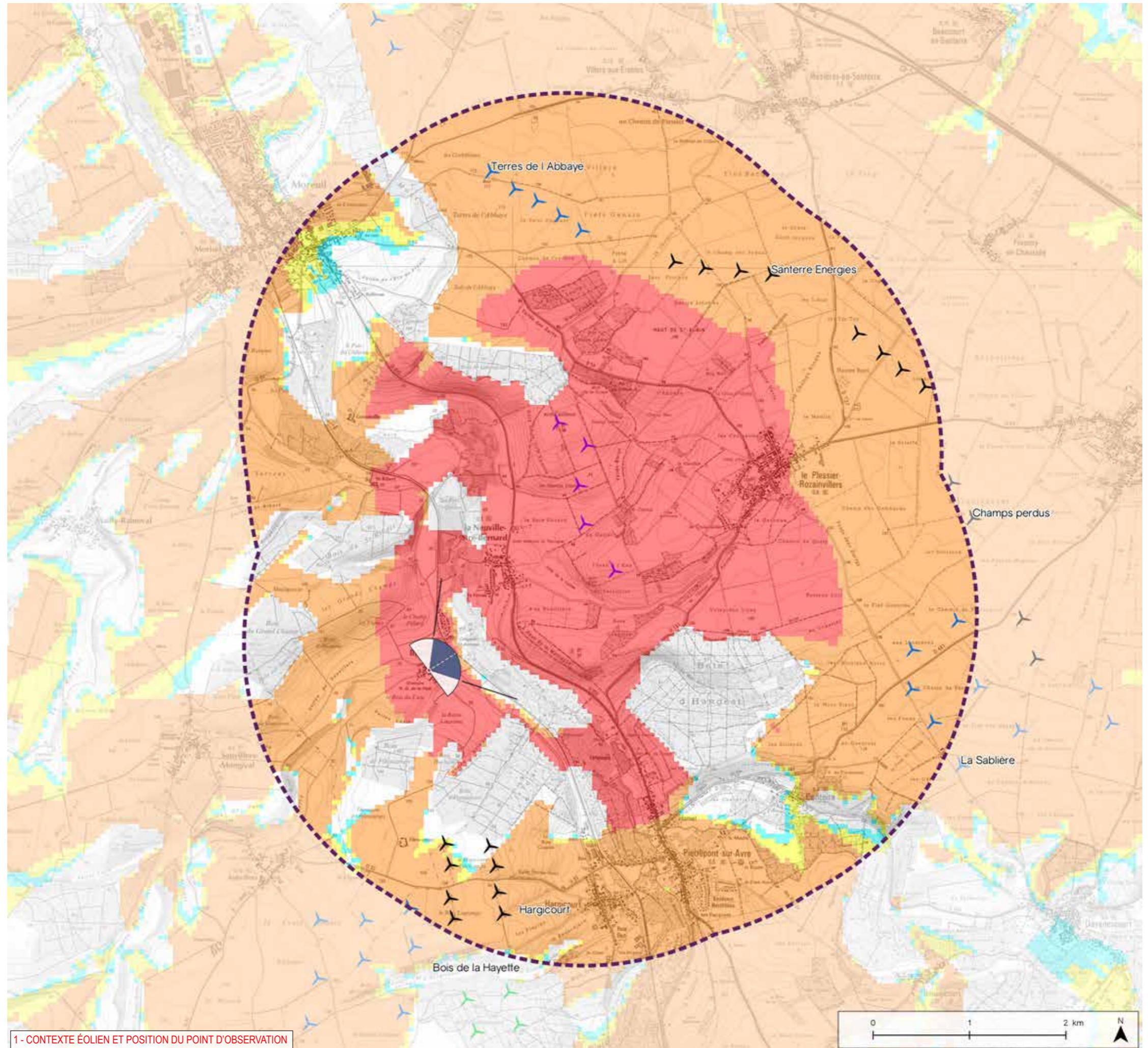
0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'œil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'œil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'œil

### > Aires d'études

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude intermédiaire
- Aire d'étude rapprochée



1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

## Informations photographie

Identifiant : 68

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 664280, 6959369, 56,5

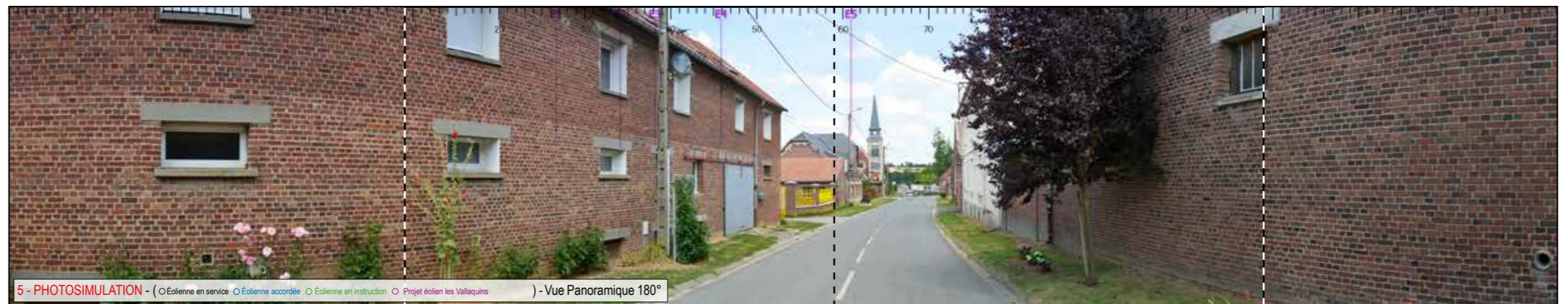
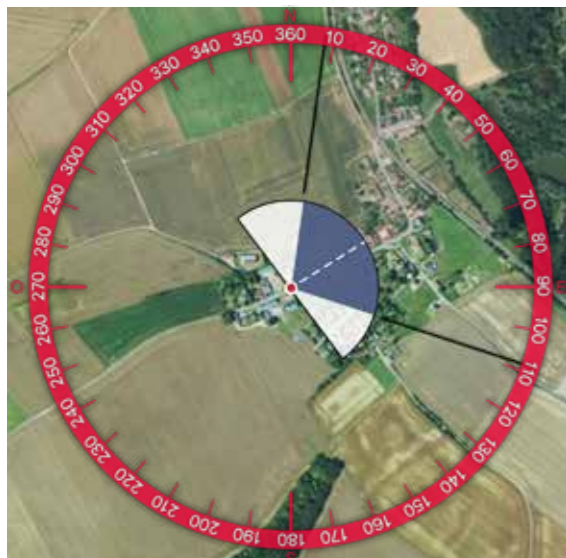
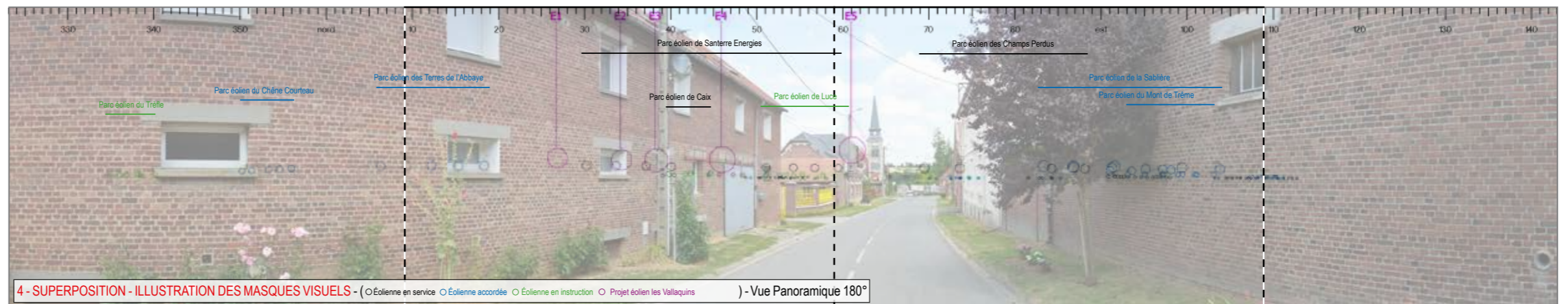
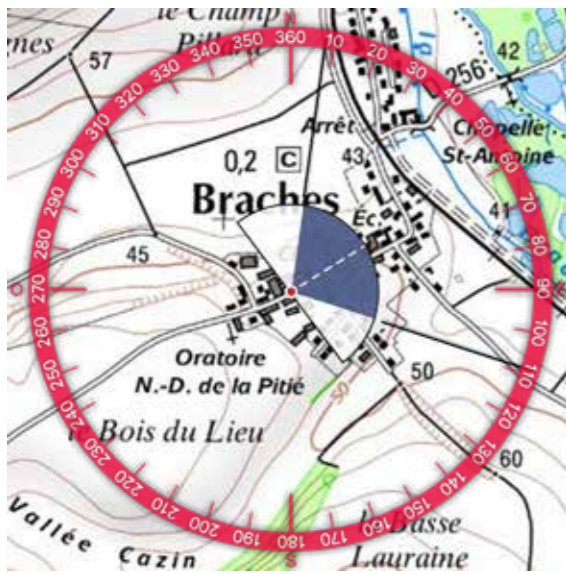
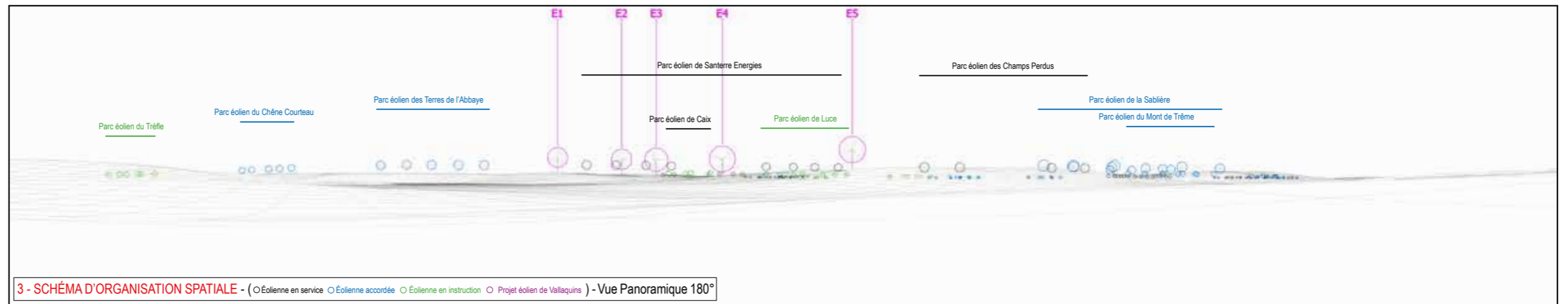
Date et heure de prise de vue : 18.07.2017 à 15:52:46

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON D5000

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m







6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine



### Impacts paysagers

#### RAPPEL DES ENJEUX

> Bourg de Braches

> RD 256

#### ÉTAT EXISTANT

BRACHES EST L'UN DES BOURGS IDENTIFIÉ DANS L'ÉTAT INITIAL COMME AYANT UNE FORTE SENSIBILITÉ VIS-À-VIS DU PROJET DU FAIT DE SA POSITION SUR LE VERSANT OPPOSÉ AU SITE D'IMPLANTATION.

#### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

DEPUIS LA RUE PRINCIPALE TRAVERSANT LE VILLAGE, ORIENTÉE VERS LE PROJET ÉOLIEN, UN FRAGMENT D'UNE ÉOLIENNE EST VISIBLE, LE CADRE BÂTI LIMITANT LES PERCEPTIONS.

#### IMPACT PAYSAGER

LA MODIFICATION DU PAYSAGE QUOTIDIEN EST TRÈS FAIBLE.

L'IMPACT PAYSAGER EST TRÈS FAIBLE

## Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 5

Dimension mat | rotor | hauteur totale : 91m | 117m | 149,4m

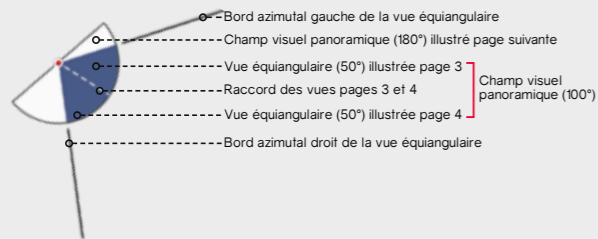
Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur

Éolienne la plus proche : E4 (1885m)

Éolienne la plus éloignée : E1 (2551m)

## Légende

### > Cône de vue



### > Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien

### > Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.0

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

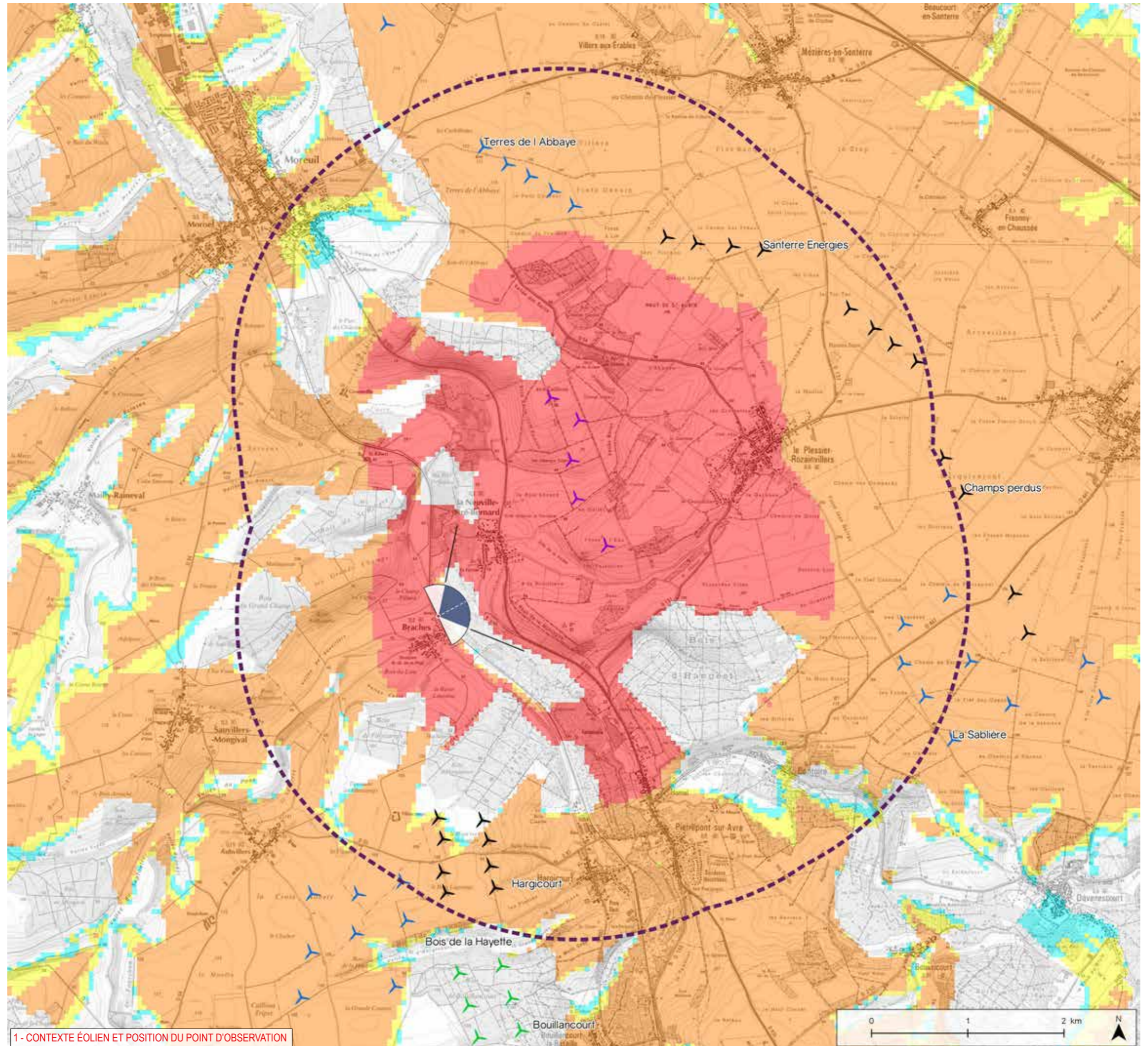
0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

### > Aires d'études

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude intermédiaire
- Aire d'étude rapprochée



1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

Informations photographie

Identifiant : 69

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 665367, 6959675, 82,8

Date et heure de prise de vue : 18.07.2017 à 15:43:40

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm

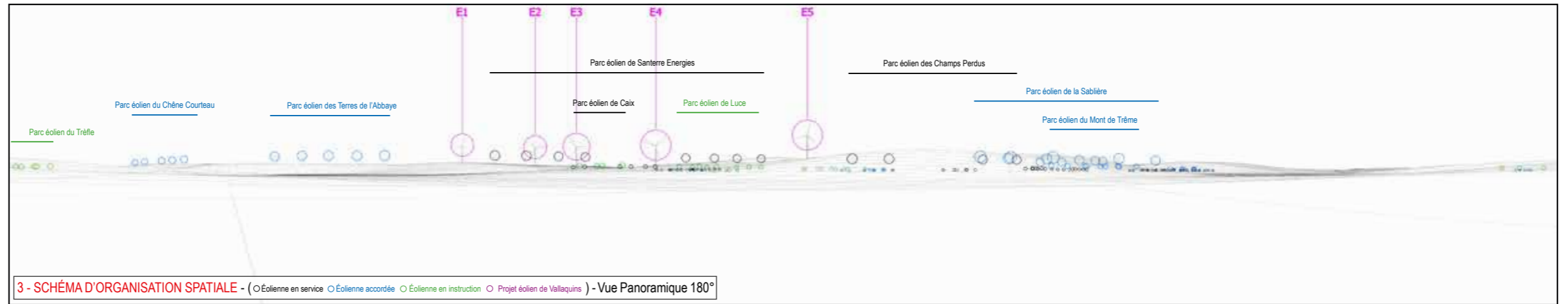
Appareil Photo Numérique : NIKON D5000

Assemblage panoramique : Cylindrique

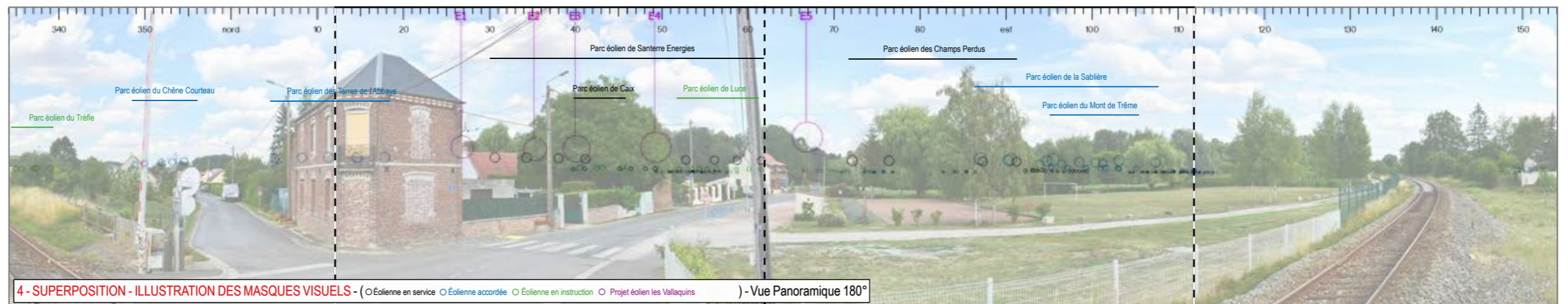
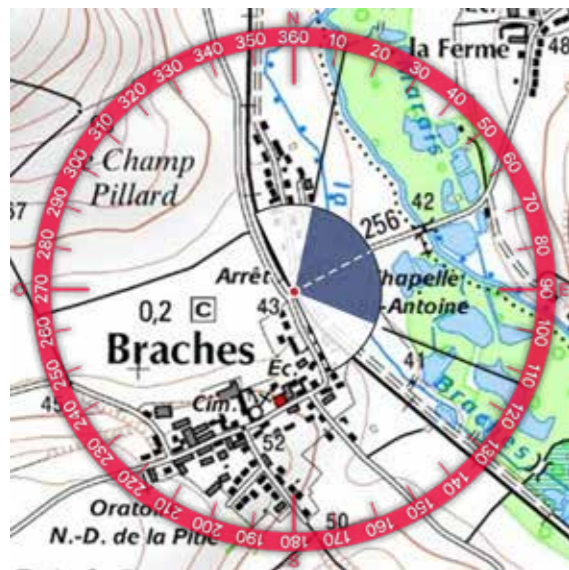
Hauteur de prise de vue : 1,6 m



2 - SITUATION EXISTANTE - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée) - Vue Panoramique 180°



3 - SCHÉMA D'ORGANISATION SPATIALE - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○Projet éolien de Vallaquins) - Vue Panoramique 180°



4 - SUPERPOSITION - ILLUSTRATION DES MASQUES VISUELS - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○Projet éolien des Vallaquins) - Vue Panoramique 180°



5 - PHOTOSIMULATION - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○Projet éolien des Vallaquins) - Vue Panoramique 180°



6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine



ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE

## Impacts paysagers

### Rappel des enjeux

> Voie ferrée

> RD 256

### État existant

AU FOND DE LA VALLÉE DE L'AVRE ENTRE BRACHES ET LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD AU CROISEMENT DE LA RD 256 ET DE LA VOIE FERRÉE, LE PAYSAGE EST INTIME - LA VÉGÉTATION RICHE ET DENSE ACCOMPAGNANT L'AVRE FERMANT LES VUES.

### Visibilité des éoliennes

LE PROJET ÉOLIEN EST TRÈS DISCRET DANS CE PAYSAGE AU CADRE TRÈS FERMÉ. LE ROTOR DE L'ÉOLIENNE E5 ÉMERGE AU-DESSUS DES FRONDAISONS DES ARBRES RYTHMANT LE FOND DE VALLÉE. EN PÉRIODE HIVERNALE, L'ÉPAISSEUR DE LA VÉGÉTATION EST SUFFISANTE POUR MASQUER LE PROJET ÉOLIEN.

### Impact paysager

IL N'Y A PAS D'EFFET D'ÉCRASEMENT DES LIGNES DU RELIEF DEPUIS LE FOND DE VALLÉE.

L'IMPACT PAYSAGER EST TRÈS FAIBLE

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 5

Dimension mat | rotor | hauteur totale : 91m | 117m | 149,4m

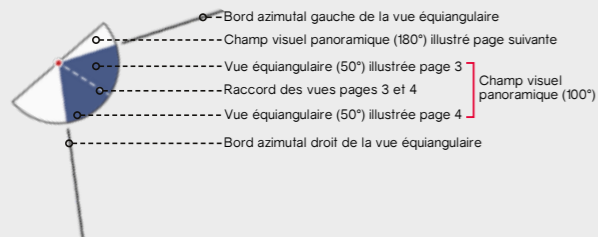
Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur

Éolienne la plus proche : E5 (1242m)

Éolienne la plus éloignée : E1 (2642m)

Légende

> Cône de vue



> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien

> Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.0

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

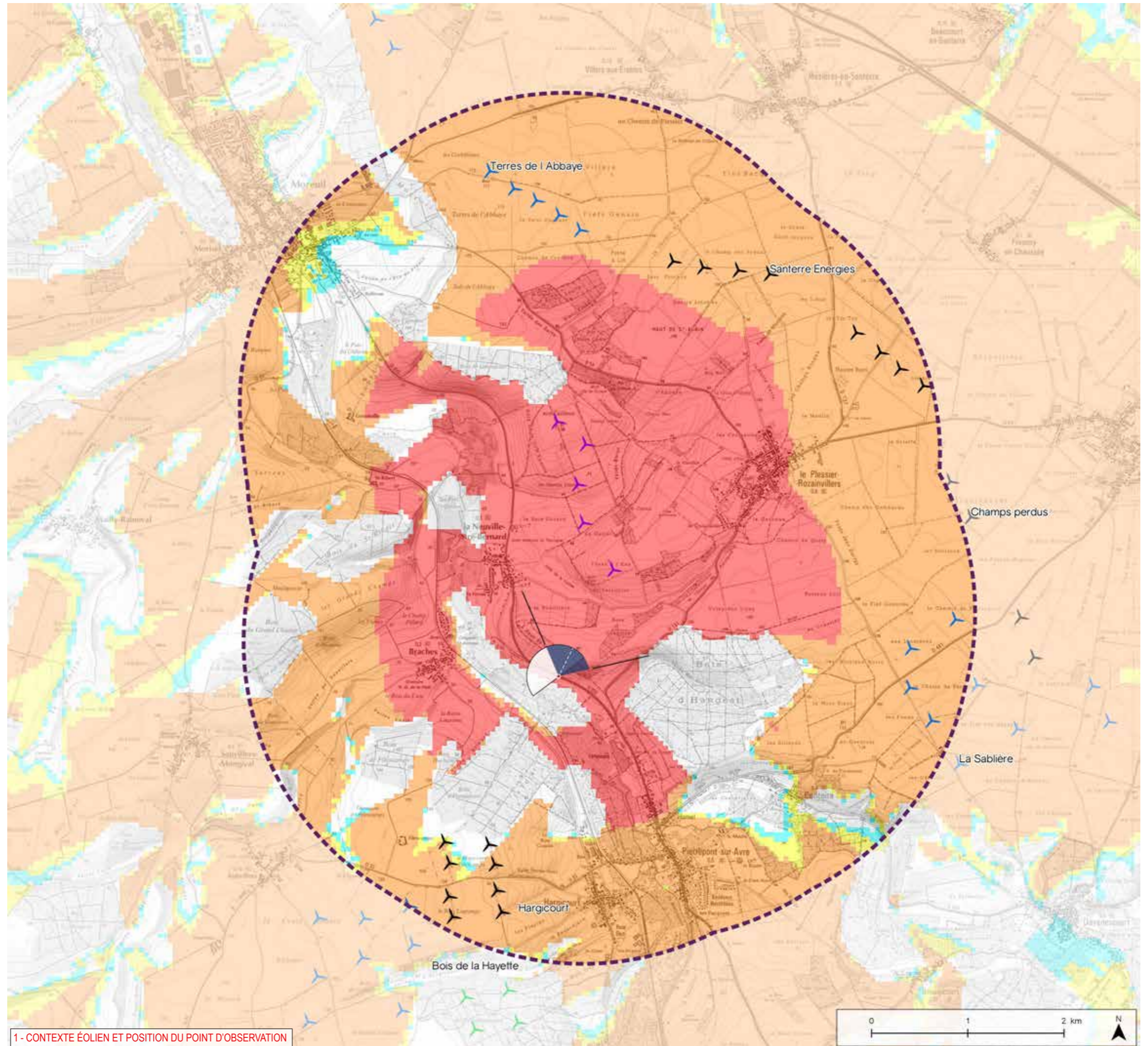
0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'œil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'œil

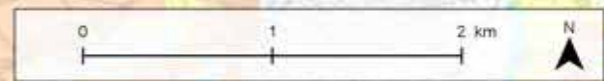
5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'œil

> Aires d'études

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude intermédiaire
- Aire d'étude rapprochée

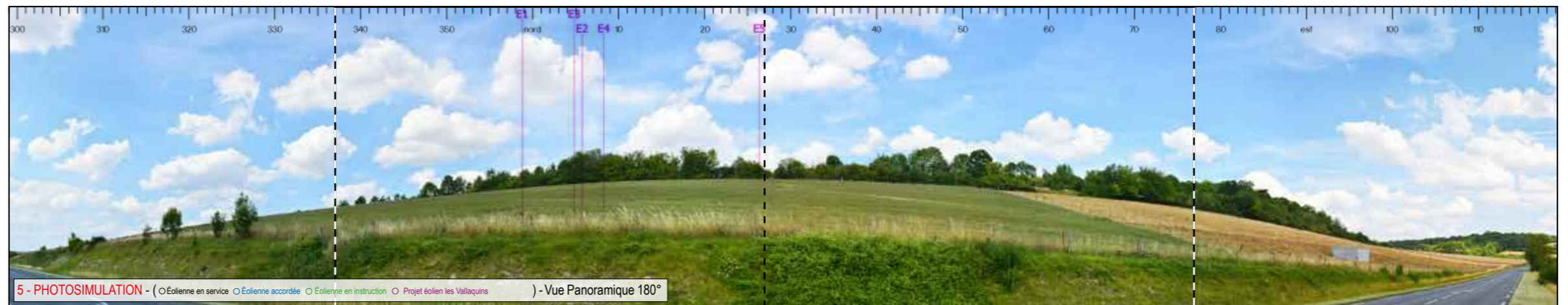
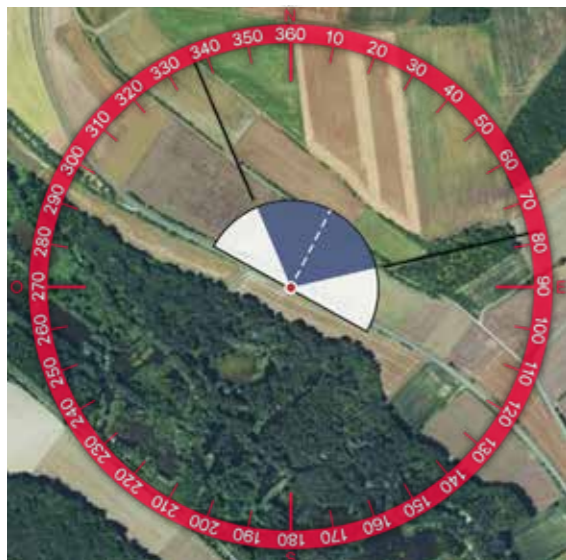
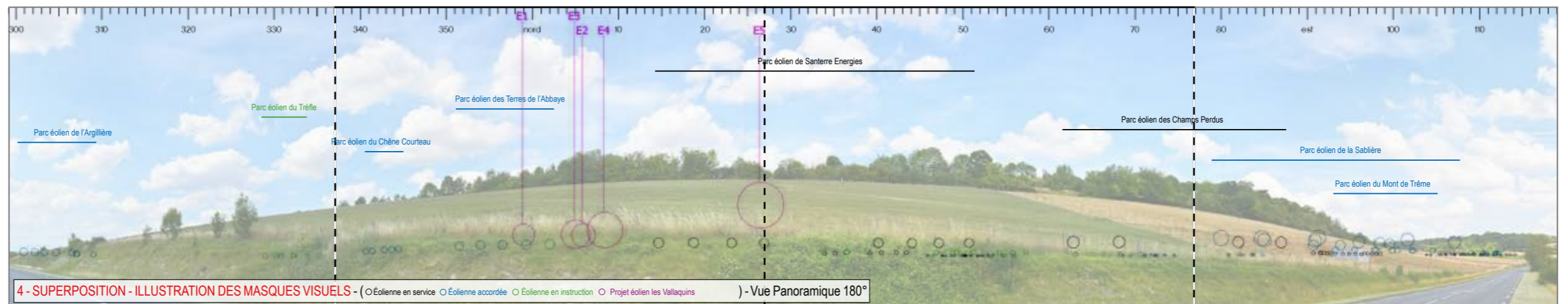
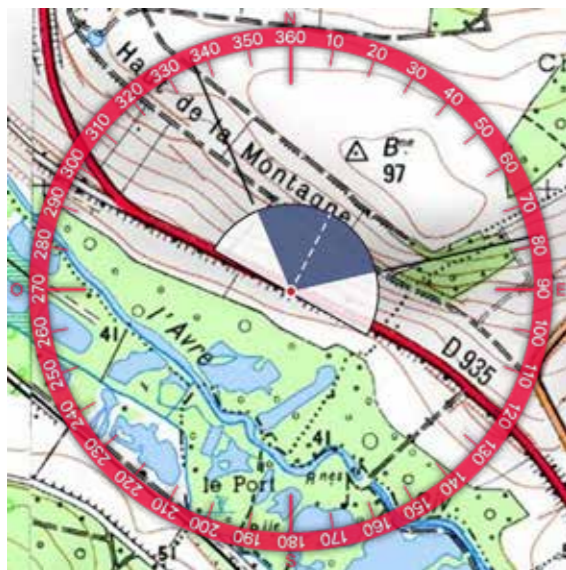
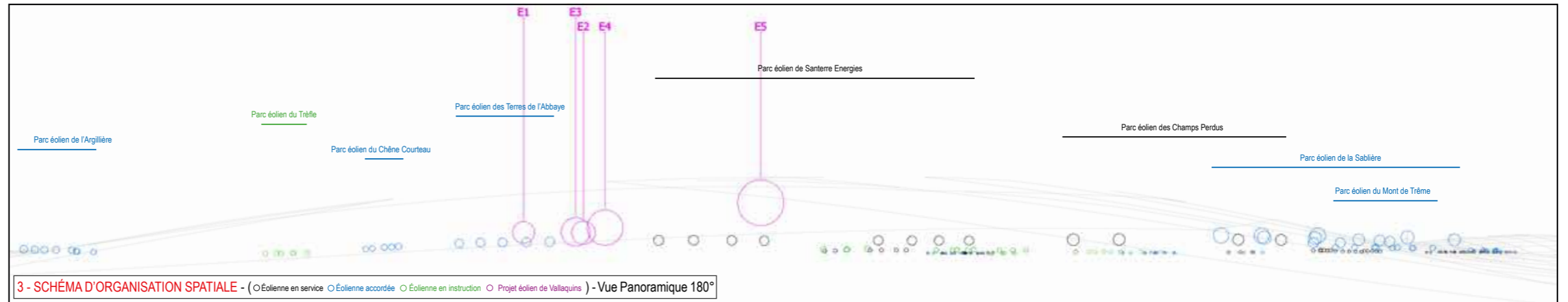


1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION



## Informations photographie

Identifiant : 70  
 Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 665367, 6959675, 82,8  
 Date et heure de prise de vue : 18.07.2017 à 15:32:59  
 Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm  
 Appareil Photo Numérique : NIKON D5000  
 Assemblage panoramique : Cylindrique  
 Hauteur de prise de vue : 1,6 m







6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE

## Impacts paysagers

### RAPPEL DES ENJEUX

> Vallée de l'Avre

> RD 935

### ÉTAT EXISTANT

SUR LA RD 935 ENTRE LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD ET PIERREPONT-SUR-AVRE, LES VUES EN DIRECTION DU PROJET ÉOLIEN SONT LIMITÉES PAR LE RELIEF DU VERSANT ORIENTAL DE LA VALLÉE DE L'AVRE.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

LE PROJET ÉOLIEN N'EST PAS VISIBLE.

### IMPACT PAYSAGER

IL N'Y A PAS D'IMPACT PAYSAGER.

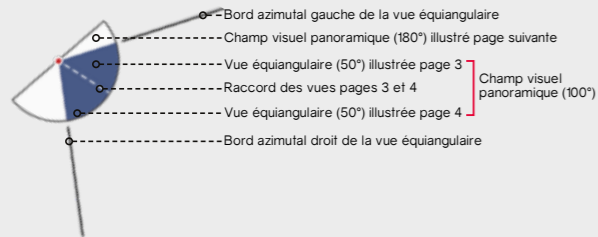
L'IMPACT PAYSAGER EST NUL

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 5  
 Dimension mat | rotor | hauteur totale : 91m | 117m | 149,4m  
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur  
 Éolienne la plus proche : E5 (1106m)  
 Éolienne la plus éloignée : E1 (2274m)

Légende

> Cône de vue



> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien

> Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.0

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

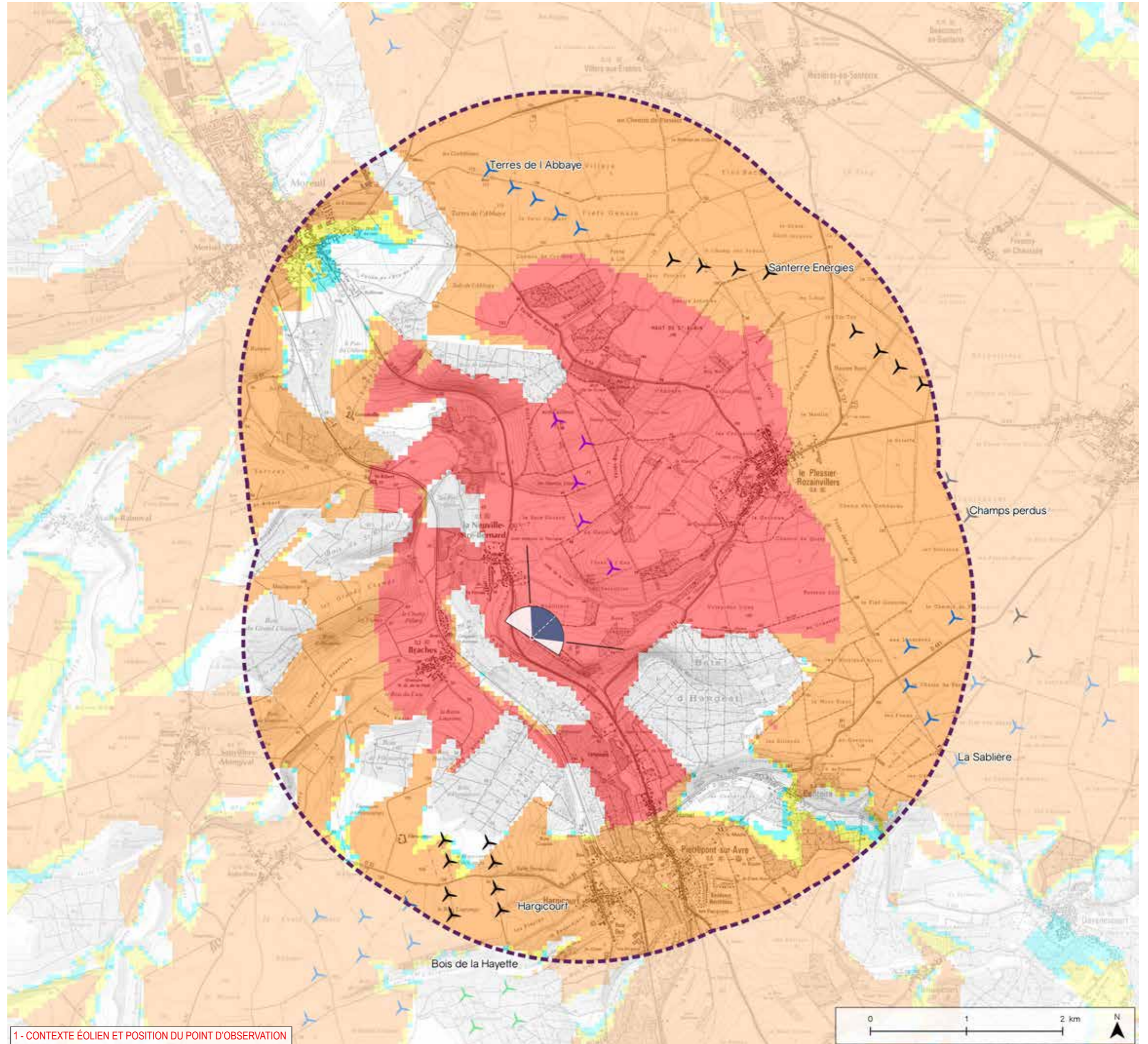
0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'œil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'œil

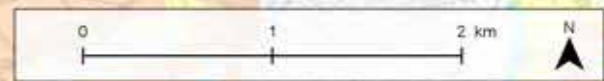
5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'œil

> Aires d'études

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude intermédiaire
- Aire d'étude rapprochée



1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION



Informations photographie

Identifiant : 71

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 665367, 6959675, 82,8

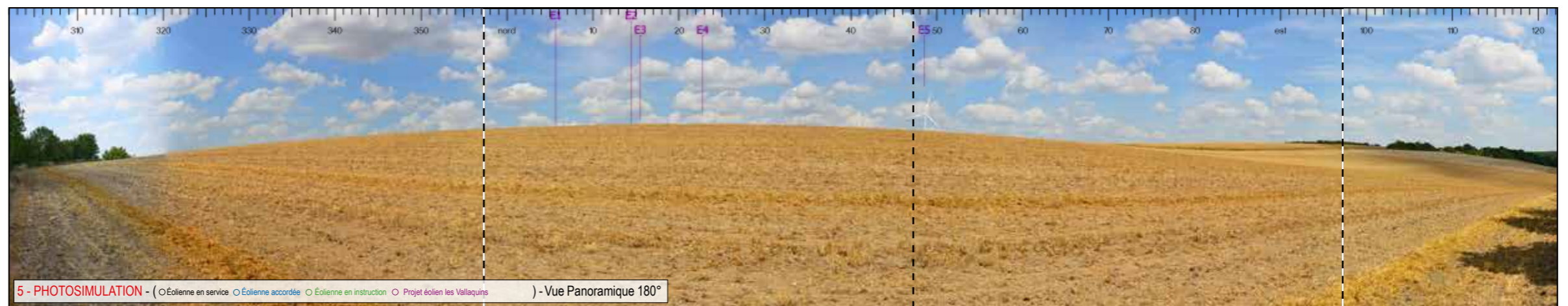
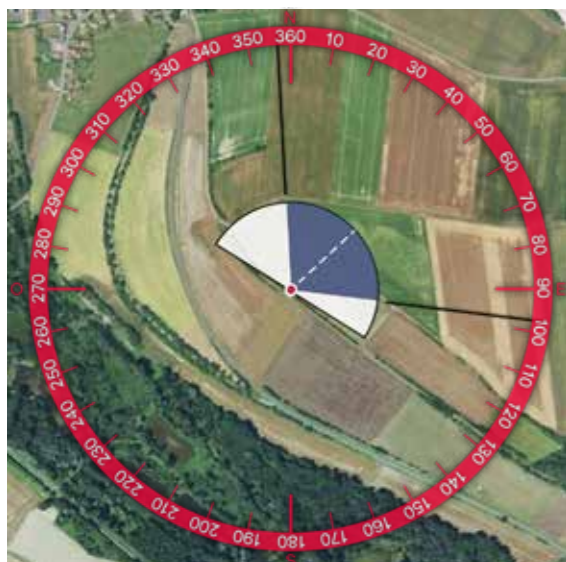
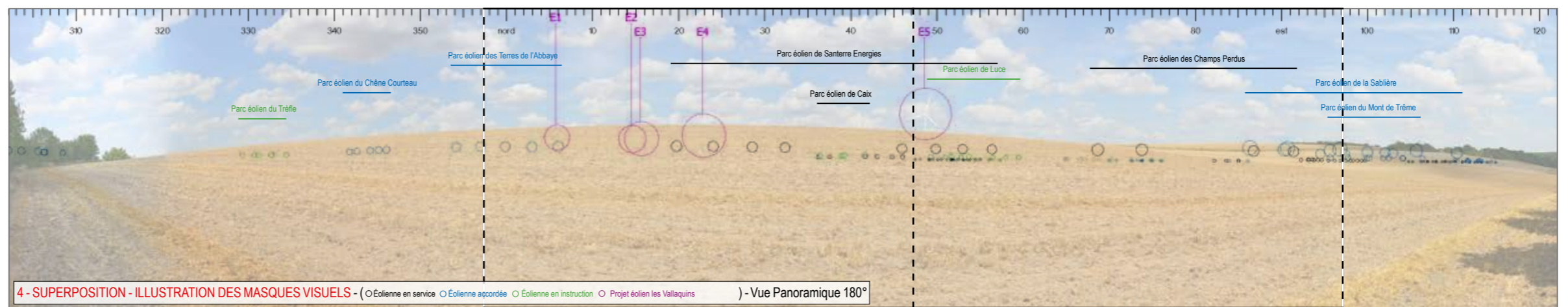
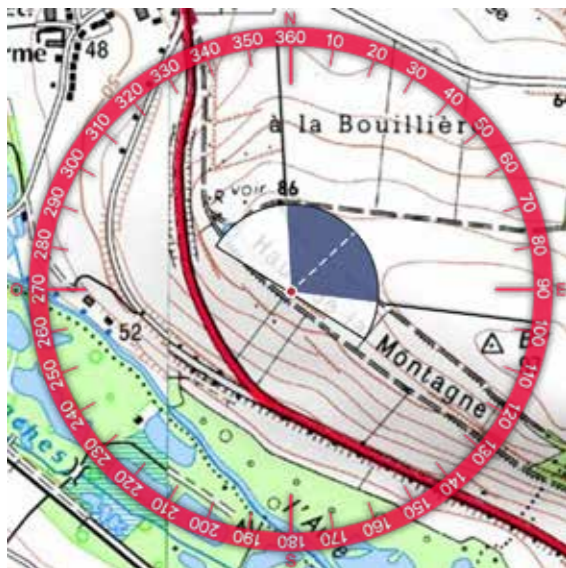
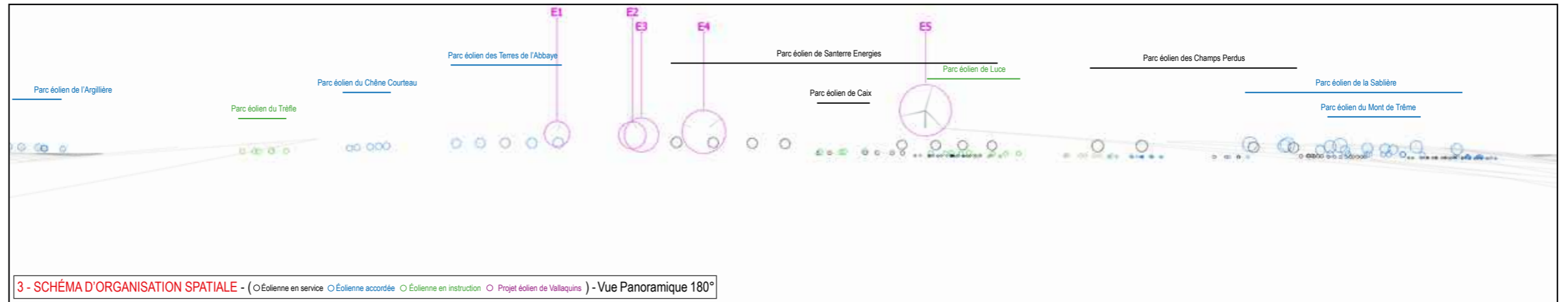
Date et heure de prise de vue : 18.07.2017 à 15:18:19

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON D5000

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m





6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

ESPACE RELIURE



## Impacts paysagers

### RAPPEL DES ENJEUX

> Vallée de l'Avre

> GR 123

### ÉTAT EXISTANT

LE GR 123 EMPRUNTE À MI-VERSANT LA VALLÉE DE L'AVRE. DEPUIS LE SENTIER DE RANDONNÉE, EN DIRECTION DU PROJET ÉOLIEN, LE RELIEF LIMITE LA PROFONDEUR DES VUES.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

UN ROTOR DE L'ÉOLIENNE E5 ET L'EXTRÉMITÉ DE L'ÉOLIENNE E4 ÉMERGENT AU-DESSUS DE LA PARCELLE CULTIVÉE. LA PERCEPTION DU PROJET ÉOLIEN EST ASSEZ PEU SIGNIFICATIVE.

### IMPACT PAYSAGER

LA HAUTEUR APPARENTE DES PARTIES VISIBLES DU PROJET ÉOLIEN EST ABSORBÉE PAR LES DIMENSIONS DU PAYSAGE PERÇU.

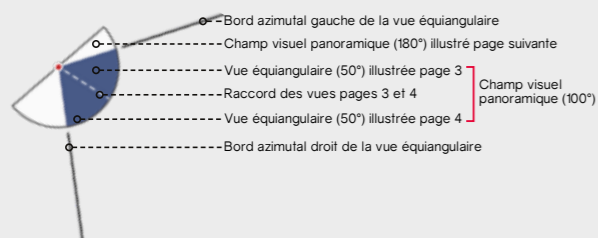
L'IMPACT PAYSAGER EST FAIBLE

## Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 5  
 Dimension mat | rotor | hauteur totale : 91m | 117m | 149,4m  
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur  
 Éolienne la plus proche : E4 (1079m)  
 Éolienne la plus éloignée : E1 (1898m)

## Légende

### > Cône de vue



### > Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien

### > Zones de visibilité (carte de ZVI)

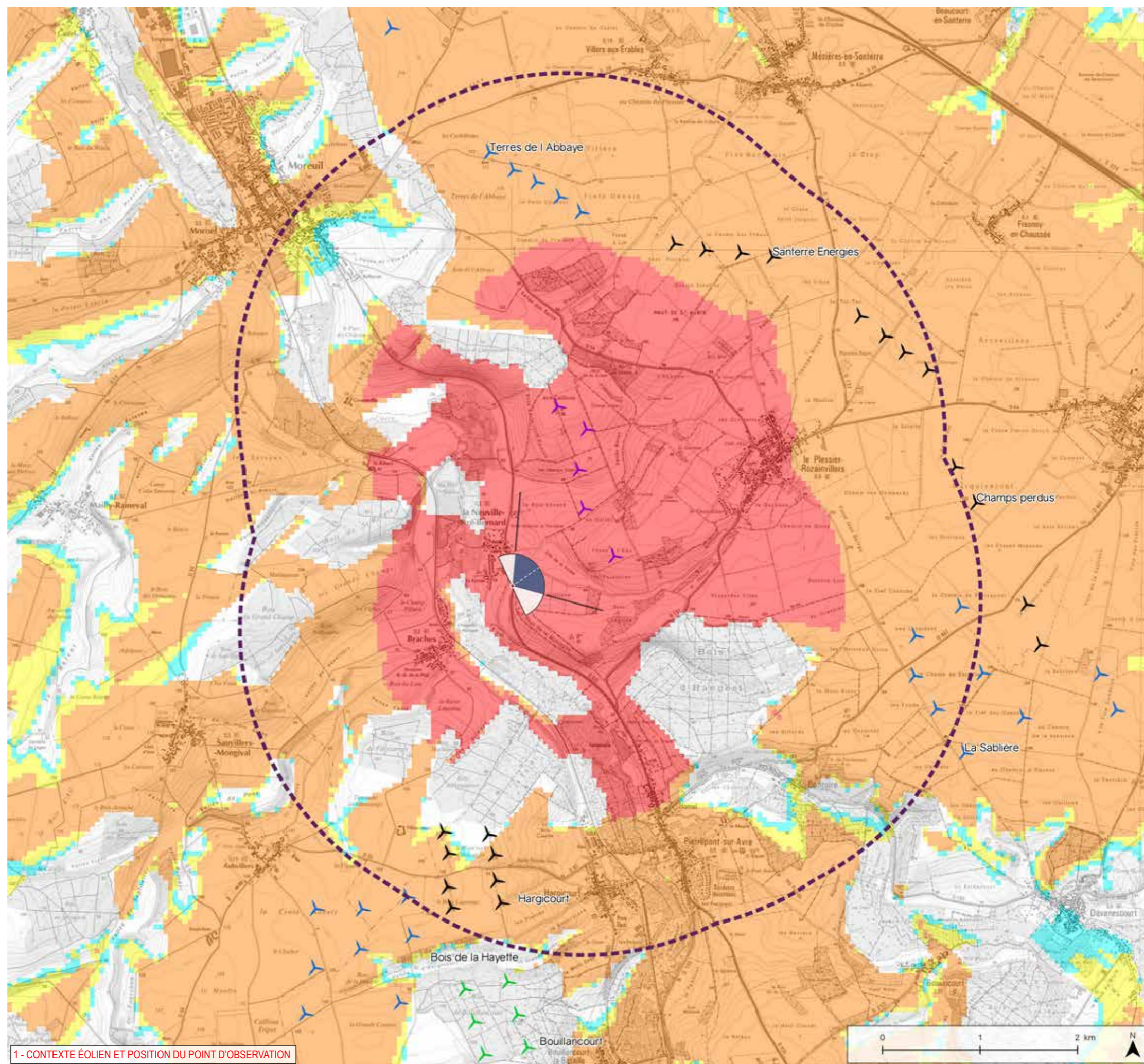
- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.0  
 Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

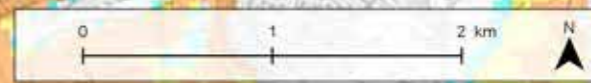
**Pour se représenter les angles...**  
 0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil  
 1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil  
 5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

### > Aires d'études

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude intermédiaire
- Aire d'étude rapprochée



1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION



## Informations photographie

Identifiant : 72

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 665159, 6960095, 58,9

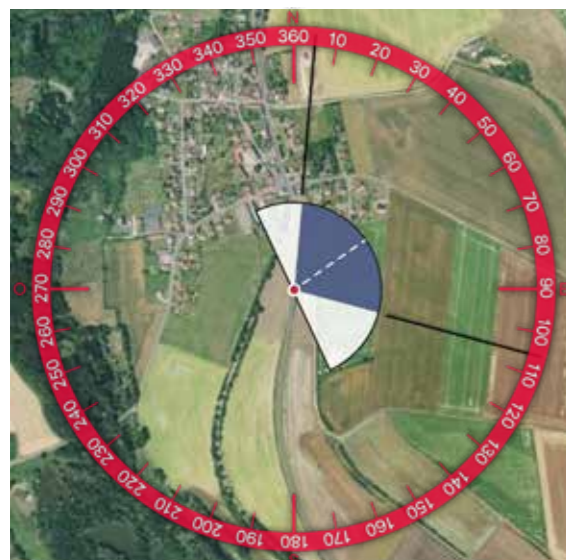
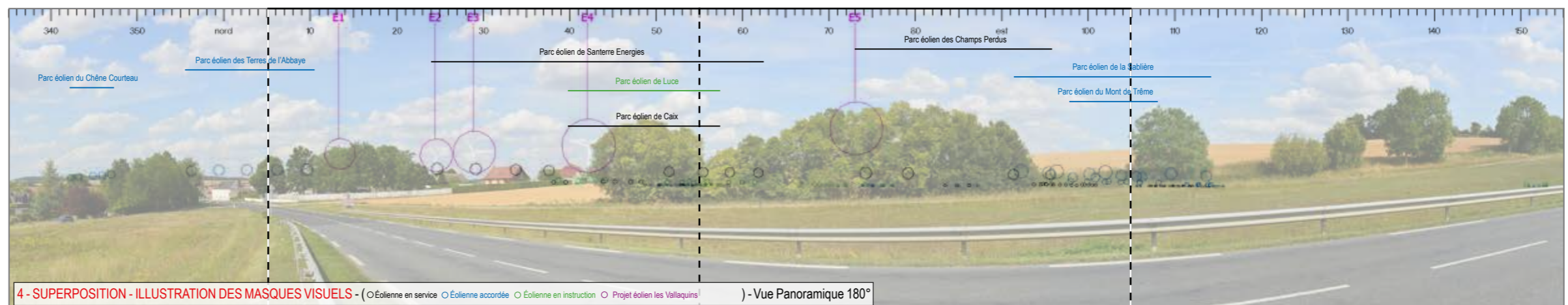
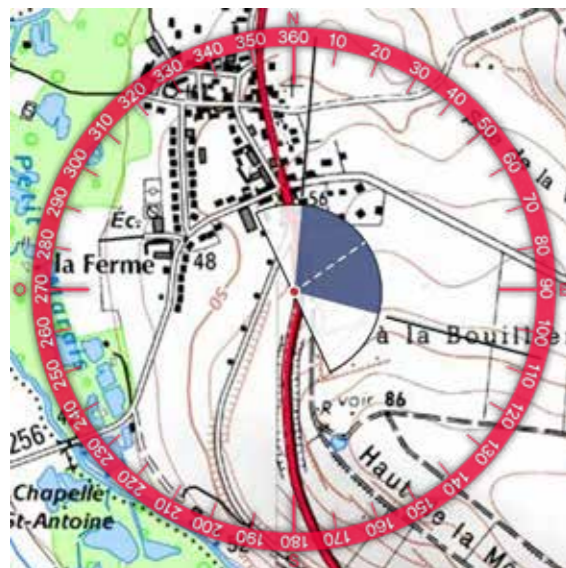
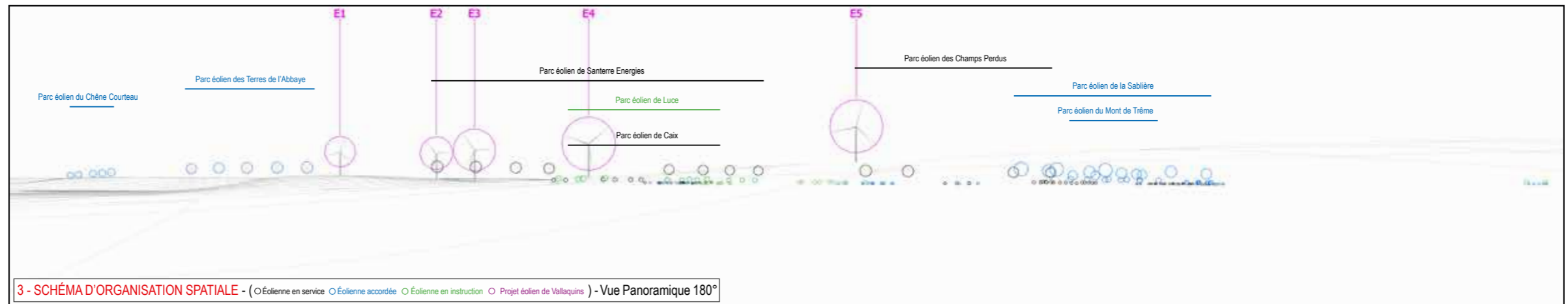
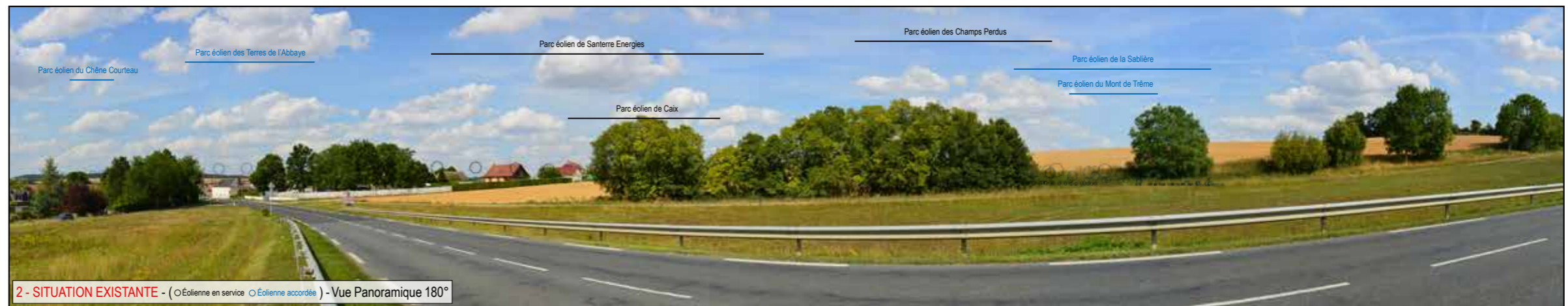
Date et heure de prise de vue : 18.07.2017 à 16:34:00

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON D5000

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m







6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE



## Impacts paysagers

### RAPPEL DES ENJEUX

> La Neuville-Sire-Bernard

> RD 935

### ÉTAT EXISTANT

AU SUD DU BOURG DE LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD DEPUIS LA RD 935 FRÉQUENTÉE EMPRUNTANT LE VERSANT EST DE LA VALLÉE DE L'AVRE, LE PAYSAGE EST RELATIVEMENT INTIME ET LES VUES LIMITÉES PAR LES FRAGMENTS DE BOCAGE, LE RELIEF, LA VÉGÉTATION DES PARCELLES PRIVATIVES À L'ENTRÉE DU BOURG ET LES CONSTRUCTIONS.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

LES ÉOLIENNES SONT DÉPLOYÉES AU-DESSUS DU VERSANT. SUR CETTE PORTION DE L'AXE ROUTIER, LES ÉOLIENNES NE PEUVENT ÊTRE PERCEPTIBLES DE FAÇON SIMULTANÉE, COMPTE TENU DES MASQUES VISUELS PRÉCISÉS CI-AVANT. E2, E3 ET E4 APPARAISSENT, PAR SUPERPOSITION AU-DESSUS DES CONSTRUCTIONS DE LA FRANGE SUD DU BOURG.

### IMPACT PAYSAGER

LES ÉOLIENNES PERÇUES GÉNÈRENT DES EFFETS D'ÉCRASEMENT SUR LES HABITATIONS MARQUANT L'ENTRÉE SUD DU BOURG DE LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD.

L'IMPACT PAYSAGER EST FORT

## Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 5

Dimension mat | rotor | hauteur totale : 91m | 117m | 149,4m

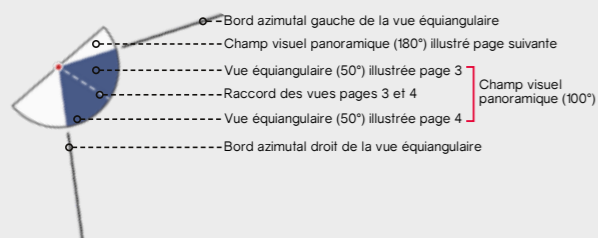
Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur

Éolienne la plus proche : E4 (1097m)

Éolienne la plus éloignée : E1 (1798m)

## Légende

### > Cône de vue



### > Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien

### > Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.0

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

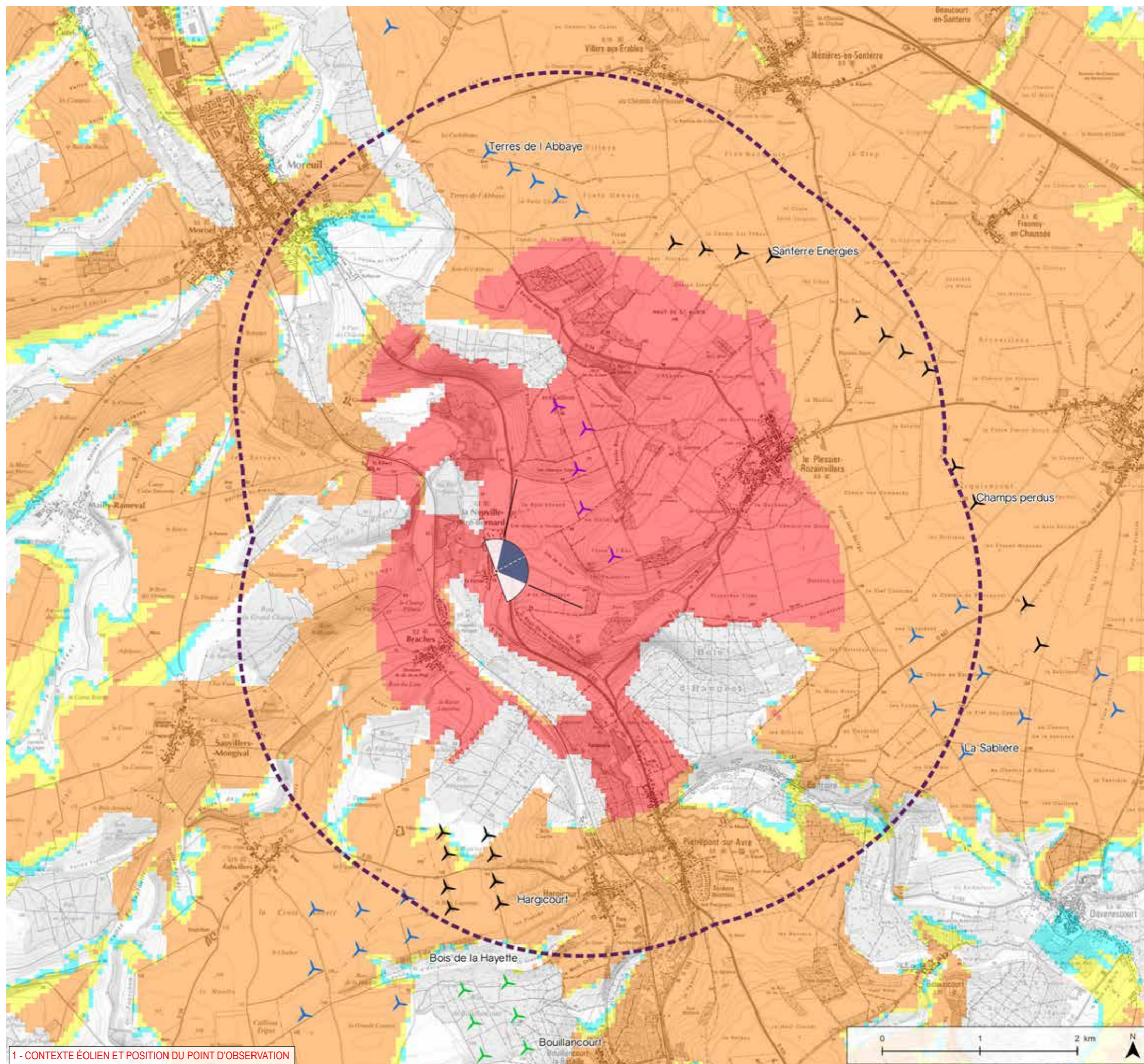
0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

### > Aires d'études

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude intermédiaire
- Aire d'étude rapprochée



1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

Informations photographie

Identifiant : 73

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 665001, 6960248, 51,1

Date et heure de prise de vue : 18.07.2017 à 16:27:17

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm

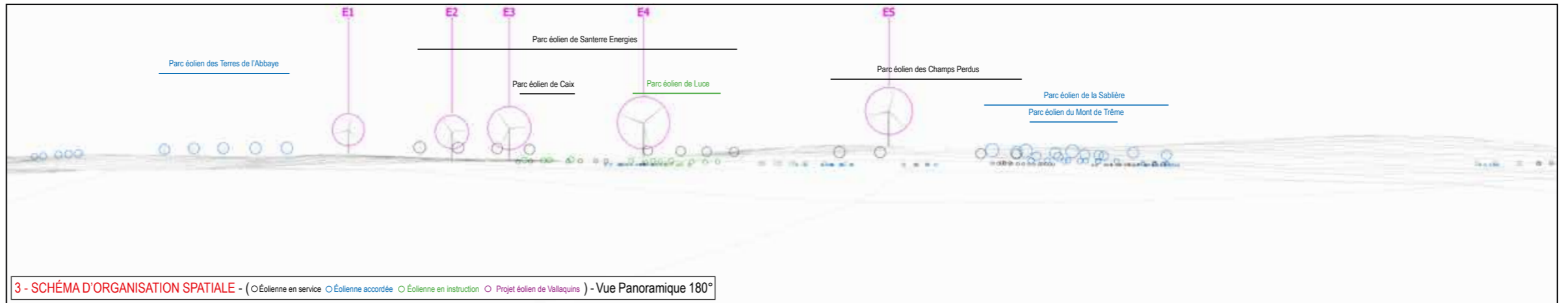
Appareil Photo Numérique : NIKON D5000

Assemblage panoramique : Cylindrique

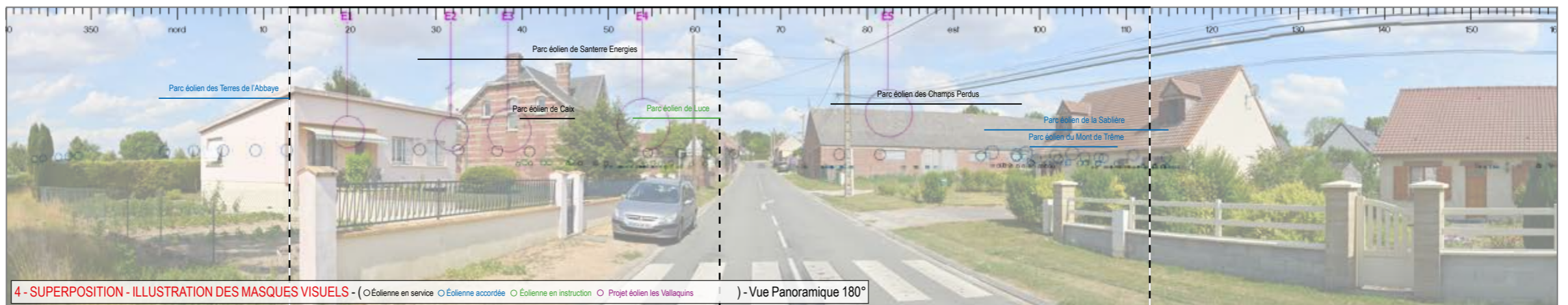
Hauteur de prise de vue : 1,6 m



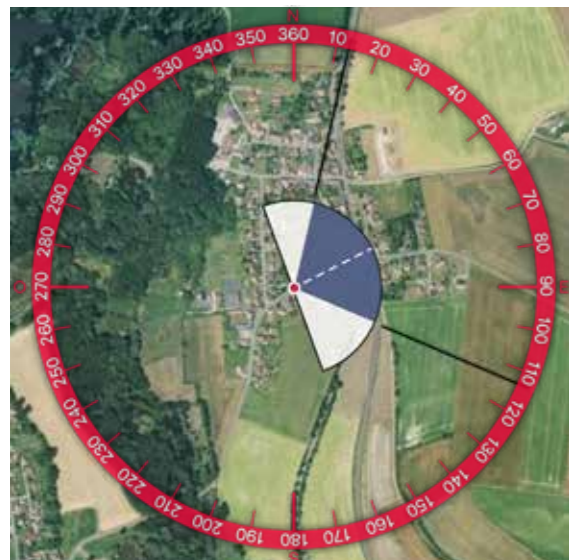
2 - SITUATION EXISTANTE - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée) - Vue Panoramique 180°



3 - SCHÉMA D'ORGANISATION SPATIALE - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○Projet éolien de Vallaquins) - Vue Panoramique 180°



4 - SUPERPOSITION - ILLUSTRATION DES MASQUES VISUELS - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○Projet éolien les Vallaquins) - Vue Panoramique 180°



5 - PHOTOSIMULATION - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○Projet éolien les Vallaquins) - Vue Panoramique 180°



6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine



**Impacts paysagers**

**Rappel des enjeux**

> Centre de la Neuville-Sire-Bernard

**ÉTAT EXISTANT**

AU CENTRE DE LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD, LA RD 265 TRAVERSANT LE BOURG EST ORIENTÉE EN DIRECTION DU PROJET ÉOLIEN. LES VUES SONT LIMITÉES PAR LE CADRE BÂTI VILLAGEOIS.

**VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES**

DEUX DEMIS-ROTORIS SONT PERCEPTIBLES AU-DESSUS DES TOITS DES HABITATIONS DEPUIS LE CENTRE DE LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD. DU FAIT DU MOUVEMENT DES PALES, LES DEUX PARTIES VISIBLES DES ÉOLIENNES PEUVENT CRÉER DES EFFETS VISUELS PERTURBANTS.

**IMPACT PAYSAGER**

SI LE PROJET ÉOLIEN EN PRESQUE EN TOTALITÉ MASQUÉ PAR LE CADRE BÂTI DU BOURG, L'APPARITION DES PALES GÉNÈRE DES IMPACTS PAYSAGERS DEPUIS CE LIEU DE VIE.

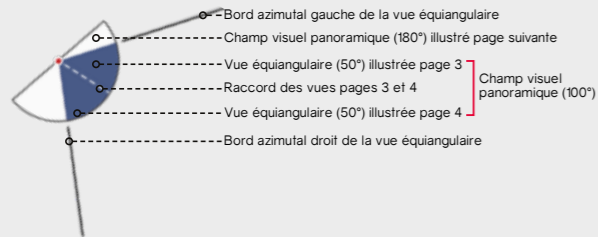
L'IMPACT PAYSAGER EST MODÉRÉ

## Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 5  
 Dimension mat | rotor | hauteur totale : 91m | 117m | 149,4m  
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur  
 Éolienne la plus proche : E4 (812m)  
 Éolienne la plus éloignée : E1 (1643m)

## Légende

### > Cône de vue



### > Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien

### > Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.0

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

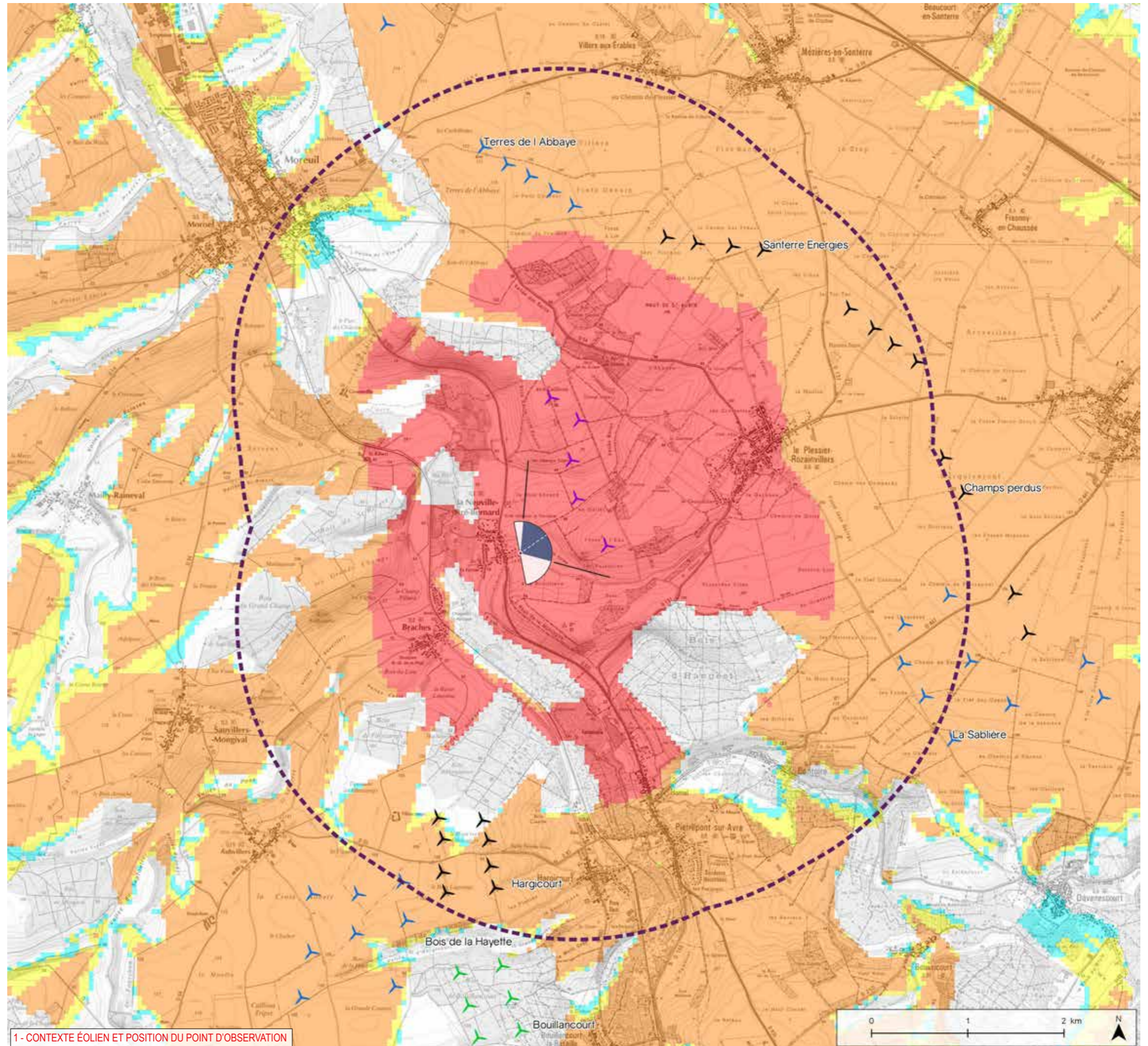
0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil

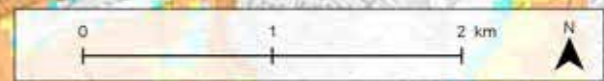
5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

### > Aires d'études

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude intermédiaire
- Aire d'étude rapprochée



1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION



Informations photographie

Identifiant : 74

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 665308, 6960322, 60,6

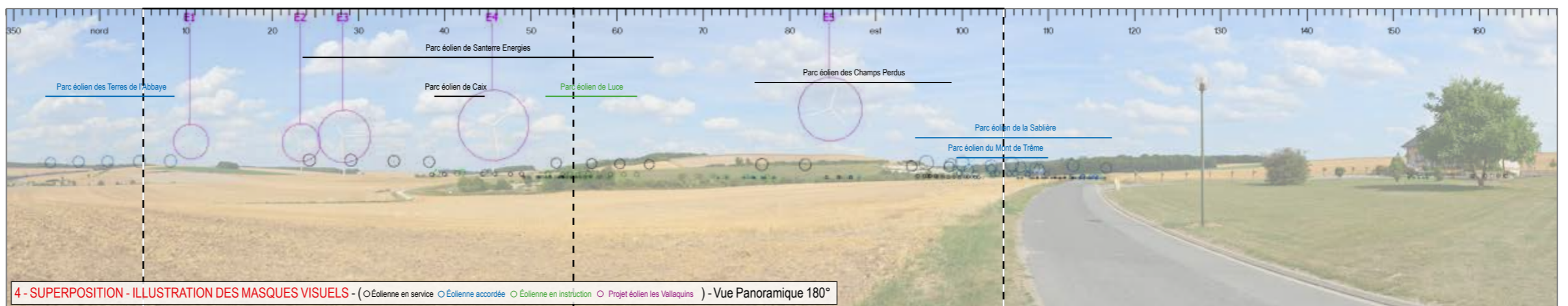
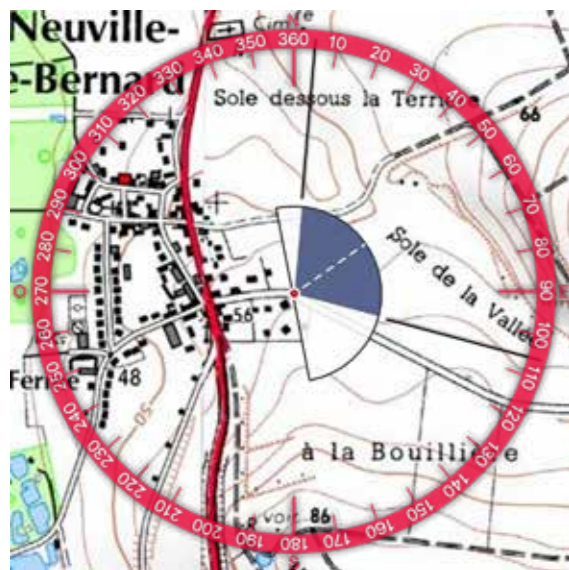
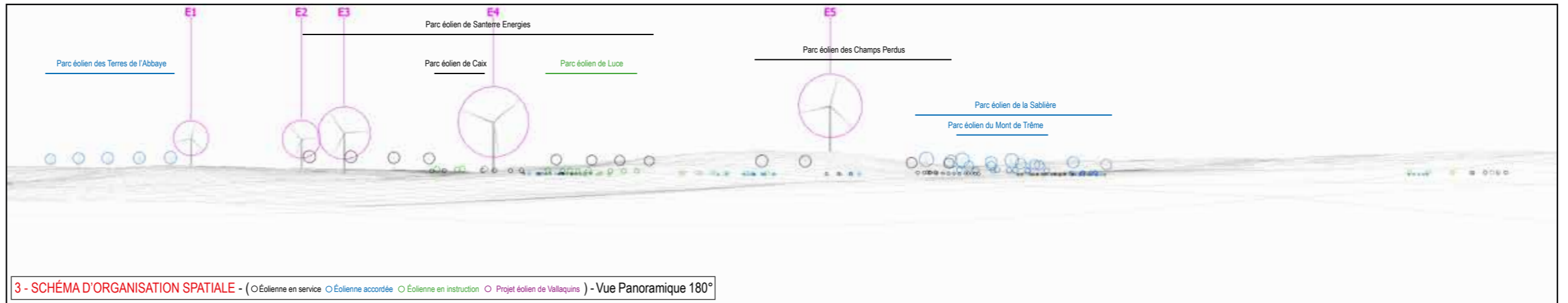
Date et heure de prise de vue : 18.07.2017 à 16:41:44

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON D5000

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m







6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE



## Impacts paysagers

### RAPPEL DES ENJEUX

> Frange est de la Neuville-Sire-Bernard

### ÉTAT EXISTANT

À LA SORTIE EST DU BOURG DE LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD, LE VERSANT ORIENTALE DE LA VALLÉE TRÈS OUVERT S'OFFRE À LA VUE. LE RELIEF ONDULÉ EST SOULIGNÉ DE QUELQUES FRAGMENTS DE BOCAGE ET BOSQUETS.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

LES ÉOLIENNES SONT DÉPLOYÉES AU-DESSUS DU VERSANT. LA HAUTEUR APPARENTE DES ÉOLIENNES EST EN ADÉQUATION AVEC LES DIMENSIONS DE CE PAYSAGE TRÈS ÉTENDU. LA GÉOMÉTRIE DU PROJET ÉOLIEN EST SIMPLE ET INTELLIGIBLE, MALGRÉ QUELQUES INTER-DISTANCES ENTRE LES ÉOLIENNES VARIABLES (DU FAIT DE LA DISPOSITION «EN QUINCONCE» DU PARC) POUR L'ÉLOIGNEMENT DES BOIS ET DES HAIES.

### IMPACT PAYSAGER

LA MODIFICATION DU PAYSAGE QUOTIDIEN À LA SORTIE DU BOURG EST SIGNIFICATIVE. NÉANMOINS, LA HAUTEUR APPARENTE DES ÉOLIENNES EST RELATIVEMENT ABSORBÉE PAR LES DIMENSIONS DU PAYSAGE PERÇU.

L'IMPACT PAYSAGER EST MODÉRÉ

### Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 5

Dimension mat | rotor | hauteur totale : 91m | 117m | 149,4m

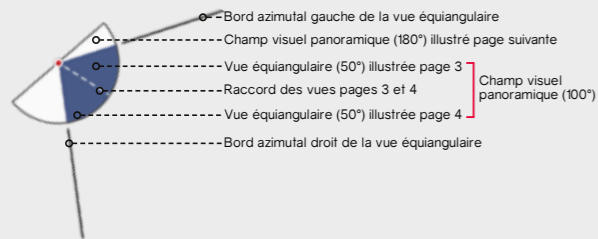
Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur

Éolienne la plus proche : E4 (762m)

Éolienne la plus éloignée : E1 (1199m)

### Légende

#### > Cône de vue



#### > Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien

#### > Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.0

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

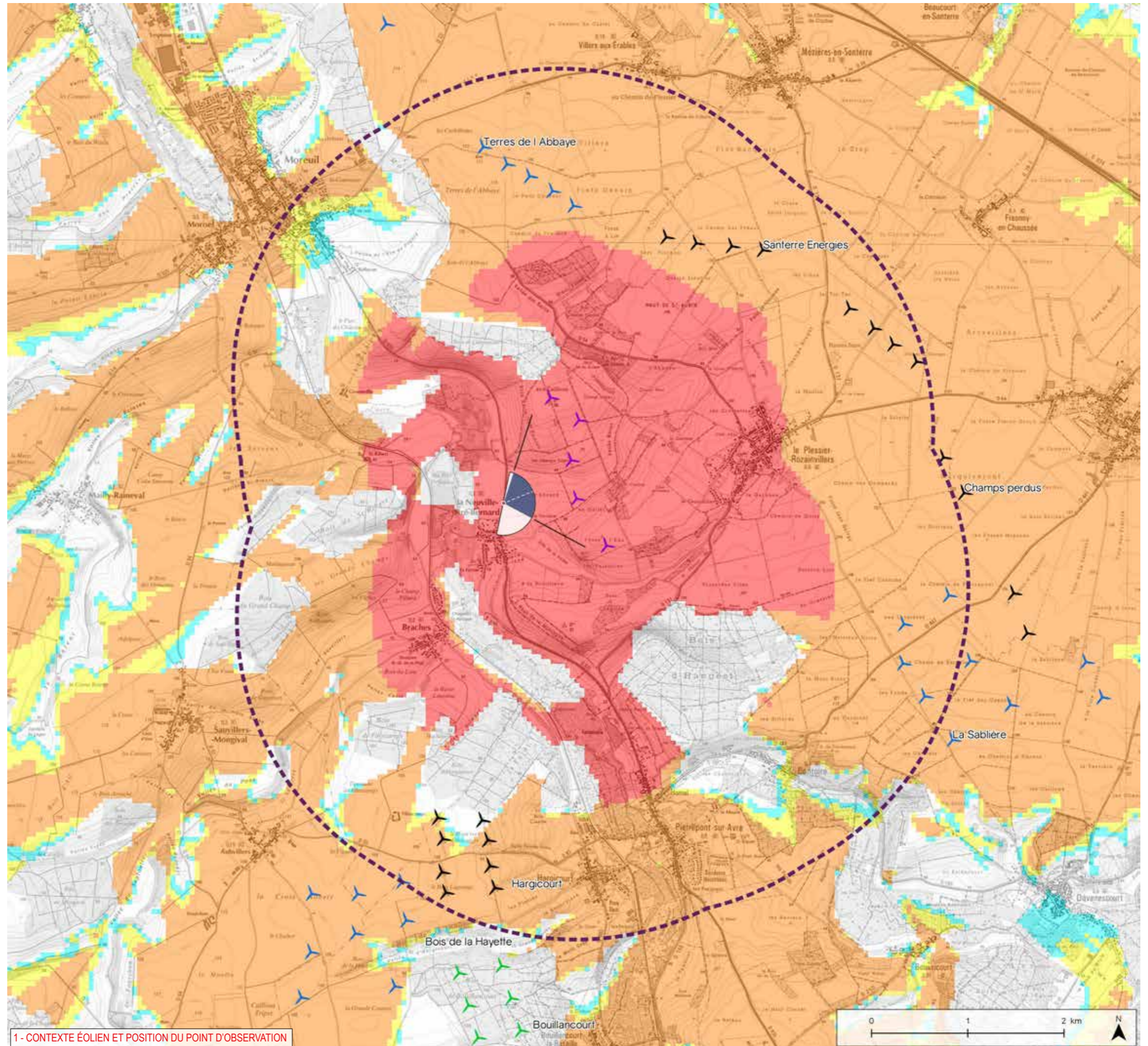
0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil

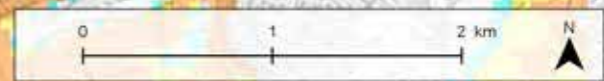
5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

#### > Aires d'études

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude intermédiaire
- Aire d'étude rapprochée



1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION



Informations photographie

Identifiant : 75

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 665133, 6960841, 46,1

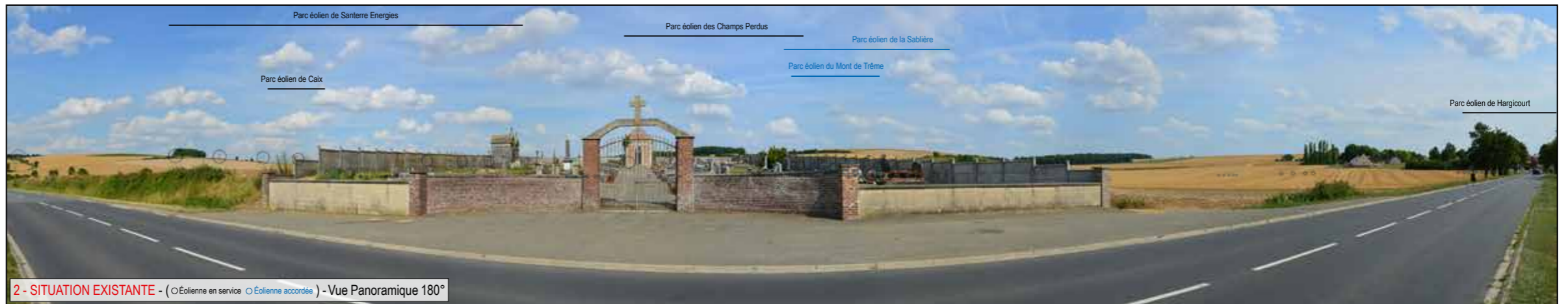
Date et heure de prise de vue : 18.07.2017 à 16:50:25

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm

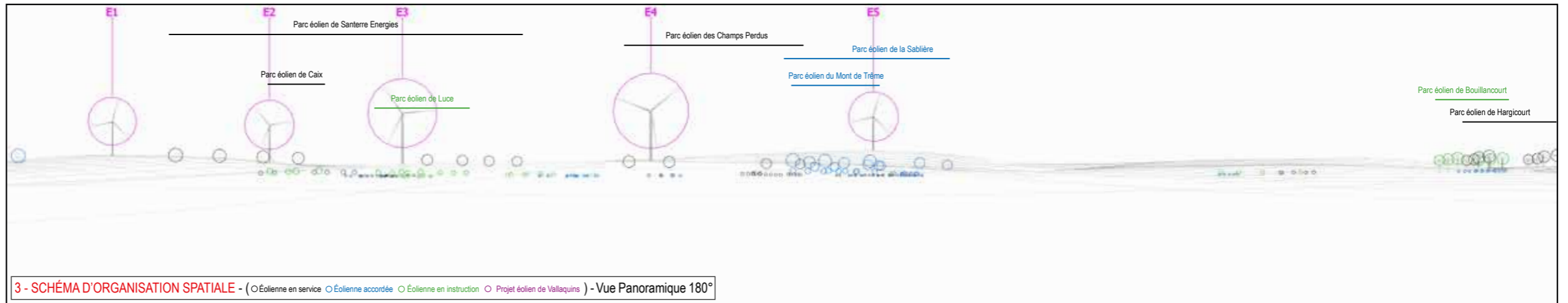
Appareil Photo Numérique : NIKON D5000

Assemblage panoramique : Cylindrique

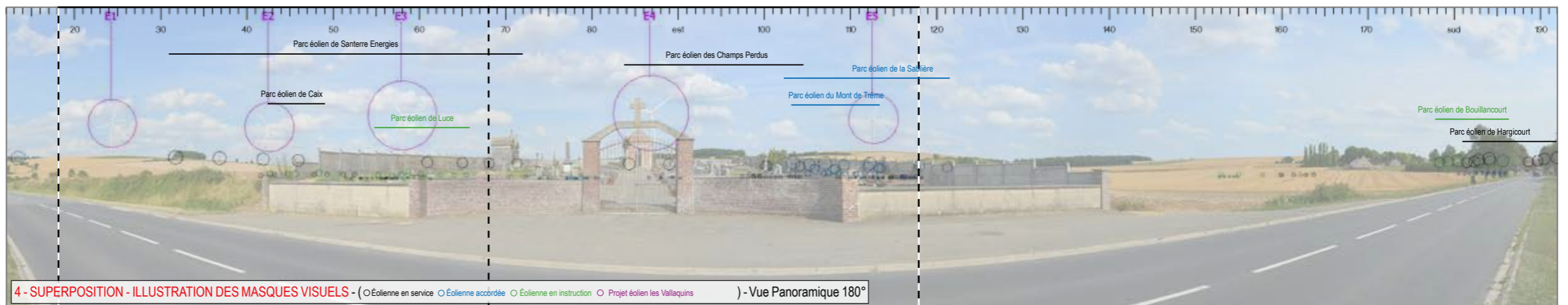
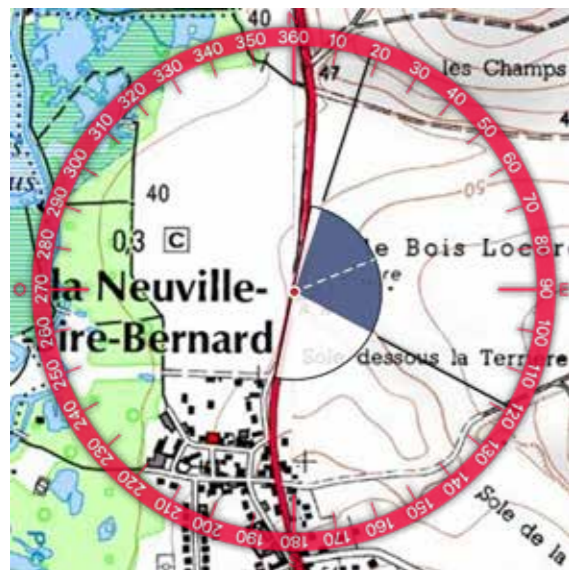
Hauteur de prise de vue : 1,6 m



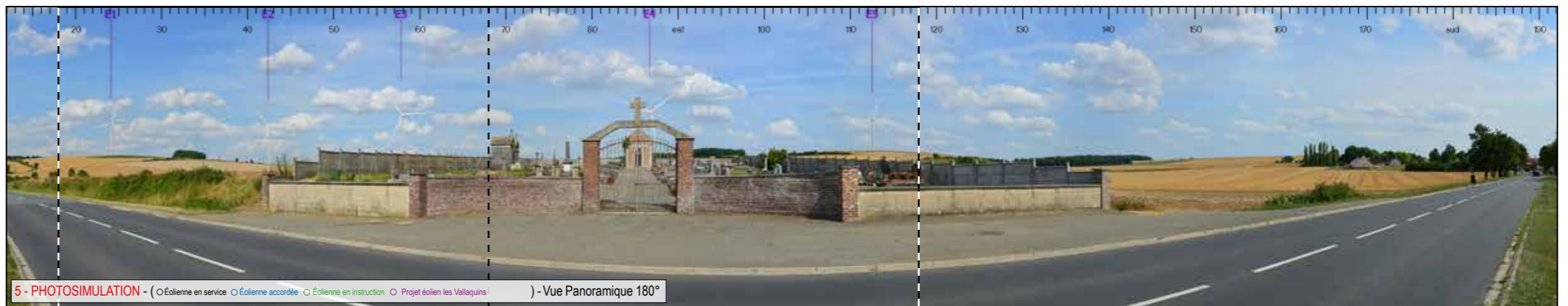
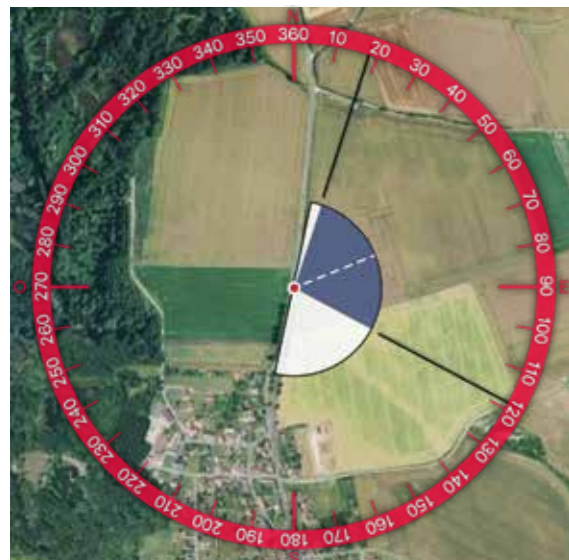
2 - SITUATION EXISTANTE - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée) - Vue Panoramique 180°



3 - SCHÉMA D'ORGANISATION SPATIALE - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○Projet éolien de Vallaquins) - Vue Panoramique 180°



4 - SUPERPOSITION - ILLUSTRATION DES MASQUES VISUELS - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○Projet éolien les Vallaquins) - Vue Panoramique 180°



5 - PHOTOSIMULATION - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○Projet éolien les Vallaquins) - Vue Panoramique 180°



6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE



ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE

## Impacts paysagers

### Rappel des enjeux

> Vallée de l'Avre

> RD 935

> Cimetière de la Neuville-Sire-Bernard

### État existant

Le cimetière de la Neuville-Sire-Bernard est implanté à 150 m au nord du bourg, sur le bas du versant de la vallée de l'Avre. Les vues sur le paysage environnant depuis le cimetière sont ouvertes.

### Visibilité des éoliennes

Depuis l'entrée du cimetière communal, les éoliennes apparaissent en arrière plan et surplombent ce lieu de mémoire. Les éoliennes modifient de façon significative le paysage perçu depuis le cimetière de la Neuville-Sire-Bernard.

### Impact paysager

Si les éoliennes n'altèrent pas la perception du relief de la vallée depuis ce lieu, elles génèrent un effet de surplomb sur le cimetière communal.

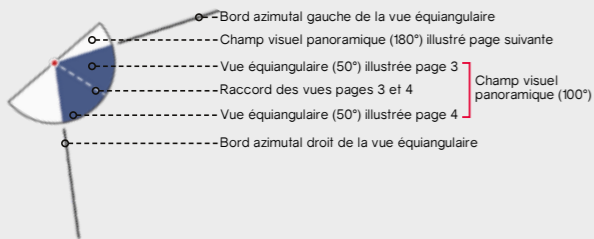
L'impact paysager est fort

## Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 5  
 Dimension mat | rotor | hauteur totale : 91m | 117m | 149,4m  
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur  
 Éolienne la plus proche : E4 (1791m)  
 Éolienne la plus éloignée : E2 (2129m)

## Légende

### > Cône de vue



### > Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien

### > Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.0

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

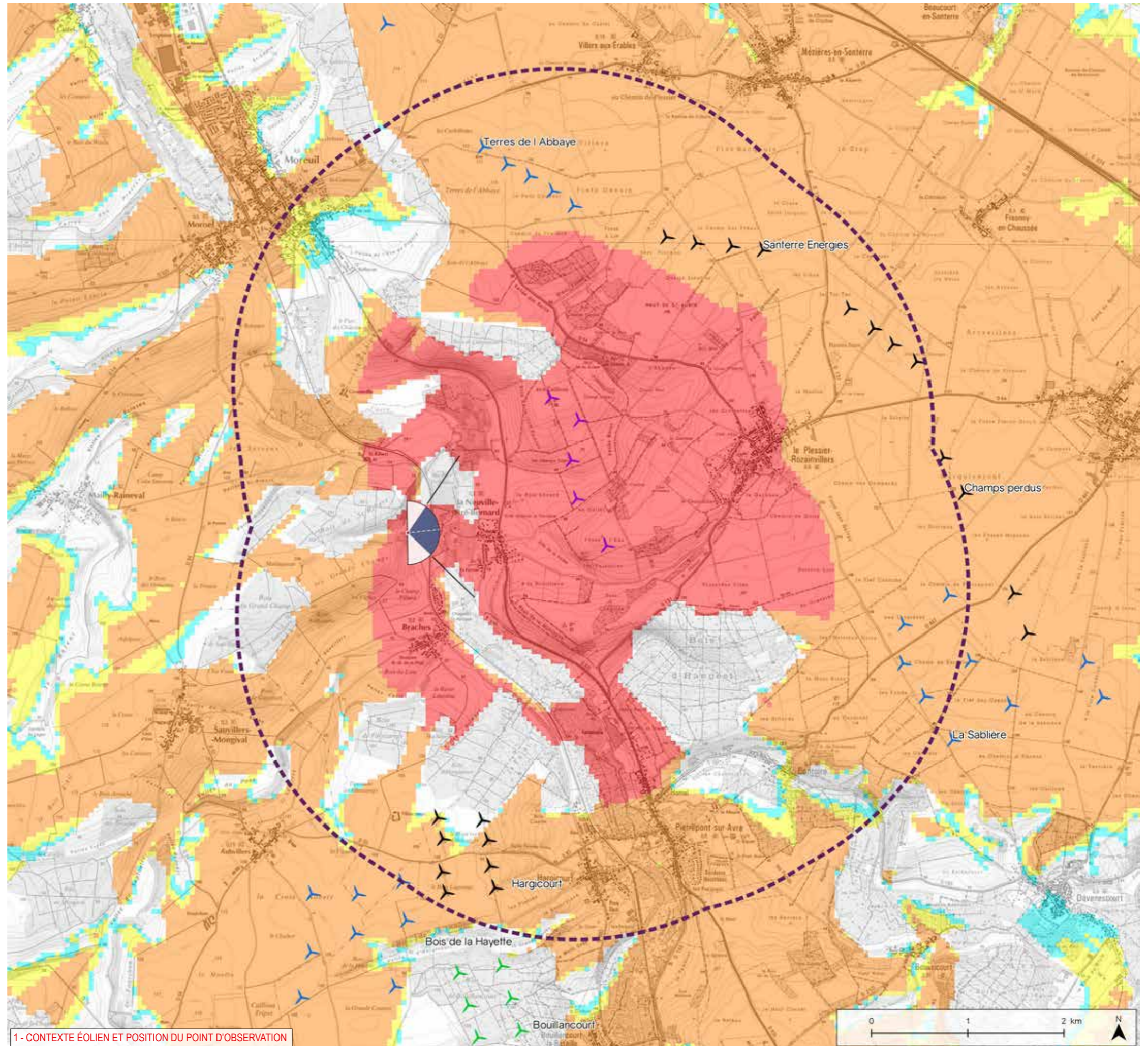
0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

### > Aires d'études

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude intermédiaire
- Aire d'étude rapprochée



1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

## Informations photographie

Identifiant : 76

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 664138, 6960534, 47,7

Date et heure de prise de vue : 18.07.2017 à 17:00:15

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm

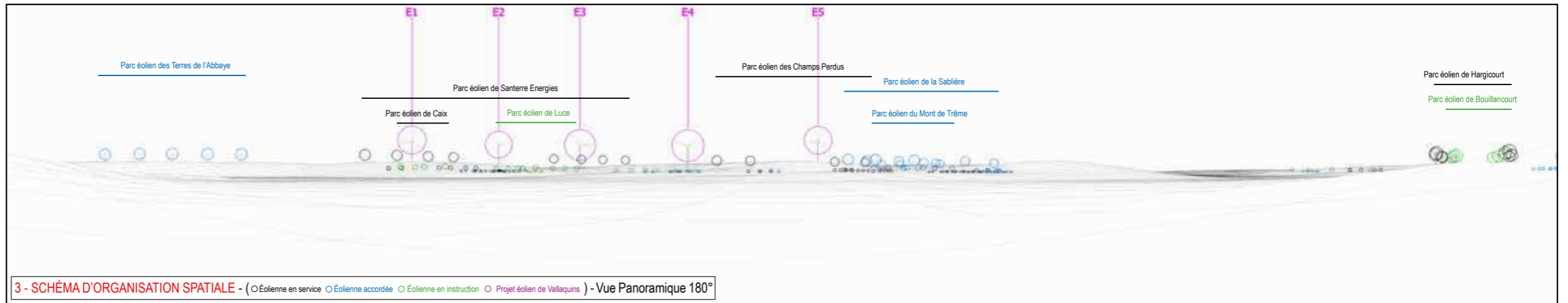
Appareil Photo Numérique : NIKON D5000

Assemblage panoramique : Cylindrique

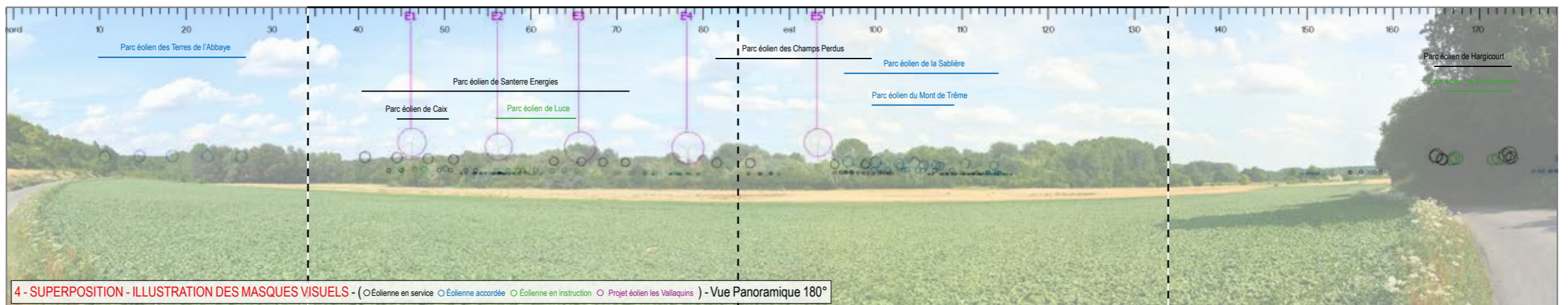
Hauteur de prise de vue : 1,6 m



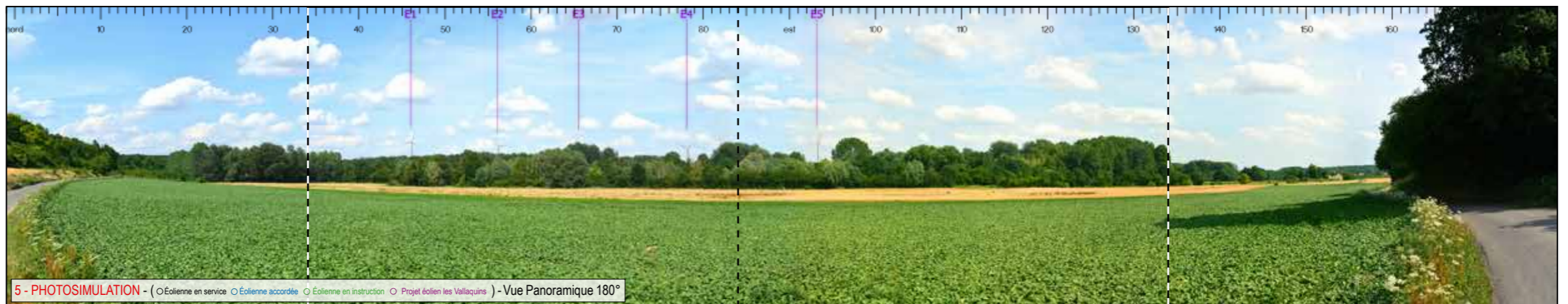
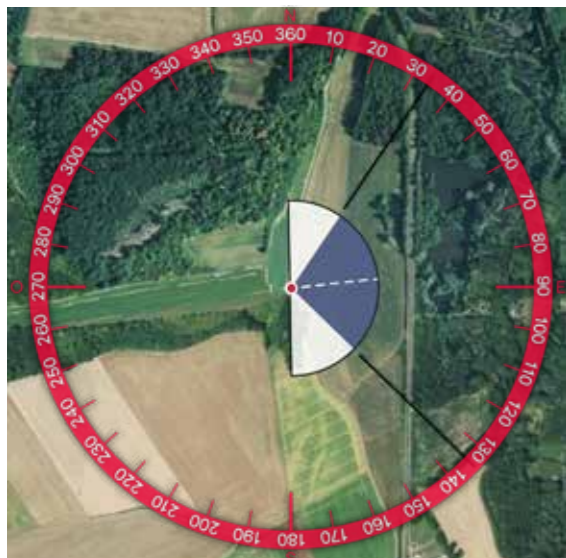
2 - SITUATION EXISTANTE - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée) - Vue Panoramique 180°



3 - SCHÉMA D'ORGANISATION SPATIALE - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○Projet éolien de Vallaquins) - Vue Panoramique 180°



4 - SUPERPOSITION - ILLUSTRATION DES MASQUES VISUELS - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○Projet éolien les Vallaquins) - Vue Panoramique 180°



5 - PHOTOSIMULATION - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○Projet éolien les Vallaquins) - Vue Panoramique 180°





6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE



## Impacts paysagers

### RAPPEL DES ENJEUX

> La vallée de l'Avre

### ÉTAT EXISTANT

AU FOND DE LA VALLÉE DE L'AVRE, SUR UNE PETITE ROUTE ASSEZ FAIBLEMENT FRÉQUENTÉE PARALLÈLE À LA RD 935, LE PAYSAGE EST RELATIVEMENT OUVERT SUR LE FOND PLAT DE LA VALLÉE DONT LE TALWEG EST MARQUÉ PAR UNE TRÈS RICHE RIPISYLVE QUI EMPÊCHE LA PERCEPTION DU VERSANT OPPOSÉ.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

LES ROTORS DES ÉOLIENNES DU PROJET SONT VISIBLES AU-DESSUS DE LA FRONDAISON DE LA RIPISYLVE DE LA VALLÉE. EN EMPRUNTANT CETTE ROUTE, LES ÉOLIENNES SERONT PLUS OU MOINS VISIBLES SELON QU'ELLES APPARAISSENT PAR SUPERPOSITION AVEC LES ARBRES DE HAUT-JETS. NÉAMOINS, LE RYTHME RÉGULIER DE L'IMPLANTATION DES ÉOLIENNES APORTE UNE COHÉRENCE VISUELLE À L'ENSEMBLE.

### IMPACT PAYSAGER

SANS EFFET D'ÉCRASEMENT SUR LES COMPOSANTES PAYSAGÈRES, LES ÉOLIENNES MODIFIE LA PERCEPTION DE CE PAYSAGE DE VALLÉE.

L'IMPACT PAYSAGER EST FORT

## Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 5

Dimension mat | rotor | hauteur totale : 91m | 117m | 149,4m

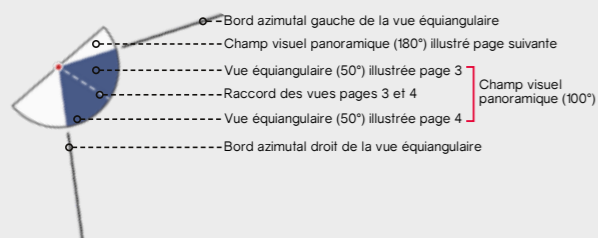
Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur

Éolienne la plus proche : E1 (1991m)

Éolienne la plus éloignée : E5 (2601m)

## Légende

### > Cône de vue



### > Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien

### > Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.0

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

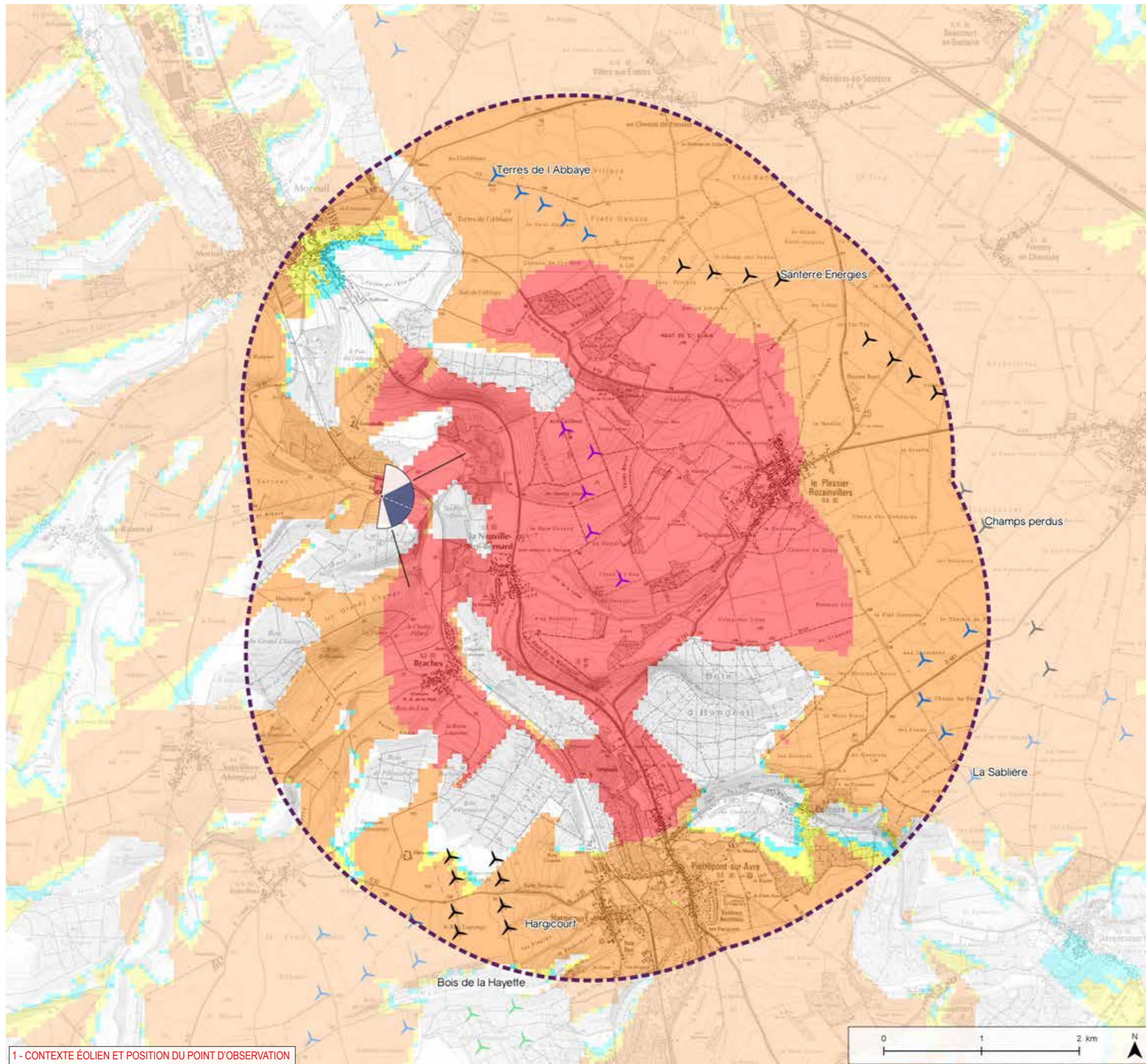
0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'œil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'œil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'œil

### > Aires d'études

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude intermédiaire
- Aire d'étude rapprochée



1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

## Informations photographie

Identifiant : 77

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 663752, 6961258, 50,2

Date et heure de prise de vue : 18.07.2017 à 17:08:05

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm

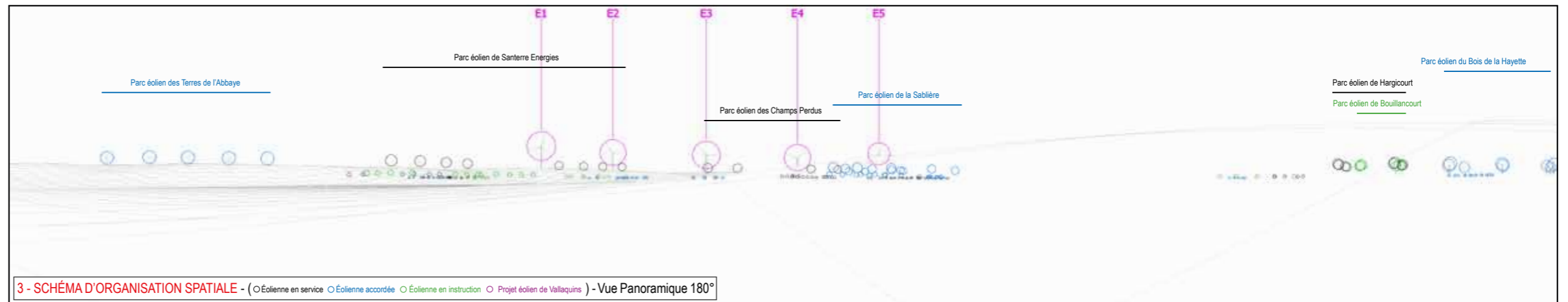
Appareil Photo Numérique : NIKON D5000

Assemblage panoramique : Cylindrique

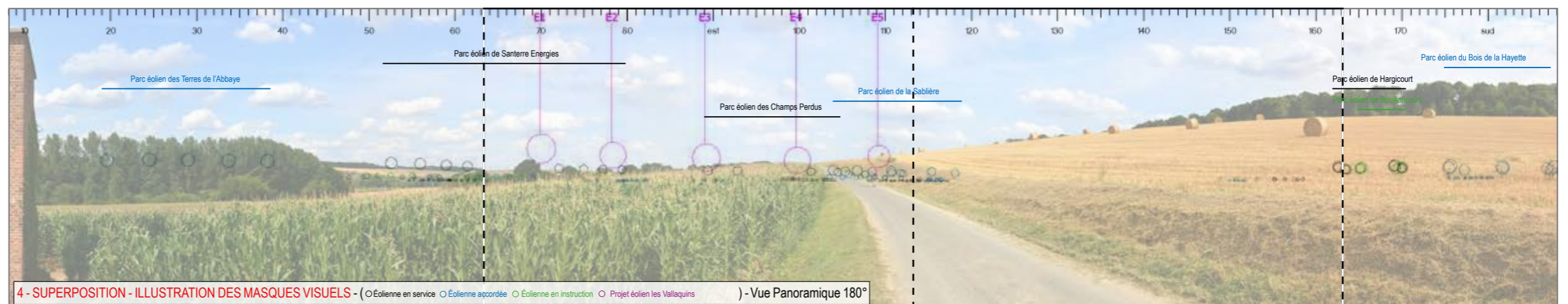
Hauteur de prise de vue : 1,6 m



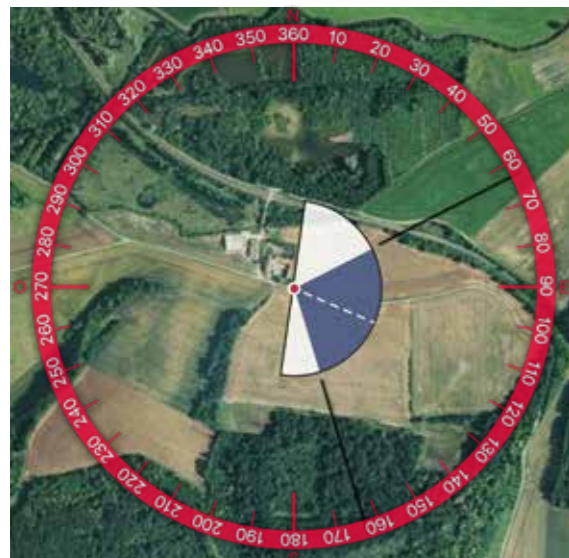
2 - SITUATION EXISTANTE - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée) - Vue Panoramique 180°



3 - SCHÉMA D'ORGANISATION SPATIALE - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○Projet éolien de Vallaquins) - Vue Panoramique 180°



4 - SUPERPOSITION - ILLUSTRATION DES MASQUES VISUELS - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○Projet éolien les Vallaquins) - Vue Panoramique 180°



5 - PHOTOSIMULATION - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○Projet éolien les Vallaquins) - Vue Panoramique 180°



6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE

## Impacts paysagers

### RAPPEL DES ENJEUX

> Vallée de l'Avre

> Lieu-dit Saint Ribert

### ÉTAT EXISTANT

DEPUIS LE SIÈGE D'EXPLOITATION AU LIEU-DIT SAINT RIBERT, LE RELIEF DE LA VALLÉE DE L'AVRE LIMITE LA PROFONDEUR DE CHAMP. LES ÉOLIENNES DU PARC ÉOLIEN DE SANTERRE ENERGIES SONT VISIBLES EN PARTIE TRONQUÉE PAR LE VERSANT ORIENTAL DE LA VALLÉE. LE FOND DE VALLÉE EST MARQUÉ PAR LA PRÉSENCE DE LA RIPISYLVE MAJORITAIREMENT COMPOSÉE DE PEUPLIERS.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

LE PROJET ÉOLIEN LES VALLAQUINS EST VISIBLE AU-DESSUS DU VERSANT OPPOSÉ DE LA VALLÉE DE L'AVRE DEPUIS LA FERME SAINT RIBERT. LA PARTIE NORD DU PARC EST LA PLUS VISIBLE, LES ONDULATIONS DU RELIEF MASQUANT PROGRESSIVEMENT LES ÉOLIENNES (DU NORD AU SUD).

### IMPACT PAYSAGER

DEPUIS LES ABORDS DE CE LIEU DE VIE, LE PROJET ÉOLIEN MODIFIE LA PERCEPTION DE CE PAYSAGE DE VALLÉE. LA GÉOMÉTRIE SIMPLE DU PARC SOULIGNANT L'AXE DE LA VALLÉE FAVORISE NÉANMOINS SON INTÉGRATION.

L'IMPACT PAYSAGER EST MODÉRÉ

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 5

Dimension mat | rotor | hauteur totale : 91m | 117m | 149,4m

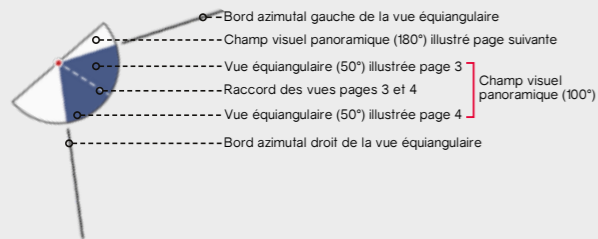
Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur

Éolienne la plus proche : E1 (1674m)

Éolienne la plus éloignée : E5 (2955m)

Légende

> Cône de vue



> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien

> Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.0

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

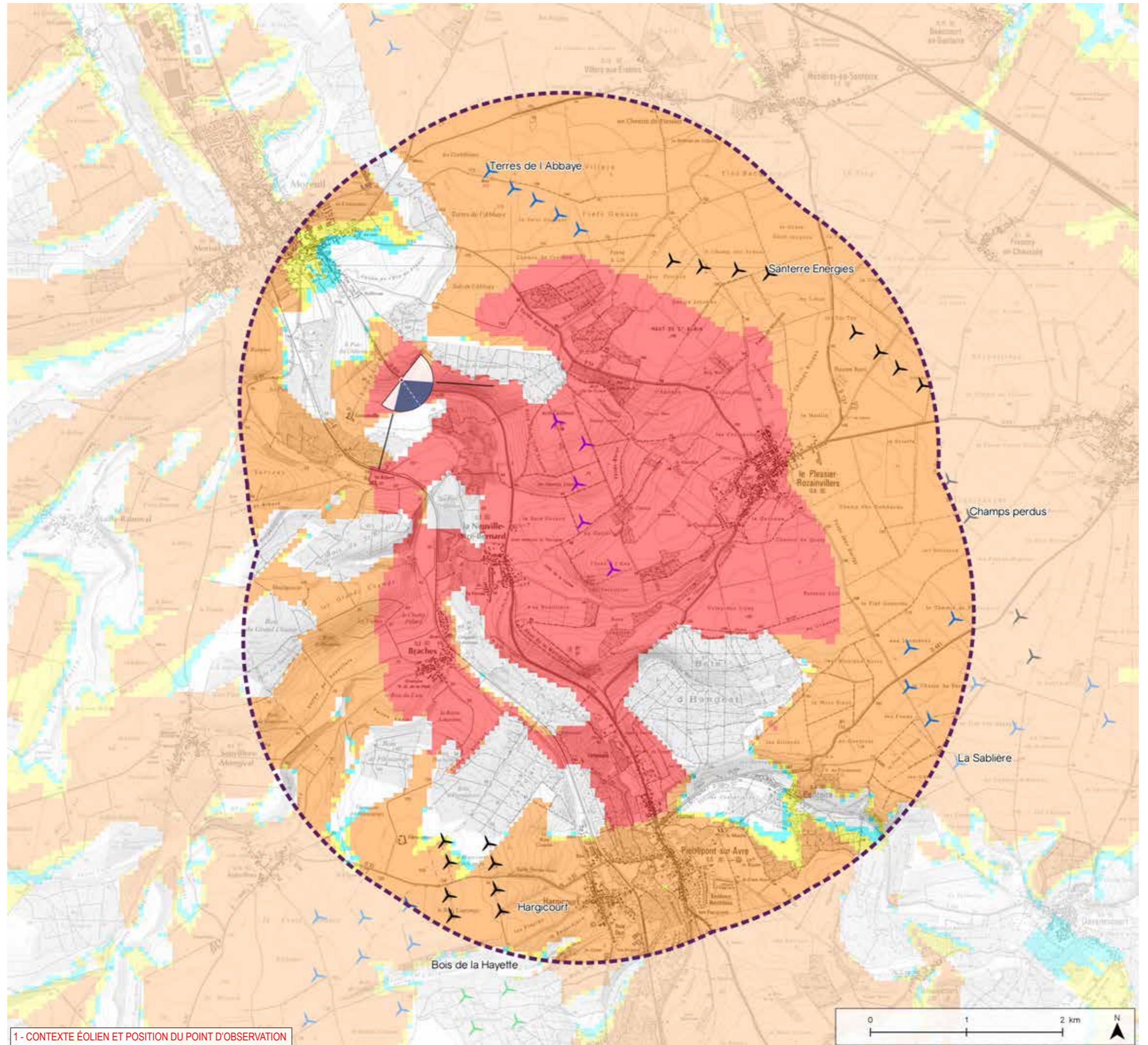
0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

> Aires d'études

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude intermédiaire
- Aire d'étude rapprochée



1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

Informations photographie

Identifiant : 78

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 664009, 6962372, 74,2

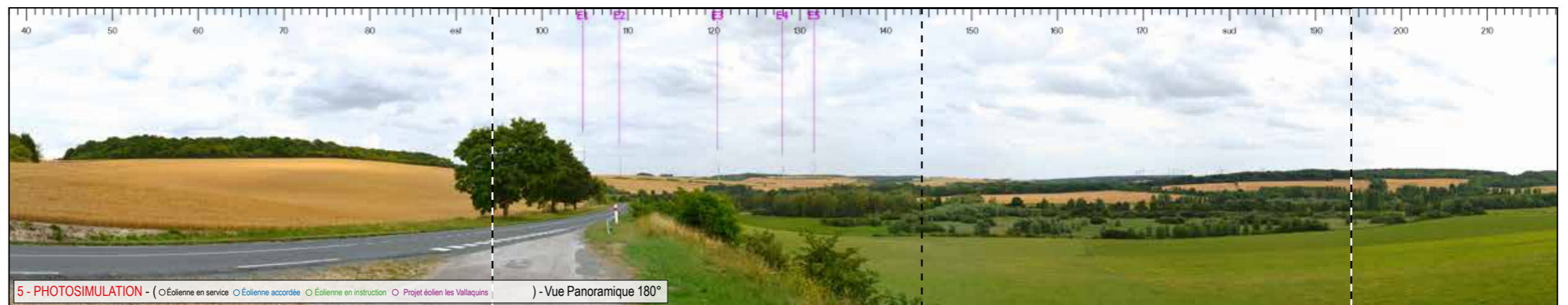
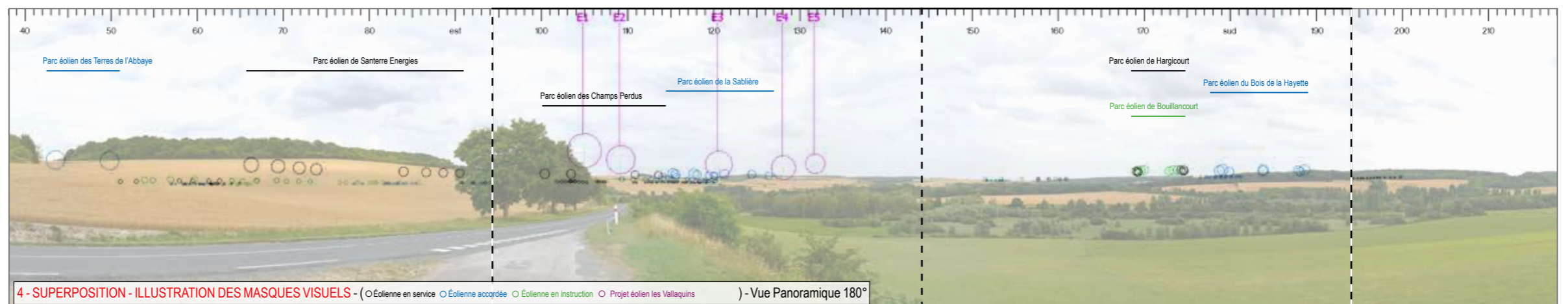
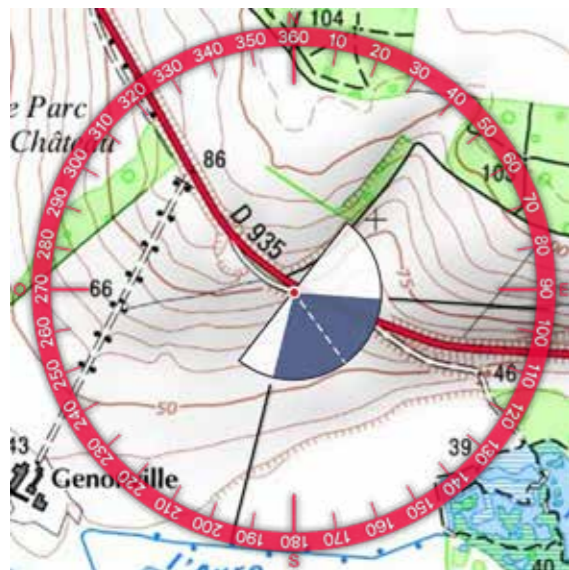
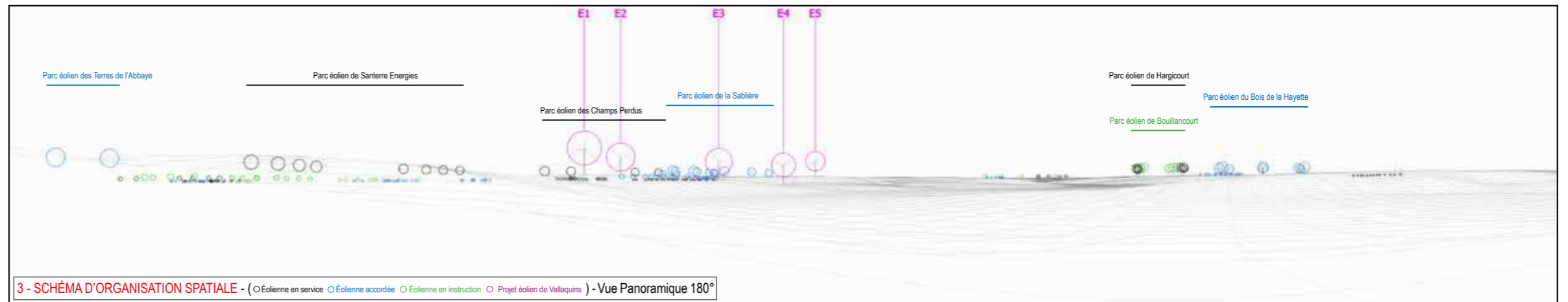
Date et heure de prise de vue : 18.07.2017 à 17:50:27

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON D5000

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m







6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE



## Impacts paysagers

### RAPPEL DES ENJEUX

> Vallée de l'Avre

### ÉTAT EXISTANT

ENTRE MOREUIL ET PIERREPONT-SUR-AVRE, SUR LA RD 935, LA VOIE SUIV LES MÉANDRES DE LA VALLÉE DE L'AVRE. LES VUES SONT LIMITÉES PAR LES VERSANTS DE LA VALLÉE.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

TOUTES LES ÉOLIENNES SONT VISIBLES AU-DESSUS DU VERSANT ORIENTAL DE LA VALLÉE DE L'AVRE. L'IMPLANTATION DU PROJET EST EN ACCORD AVEC LE TRACÉ DE LA VALLÉE, IL EN SOULIGNE LA TRAJECTOIRE. LA HAUTEUR APPARENTE DES TURBINES EST INFÉRIEURE À CELLE DU VERSANT DE LA VALLÉE.

### IMPACT PAYSAGER

LA MODIFICATION DE CE PAYSAGE DE VALLÉE EST CERTAINE. NÉANMOINS, LE PROJET SE VEUT EN ACCORD AVEC LES LIGNES DE FORCE DU PAYSAGE, SANS EFFET D'ÉCRASEMENT SUR LA TOPOGRAPHIE PERÇUES.

L'IMPACT PAYSAGER EST FORT

## Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 5

Dimension mat | rotor | hauteur totale : 91m | 117m | 149,4m

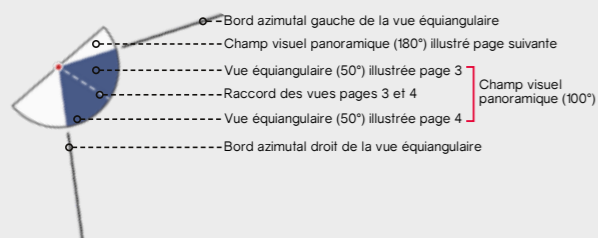
Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur

Éolienne la plus proche : E1 (2600m)

Éolienne la plus éloignée : E5 (4047m)

## Légende

### > Cône de vue



### > Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien

### > Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.0

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

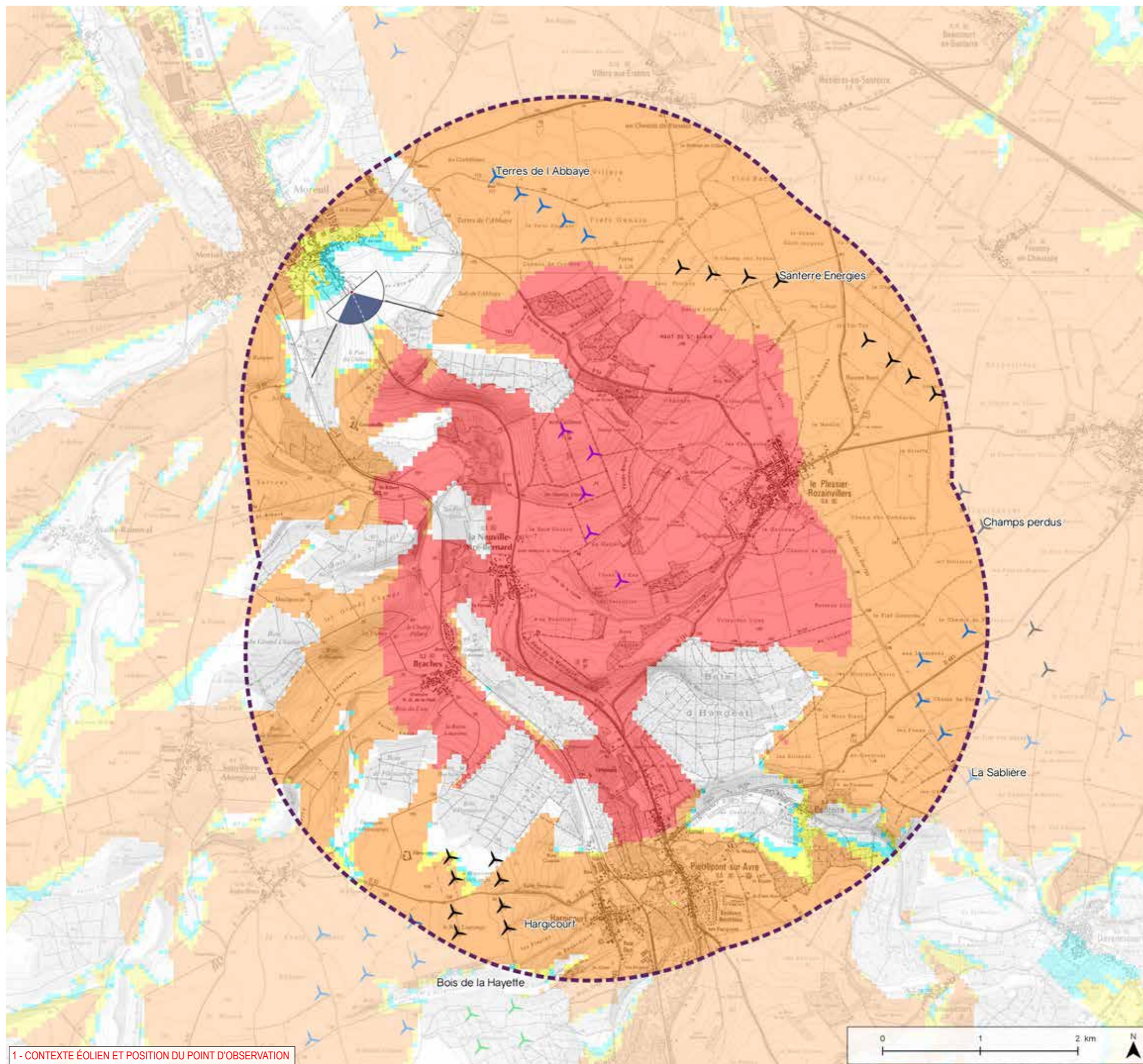
0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'œil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'œil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'œil

### > Aires d'études

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude intermédiaire
- Aire d'étude rapprochée



1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

## Informations photographie

Identifiant : 79

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 663450, 6963360, 60,3

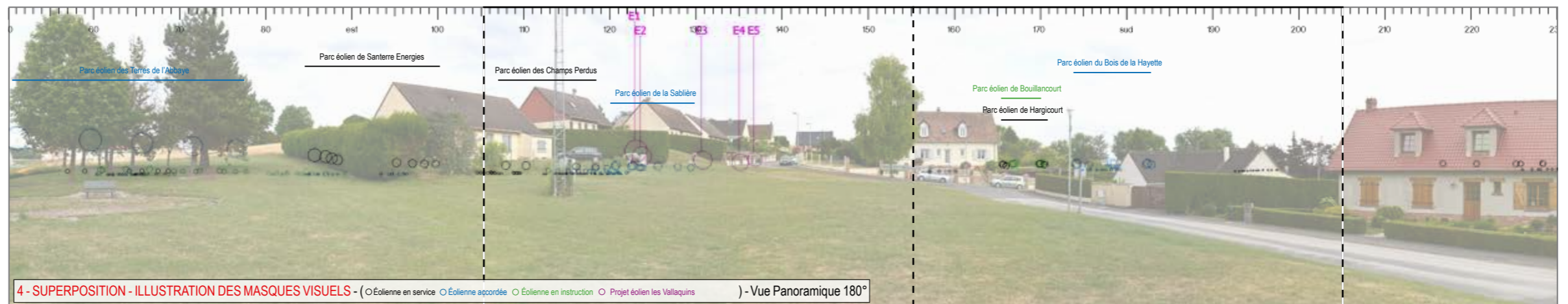
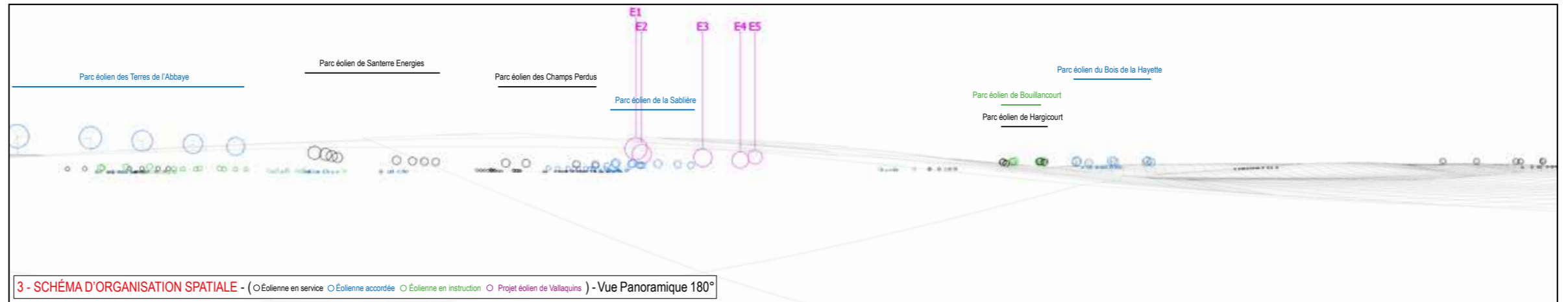
Date et heure de prise de vue : 18.07.2017 à 18:02:29

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON D5000

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m





6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine



## Impacts paysagers

### RAPPEL DES ENJEUX

> Frange pavillonnaire sud-est de Moreuil

### ÉTAT EXISTANT

DEPUIS LA FRANGE SUD-EST DE MOREUIL, LES VUES SONT LIMITÉES PAR LES MAISONS D'HABITATION ET LA VÉGÉTATION DES ESPACES PRIVATIFS. LE POINT D'OBSERVATION EST VOULU DÉLIBÉRÉMENT EN RETRAIT DES HABITATIONS POUR TENTER DE CRÉER UN DÉGAGEMENT SUFFISANT POUR APERCEVOIR LE PROJET ÉOLIEN.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

LE RELIEF PERMET À LUI SEUL DE MASQUER LES ÉOLIENNES (VOIR LE SCHEMA D'ORGANISATION SPATIALE SUR LA VUE PANORAMIQUE 3).

### IMPACT PAYSAGER

IL N'Y A PAS D'IMPACT PAYSAGER.

L'IMPACT PAYSAGER EST NUL

## Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 5

Dimension mat | rotor | hauteur totale : 91m | 117m | 149,4m

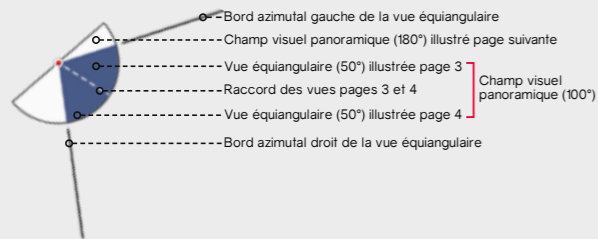
Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur

Éolienne la plus proche : E1 (2814m)

Éolienne la plus éloignée : E5 (4364m)

## Légende

### > Cône de vue



### > Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien

### > Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.0

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

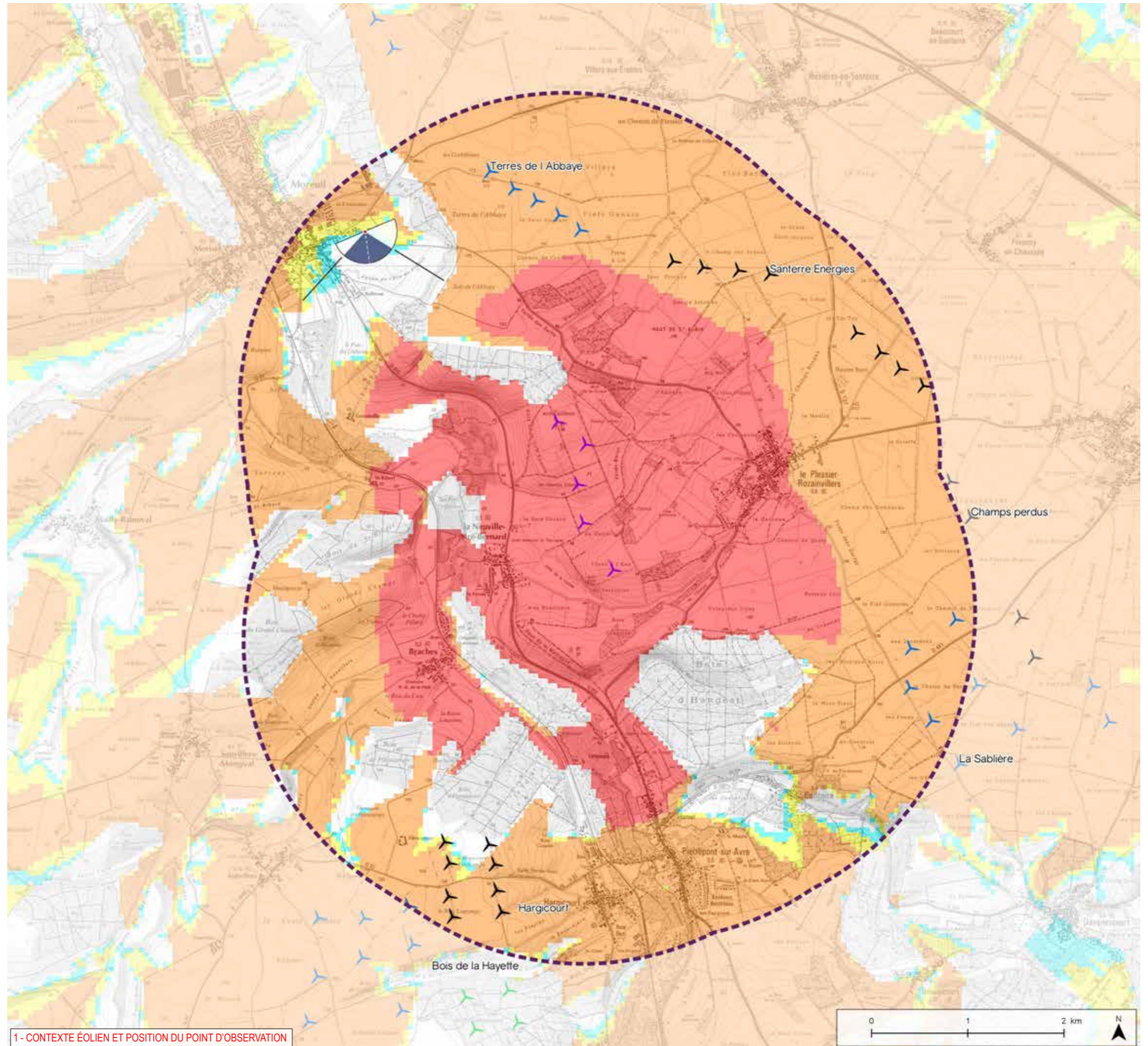
0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'œil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'œil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'œil

### > Aires d'études

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude intermédiaire
- Aire d'étude rapprochée



1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

## Informations photographie

Identifiant : 80

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 663627, 6963916, 66,9

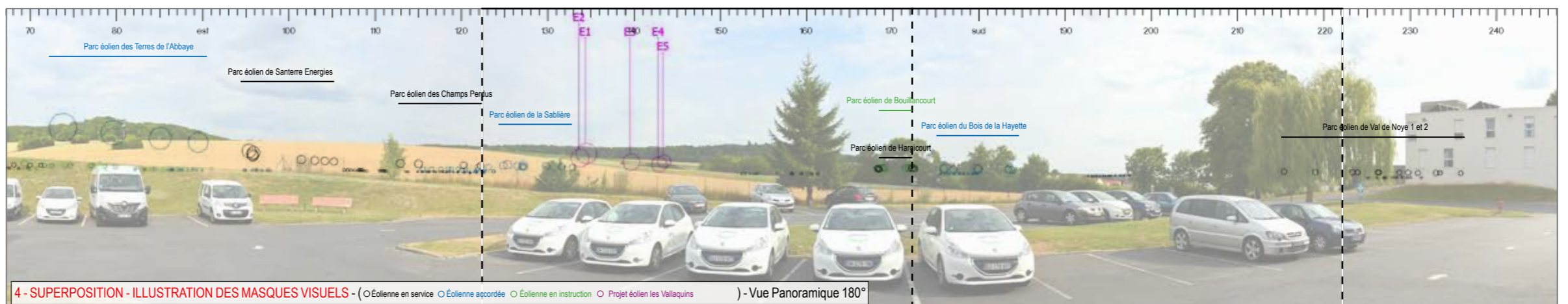
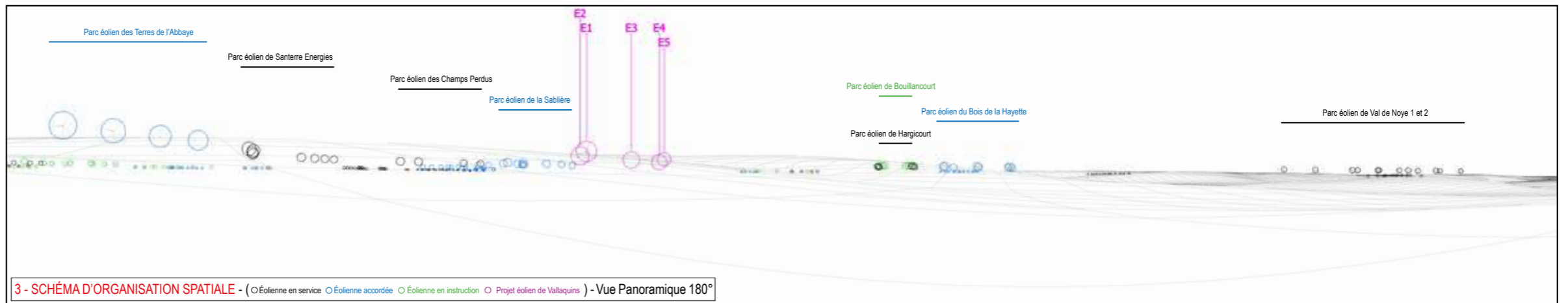
Date et heure de prise de vue : 18.07.2017 à 18:10:36

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON D5000

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m







6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE



### Impacts paysagers

#### RAPPEL DES ENJEUX

> La maison de retraite de Moreuil

#### ÉTAT EXISTANT

SUR LE PARKING DE LA MAISON DE RETRAITE DE MOREUIL, LES VUES SONT OUVERTES SUR LES ONDULATIONS DU RELIEF GÉNÉRÉES PAR LA VALLÉE DE L'AVRE. LES BOIS OCCUPENT LE VERSANT ORIENTAL DE LA VALLÉE.

#### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

LE PROJET ÉOLIEN N'Y SERA PAS VISIBLE, MASQUÉ PAR LE RELIEF ET LA VÉGÉTATION. L'ÉPAISSEUR DU BOIS EST SUFFISANTE POUR DISSIMULER LES ÉOLIENNES EN PÉRIODE HIVERNALE.

#### IMPACT PAYSAGER

IL N'Y A PAS D'IMPACT PAYSAGER.

L'IMPACT PAYSAGER EST NUL

## Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 5

Dimension mat | rotor | hauteur totale : 91m | 117m | 149,4m

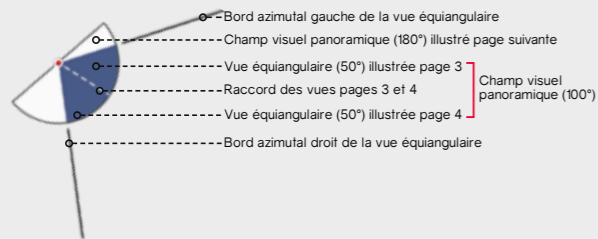
Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur

Éolienne la plus proche : E2 (2868m)

Éolienne la plus éloignée : E5 (3437m)

## Légende

### > Cône de vue



### > Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien

### > Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.0

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

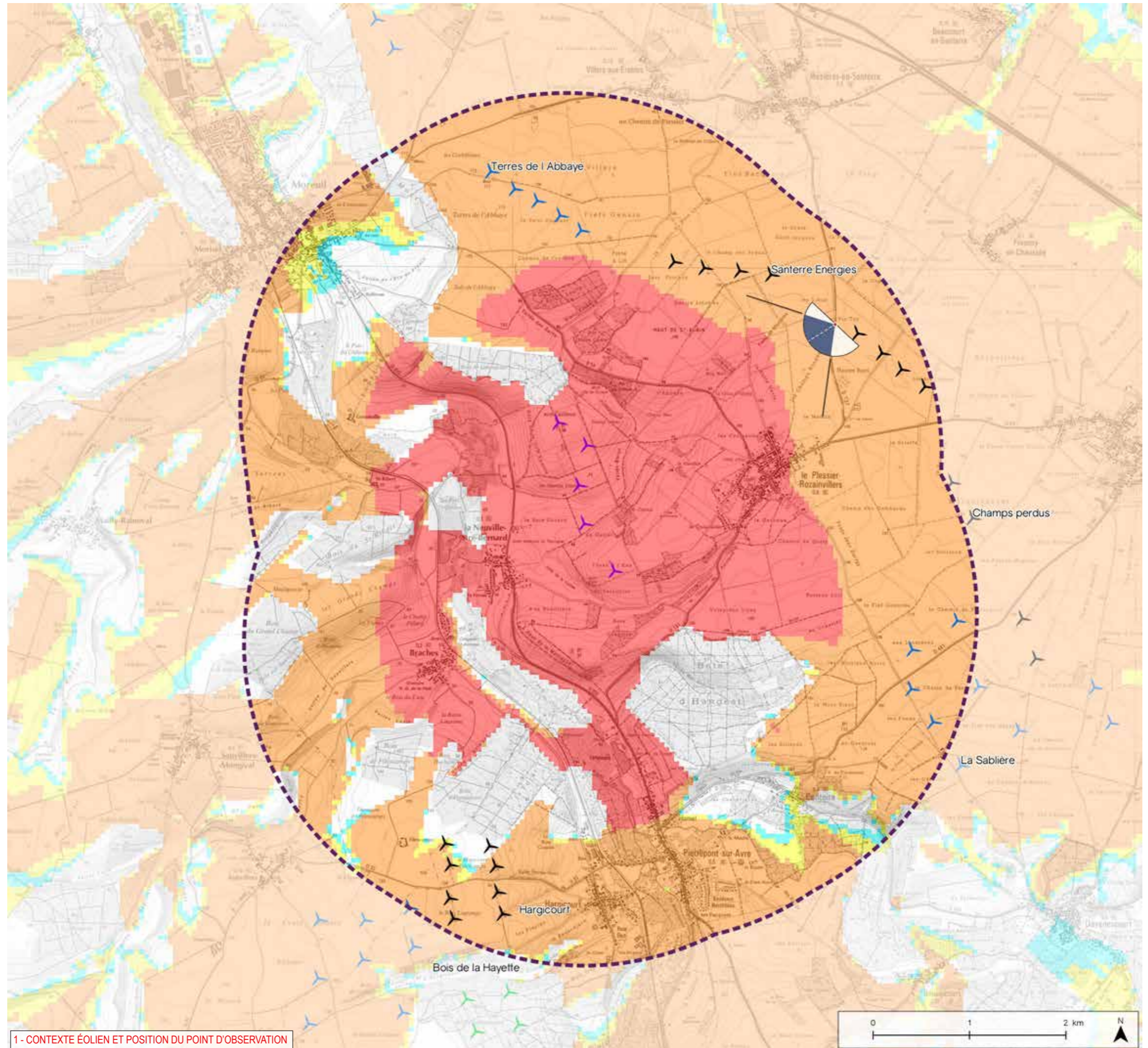
0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'œil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'œil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'œil

### > Aires d'études

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude intermédiaire
- Aire d'étude rapprochée



1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

Informations photographie

Identifiant : 81

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 668497, 6962958, 104

Date et heure de prise de vue : 18.07.2017 à 10:44:33

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm

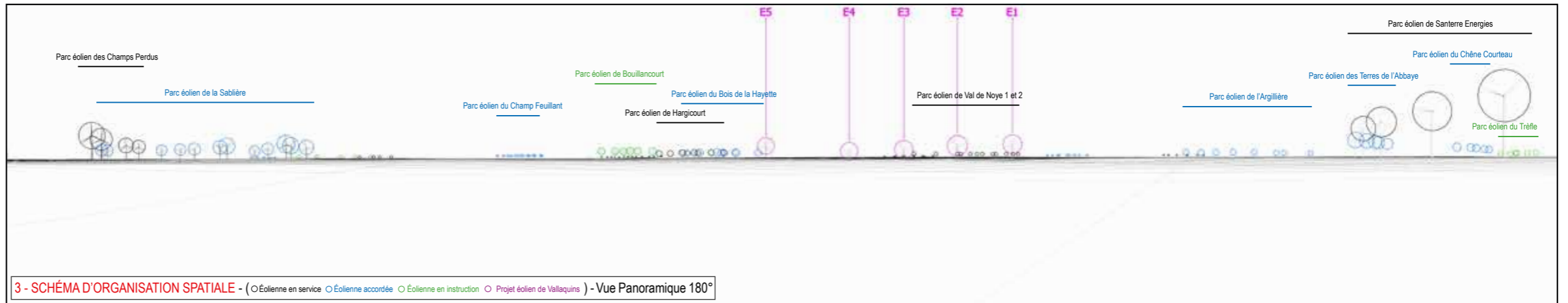
Appareil Photo Numérique : NIKON D5000

Assemblage panoramique : Cylindrique

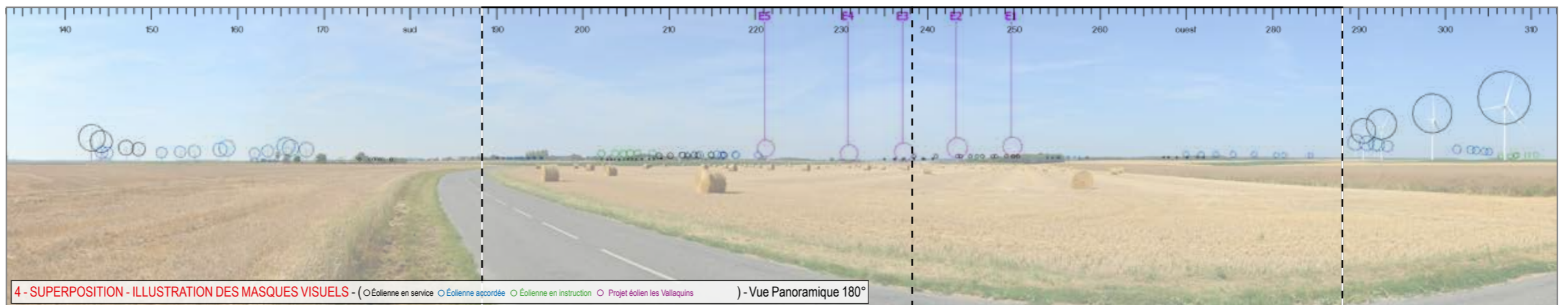
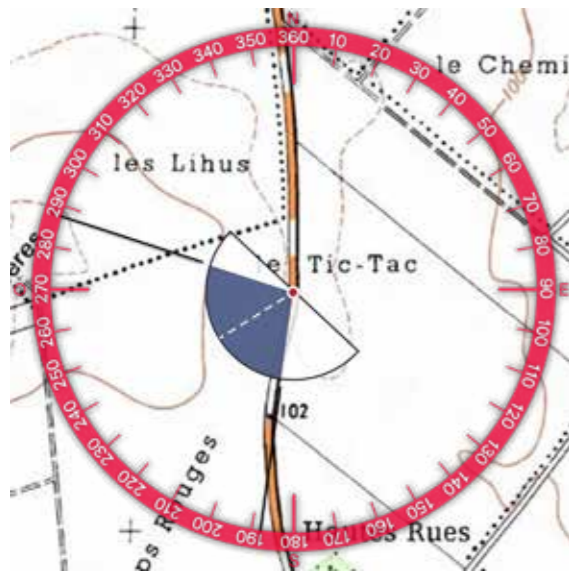
Hauteur de prise de vue : 1,6 m



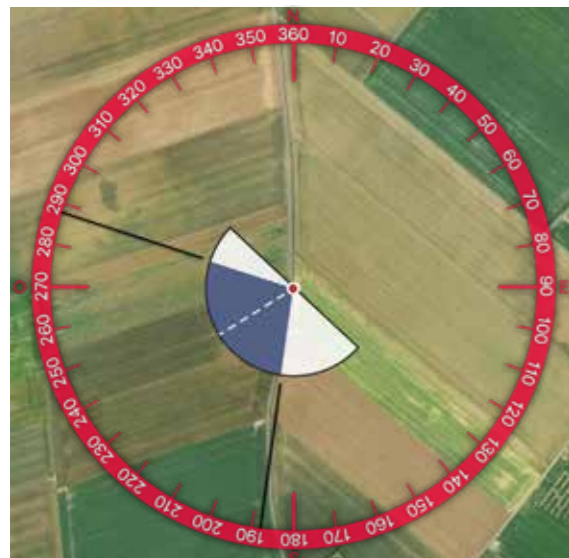
2 - SITUATION EXISTANTE - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée) - Vue Panoramique 180°



3 - SCHÉMA D'ORGANISATION SPATIALE - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○Projet éolien de Vallaquins) - Vue Panoramique 180°



4 - SUPERPOSITION - ILLUSTRATION DES MASQUES VISUELS - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○Projet éolien les Vallaquins) - Vue Panoramique 180°



5 - PHOTOSIMULATION - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○Projet éolien les Vallaquins) - Vue Panoramique 180°



6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE



## Impacts paysagers

### RAPPEL DES ENJEUX

> RD 137

> Parc éolien Santerre Energies

### ÉTAT EXISTANT

ENTRE MEZIÈRES-EN-SANTERRE ET LE PLESSIER-ROZAINVILLERS SUR LA RD 137, AUX ABORDS DU PARC ÉOLIEN DE SANTERRE ENERGIES, LE PAYSAGE EST OUVERT SUR DE VASTES PARCELLES CULTIVÉES.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

LE PROJET ÉOLIEN APPARAÎT À L'HORIZON SUR UNE LIGNE SIMPLE. LES CINQ ÉOLIENNES SONT VISIBLES. LEUR HAUTEUR APPARENTE EST LÉGÈREMENT SUPÉRIEURE AUX COMPOSANTES PAYSAGÈRES QUI RYTHMENT L'HORIZON (VILLAGE DU PLESSIER ET BOSQUETS).

### IMPACT PAYSAGER

DANS CE PAYSAGE AU VASTES DIMENSIONS, LE PROJET ÉOLIEN APPARAÎT DE FAÇON ASSEZ PROPORTIONNÉ. À NOTER QUE LES ÉOLIENNES DU PARC DE SANTERRE ENERGIES VISIBLES DANS LE DOS DE L'OBSERVATEUR (SUR LE PHOTOMONTAGE) CONCENTRENT TOUTE L'ATTENTION DE L'OBSERVATEUR.

L'IMPACT PAYSAGER EST FAIBLE

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 5

Dimension mat | rotor | hauteur totale : 91m | 117m | 149,4m

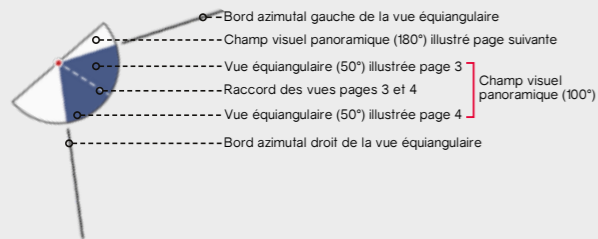
Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur

Éolienne la plus proche : E2 (1417m)

Éolienne la plus éloignée : E5 (2093m)

Légende

> Cône de vue



> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien

> Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.0

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

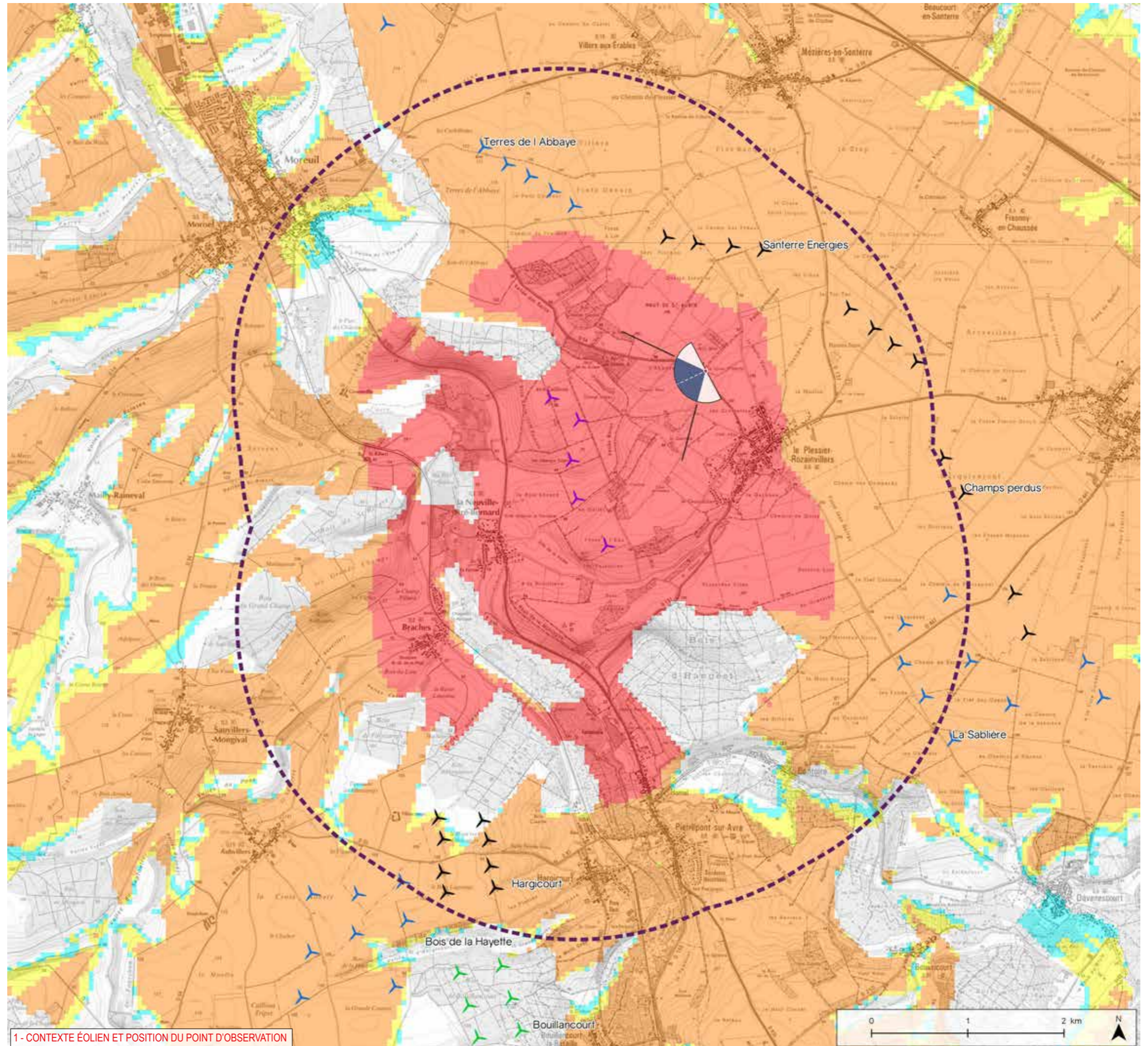
0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

> Aires d'études

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude intermédiaire
- Aire d'étude rapprochée



## Informations photographie

Identifiant : 82

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 667239, 6962217, 86,7

Date et heure de prise de vue : 18.07.2017 à 11:10:37

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm

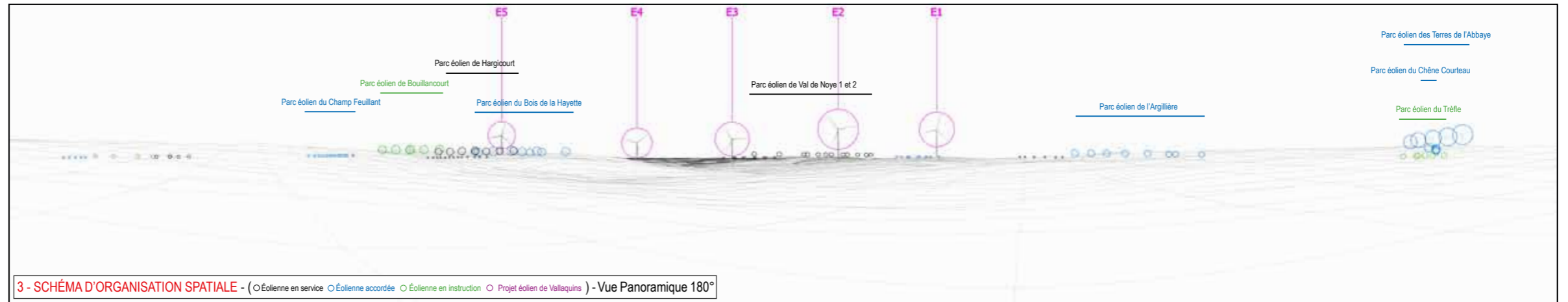
Appareil Photo Numérique : NIKON D5000

Assemblage panoramique : Cylindrique

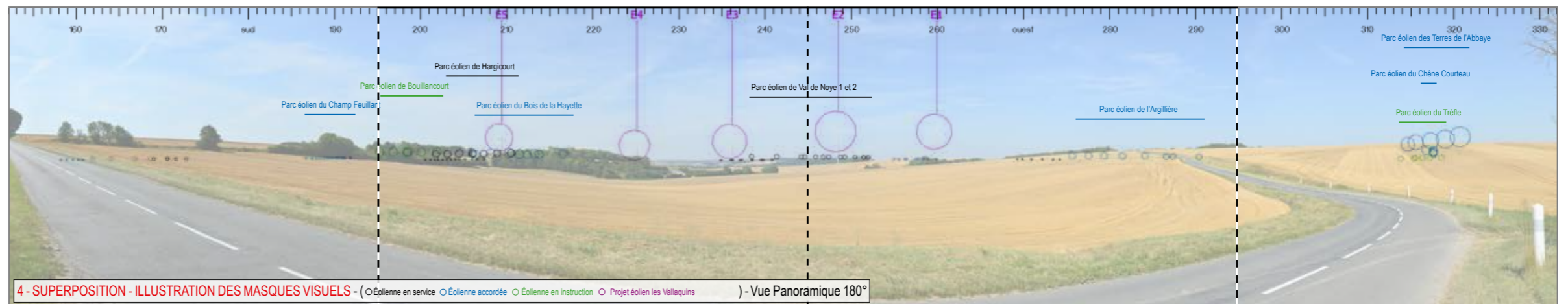
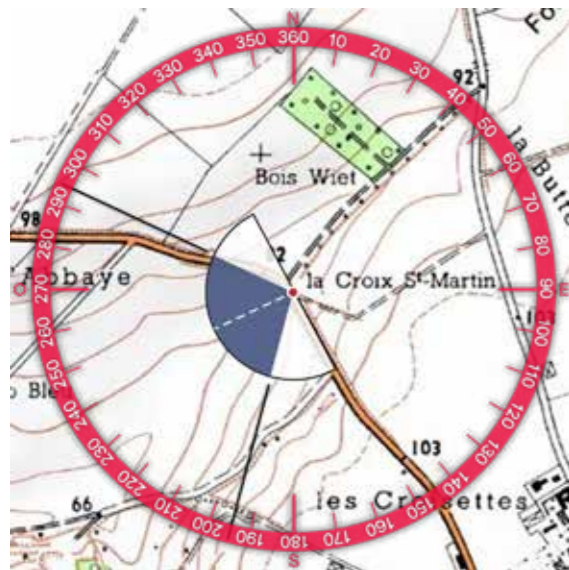
Hauteur de prise de vue : 1,6 m



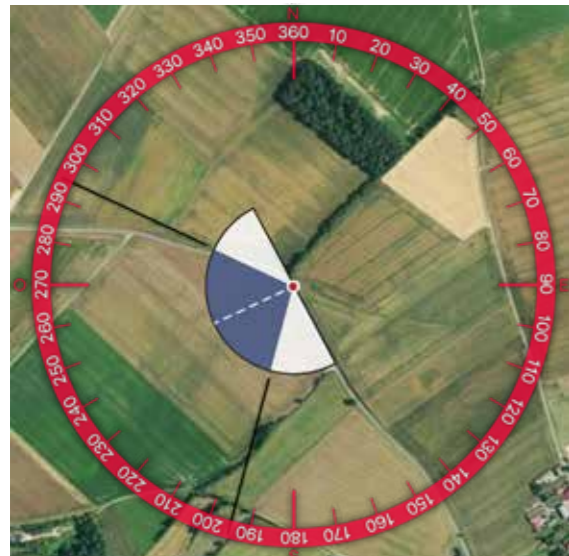
2 - SITUATION EXISTANTE - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée) - Vue Panoramique 180°



3 - SCHÉMA D'ORGANISATION SPATIALE - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○Projet éolien de Vallaquins) - Vue Panoramique 180°



4 - SUPERPOSITION - ILLUSTRATION DES MASQUES VISUELS - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○Projet éolien les Vallaquins) - Vue Panoramique 180°



5 - PHOTOSIMULATION - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○Projet éolien les Vallaquins) - Vue Panoramique 180°





6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE



## Impacts paysagers

### RAPPEL DES ENJEUX

> RD 54

### ÉTAT EXISTANT

ENTRE MOREUIL ET LE PLESSIER-ROZAINVILLERS, SUR LA RD 54 FRÉQUENTÉE, LE PAYSAGE QUI S'OFFRE À LA VUE EST VALLONNÉ, CES ONDULATIONS INEXISTANTES PLUS À L'EST SUR LE PLATEAU, ANNONCENT LA PROXIMITÉ DE LA VALLÉE DE L'AVRE. LES VERSANTS DOUX DU RELIEF PERÇU SONT OCCUPÉS PAR QUELQUES BOISEMENTS.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

LES CINQ ÉOLIENNES SONT DÉPLOYÉES FACE À L'OBSERVATEUR, LES INTER-DISTANCES SONT, DE FAIT, ASSEZ RÉGULIÈRES ET LE PROJET APPARAÎT ÉQUILIBRÉ. LA HAUTEUR APPARENTE EST IMPORTANTE, ELLE DÉPASSE TOUTES LES AUTRES COMPOSANTES DE CE PAYSAGE. LA PERCEPTION DES MOUVEMENTS DU RELIEF N'EST POUR AUTANT PAS ALTÉRÉE, LES ÉOLIENNES ÉPOUSANT CES PETITES VARIATIONS TOPOGRAPHIQUES.

### IMPACT PAYSAGER

LE PROJET ÉOLIEN MODIFIE LA PERCEPTION DU PAYSAGE QUOTIDIEN DEPUIS LA RD 54, IL APPARAÎT NÉANMOINS TRÈS LISIBLE, SIMPLE ET INTELLIGIBLE.

L'IMPACT PAYSAGER EST MODÉRÉ

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 5

Dimension mat | rotor | hauteur totale : 91m | 117m | 149,4m

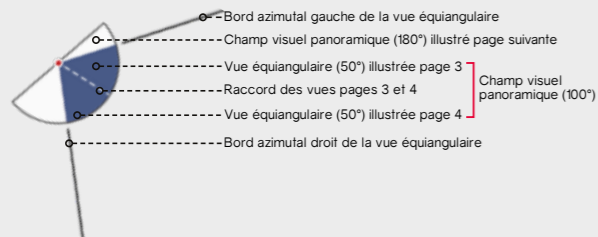
Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur

Éolienne la plus proche : E2 (2767m)

Éolienne la plus éloignée : E1 (3065m)

Légende

> Cône de vue



> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien

> Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.0

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

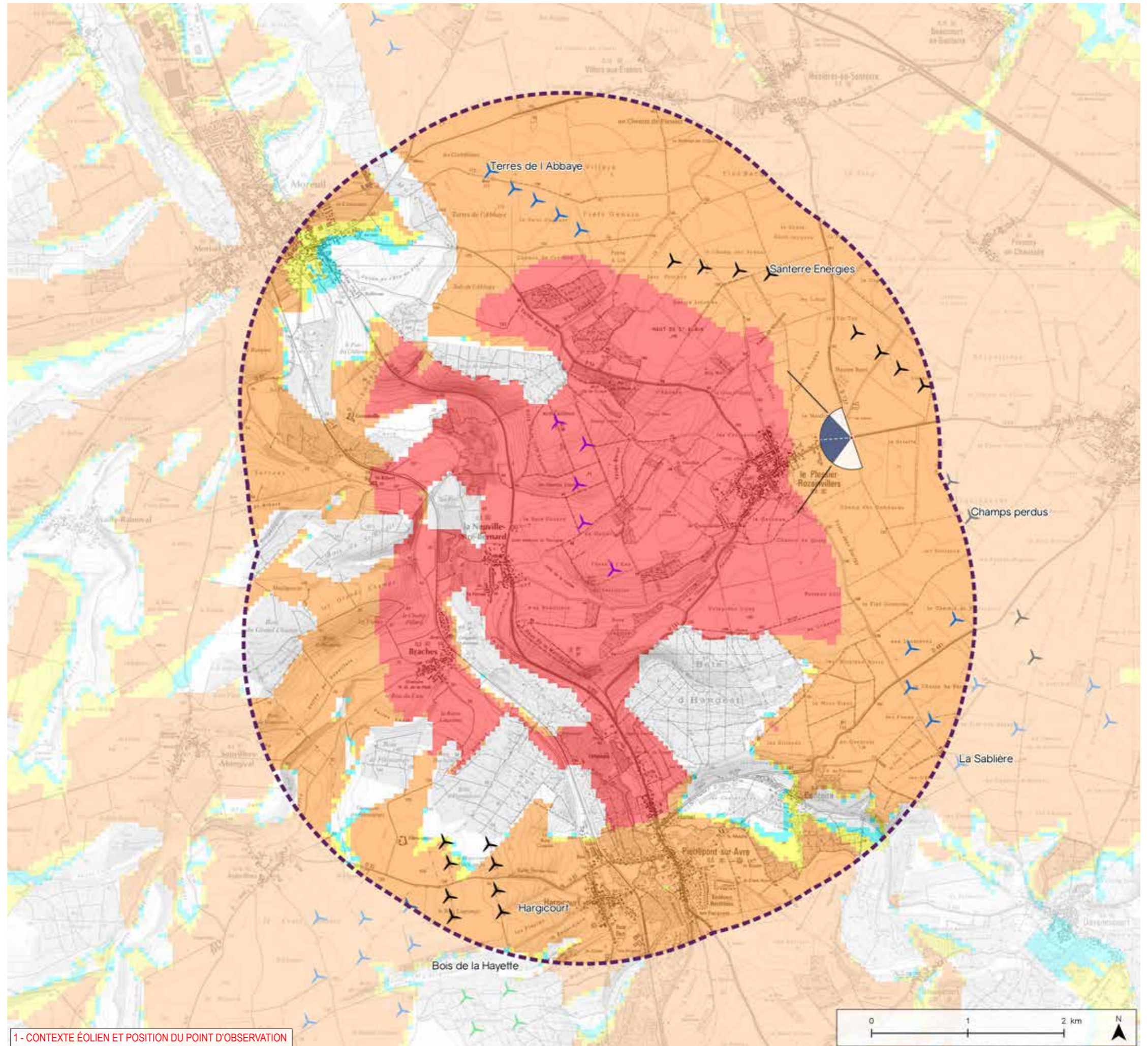
0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'œil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'œil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'œil

> Aires d'études

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude intermédiaire
- Aire d'étude rapprochée



1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

## Informations photographie

Identifiant : 83

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 668685, 6961774, 104.8

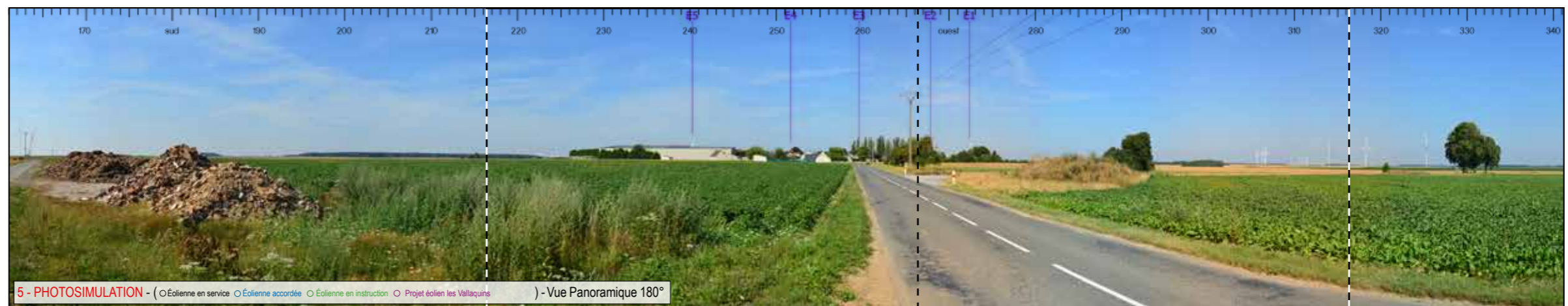
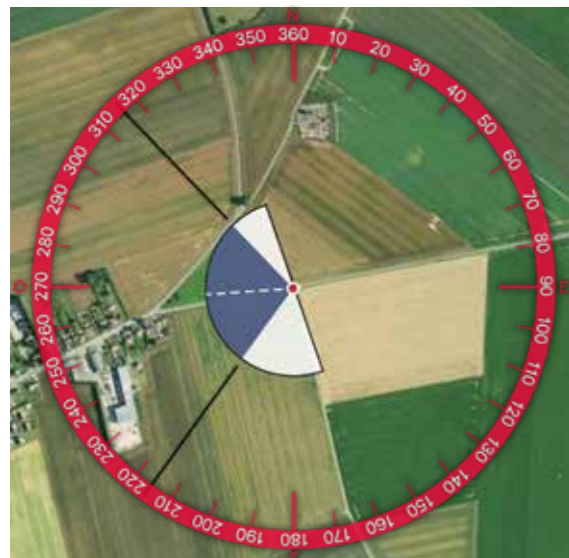
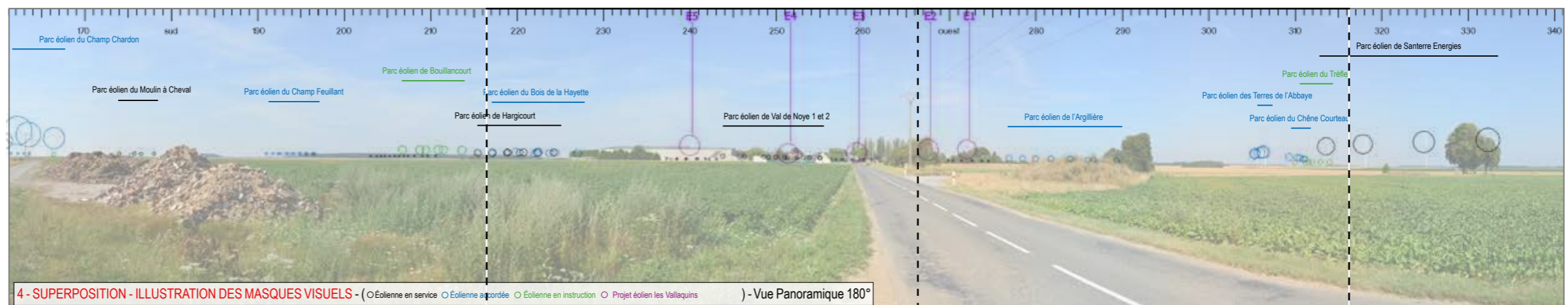
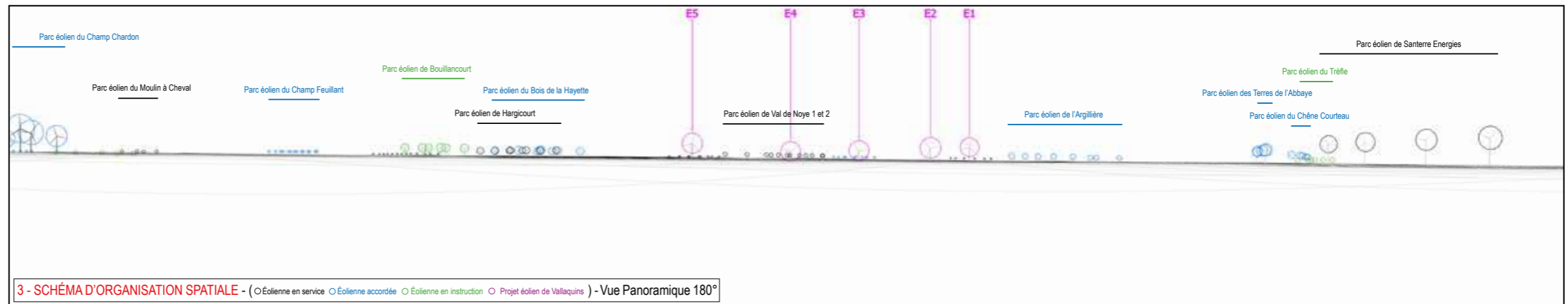
Date et heure de prise de vue : 18.07.2017 à 10:35:32

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON D5000

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m





6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE



## Impacts paysagers

### RAPPEL DES ENJEUX

> Silhouette du Plessier-Rozainvillers

> RD 54

### ÉTAT EXISTANT

DANS LE PAYSAGE, L'APPARITION D'UN PROJET ÉOLIEN EN ARRIÈRE PLAN DE LA SILHOUETTE D'UN VILLAGE PEUT GÉNÉRER DES EFFETS DE CONCURRENCE VISUELLE ET/OU D'ÉCRASEMENT. DEPUIS CE POINT D'OBSERVATION, À L'APPROCHE DU BOURG DU PLESSIER-ROZAINVILLERS, QUELQUES CONSTRUCTIONS RÉCENTES ET HANGARS AUX TEINTES TRÈS CLAIRES APPARAISSENT. LA VÉGÉTATION AUSSI ANNONCE L'ARRIVÉE AU VILLAGE.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

LE PROJET ÉOLIEN EST PERCEPTIBLE, EN GRANDE PARTIE TRONQUÉ PAR LE VILLAGE, AU-DESSUS DES CONSTRUCTIONS ET DE LA VÉGÉTATION. LA HAUTEUR APPARENTE DES ÉOLIENNES EST COMPARABLE À CELLE DES PEUPLIERS QUI MARQUE LE VILLAGE.

### IMPACT PAYSAGER

SANS EFFET D'ÉCRASEMENT SUR LA SILHOUETTE DU VILLAGE, LES ÉOLIENNES MODIFIENT SENSIBLEMENT L'ORDRE DE LECTURE DES COMPOSANTES PAYSAGÈRES.

L'IMPACT PAYSAGER EST MODÉRÉ

## Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 5

Dimension mat | rotor | hauteur totale : 91m | 117m | 149,4m

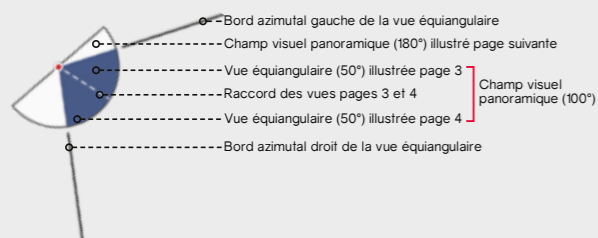
Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur

Éolienne la plus proche : E5 (1226m)

Éolienne la plus éloignée : E1 (1905m)

## Légende

### > Cône de vue



### > Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien

### > Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.0

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

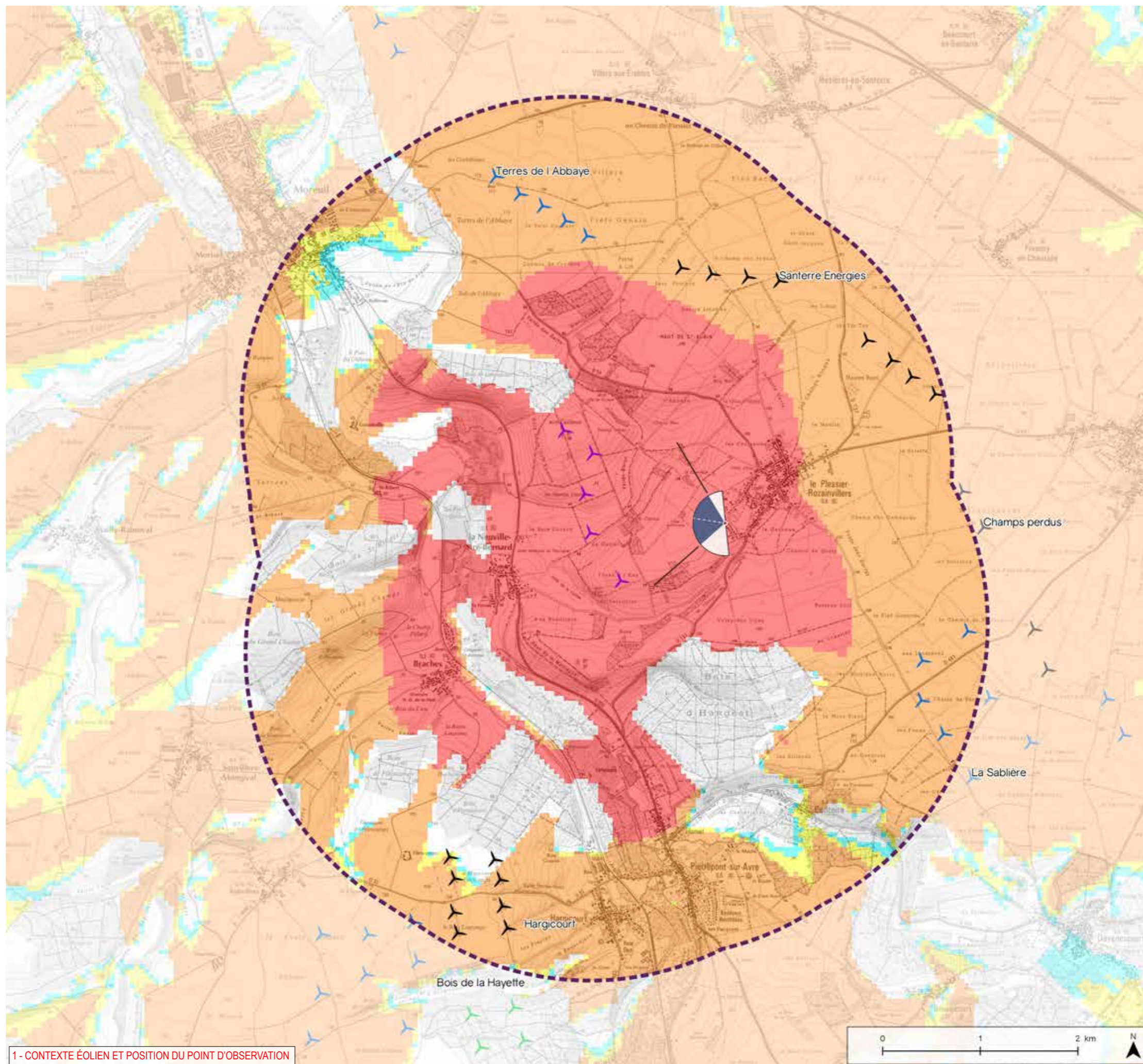
0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'œil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'œil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'œil

### > Aires d'études

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude intermédiaire
- Aire d'étude rapprochée



## Informations photographie

Identifiant : 84

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 667279, 6960990, 107,3

Date et heure de prise de vue : 18.07.2017 à 11:02:50

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm

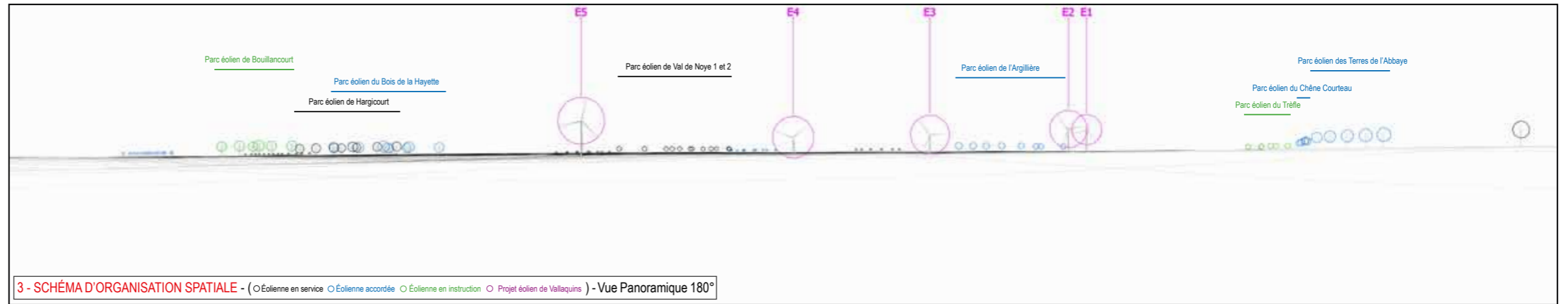
Appareil Photo Numérique : NIKON D5000

Assemblage panoramique : Cylindrique

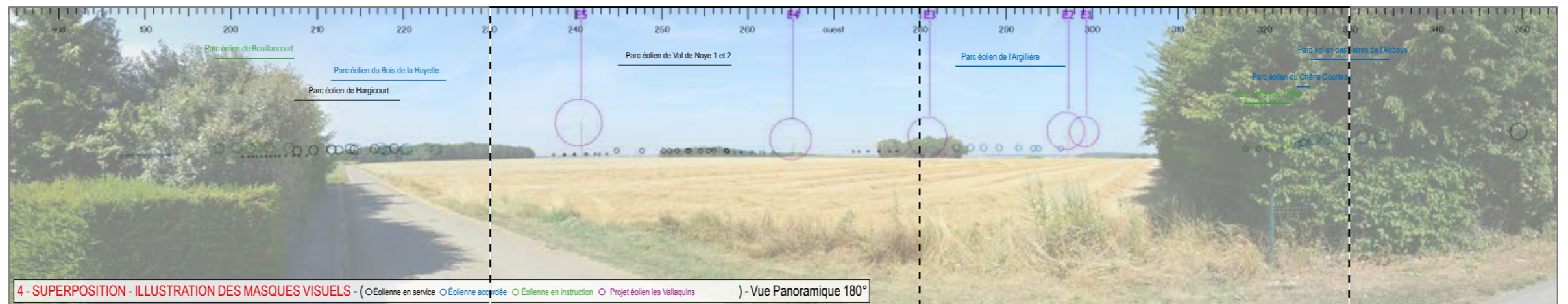
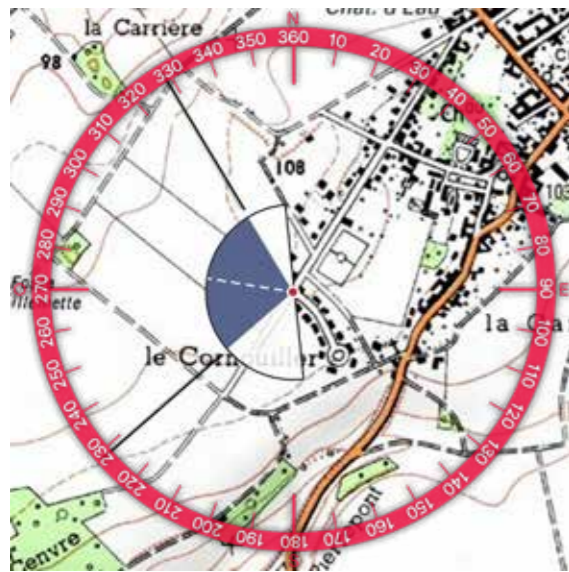
Hauteur de prise de vue : 1,6 m



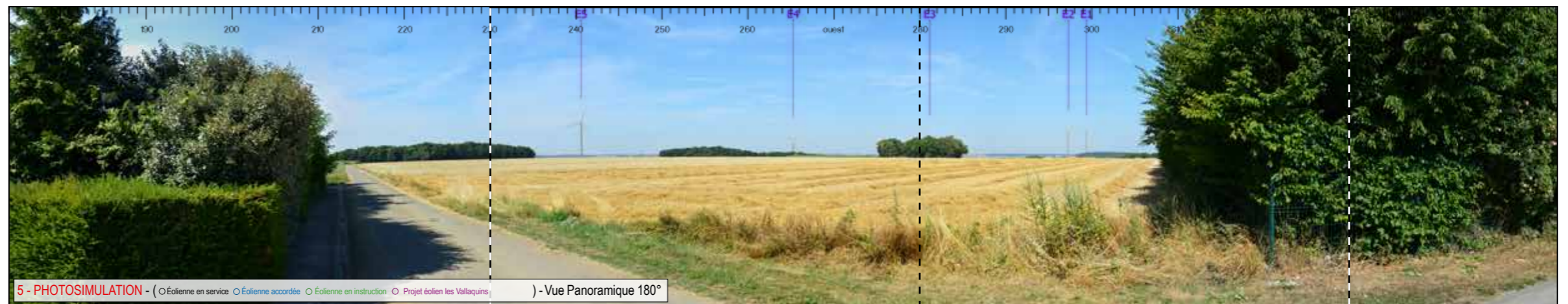
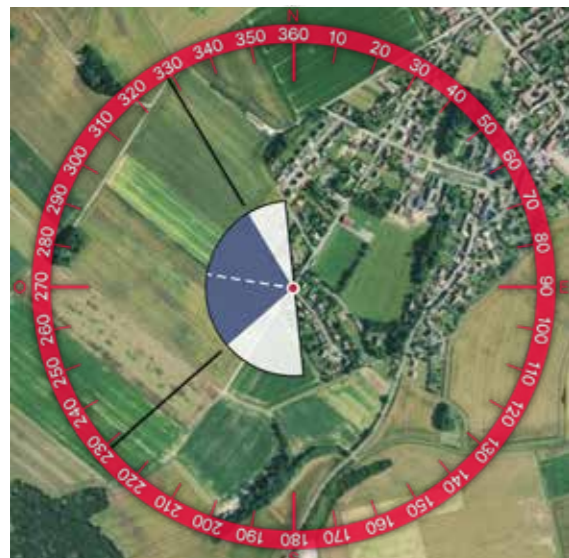
2 - SITUATION EXISTANTE - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée) - Vue Panoramique 180°



3 - SCHÉMA D'ORGANISATION SPATIALE - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○Projet éolien de Vallaquins) - Vue Panoramique 180°



4 - SUPERPOSITION - ILLUSTRATION DES MASQUES VISUELS - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○Projet éolien les Vallaquins) - Vue Panoramique 180°



5 - PHOTOSIMULATION - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○Projet éolien les Vallaquins) - Vue Panoramique 180°





6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE



## Impacts paysagers

### RAPPEL DES ENJEUX

> Frange sud-ouest du Plessier-Rozainvillers

### ÉTAT EXISTANT

SUR LA FRANGE URBAINE SUD-OUEST DU PLESSIER-ROZAINVILLERS, LA ROUTE COMMUNALE QUI SE PROLONGE EN-DEHORS DU VILLAGE GÉNÈRE UNE OUVERTURE VISUELLE SUR LE PLATEAU EN DIRECTION DU PROJET ÉOLIEN. IL NE S'AGIT PAS D'UNE VUE REPRÉSENTATIVE DE LA PERCEPTION DEPUIS LES JARDINS PRIVATIFS ORIENTÉS VERS L'OUEST. LE PAYSAGE QUOTIDIEN EST ICI ILLUSTRÉ LORS DE DÉPLACEMENTS DES HABITANTS.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

TOUTES LES ÉOLIENNES DU PROJET SONT VISIBLES À L'HORIZON. LE MAT DE E3 EST MASQUÉ PAR UN PETIT BOSQUET. LA GÉOMÉTRIE «EN QUINCONCE» DU PROJET CRÉE UN RAPPROCHEMENT DE E1 ET E2. LE PROJET APPARAÎT ASSEZ SIMPLEMENT COMME UN LINÉAIRE, CEPENDANT LES INTER-DISTANCES IRRÉGULIÈRES PERÇUES BROUILLENT QUELQUE PEU SA LECTURE.

### IMPACT PAYSAGER

LE PROJET ÉOLIEN MODIFIE LA PERCEPTION DU PAYSAGE QUOTIDIEN À LA SORTIE DE CETTE FRANGE URBAINE.

L'IMPACT PAYSAGER EST MODÉRÉ

## Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 5

Dimension mat | rotor | hauteur totale : 91m | 117m | 149,4m

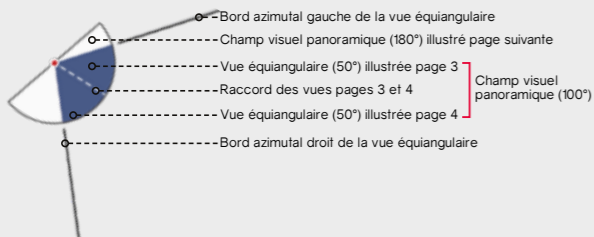
Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur

Éolienne la plus proche : E5 (3663m)

Éolienne la plus éloignée : E1 (4741m)

## Légende

### > Cône de vue



### > Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien

### > Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.0

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

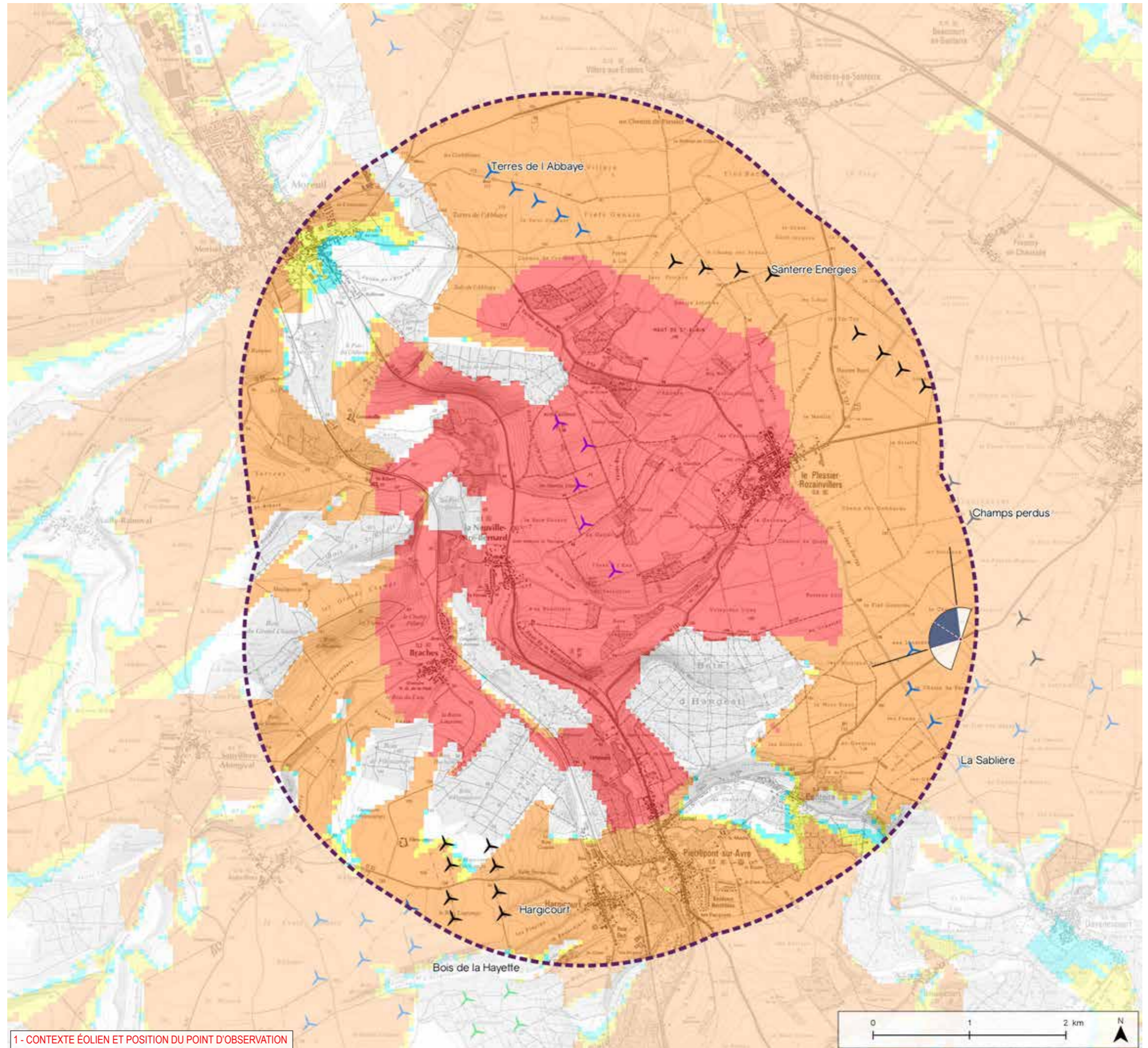
0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'œil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'œil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'œil

### > Aires d'études

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude intermédiaire
- Aire d'étude rapprochée



1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

Informations photographie

Identifiant : 85

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 669801, 6959691, 109,9

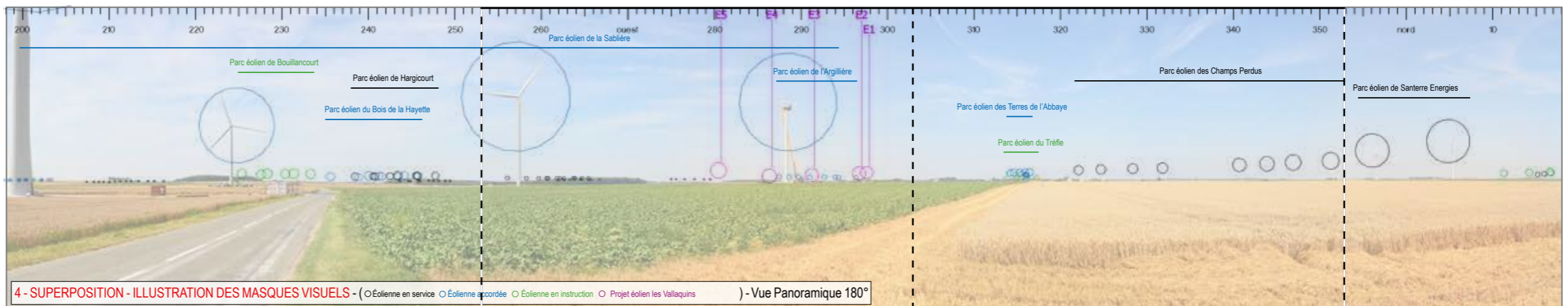
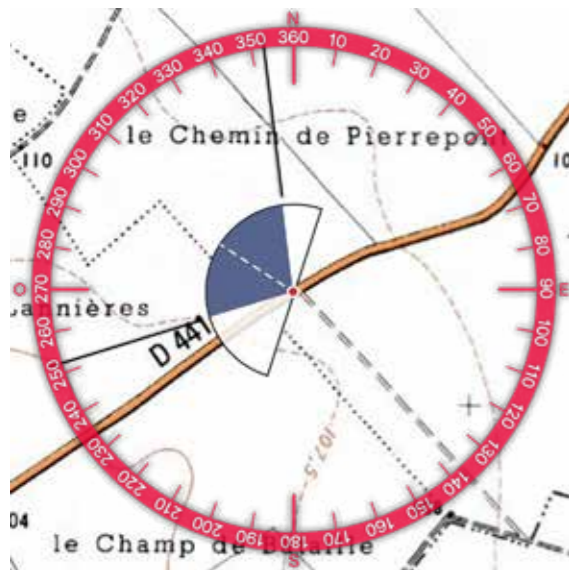
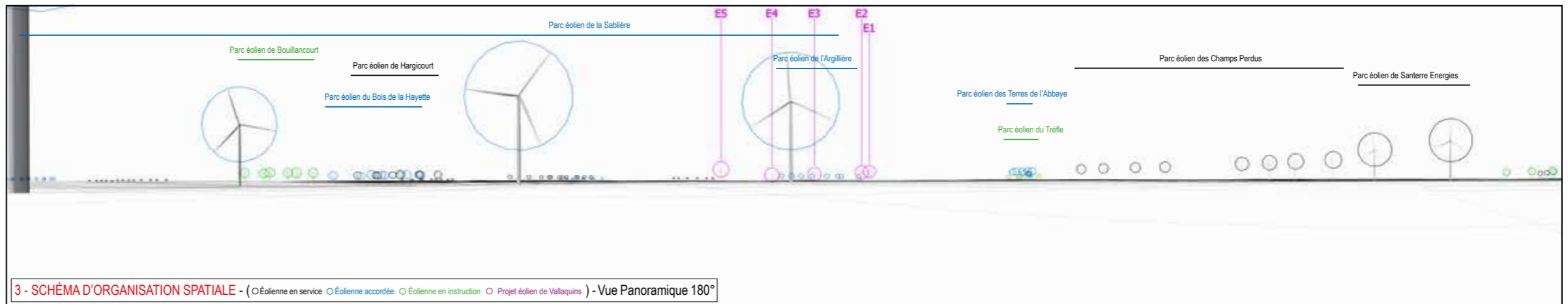
Date et heure de prise de vue : 18.07.2017 à 12:02:30

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON D5000

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m





6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE

## Impacts paysagers

### RAPPEL DES ENJEUX

> RD 441

> Parc éolien de la Sablière

### ÉTAT EXISTANT

ENTRE PIERREPONT-SUR-AVRE ET HANGEST-EN-SANTERRE, SUR LA RD 441, L'AUTOMOBILISTE TRAVERSE LE PARC DE LA SABLIERE POSITIONNÉ SUR LES VASTES ÉTENDUES CULTIVÉES QUI SE DÉPLOIENT À L'INFINI. SUR CET AXE FRÉQUENTÉ, LES PARCS DE SANTERRE ENERGIES ET DES CHAMPS PERDUS, VISIBLES TOUS LES DEUX, OCCUPENT UN LARGE HORIZON.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

DEPUIS CE POINT D'OBSERVATION, LES ÉOLIENNES DU PROJET ÉOLIEN SONT VISIBLES AVEC UNE FAIBLE HAUTEUR APPARENTE, EN ARRIÈRE PLAN DU PARC DE LA SABLIERE QUI CONCENTRE DANS CE PAYSAGE TOUTE L'ATTENTION DE L'AUTOMOBILISTE.

### IMPACT PAYSAGER

L'IMPACT PAYSAGER SUPPLÉMENTAIRE EST PEU SIGNIFICATIF.

L'IMPACT PAYSAGER EST FAIBLE

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 5

Dimension mat | rotor | hauteur totale : 91m | 117m | 149,4m

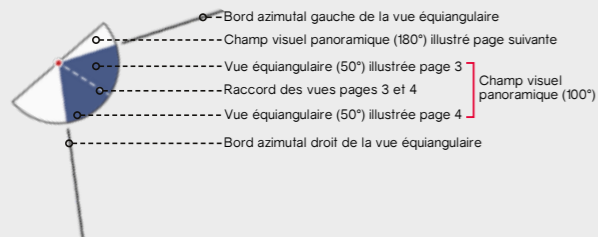
Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur

Éolienne la plus proche : E5 (879m)

Éolienne la plus éloignée : E1 (2512m)

Légende

> Cône de vue



> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien

> Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.0

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

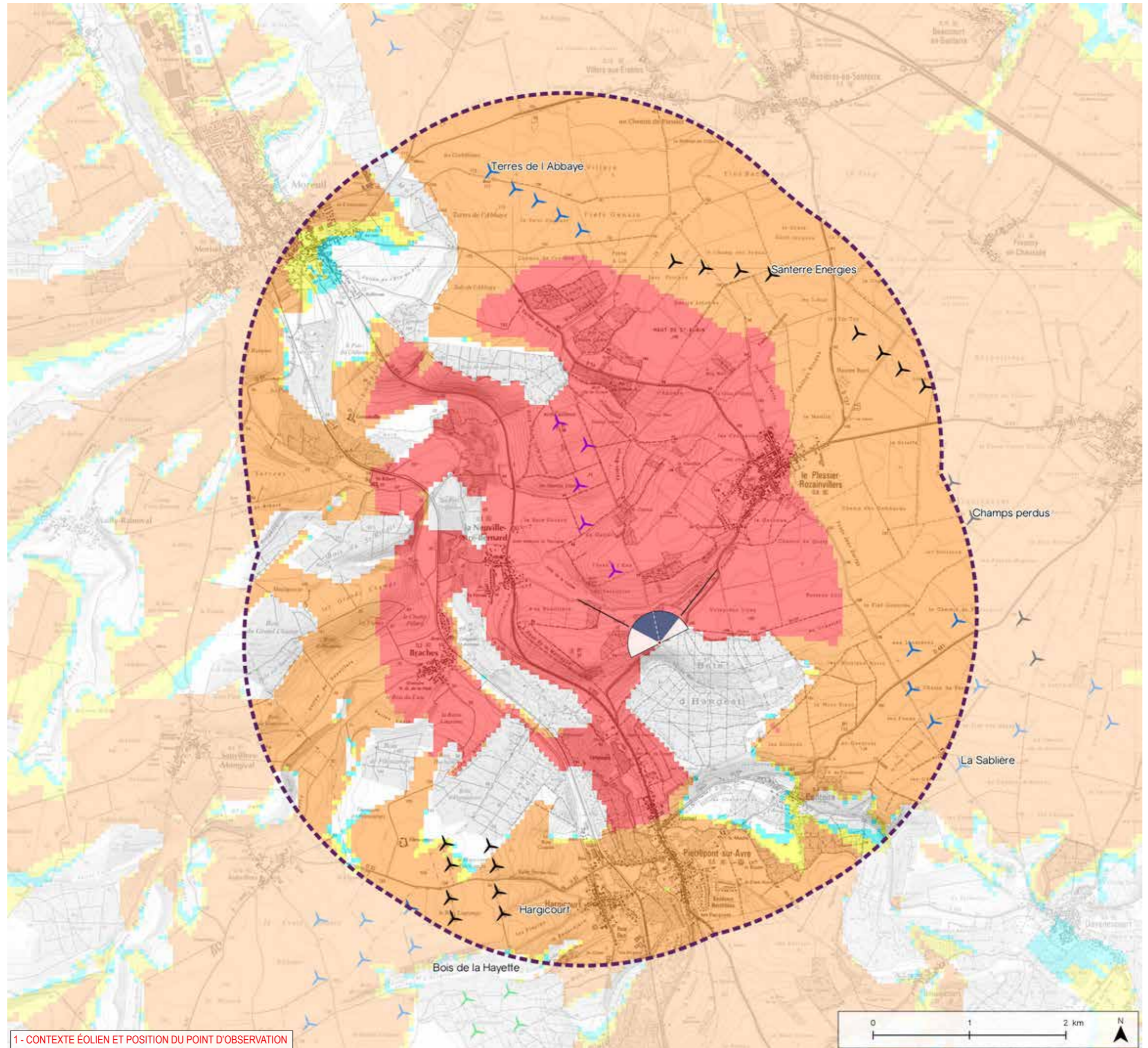
0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'œil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'œil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'œil

> Aires d'études

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude intermédiaire
- Aire d'étude rapprochée



Informations photographie

Identifiant : 86

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 666676, 6959654, 100,4

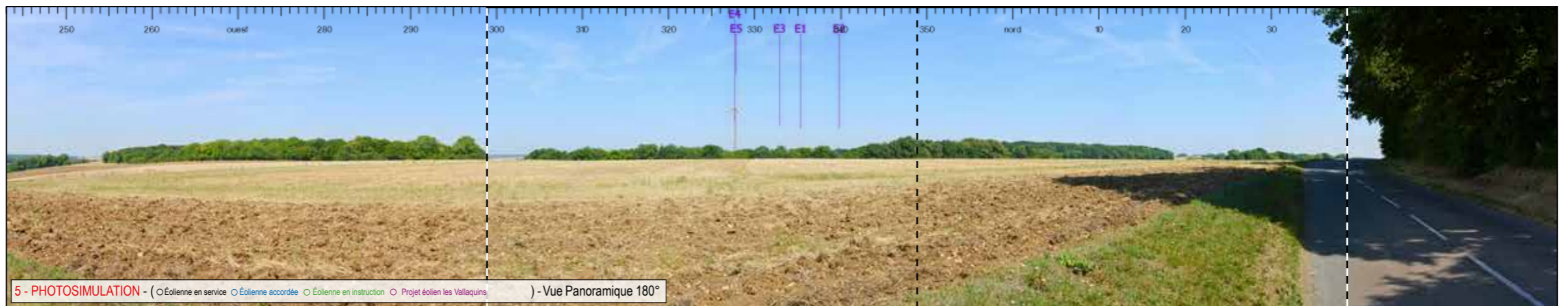
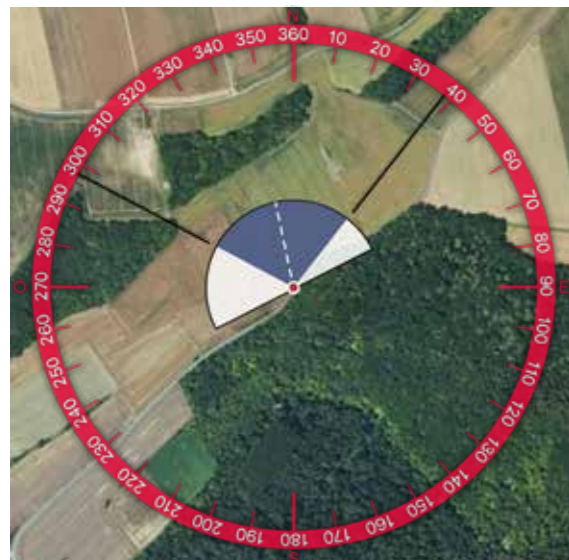
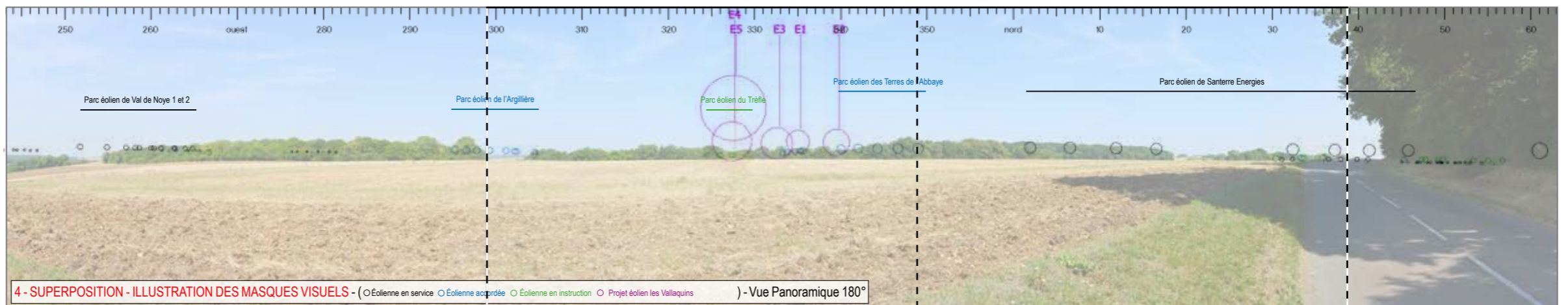
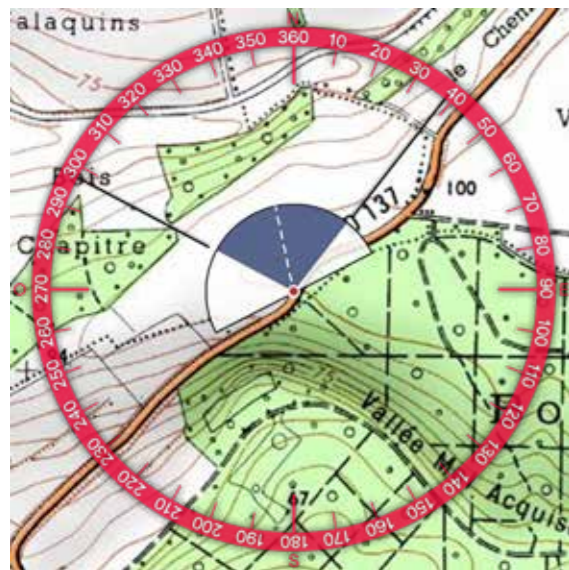
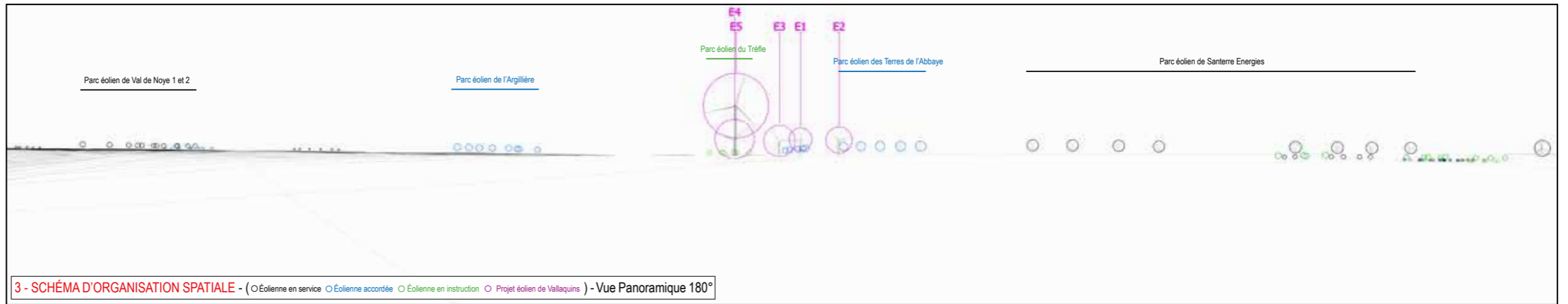
Date et heure de prise de vue : 18.07.2017 à 11:49:28

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON D5000

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m







6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE



## Impacts paysagers

### RAPPEL DES ENJEUX

> Bois d'Hangest // vallée de l'Avre

> RD 137

### ÉTAT EXISTANT

SUR LA LISIÈRE DU BOIS D'HANGEST, À QUELQUES PAS DE L'INTERFACE DU PLATEAU ET DE LA VALLÉE DE L'AVRE, LES VUES SONT OUVERTES SUR DE VASTES PARCELLES CULTIVÉES PONCTUÉS DE QUELQUES PETITS BOIS TRÈS ALLONGÉS DIRIGÉS VERS LA VALLÉE.

### VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

CINQ ÉOLIENNES DU PARC ÉOLIEN EN SERVICE DE SANTERRE ENERGIES SONT VISIBLES AU-DESSUS DE L'HORIZON BOISÉ. LE PROJET ÉOLIEN, TRÈS PROCHE EST VISIBLE AU-DESSUS DES BOIS LIMITANT LA PROFONDEUR DES VUES. L'ÉOLIENNE LA PLUS PROCHE EST VISIBLE AVEC UNE HAUTEUR APPARENTE DÉPASSANT TRÈS LARGEMENT DE DEUX À TROIS FOIS LES QUATRE AUTRES. À CE POINT PRÉCIS DE LA RD 137, E4 ET E5 SE CHEVAUCHENT.

### IMPACT PAYSAGER

L'IMPLANTATION SINUSOÏDALE DU PROJET N'EST PAS LISIBLE DEPUIS CE POINT DE VUE. E5 GÉNÈRE DES EFFETS D'ÉCRASEMENT SUR LES MASSES BOISÉES RYTHMANT L'HORIZON.

L'IMPACT PAYSAGER EST MODÉRÉ

# ■ TABLEAU RÉCAPITULATIF DE L'ANALYSE DES PHOTOMONTAGES

## AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE

| Numéro du point de vue | Nom du photomontage   | ÉVALUATION DE L'ENJEU PAYSAGER DU PHOTOMONTAGE (avant l'analyse du photomontage) // analyse par photomontage | VISIBILITÉ OU CO-VISIBILITÉ AVEC LE PATRIMOINE NATUREL ET BÂTI | STRUCTURES PAYSAGÈRES              | PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT                | PERCEPTION DEPUIS LES AXES ROUTIERS | INTERVISIBILITÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN | AUTRE ENJEU                           | ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER DU PHOTOMONTAGE (après l'analyse du photomontage) // analyse par photomontage | Numéro du point de vue |
|------------------------|---|--|--|------------------------------------|--|-------------------------------------|---|---------------------------------------|---|------------------------|
| 63                     | La frange urbaine est de Pierrepont-sur-Avre  | FORT   |  | Vallée de l'Avre                   | Frange est de Pierrepont-sur-Avre          |                                     |   |                                       | TRÈS FAIBLE   | 63                     |
| 64                     | La RD 935 traversant le bourg de Pierrepont-sur-Avre  | FORT   |  |                                    | Pierrepont-sur-Avre                        | RD 935                              |   |                                       | NUL   | 64                     |
| 65                     | La frange nord d'Hargicourt depuis la RD 83   | FORT   |  | Vallée de l'Avre                   | Frange nord d'Hargicourt                   | RD 83                               | Parc éolien d'Hargicourt                  |                                       | NUL   | 65                     |
| 66                     | La RD 83 traversant le parc éolien d'Hargicourt   | MODÉRÉ   |  |                                    |  | RD 83                               | Parc éolien d'Hargicourt                  |                                       | TRÈS FAIBLE   | 66                     |
| 67                     | La silhouette du bourg de Braches depuis la RD 256  | FORT   |  | Vallée de l'Avre                   | Silhouette du bourg de Braches             | RD 256                              |   |                                       | FORT  | 67                     |
| 68                     | Vue depuis le centre du village de Braches  | TRÈS FORT  |  |                                    | Bourg de Braches                           | RD 256                              |   |                                       | TRÈS FAIBLE   | 68                     |
| 69                     | Vue à l'intersection de la RD 256 et de la voie ferrée  | FORT   |  |                                    |  | Voie ferrée // RD 256               |   |                                       | TRÈS FAIBLE   | 69                     |
| 70                     | Vue depuis la RD 935 à hauteur du projet éolien sur les bords de l'Avre                         | FORT   |  | Vallée de l'Avre                   |  | RD 935                              |   |                                       | NUL   | 70                     |
| 71                     | Aux abords du projet éolien à mi-versant de la vallée de l'Avre - GR 123                        | FORT   |  | Vallée de l'Avre                   |  | GR 123                              |   |                                       | FAIBLE  | 71                     |
| 72                     | À l'entrée sud de la Neuville-Sire-Bernard sur la RD 935  | FORT   |  |                                    | La Neuville-Sire-Bernard                   | RD 935                              |   |                                       | FORT  | 72                     |
| 73                     | Le centre de la Neuville-Sire-Bernard   | TRÈS FORT  |  |                                    | Centre de la Neuville-Sire-Bernard         |                                     |   |                                       | MODÉRÉ  | 73                     |
| 74                     | La sortie est de la Neuville-Sire-Bernard en direction du projet éolien                         | FORT   |  |                                    | Frange est de la Neuville-Sire-Bernard     |                                     |   |                                       | MODÉRÉ  | 74                     |
| 75                     | Au bord de la vallée de l'Avre sur la RD 935 à hauteur du cimetière de la Neuville-Sire-Bernard | TRÈS FORT  |  | Vallée de l'Avre                   |  | RD 935                              |   | Cimetière de la Neuville-Sire-Bernard | FORT  | 75                     |
| 76                     | Au fond de la vallée de l'Avre  | FORT   |  | La vallée de l'Avre                |  |                                     |   |                                       | FORT  | 76                     |
| 77                     | Depuis le lieu-dit Saint Ribert   | MODÉRÉ   |  | Vallée de l'Avre                   | Lieu-dit Saint Ribert                      |                                     |   |                                       | MODÉRÉ  | 77                     |
| 78                     | Depuis la RD 935 au nord-ouest du projet éolien sur les bords de l'Avre                         | MODÉRÉ   |  | Vallée de l'Avre                   |  | RD 935                              |   |                                       | FORT  | 78                     |
| 79                     | La frange pavillonnaire sud-est de Moreuil  | MODÉRÉ   |  |                                    | Frange pavillonnaire sud-est de Moreuil    |                                     |   |                                       | NUL   | 79                     |
| 80                     | La maison de retraite de Moreuil  | MODÉRÉ   |  |                                    | La maison de retraite de Moreuil           |                                     |   |                                       | NUL   | 80                     |
| 81                     | La RD 137 à hauteur du parc éolien de Santerre Energies   | MODÉRÉ   |  |                                    |  | RD 137                              | Parc éolien Santerre Energies             |                                       | FAIBLE  | 81                     |
| 82                     | Vue depuis la RD 54 au nord du Plessier-Rozainvillers   | MODÉRÉ   |  |                                    |  | RD 54                               |   |                                       | MODÉRÉ  | 82                     |
| 83                     | La silhouette du village du Plessier-Rozainvillers depuis la RD 54                              | FORT   |  |                                    | Silhouette du Plessier-Rozainvillers       | RD 54                               |   |                                       | FORT  | 83                     |
| 84                     | La frange urbaine sud-ouest du Plessier-Rozainvillers   | FORT   |  |                                    | Frange sud-ouest du Plessier-Rozainvillers |                                     |   |                                       | MODÉRÉ  | 84                     |
| 85                     | La RD 441 traversant le parc éolien de la Sablière  | MODÉRÉ   |  |                                    |  | RD 441                              | Parc éolien de la Sablière                |                                       | FAIBLE  | 85                     |
| 86                     | Aux abords du Bois d'Hangest et de la vallée de l'Avre sur la RD 137                            | MODÉRÉ   |  | Bois d'Hangest // vallée de l'Avre |  | RD 137                              |   |                                       | MODÉRÉ  | 86                     |

FIGURE 85 : TABLEAU RÉCAPITULATIF DE L'ANALYSE DES PHOTOMONTAGES - AIRE RAPPROCHÉE

## 2 . BILAN DE L'ANALYSE DES PHOTOMONTAGES DE L'AIRE RAPPROCHÉE

### ■ VISIBILITÉ OU CO-VISIBILITÉ AVEC LE PATRIMOINE NATUREL ET BÂTI

Il n'y a pas de monument historique ni de site protégé dans l'aire rapprochée.

### ■ STRUCTURES PAYSAGÈRES

La topographie de l'aire d'étude rapprochée est façonnée par les vallées de l'Avre et des Trois Doms, qui s'écoulent sur un axe nord-ouest / sud-est. Le principal risque concernant l'implantation d'un parc éolien dans ce type de paysage concerne une modification du rapport d'échelle : effet d'écrasement et modification de l'appréciation du relief.

De nombreux photomontages ont été sélectionnés et réalisés pour juger des niveaux des impacts paysagers du projet éolien sur les vallées de l'Avre principalement et des Trois Doms.

La modification de ces paysages de vallée est certaine. Néanmoins, le projet se veut en accord avec les lignes de force du paysage, sans effet d'écrasement sur la topographie perçue. Sur ce sujet également, l'implantation équilibrée du projet, en lien avec les lignes de force existantes, participe à une inscription en accord avec la composition générale du paysage.

### ■ PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT

Sur ce territoire d'openfield, il y a très peu de hameaux et fermes isolées, parsemées sur le plateau. Cette organisation est caractéristique des territoires ouverts dénués d'un maillage bocager dense.

Depuis l'intérieur des bourgs et villages proches, le projet éolien les Vallaquins peut être visible. C'est le cas notamment de Braches (impact très faible) et de la Neuville-Sire-Bernard (impact modéré), où le projet apparaît, en partie, au-dessus des toits des habitations.

Depuis les franges urbaines, le projet éolien est plus visible que depuis le centre des villages. Six photomontages sont dédiés à l'analyse depuis les franges des villages et bourgs de l'aire rapprochée (planches n°63, 65, 74, 79, 80 et 84). Les impacts paysagers les plus significatifs depuis les franges urbaines sont qualifiés de «modérés» depuis la Neuville-Sire-Bernard et Plessier-Rozainvillers.

Les impacts jugés «forts» concernent la perception des silhouettes des bourgs de Braches depuis la RD 256 (photomontage 67), de la Neuville-Sire-Bernard depuis la RD 935 (photomontage 72) et du Plessier-Rozainvillers (photomontage 83).

### ■ PERCEPTION DEPUIS LES AXES ROUTIERS

Depuis les axes routiers qui parcourent l'aire d'étude rapprochée, l'ouverture des vues est rythmée par les ondulations amples du relief. Ainsi le projet éolien sera tantôt masqué, tantôt visible. Très régulièrement, le projet sera visible dans son ensemble.

### ■ INTER-VISIBILITÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN

Le parc éolien voisin de Santerre Energies est fréquemment visible simultanément avec le projet éolien les Vallaquins ; soit en superposition créant alors des chevauchements pouvant perturber la géométrie simple de ces parcs, soit de façon dissociée. En dehors des espaces fermés sur le paysage dans les villages et les centres-bourgs ; dès leur sortie, les éoliennes apparaissent d'une façon ou d'une autre dans le champ de vision sur le plateau ouvert et dégagé (propice à l'installation de ce type d'énergie) ou au-dessus du versant oriental de la vallée de l'Avre. L'échelle des éoliennes est en accord avec l'échelle du paysage.

### ■ AUTRE ENJEU

On note un impact paysager fort du projet éolien sur le cimetière communal de la Neuville-Sire-Bernard, au nord du bourg. Depuis l'entrée du cimetière communal, les éoliennes apparaissent en arrière plan et surplombent ce lieu. Les éoliennes modifient de façon très significative le paysage perçu depuis le cimetière de la Neuville-Sire-Bernard.

# G . ÉTUDE DE LA SATURATION VISUELLE DU PROJET ÉOLIEN

## 1 . PRÉSENTATION DE LA MÉTHODE

Les schémas de saturation visuelle qui suivent donnent une idée, relative, de la présence éolienne dans le paysage et du degré d'encerclement des lieux de vie par les parcs éoliens construits, autorisés, en instruction et par le projet éolien les Vallaquins, objet de la présente étude. Il s'agit naturellement d'une approche théorique qui prend bien en compte le relief mais qui ne prend pas en considération les obstacles tels que les haies, les boisements et le bâti. Cette méthodologie est élaborée par l'agence Couâsnon en appui sur son expérience du développement éolien et des enjeux paysagers liés aux inter-visibilités entre les parcs.

Les schémas de saturation apportent ainsi une lecture théorique (par l'analyse du relief ZVI, l'affichage des différents angles et la représentation des éoliennes) sur la saturation visuelle éolienne depuis un point donné.

La saturation visuelle est analysée sur une aire de 10 km, puisqu'au delà, la prégnance visuelle d'un projet éolien diminue fortement.

Cinq critères sont étudiés, chacun de ces critères ayant un seuil d'alerte :

> **Critère 1 - Saturation de l'angle horizontal ou indice d'occupation de l'horizon** : ce critère correspond à la somme des angles occupés par les parcs éoliens. Si l'angle cumulé est supérieur à 120°, le seuil d'alerte est atteint.

> **Critère 2 - Prégnance visuelle du motif éolien** : cela correspond à la somme des angles occupés par le motif éolien dont la prégnance visuelle est supérieure à 1°. Si cette somme est supérieure à 100° sur l'aire de 10 km, le seuil d'alerte est atteint.

> **Critère 3 - Angle de respiration maximal ou indice d'espace de respiration** : ce critère correspond à la mesure du plus grand angle sans éolienne dit « de respiration ». Si l'angle est inférieur à 90°, le seuil d'alerte est atteint.

> **Critère 4 - Répartition des espaces de respiration** : cela correspond à la détermination du nombre d'angle(s) de 60° (angle maximum de la vision humaine) présent(s). Si le nombre est inférieur à 2, le seuil d'alerte est atteint.

> **Critère 5 - Indice de densité sur les horizons occupés** : ce critère correspond au ratio du nombre d'éoliennes présentes par angle d'horizon occupé, soit le nombre total d'éoliennes visibles présentes sur l'aire de 10 km divisé par l'indice d'occupation de l'horizon. S'il est supérieur à 0,5 dans l'aire de 10 km, le seuil d'alerte est atteint.

Ces critères sont ainsi établis à l'état initial, à l'état projeté (c'est-à-dire avec l'ajout du projet éolien étudié) puis leur évolution est analysée (en pourcentage positif (critères 1 et 2), négatif (critères 3 et 5) et en nombre (critère 4)).

Ces résultats sont répertoriés dans un tableau et un texte d'analyse accompagne l'ensemble (schéma de saturation et tableau).

Concernant la réalisation technique des schémas de saturation plusieurs éléments sont à préciser au préalable :

> Lorsque deux groupements éoliens sont distants de moins de 5° ils sont considérés comme faisant partie d'un même angle de saturation et aucun angle de respiration n'est répertorié.

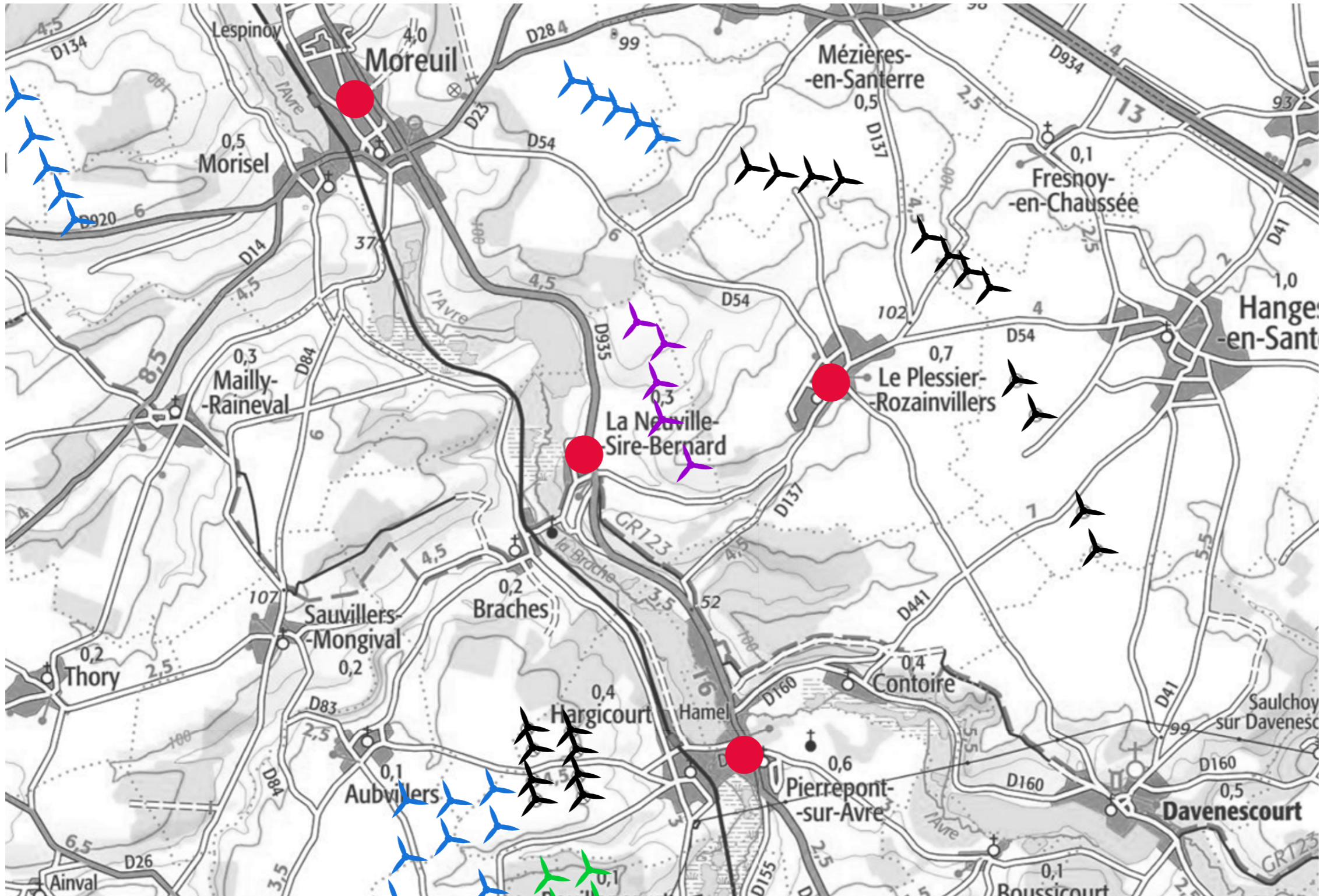
> Deux anneaux entourent les schémas de saturation : le premier (bord intérieur) indique les angles à l'état initial et le deuxième (bord extérieur) à l'état projeté.

> Un filaire est affiché de façon circulaire (360°) autour du schéma de saturation. Il représente la visibilité des éoliennes vis-à-vis du relief et de leur prégnance visuelle (positionnement, visibilité et hauteur apparente) depuis le lieu d'observation.

> Sur chaque schéma de saturation une aire de visibilité, d'une couleur vert pâle, apparaît : sa présence permet la mise en exergue, depuis le point étudié, de la visibilité ou non d'une éolienne de 160 m en tout point du territoire. Cette analyse s'appuie essentiellement sur les données topographiques (pas de prise en compte des masques visuels comme le bâti et les boisements) et permet la représentation de secteurs dont l'implantation potentielle d'éoliennes a une incidence visuelle théorique depuis le point étudié. Ainsi, depuis le point étudié, une éolienne de 160 m implanté dans une «zone blanche» ne serait pas visible. À contrario, les zones vertes indiquent qu'une éolienne de 160 m peut être théoriquement visible (de façon entière ou non). Ces secteurs colorés sont donc des secteurs «en zone de visibilité» d'éoliennes sur le territoire.

Ainsi, cette carte de ZVI n'a pas pour objectif d'indiquer la visibilité des parcs présents sur le territoire étudié (c'est le filaire qui apporte cette indication), mais de cartographier les portions de territoire où une éolienne de 160 m serait théoriquement visible. Ainsi, dans certains (rares) cas, il est possible que des éoliennes se situent en zone de visibilité théorique sans être visible sur le filaire.

FIGURE 86 : LOCALISATION DES SCHÉMAS DE SATURATION



## 2 . BOURG DE LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD

Le bourg de La Neuville-Sire-Bernard se situe sur le versant est de la vallée de l'Avre au pied du plateau où est implanté le présent projet éolien.

À l'état initial, 2 critères sur 5 sont atteints du fait d'un grand nombre de parcs éoliens au nord, à l'est et au sud du bourg. À l'état projeté, deux critères supplémentaires (saturation de l'angle horizontal et prégnance visuelle du motif éolien) dépassent le seuil d'alerte : en effet, les éoliennes du projet s'étirent sur un angle horizontal plus large que le parc éolien de Santerre Energies et comblent les angles auparavant dépourvu d'éoliennes, dépassant alors la valeur seuil.

L'évolution de la saturation de l'angle horizontal et de la prégnance visuelle du motif éolien est modérée dans les deux cas (13%). Le projet éolien les Vallaquins s'inscrit approximativement dans le même angle horizontal que le parc de Santerre Energie, bien que plus étendu vers le sud-est, et présente une prégnance visuelle supérieure à 1° tout comme les éoliennes situées en arrière-plan. Les parcs des Terres de l'Abbaye, de Santerre Energies, d'Hargicourt, du Bois de la Hayette et de Bouillancourt ont ainsi une prégnance visuelle importante depuis le bourg de La Neuville-Sire-Bernard.

L'angle maximal sans éoliennes reste identique (62°) entre l'état initial et l'état projeté mais est toutefois inférieur au seuil de 90°. Il constitue le seul espace de respiration d'au moins 60°, repertorié au sud-est du village. Ainsi, depuis le bourg étudié il n'existe qu'un seul angle de respiration visuelle, à l'état initial comme à l'état projeté mais cependant non satisfaisant au regard des valeurs seuils.

L'indice de densité sur les horizons occupés ne dépasse pas les seuils d'alerte que ce soit à l'état initial ou projeté. Ainsi, les angles occupés par les éoliennes sont relativement peu denses, les parcs étant perçus depuis le point étudié avec un fort étalement horizontal.

Pour rappel, il s'agit d'une approche théorique qui prend bien en compte le relief mais qui ne prend pas en considération les obstacles tels que les haies, les boisements et le bâti. Il est nécessaire de rapprocher le schéma de saturation avec les photomontages associés pour nuancer les résultats.

## Évaluation de la saturation visuelle depuis le bourg de La Neuville-Sire-Bernard

### Critère 1 : Saturation de l'angle horizontal ou indice d'occupation de l'horizon

Évaluation de la saturation de l'horizon par cumul des angles occupés par des projets éoliens  
Seuil d'alerte : angle cumulé supérieur à 120 °

|               | État initial (en °) | Seuil d'alerte | État projeté (en °) | Évolution (en %) | Seuil d'alerte |
|---------------|---------------------|----------------|---------------------|------------------|----------------|
| Aire de 10 km | 104,5               | Non atteint    | 149,5               | 13%              | Atteint        |

### Critère 2 : Prégnance visuelle du motif éolien

Somme des angles occupés par le motif éolien dont la prégnance visuelle est supérieure à 1°  
Seuil d'alerte : angle cumulé supérieur à 100° dans l'aire de 10 km

|               | État initial (en °) | Seuil d'alerte | État projeté (en °) | Évolution (en %) | Seuil d'alerte |
|---------------|---------------------|----------------|---------------------|------------------|----------------|
| Aire de 10 km | 68,5                | Non atteint    | 113,5               | 13%              | Atteint        |

### Critère 3 : Angle de respiration maximum ou indice d'espace de respiration

Mesure du plus grand angle sans éolienne dit "de respiration"  
Seuil d'alerte : inférieur à 90° dans l'aire de 10 km

|               | État initial (en °) | Seuil d'alerte | État projeté (en °) | Évolution (en %) | Seuil d'alerte |
|---------------|---------------------|----------------|---------------------|------------------|----------------|
| Aire de 10 km | 62                  | Atteint        | 62                  | 0%               | Atteint        |

### Critère 4 : Répartition des espaces de respiration

Détermination du nombre d'angle de 60° (angle maximum de la vision humaine)  
Seuil d'alerte : inférieur à 2 dans l'aire de 10 km

|               | État initial | Seuil d'alerte | État projeté | Évolution | Seuil d'alerte |
|---------------|--------------|----------------|--------------|-----------|----------------|
| Aire de 10 km | 1            | Atteint        | 1            | 0         | Atteint        |

### Critère 5 : Indice de densité sur les horizons occupés

Ratio du nombre d'éoliennes présentes par angles d'horizon occupé  
Seuil d'alerte : supérieur à 0,5 dans l'aire de 10 km

|               | État initial | Seuil d'alerte | État projeté | Évolution (en %) | Seuil d'alerte |
|---------------|--------------|----------------|--------------|------------------|----------------|
| Aire de 10 km | 0,57         | Non atteint    | 0,44         | -27%             | Non atteint    |

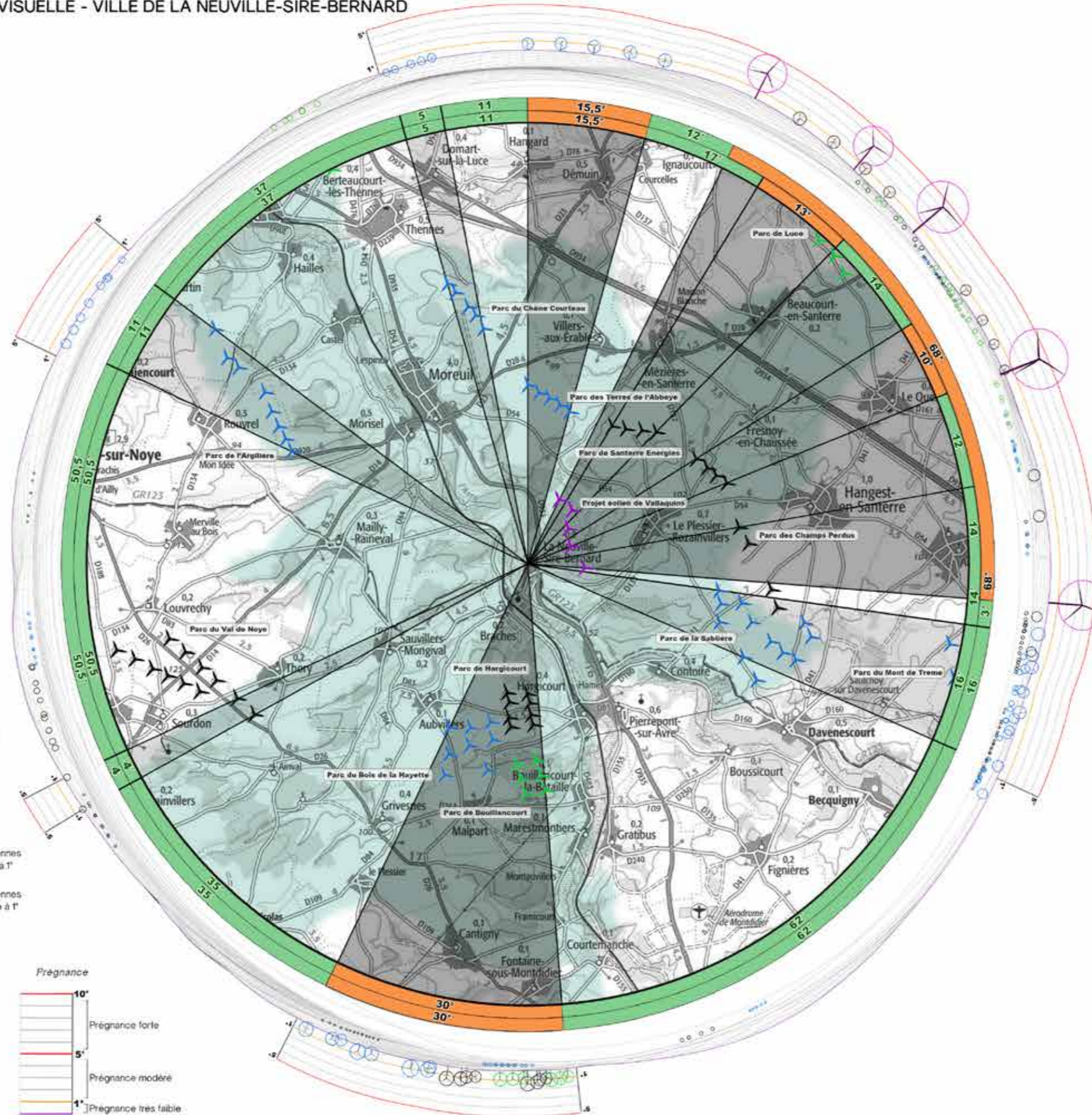
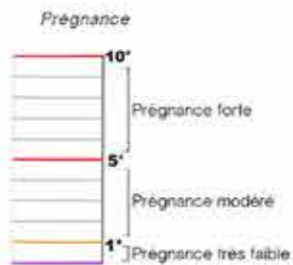
Méthode élaborée par l'agence Couâsnon en appui sur son expérience du développement éolien et des enjeux paysagers liés aux inter-visibilité entre les parcs.

SCHÉMA DE SATURATION VISUELLE - VILLE DE LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD

Réalisation : agence Couasnon

LÉGENDE

- Fond cartographique IGN
- Secteur hors -zone de visibilité d'éoliennes sur le territoire
- Secteur en -zone de visibilité d'éoliennes sur le territoire
- Angles de vues
  - Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente inférieure à 1°
  - Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente supérieure à 1°
  - Angle de vue sans éoliennes
- Parcs éoliens
  - Projet éolien de Vallaquins
  - Parcs éoliens construits
  - Parcs éoliens autorisés
  - Parcs éoliens en instruction

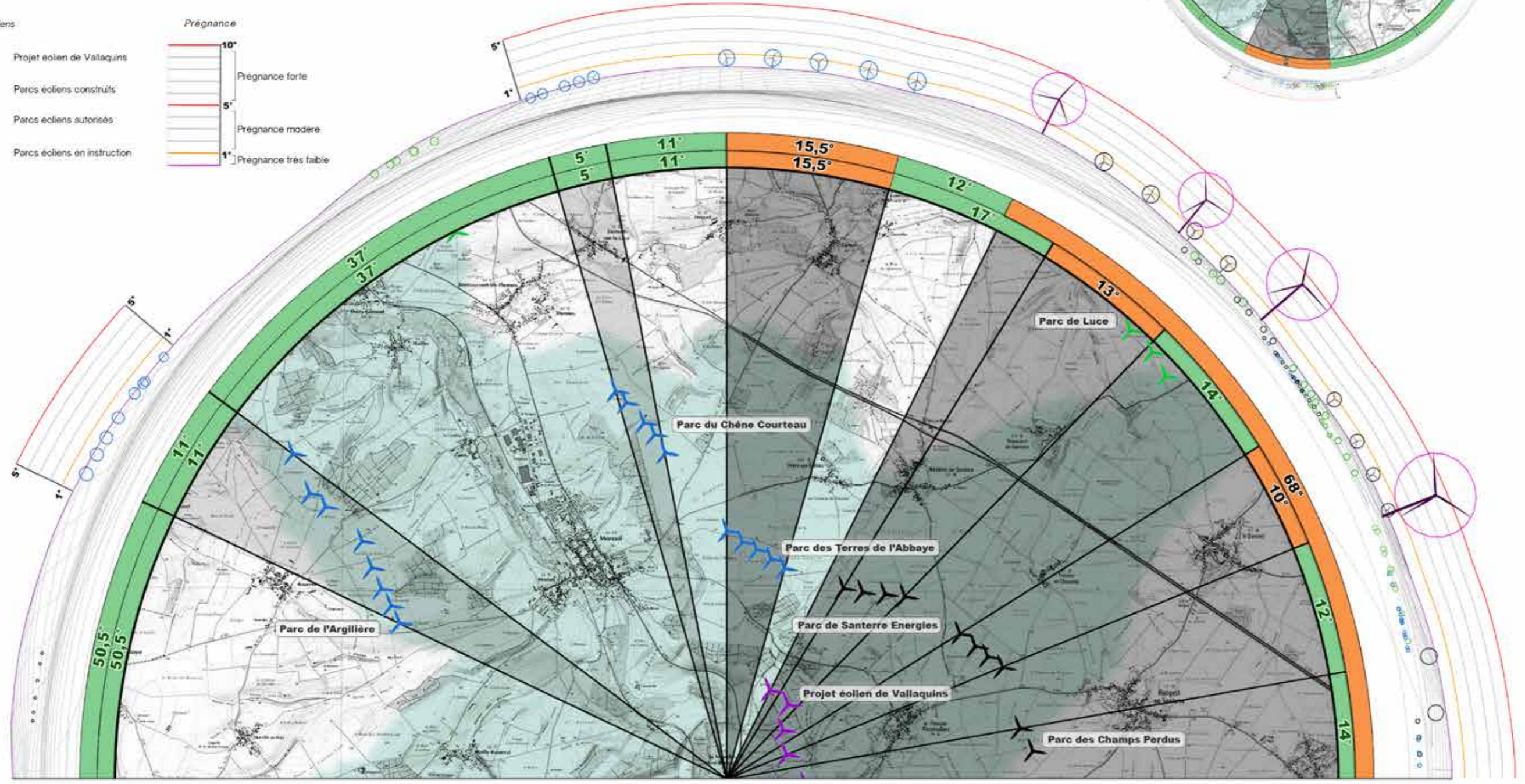
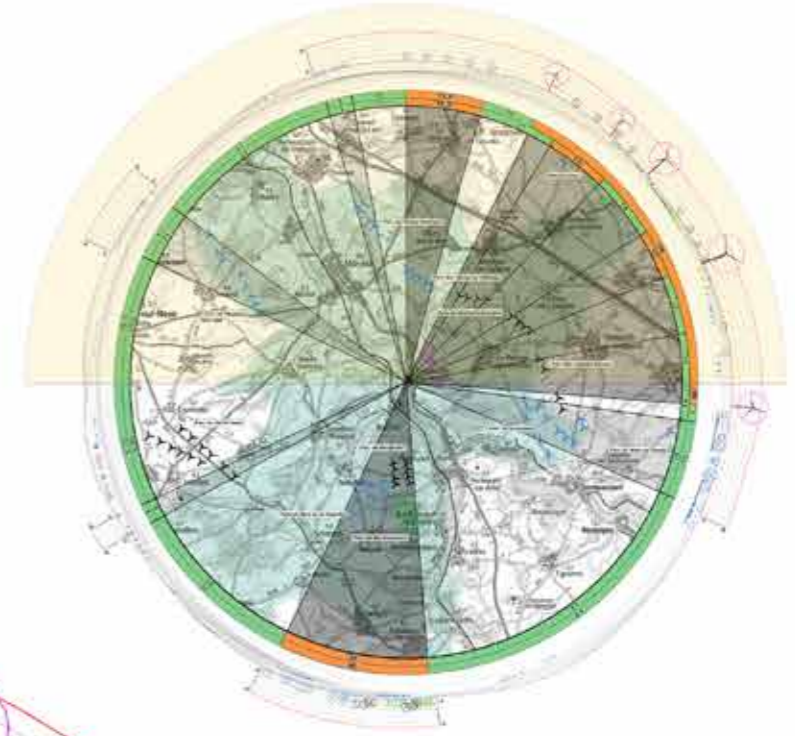




# SCHÉMA DE SATURATION VISUELLE - LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD ( NORD )

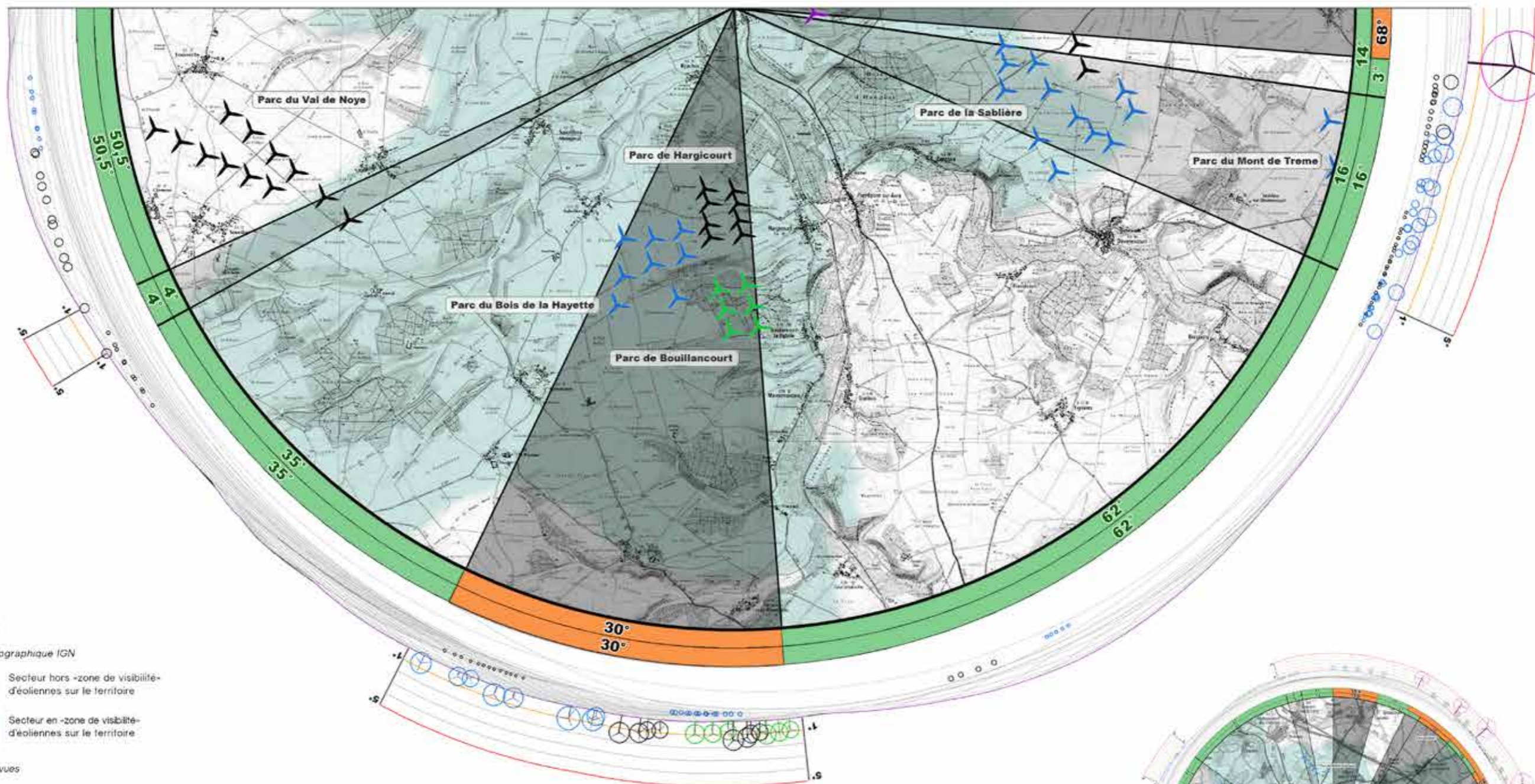
## LÉGENDE

- Fond cartographique IGN
- Secteur hors -zone de visibilité d'éoliennes sur le territoire
  - Secteur en -zone de visibilité d'éoliennes sur le territoire
- Angles de vues:
- Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente inférieure à 1°
  - Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente supérieure à 1°
  - Angle de vue sans éoliennes
- Parcs éoliens:
- Projet éolien de Vallaquins
  - Parcs éoliens construits
  - Parcs éoliens autorisés
  - Parcs éoliens en instruction
- Prégnance
- 10° Prégnance forte
  - 5° Prégnance modérée
  - 1° Prégnance très faible



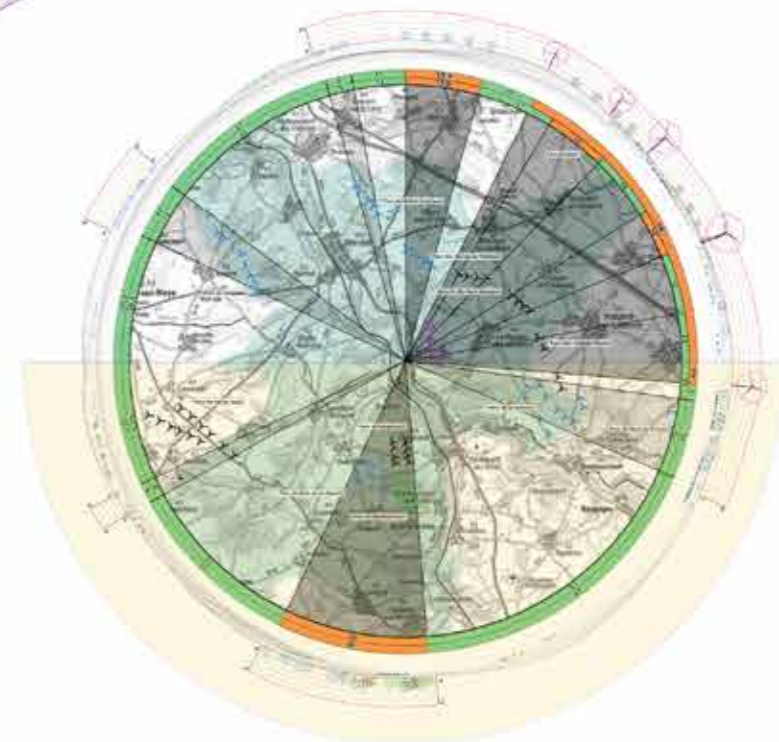
Realisation : agence Couasnon

SCHÉMA DE SATURATION VISUELLE - LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD ( SUD )



LÉGENDE

- Fond cartographique IGN
- Secteur hors -zone de visibilité- d'éoliennes sur le territoire
- Secteur en -zone de visibilité- d'éoliennes sur le territoire
- Angles de vues
  - Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente inférieure à 1°
  - Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente supérieure à 1°
  - Angle de vue sans éoliennes
- Parcs éoliens
  - Projet éolien de Vallage
  - Parcs éoliens construits
  - Parcs éoliens autorisés
  - Parcs éoliens en instruction
- Prégnance
  - 10° Prégnance forte
  - 5° Prégnance modéré
  - 1° Prégnance très faible

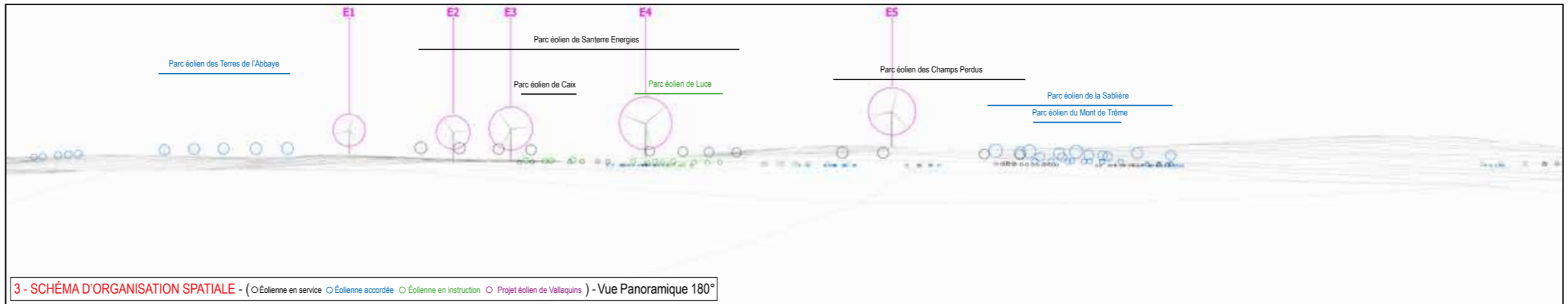


Informations photographique

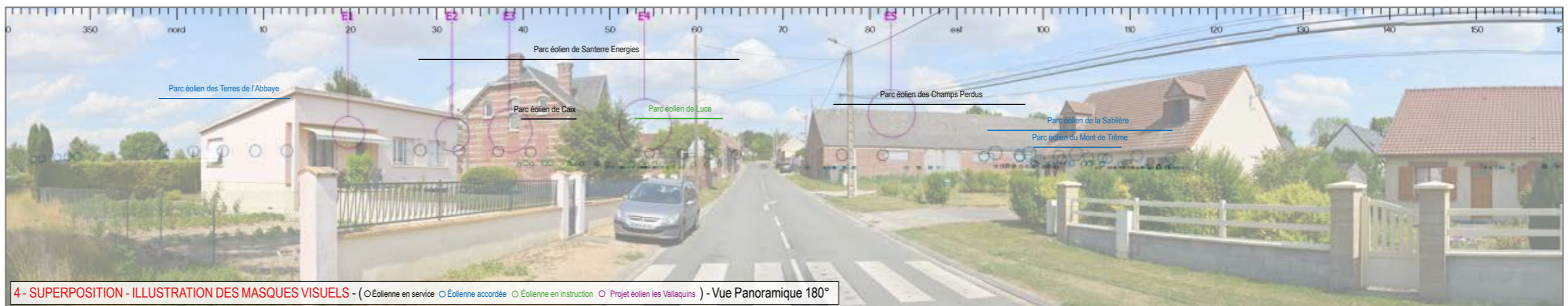
Identifiant : 73  
 Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 665001, 6960248, 51,1  
 Date et heure de prise de vue : 18.07.2017 à 16:27:17  
 Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm  
 Appareil Photo Numérique : NIKON D5000  
 Assemblage panoramique : Cylindrique  
 Hauteur de prise de vue : 1,6 m



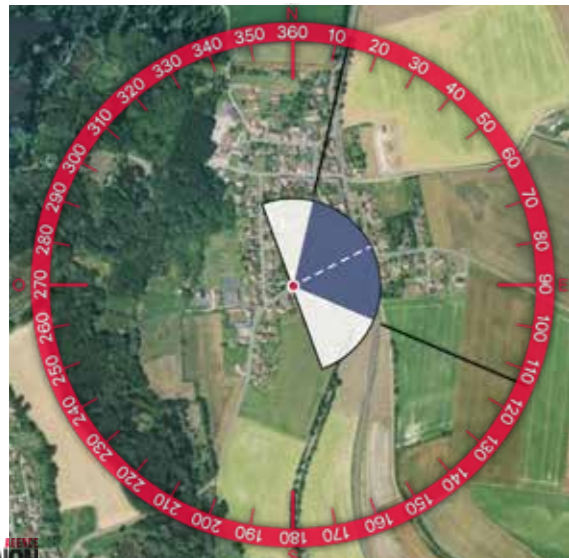
2 - SITUATION EXISTANTE - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée) - Vue Panoramique 180°



3 - SCHÉMA D'ORGANISATION SPATIALE - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○Projet éolien de Vallaquins) - Vue Panoramique 180°



4 - SUPERPOSITION - ILLUSTRATION DES MASQUES VISUELS - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○Projet éolien les Vallaquins) - Vue Panoramique 180°



5 - PHOTOSIMULATION - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○Projet éolien les Vallaquins) - Vue Panoramique 180°

IMPACTS PAYSAGERS

518

ÉTUDE D'IMPACT DU PROJET ÉOLIEN LES VALLAQUINS - VOLET PAYSAGER

### 3 . BOURG DE LE PLESSIER-ROZAINVILLERS

Le bourg de Le Plessier-Rozainvillers se situe à l'est du projet éolien, à l'intersection de la RD 54 et de la RD 137.

À l'état initial et à l'état projeté, tous les critères dépassent les valeurs seuils à l'exception du critère 5 pour l'état projeté. Cela s'explique notamment par une forte densité de parcs éoliens à proximité immédiate du bourg de Plessier-Rozainvillers et dans presque toutes les directions.

L'évolution de la saturation de l'angle horizontal et de la prégnance visuelle du motif éolien est modérée (12%). En effet, l'implantation du parc les Vallaquins occupe à l'état projeté un nouvel angle de 43.5° (dépourvu d'éolienne à l'état initial). D'autre part, de nombreux parcs éoliens dans l'aire d'étude de 10 km ont une prégnance visuelle supérieure à 1° et se répartissent tout autour du bourg du Plessier-Rozainvillers.

Il n'y a pas d'angle de respiration visuelle depuis le point étudié. Seul un angle de 56° a été identifié au sud du bourg mais il ne permet pas de créer un réel espace de respiration visuelle. L'angle reste identique à l'état projeté.

L'indice de densité sur les horizons occupés dépasse le seuil d'alerte uniquement à l'état initial.

Pour rappel, il s'agit d'une approche théorique qui prend bien en compte le relief mais qui ne prend pas en considération les obstacles tels que les haies, les boisements et le bâti. Il est nécessaire de rapprocher le schéma de saturation avec les photomontages associés pour nuancer les résultats.

### Évaluation de la saturation visuelle depuis le bourg du Plessier-Rozainvillers

#### Critère 1 : Saturation de l'angle horizontal ou indice d'occupation de l'horizon

Évaluation de la saturation de l'horizon par cumul des angles occupés par des projets éoliens

Seuil d'alerte : angle cumulé supérieur à 120 °

|               | État initial (en °) | Seuil d'alerte | État projeté (en °) | Évolution (en %) | Seuil d'alerte |
|---------------|---------------------|----------------|---------------------|------------------|----------------|
| Aire de 10 km | 138,5               | Atteint        | 182                 | 12%              | Atteint        |

#### Critère 2 : Prégnance visuelle du motif éolien

Somme des angles occupés par le motif éolien dont la prégnance visuelle est supérieure à 1°

Seuil d'alerte : angle cumulé supérieur à 100° dans l'aire de 10 km

|               | État initial (en °) | Seuil d'alerte | État projeté (en °) | Évolution (en %) | Seuil d'alerte |
|---------------|---------------------|----------------|---------------------|------------------|----------------|
| Aire de 10 km | 131,5               | Atteint        | 175                 | 12%              | Atteint        |

#### Critère 3 : Angle de respiration maximum ou indice d'espace de respiration

Mesure du plus grand angle sans éolienne dit "de respiration"

Seuil d'alerte : inférieur à 90° dans l'aire de 10 km

|               | État initial (en °) | Seuil d'alerte | État projeté (en °) | Évolution (en %) | Seuil d'alerte |
|---------------|---------------------|----------------|---------------------|------------------|----------------|
| Aire de 10 km | 56                  | Atteint        | 56                  | 0%               | Atteint        |

#### Critère 4 : Répartition des espaces de respiration

Détermination du nombre d'angle de 60° (angle maximum de la vision humaine)

Seuil d'alerte : inférieur à 2 dans l'aire de 10 km

|               | État initial | Seuil d'alerte | État projeté | Évolution | Seuil d'alerte |
|---------------|--------------|----------------|--------------|-----------|----------------|
| Aire de 10 km | 0            | Atteint        | 0            | 0         | Atteint        |

#### Critère 5 : Indice de densité sur les horizons occupés

Ratio du nombre d'éoliennes présentes par angles d'horizon occupé

Seuil d'alerte : supérieur à 0,5 dans l'aire de 10 km

|               | État initial | Seuil d'alerte | État projeté | Évolution (en %) | Seuil d'alerte |
|---------------|--------------|----------------|--------------|------------------|----------------|
| Aire de 10 km | 0,62         | Atteint        | 0,50         | -24%             | Non atteint    |



Méthode élaborée par l'agence Couasnon en appui sur son expérience du développement éolien et des enjeux paysagers liés aux inter-visibilité entre les parcs.



# SCHÉMA DE SATURATION VISUELLE - LE PLESSIER-ROZAINVILLIERS ( NORD )

## LÉGENDE

Fond cartographique IGN

-  Secteur hors -zone de visibilité d'éoliennes sur le territoire
-  Secteur en -zone de visibilité d'éoliennes sur le territoire




Angles de vues:

-  Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente inférieure à 1°
-  Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente supérieure à 1°
-  Angle de vue sans éoliennes

Parcs éoliens:

-  Projet éolien de Vallaquins
-  Parcs éoliens construits
-  Parcs éoliens autorisés
-  Parcs éoliens en instruction

Pregnance

-  10° Prègnance forte
-  5° Prègnance modéré
-  1° Prègnance très faible

Realisation : agence Couasnon

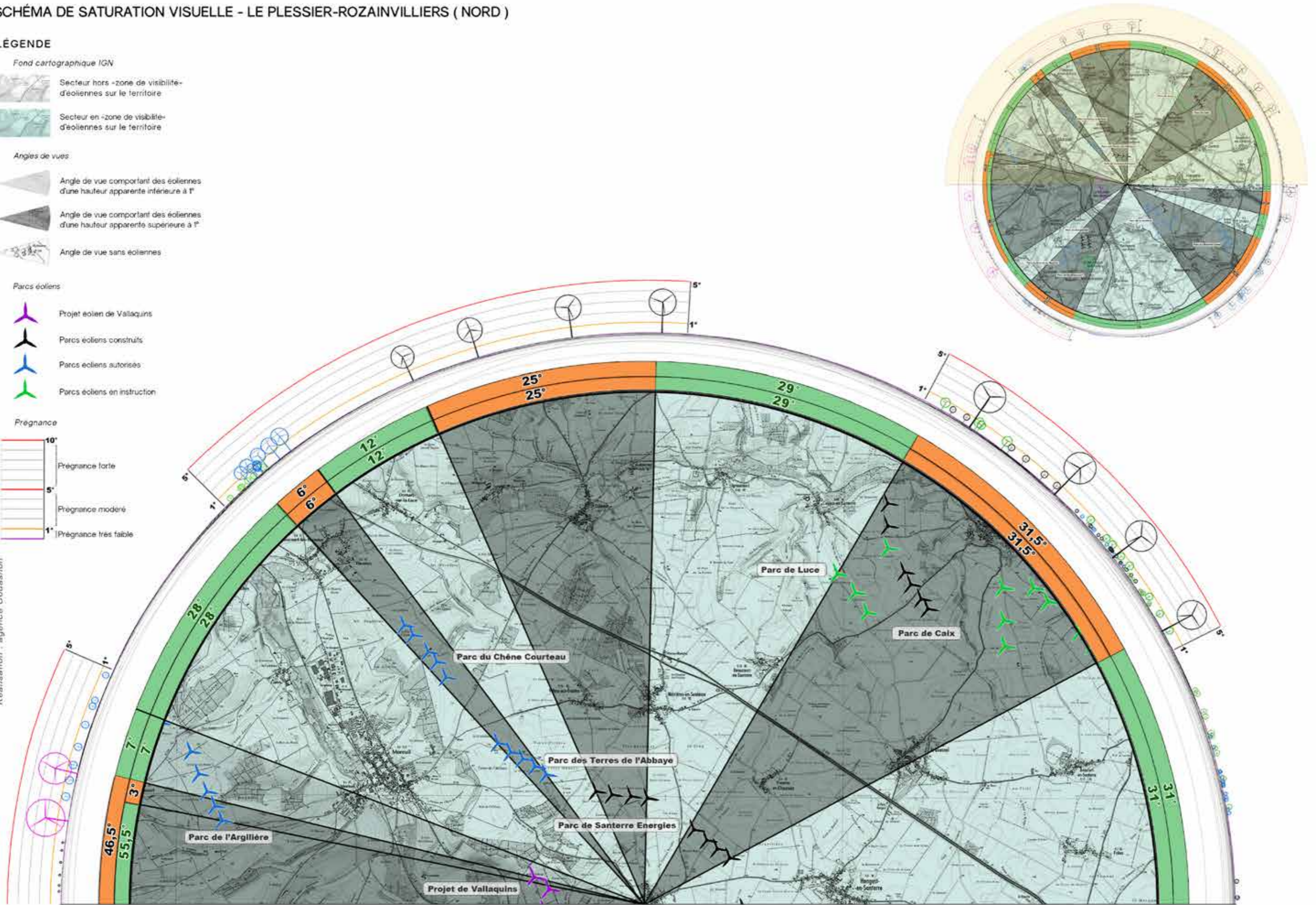
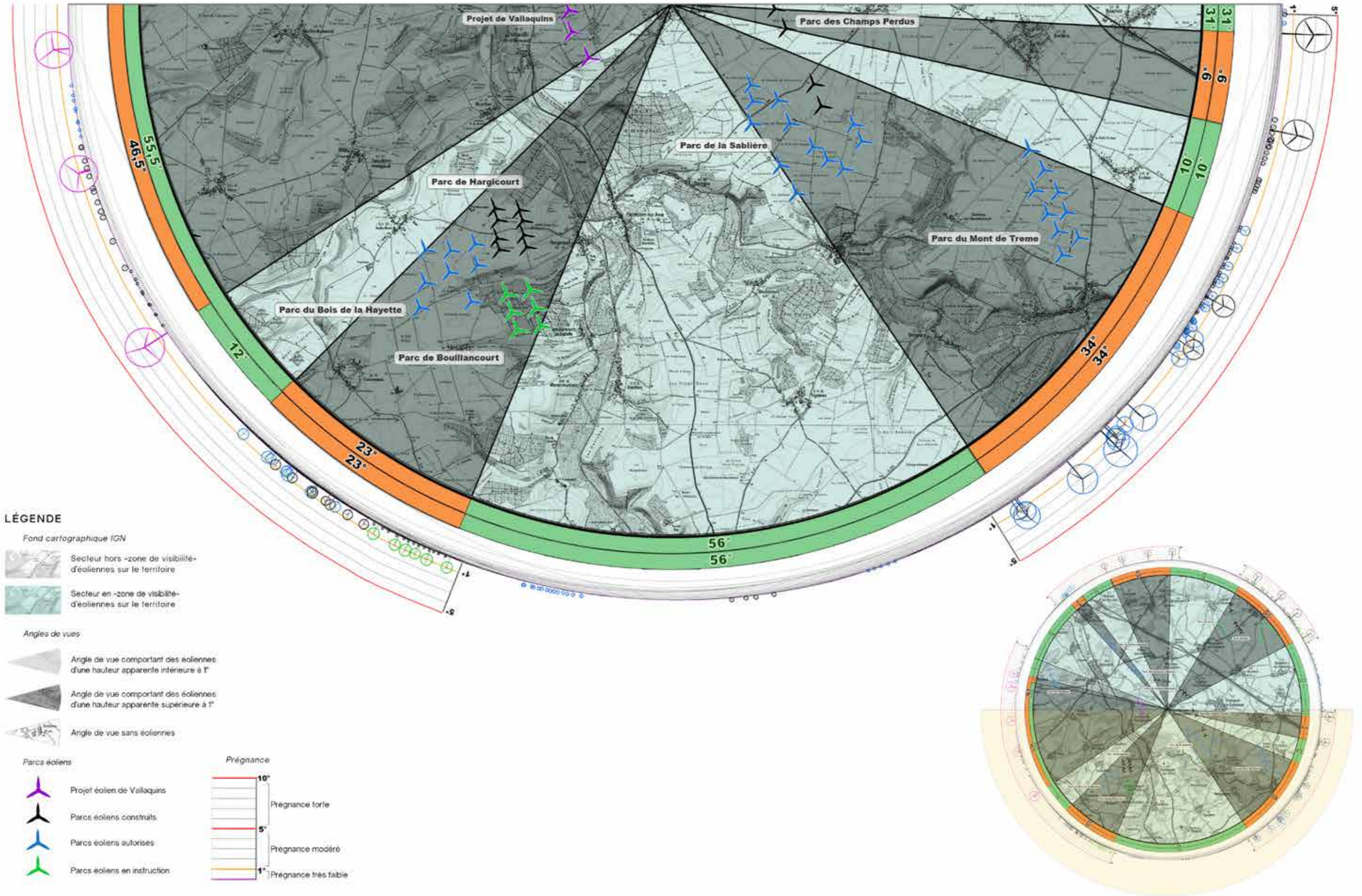


SCHÉMA DE SATURATION VISUELLE - LE PLESSIER-ROZAINVILLIERS ( SUD )



Informations photographie

Identifiant : 84

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 667279, 6960990, 107,3

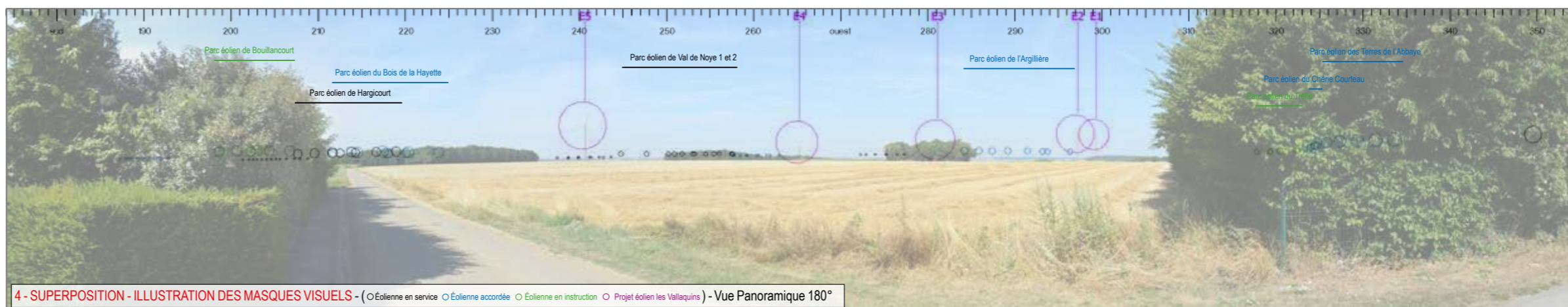
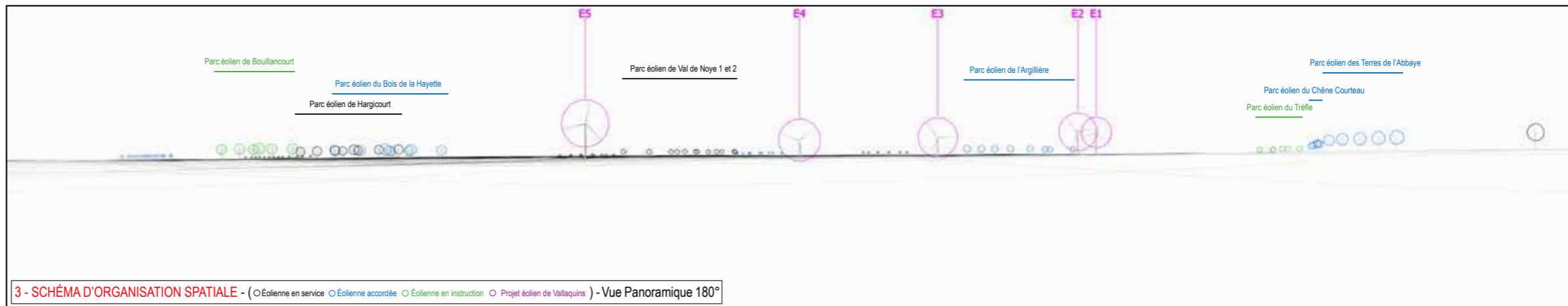
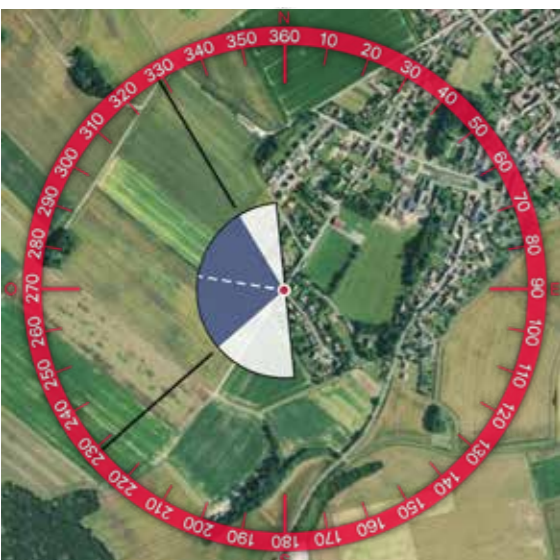
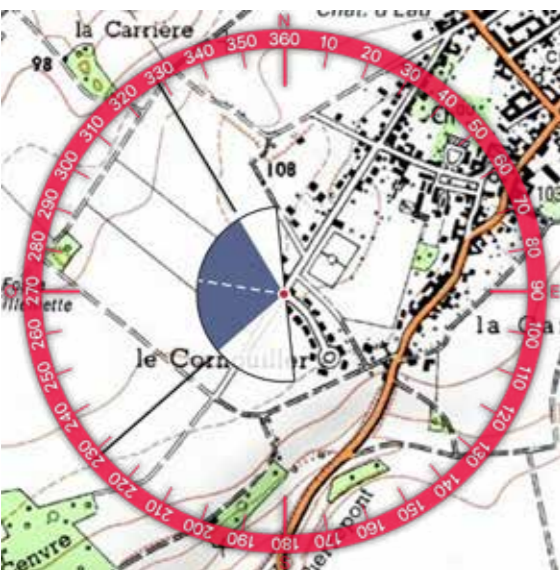
Date et heure de prise de vue : 18.07.2017 à 11:02:50

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON D5000

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m





## 4 . BOURG DE MOREUIL

Le bourg de Moreuil s'est développé dans le fond plat de la vallée de l'Avre et se situe au nord-ouest du projet éolien.

À l'état initial, 2 critères sur 5 sont atteints et concernent les espaces de respiration visuelle. A l'état projeté, en plus des deux critères précédents, le critère de la saturation de l'angle horizontal dépasse le seuil d'alerte : cela s'explique par l'implantation du parc les Vallaquins sur un nouvel angle dépourvu d'éoliennes à l'état initial.

L'évolution de la saturation de l'angle horizontal est faible (3%) puisque le parc éolien les Vallaquins vient ajouter un nouvel angle de 12° à la totalité des angles occupés par des parcs éoliens. La prégnance visuelle du motif éolien en revanche ne varie pas entre l'état initial et l'état projeté car les nouvelles éoliennes ne seront pas prégnantes depuis le bourg de Moreuil. Seuls les parcs de l'Argillère, du Trèfle et des Terres de l'Abbaye ont une prégnance visuelle supérieure à 1°.

A l'état initial, il existe un angle de respiration maximal de 68° au sud-est du bourg de Moreuil. Ce dernier est rompu par l'ajout du parc éolien les Vallaquins. Dans l'aire d'étude, le seul espace de respiration de 60° identifié à l'état initial, disparaît avec l'ajout du projet éolien.

L'indice de densité sur les horizons occupés ne dépasse pas le seuil d'alerte à l'état initial comme à l'état projeté.

Pour rappel, il s'agit d'une approche théorique qui prend bien en compte le relief mais qui ne prend pas en considération les obstacles tels que les haies, les boisements et le bâti. Il est nécessaire de rapprocher le schéma de saturation avec les photomontages associés pour nuancer les résultats.

### Évaluation de la saturation visuelle depuis le bourg de Moreuil

#### Critère 1 : Saturation de l'angle horizontal ou indice d'occupation de l'horizon

Évaluation de la saturation de l'horizon par cumul des angles occupés par des projets éoliens  
Seuil d'alerte : angle cumulé supérieur à 120 °

|               | État initial (en °) | Seuil d'alerte | État projeté (en °) | Évolution (en %) | Seuil d'alerte |
|---------------|---------------------|----------------|---------------------|------------------|----------------|
| Aire de 10 km | 120                 | Non atteint    | 132                 | 3%               | Atteint        |

#### Critère 2 : Prégnance visuelle du motif éolien

Somme des angles occupés par le motif éolien dont la prégnance visuelle est supérieure à 1°  
Seuil d'alerte : angle cumulé supérieur à 100° dans l'aire de 10 km

|               | État initial (en °) | Seuil d'alerte | État projeté (en °) | Évolution (en %) | Seuil d'alerte |
|---------------|---------------------|----------------|---------------------|------------------|----------------|
| Aire de 10 km | 59                  | Non atteint    | 59                  | 0%               | Non atteint    |

#### Critère 3 : Angle de respiration maximum ou indice d'espace de respiration

Mesure du plus grand angle sans éolienne dit "de respiration"  
Seuil d'alerte : inférieur à 90° dans l'aire de 10 km

|               | État initial (en °) | Seuil d'alerte | État projeté (en °) | Évolution (en %) | Seuil d'alerte |
|---------------|---------------------|----------------|---------------------|------------------|----------------|
| Aire de 10 km | 68                  | Atteint        | 44                  | -7%              | Atteint        |

#### Critère 4 : Répartition des espaces de respiration

Détermination du nombre d'angle de 60° (angle maximum de la vision humaine)  
Seuil d'alerte : inférieur à 2 dans l'aire de 10 km

|               | État initial | Seuil d'alerte | État projeté | Évolution | Seuil d'alerte |
|---------------|--------------|----------------|--------------|-----------|----------------|
| Aire de 10 km | 1            | Atteint        | 0            | -1        | Atteint        |

#### Critère 5 : Indice de densité sur les horizons occupés

Ratio du nombre d'éoliennes présentes par angles d'horizon occupé  
Seuil d'alerte : supérieur à 0,5 dans l'aire de 10 km

|               | État initial | Seuil d'alerte | État projeté | Évolution (en %) | Seuil d'alerte |
|---------------|--------------|----------------|--------------|------------------|----------------|
| Aire de 10 km | 0,48         | Non atteint    | 0,48         | -1%              | Non atteint    |

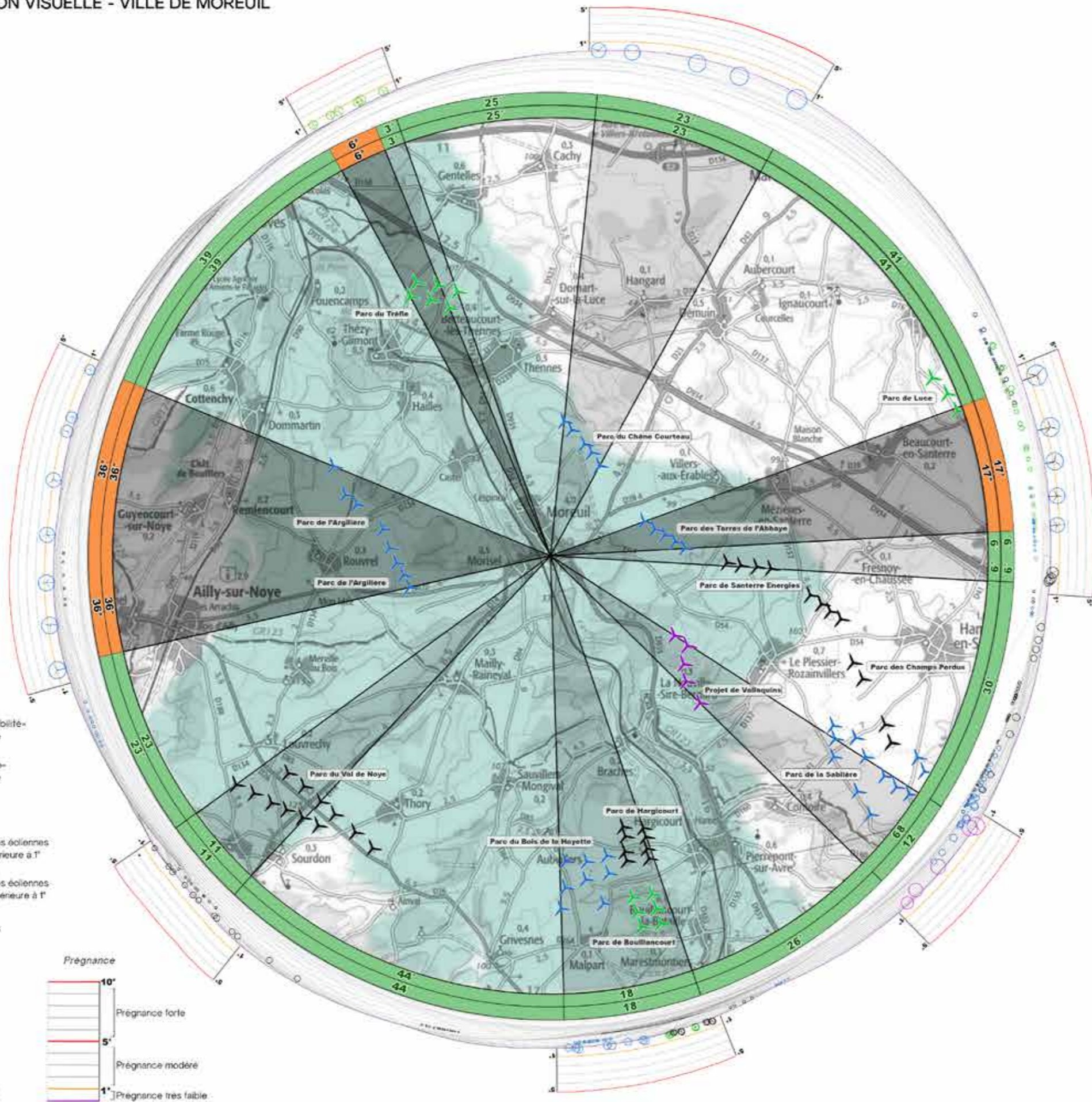
Méthode élaborée par l'agence Couâson en appui sur son expérience du développement éolien et des enjeux paysagers liés aux inter-visibilités entre les parcs.

SCHÉMA DE SATURATION VISUELLE - VILLE DE MOREUIL

Réalisation : agence Couasnon

LÉGENDE

- Fond cartographique IGN
- Secteur hors -zone de visibilité d'éoliennes sur le territoire
- Secteur en -zone de visibilité d'éoliennes sur le territoire
- Angles de vues
  - Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente inférieure à 1°
  - Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente supérieure à 1°
  - Angle de vue sans éoliennes
- Parcs éoliens
  - Projet éolien de Vallaquins
  - Parcs éoliens construits
  - Parcs éoliens autorisés
  - Parcs éoliens en instruction
- Prégnance
  - 10°
  - 5°
  - 1°
  - Prégnance forte
  - Prégnance modérée
  - Prégnance très faible



# SCHÉMA DE SATURATION VISUELLE - MOREUIL ( NORD )

## LÉGENDE

- Fond cartographique IGN
- Secteur hors -zone de visibilité- d'éoliennes sur le territoire
  - Secteur en -zone de visibilité- d'éoliennes sur le territoire
- Angles de vues
- Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente inférieure à 1°
  - Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente supérieure à 1°
  - Angle de vue sans éoliennes
- Parcs éoliens
- Projet éolien de Vallaquins
  - Parcs éoliens construits
  - Parcs éoliens autorisés
  - Parcs éoliens en instruction
- Pregnance
- 10° Prénance forte
  - 5° Prénance modéré
  - 1° Prénance très faible

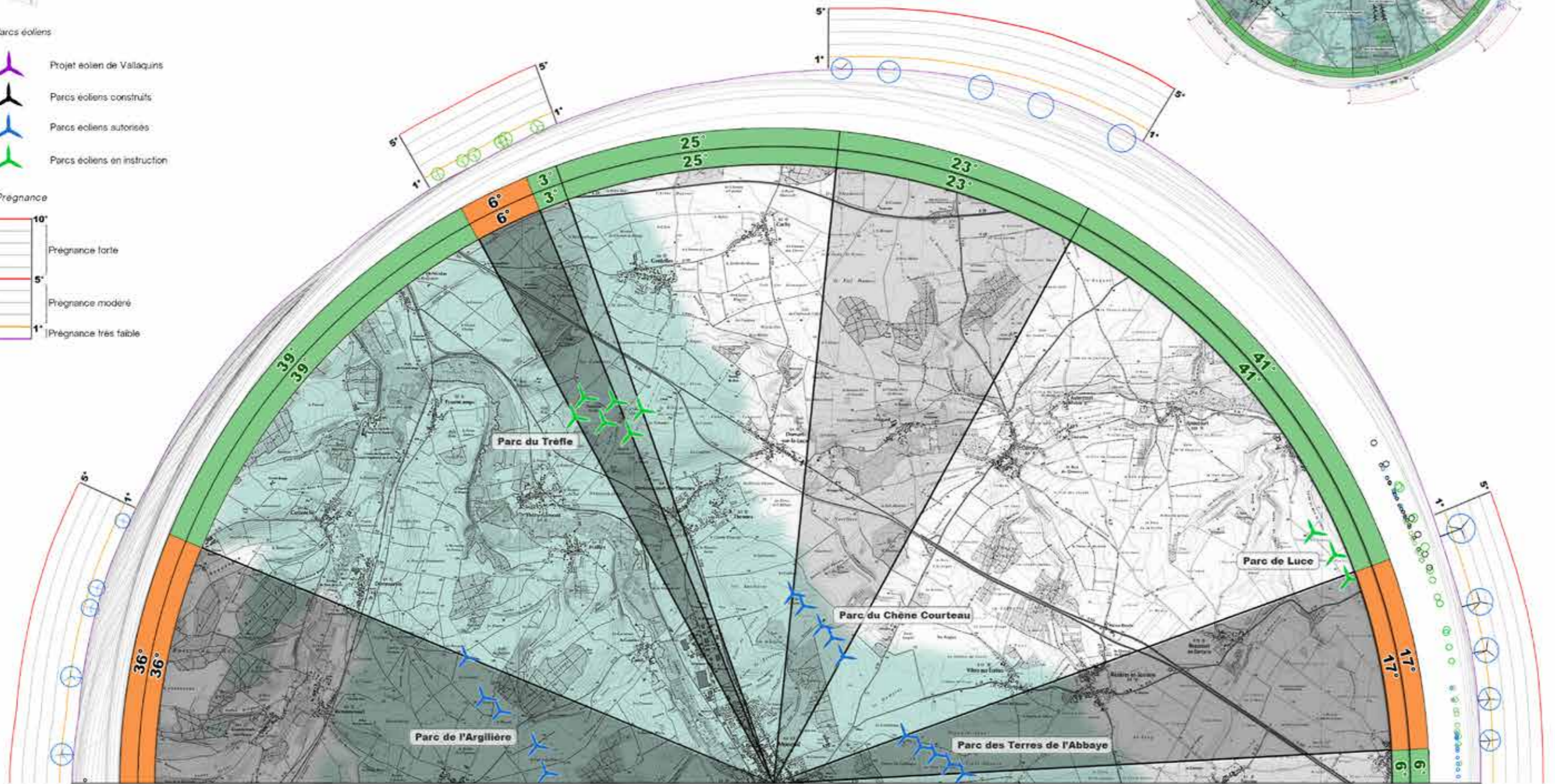
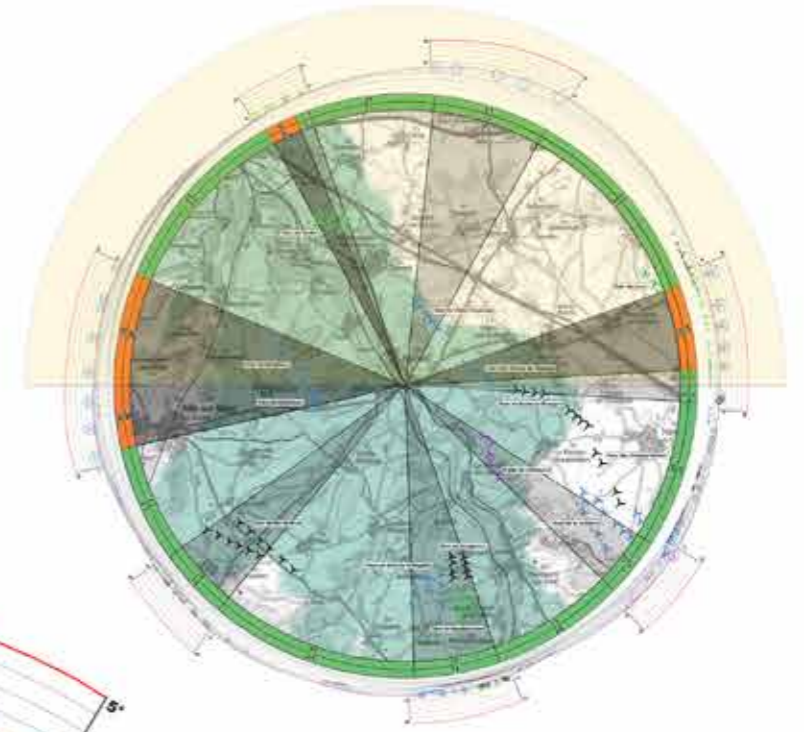
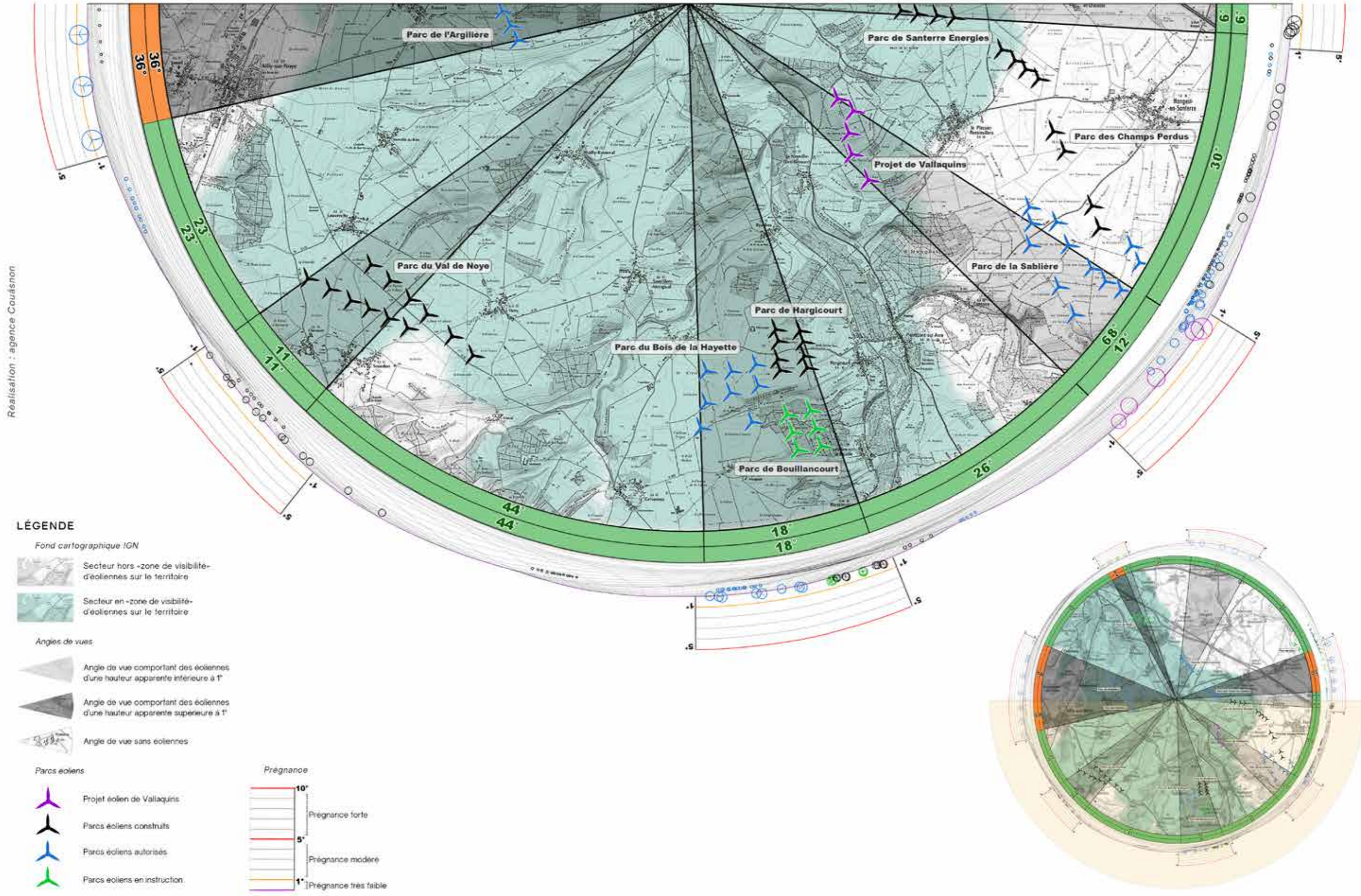


SCHÉMA DE SATURATION VISUELLE - MOREUIL ( SUD)



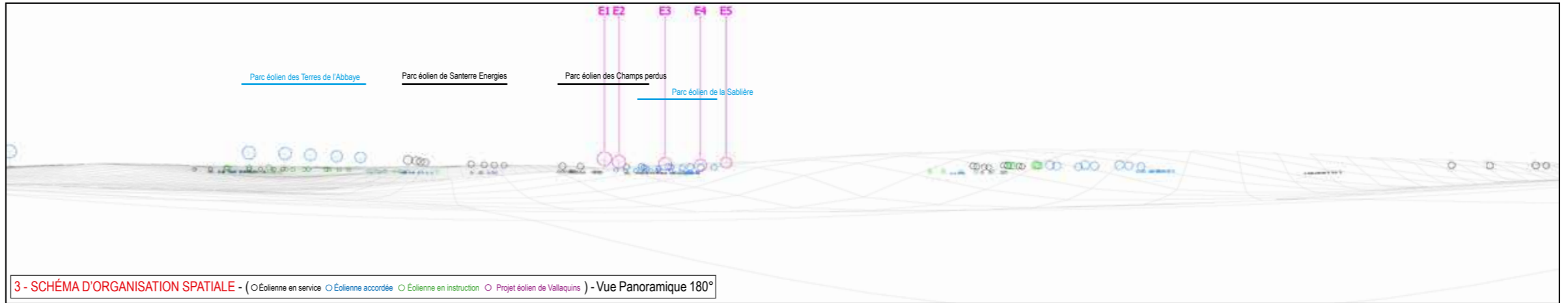
Realisation : agence Couásnon

Informations photographique

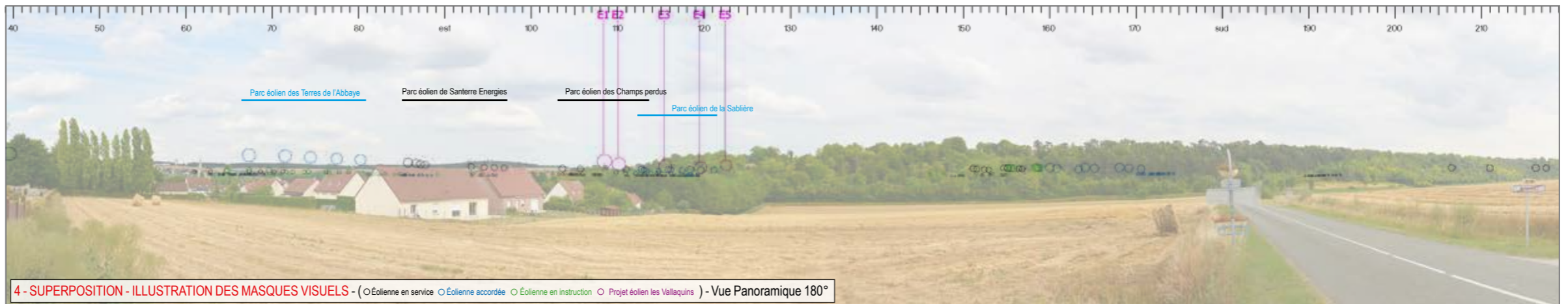
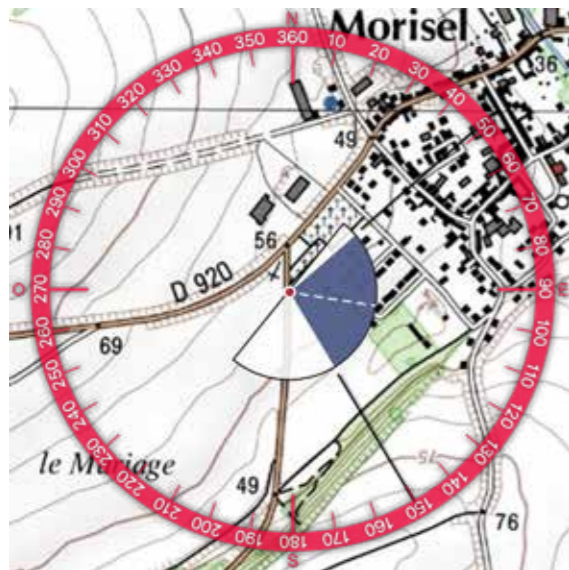
Identifiant : 29  
 Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 661772, 6963212, 57,3  
 Date et heure de prise de vue : 18.07.2017 à 17:30:24  
 Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm  
 Appareil Photo Numérique : NIKON D5000  
 Assemblage panoramique : Cylindrique  
 Hauteur de prise de vue : 1,6 m



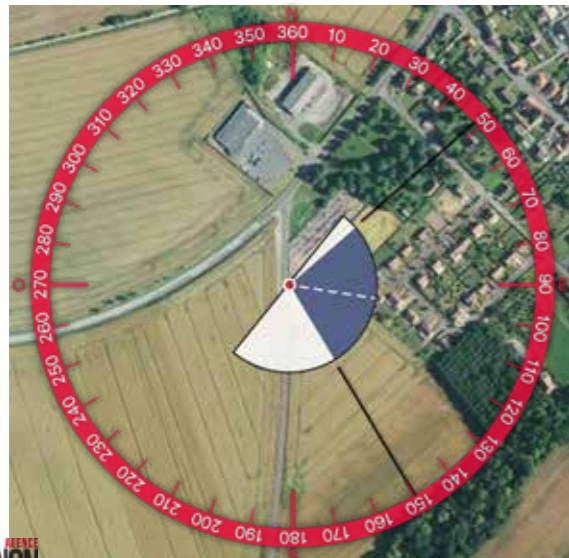
2 - SITUATION EXISTANTE - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée) - Vue Panoramique 180°



3 - SCHÉMA D'ORGANISATION SPATIALE - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○Projet éolien de Vallaquins) - Vue Panoramique 180°



4 - SUPERPOSITION - ILLUSTRATION DES MASQUES VISUELS - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○Projet éolien les Vallaquins) - Vue Panoramique 180°



5 - PHOTOSIMULATION - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○Projet éolien les Vallaquins) - Vue Panoramique 180°

## 5 . BOURG DE PIERREPONT-SUR-AVRE

Le bourg de Pierrepont-sur-Avre se situe au sud du projet éolien les Vallaquins, dans le fond plat de la vallée de l'Avre, à la confluence avec la rivière de la Brache.

À l'état initial, seul le critère n°1 est atteint alors qu'à l'état projeté un critère supplémentaire (n°2) dépasse très légèrement la valeur du seuil d'alerte.

La saturation de l'angle horizontal est importante aux environs de Pierrepont-sur-Avre et atteint le seuil d'alerte. Son évolution est toutefois infime (1%) entre l'état initial et l'état projeté, le parc les Vallaquins offrant une géométrie étroite depuis le point étudié. La prégnance visuelle du motif éolien franchit la valeur seuil de 100° avec l'ajout du parc éolien les Vallaquins qui complète les 5 parcs éoliens ayant déjà une prégnance visuelle supérieure à 1°.

L'angle de respiration maximal est important (126,5°) et n'évolue pas entre l'état initial et l'état projeté. Deux espaces de respiration ont été identifiés sur le territoire d'étude mais il s'agit en réalité d'un seul et même angle au sud-est du bourg.

L'indice de densité sur les horizons occupés ne dépasse pas le seuil d'alerte à l'état initial comme à l'état projeté.

Pour rappel, il s'agit d'une approche théorique qui prend bien en compte le relief mais qui ne prend pas en considération les obstacles tels que les haies, les boisements et le bâti. Il est nécessaire de rapprocher le schéma de saturation avec les photomontages associés pour nuancer les résultats.

## Évaluation de la saturation visuelle depuis le bourg de Pierrpont-sur-Avre

### Critère 1 : Saturation de l'angle horizontal ou indice d'occupation de l'horizon

Évaluation de la saturation de l'horizon par cumul des angles occupés par des projets éoliens

Seuil d'alerte : angle cumulé supérieur à 120 °

|               | État initial (en °) | Seuil d'alerte | État projeté (en °) | Évolution (en %) | Seuil d'alerte |
|---------------|---------------------|----------------|---------------------|------------------|----------------|
| Aire de 10 km | 124,5               | Atteint        | 128                 | 1%               | Atteint        |

### Critère 2 : Prégnance visuelle du motif éolien

Somme des angles occupés par le motif éolien dont la prégnance visuelle est supérieure à 1°

Seuil d'alerte : angle cumulé supérieur à 100° dans l'aire de 10 km

|               | État initial (en °) | Seuil d'alerte | État projeté (en °) | Évolution (en %) | Seuil d'alerte |
|---------------|---------------------|----------------|---------------------|------------------|----------------|
| Aire de 10 km | 97                  | Non atteint    | 100,5               | 1%               | Atteint        |

### Critère 3 : Angle de respiration maximum ou indice d'espace de respiration

Mesure du plus grand angle sans éolienne dit "de respiration"

Seuil d'alerte : inférieur à 90° dans l'aire de 10 km

|               | État initial (en °) | Seuil d'alerte | État projeté (en °) | Évolution (en %) | Seuil d'alerte |
|---------------|---------------------|----------------|---------------------|------------------|----------------|
| Aire de 10 km | 126,5               | Non atteint    | 126,5               | 0%               | Non atteint    |

### Critère 4 : Répartition des espaces de respiration

Détermination du nombre d'angle de 60° (angle maximum de la vision humaine)

Seuil d'alerte : inférieur à 2 dans l'aire de 10 km

|               | État initial | Seuil d'alerte | État projeté | Évolution | Seuil d'alerte |
|---------------|--------------|----------------|--------------|-----------|----------------|
| Aire de 10 km | 2            | Non atteint    | 2            | 0         | Non atteint    |

### Critère 5 : Indice de densité sur les horizons occupés

Ratio du nombre d'éoliennes présentes par angles d'horizon occupé

Seuil d'alerte : supérieur à 0,5 dans l'aire de 10 km

|               | État initial | Seuil d'alerte | État projeté | Évolution (en %) | Seuil d'alerte |
|---------------|--------------|----------------|--------------|------------------|----------------|
| Aire de 10 km | 0,43         | Non atteint    | 0,46         | 5%               | Non atteint    |

Méthode élaborée par l'agence Couâsnon en appui sur son expérience du développement éolien et des enjeux paysagers liés aux inter-visibilité entre les parcs.

SCHÉMA DE SATURATION VISUELLE - VILLE DE PIERREPONT-SUR-AVRE

Réalisation : agence Couasnon

LÉGENDE

Fond cartographique IGN

- Secteur hors -zone de visibilité d'éoliennes sur le territoire
- Secteur en -zone de visibilité d'éoliennes sur le territoire

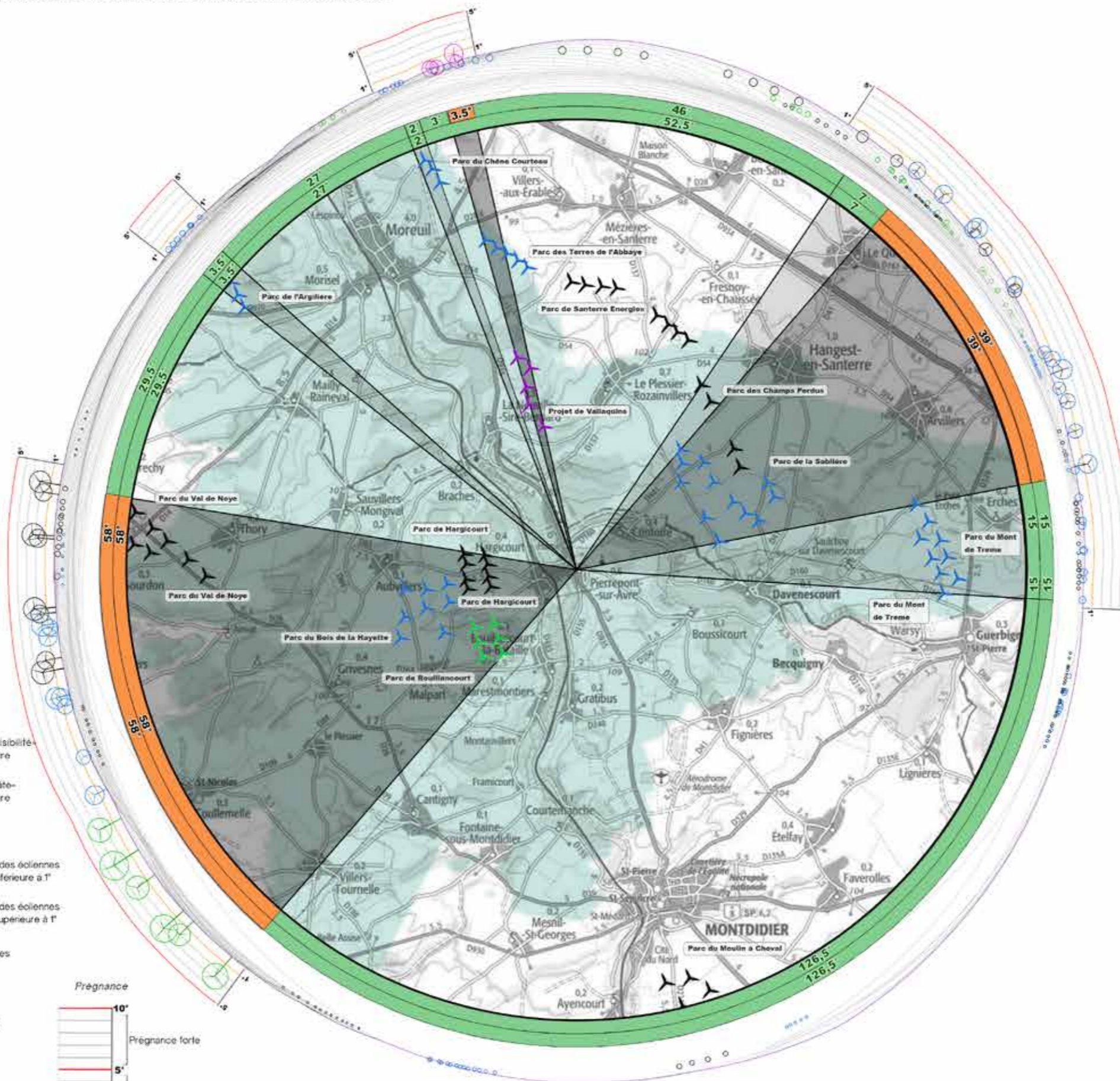
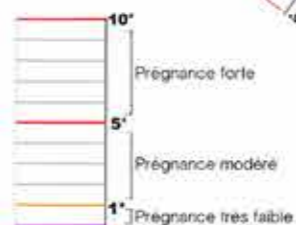
Angles de vues

- Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente inférieure à 1°
- Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente supérieure à 1°
- Angle de vue sans éoliennes

Parcs éoliens

- Projet éolien de Vallaquins
- Parcs éoliens construits
- Parcs éoliens autorisés
- Parcs éoliens en instruction

Prégnance



# SCHÉMA DE SATURATION VISUELLE - PIERREPONT-SUR-AVRE ( NORD )

## LÉGENDE

Fond cartographique IGN

- Secteur hors -zone de visibilité d'éoliennes sur le territoire
- Secteur en -zone de visibilité d'éoliennes sur le territoire

Angles de vues

- Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente inférieure à 1°
- Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente supérieure à 1°
- Angle de vue sans éoliennes

Parcs éoliens

- Projet éolien de Vallaquins
- Parcs éoliens construits
- Parcs éoliens autorisés
- Parcs éoliens en instruction

Pregnance

- 10° Prégance forte
- 5° Prégance modérée
- 1° Prégance très faible

Réalisation : agence Couâsnon

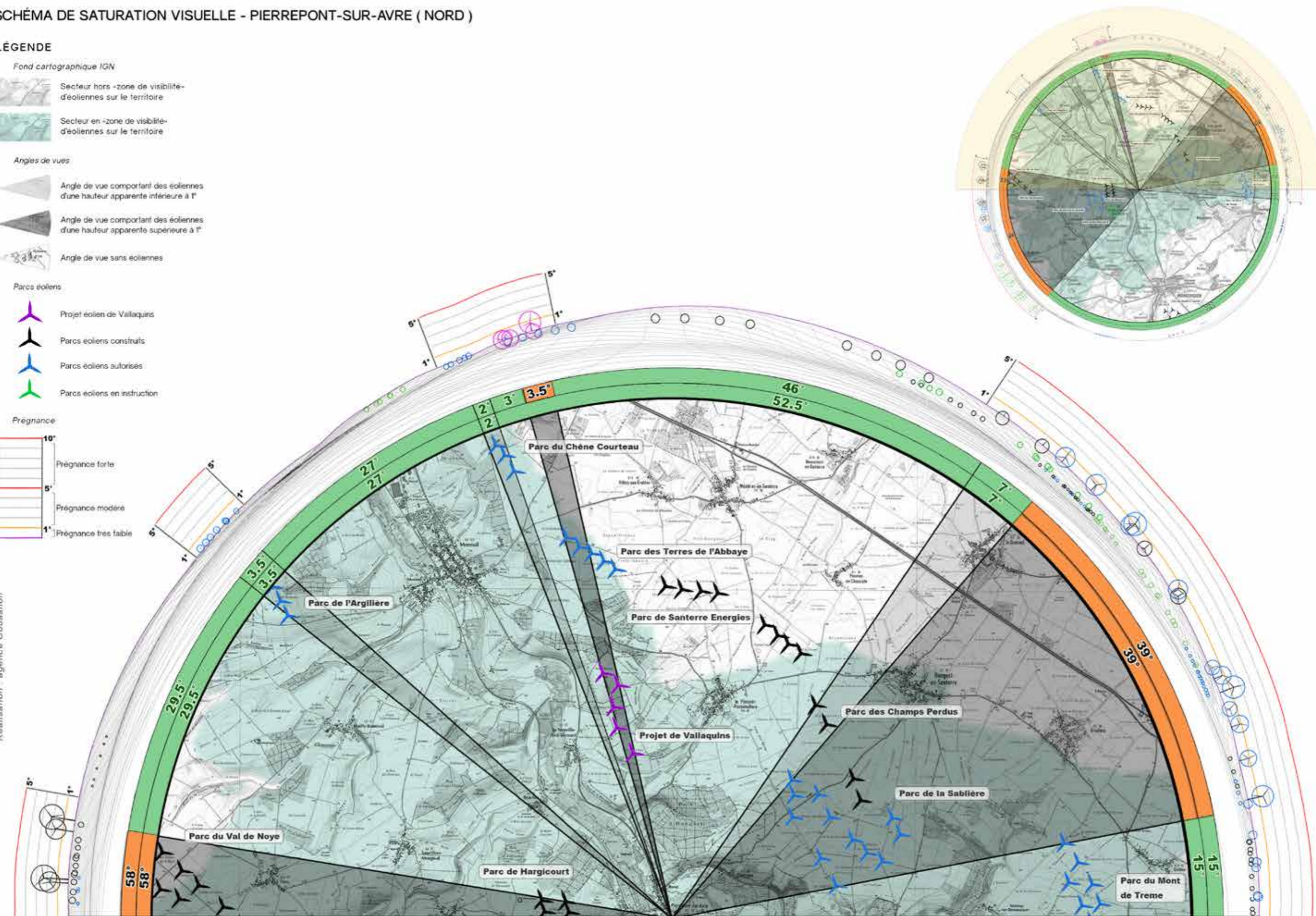
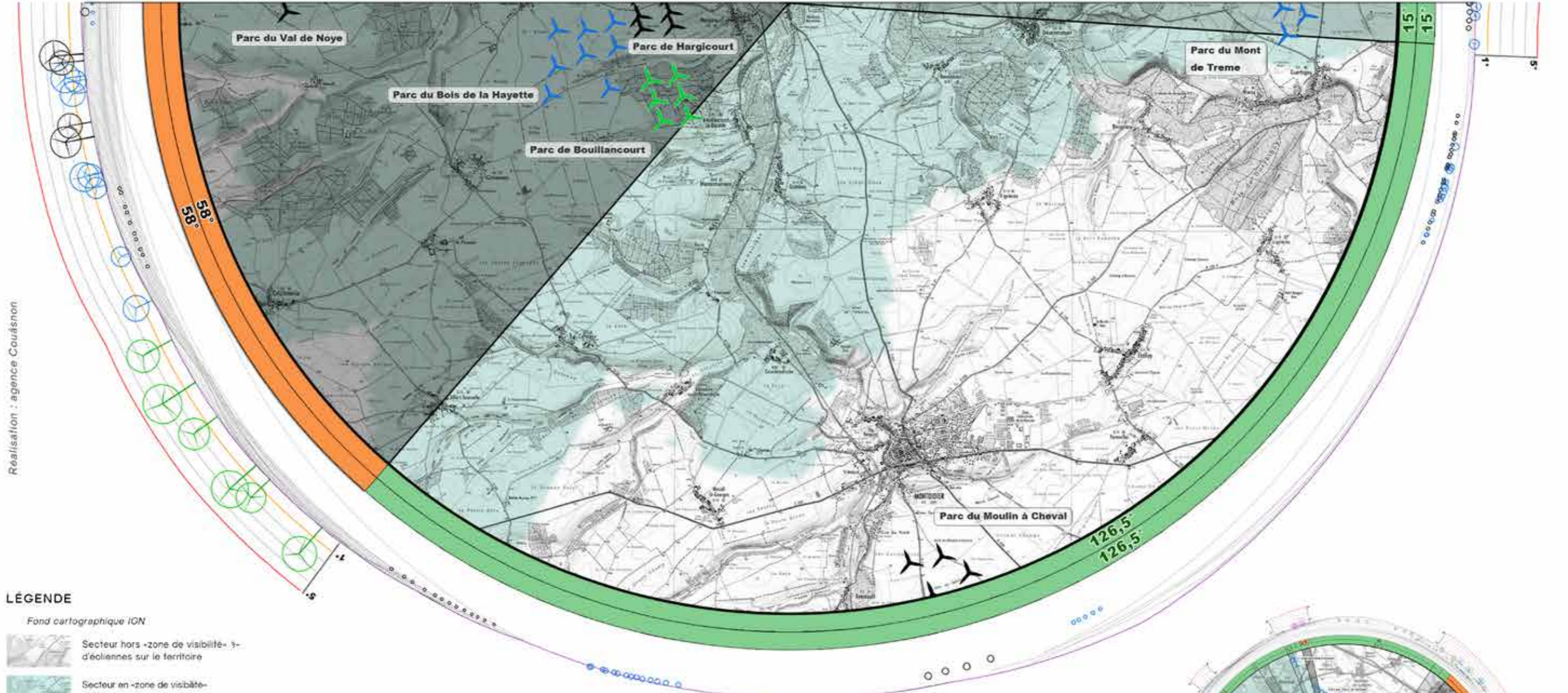




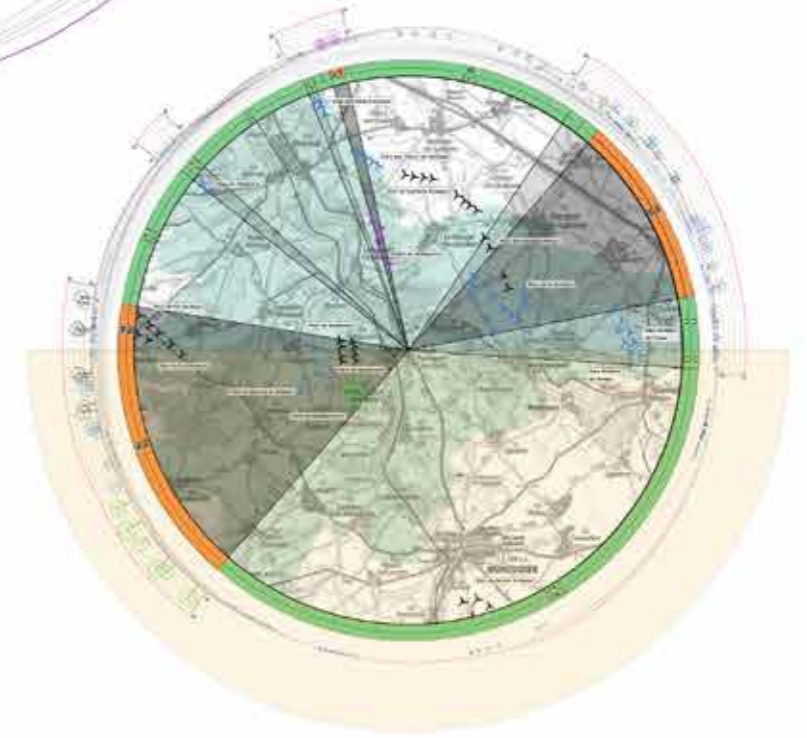
SCHÉMA DE SATURATION VISUELLE - PIERREPONT-SUR-AVRE ( SUD )



Realisation : agence Couâsnon

LÉGENDE

- Fond cartographique IGN
- Secteur hors -zone de visibilité- 3- d'éoliennes sur le territoire
  - Secteur en -zone de visibilité- d'éoliennes sur le territoire
- Angles de vues
- Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente inférieure à 1°
  - Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente supérieure à 1°
  - Angle de vue sans éoliennes
- Parcs éoliens
- Projet éolien de Vallaquins
  - Parcs éoliens construits
  - Parcs éoliens autorisés
  - Parcs éoliens en instruction
- Pregnance
- 10° Pregnance forte / forte
  - 5° Pregnance modéré
  - 1° Pregnance très faible



Informations photographie

Identifiant : 63

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 667408, 6957176, 61,4

Date et heure de prise de vue : 18.07.2017 à 14:44:27

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm

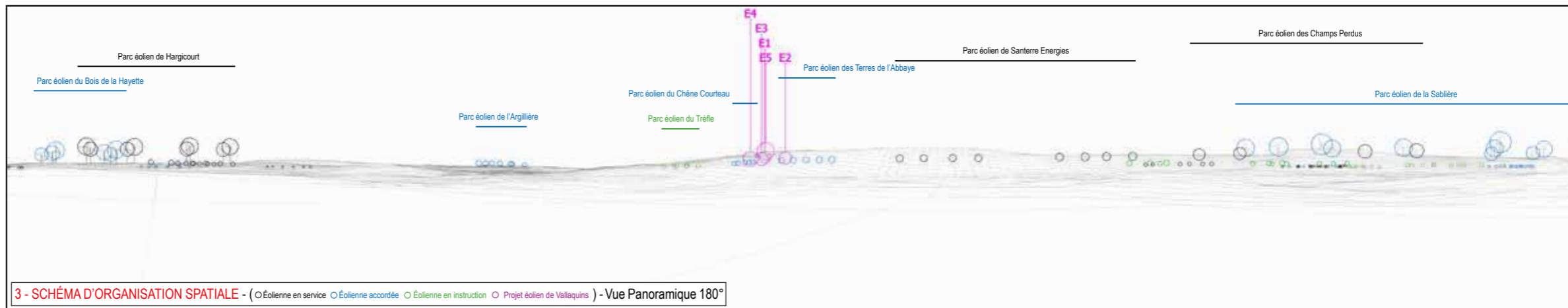
Appareil Photo Numérique : NIKON D5000

Assemblage panoramique : Cylindrique

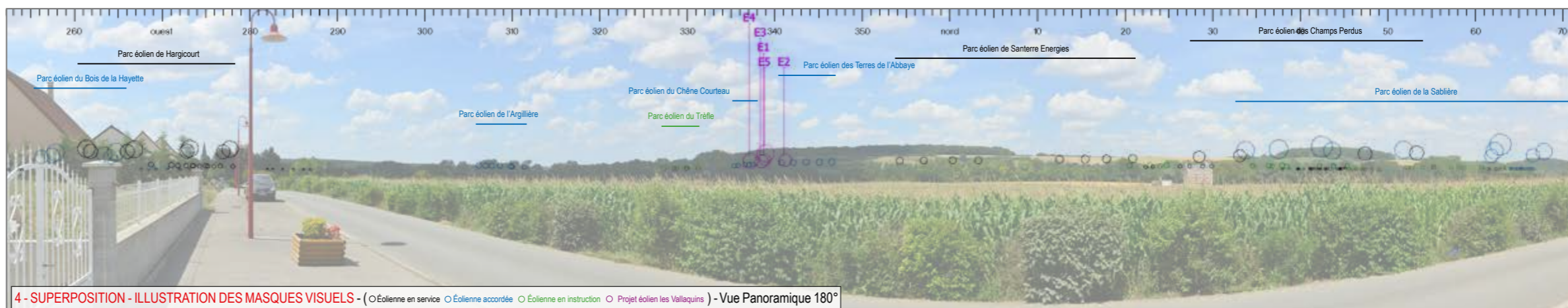
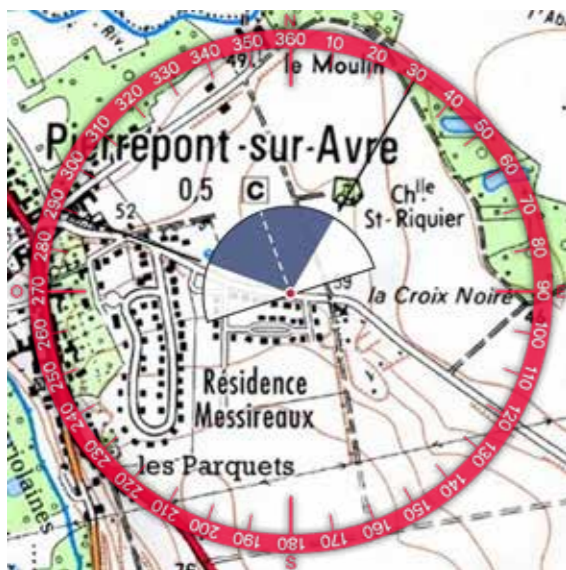
Hauteur de prise de vue : 1,6 m



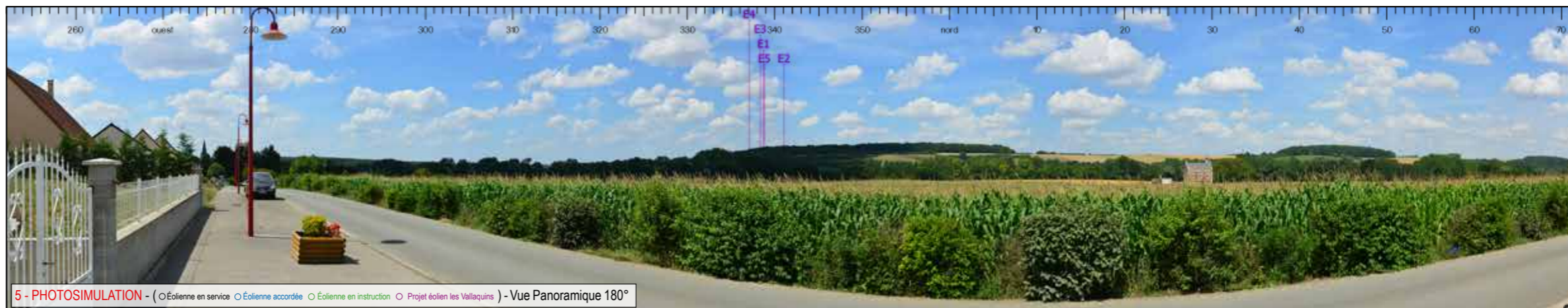
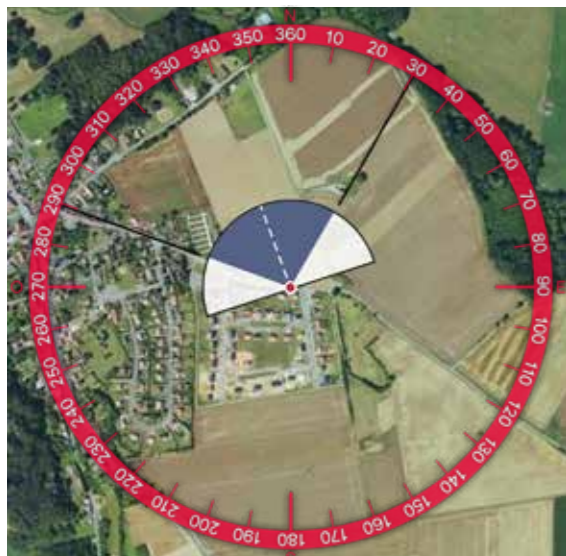
2 - SITUATION EXISTANTE - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée) - Vue Panoramique 180°



3 - SCHÉMA D'ORGANISATION SPATIALE - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○Projet éolien de Vallaquins) - Vue Panoramique 180°



4 - SUPERPOSITION - ILLUSTRATION DES MASQUES VISUELS - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○Projet éolien les Vallaquins) - Vue Panoramique 180°



5 - PHOTOSIMULATION - (○Éolienne en service ○Éolienne accordée ○Éolienne en instruction ○Projet éolien les Vallaquins) - Vue Panoramique 180°

# H . POSTE DE LIVRAISON

Trois postes de livraison (PDL) sont prévus pour le présent projet éolien. Ces modules de 60m<sup>2</sup> (12m x 5m) sont constitués de 3 compartiments. Ils seront implantés le long de chemins d'exploitation agricole pour deux d'entre eux (PDL n°2 et 3) tandis que le PDL n°1 sera installé le long de la route communale entre la Neuville-Sire-Bernard et Le Plessier-Rozainvillers.

Le PDL n°2 sera implanté en lisière du petit bois sur le versant sud de la butte «Aux Cailloux». Depuis la RD 935, les perceptions vers le PDL seront le plus souvent fermées par le relief, les cultures céréalières et la végétation qui borde les chemins. En revanche, des vues sont possibles depuis les chemins agricoles, toutefois peu fréquentés.

Le PDL n°3 sera implanté à proximité de l'éolienne E5, au dessus de l'ancienne carrière. Des vues ouvertes ont été identifiées depuis la route communale située en contrebas. Toutefois, l'orientation de la route et le relief ne permettront que des perceptions latérales et furtives.

Le PDL n°1 sera le plus visible. Implanté en bordure de route communale, au pied de l'ancienne carrière, les perceptions seront ouvertes. Sans toutefois chercher à le masquer, son implantation devra être soignée du fait de sa forte visibilité.

Les trois PDL seront identiques sur les dimensions et matériaux employés. Les postes seront choisis avec une finition en béton banché. Ce revêtement, durable et sans entretien, assure une bonne évolution dans le temps et s'accorde parfaitement avec les teintes des éoliennes.

Les photomontages suivants illustrent l'intégration des PDL dans l'environnement.

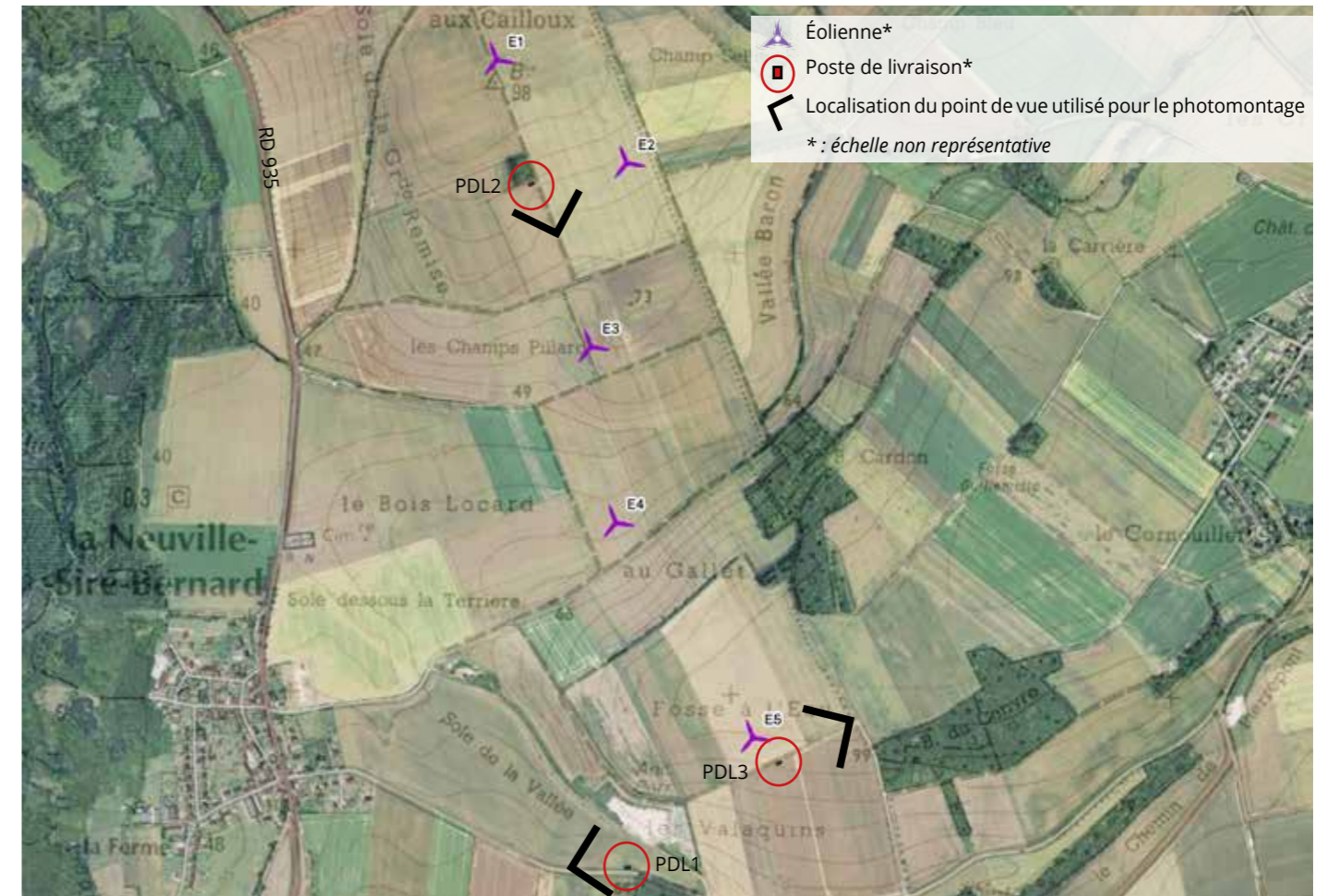


FIGURE 87 : LOCALISATION DES POSTES DE LIVRAISON



Photo 77 : Simulation d'intégration du PDL 1



Photo 79 : Simulation d'intégration du PDL 2



Photo 78 : Simulation d'intégration du PDL 3

TOUTES LES DONNÉES TECHNIQUES CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE SEL GROUPE ET NE PEUVENT ÊTRE UTILISÉES OU DIVULGUÉES À DES TIERS QUEL'S SOIENT SANS SON ACCORD ÉCRIT.

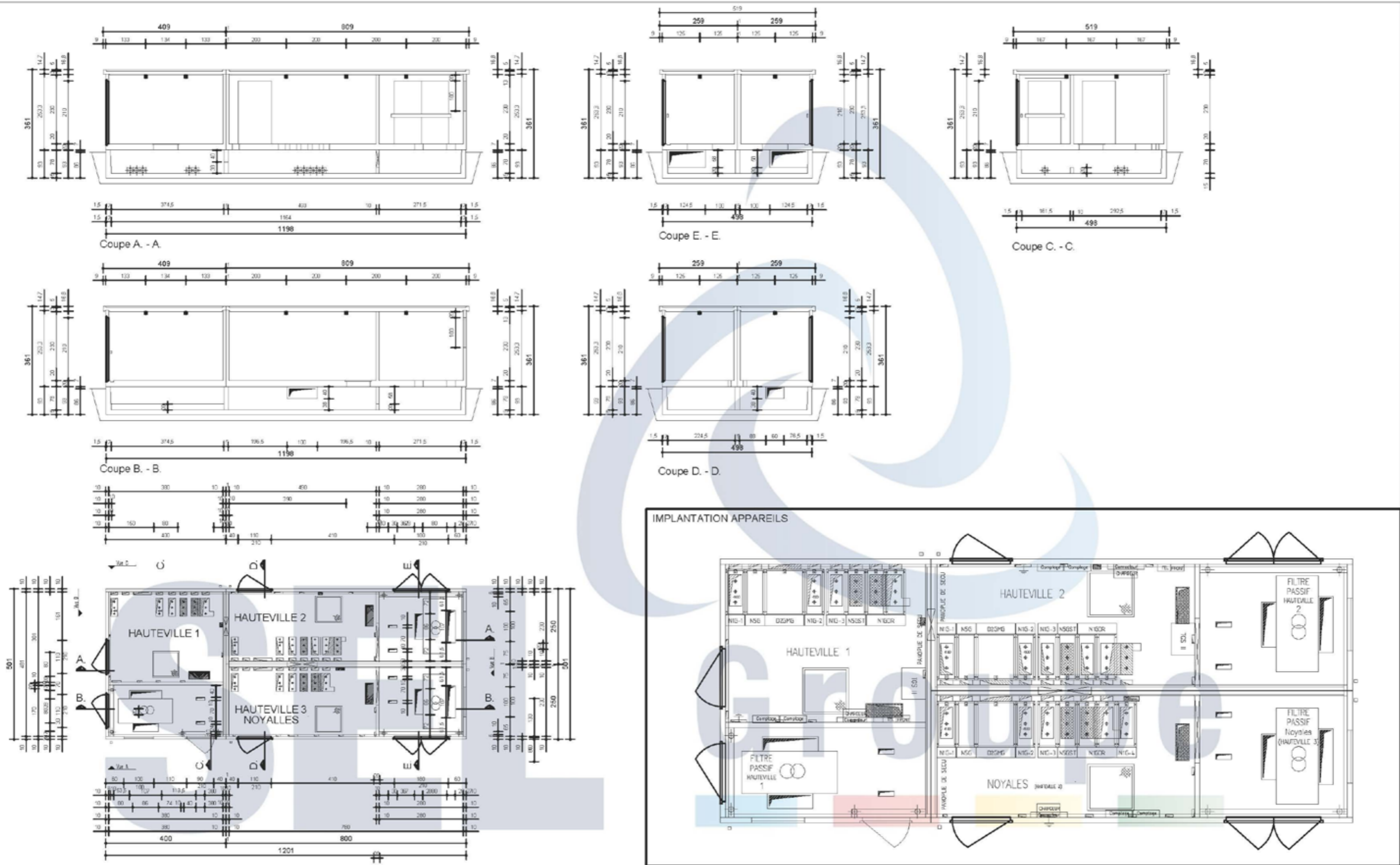


FIGURE 88 : PLAN MASSE DES PDL - SOURCE : GLOBAL WIND POWER



# I . MESURES D'ÉVITEMENT, DE RÉDUCTION ET DE COMPENSATION DES IMPACTS (ERC)

## 1 . MESURES D'ÉVITEMENT ET DE RÉDUCTION DES IMPACTS VISUELS : CHOIX DU PROJET

### RAPPEL DES DISPOSITIONS PRISES DANS LE CHOIX DU SITE

Pour supprimer les impacts visuels négatifs, la démarche a intégré les aspects paysagers dès l'origine du projet.

Le caractère moderne des éoliennes peut être jugé choquant ou tout au moins anachronique au sein de paysages pittoresques ou chargés d'histoire. C'est pourquoi le territoire choisi ne présente pas d'enjeux patrimoniaux majeurs. Le territoire dans lequel est inscrit le projet éolien les Vallaquins abrite un nombre très restreint de monuments historiques, sites protégés et sites patrimoniaux remarquables uniquement dans les aires d'étude éloignée et intermédiaire. En conclusion de l'état initial, seulement sept monuments historiques sont concernés par des sensibilités, toutes jugées faibles au regard du projet éolien (y compris les monuments en co-visibilité directe/indirecte potentielle). L'étude des impacts paysagers, en partie III du présent rapport, a permis de conclure que seuls le mémorial national australien de Villers-Bretonneux, l'église St-Nicolas à Coullemelle, l'église de Saint-Vast à Moreuil et le domaine de Davenescourt ont un impact non nul (faible).

Aussi, dès le choix du site une attention toute particulière est portée sur les cimetières militaires et mémoriaux, souvent très nombreux dans la région, mais là encore, aucun n'est présent dans l'aire rapprochée. L'état initial montre que leur sensibilité varie de nulle à modérée. Suite à l'étude des impacts, l'ensemble de ces lieux présentent un impact nul à faible en raison du cadre paysager limitant les perceptions lointaines vers le projet éolien.

Par ailleurs, le rapport entre l'échelle des dispositifs et celle d'éléments de petite taille peut rendre difficile l'insertion visuelle des ouvrages. Le paysage d'openfield dans lequel s'inscrit le projet éolien se prête à l'insertion des éoliennes de grande dimension.

Enfin, rappelons que le projet éolien se situe à l'intérieur d'un territoire identifié comme favorable au développement de l'éolien dans le SRE de l'ancienne région Picardie. Plus précisément, il est implanté dans le pôle 3 propice au développement de parc éolien en structuration. En s'inscrivant dans un territoire déjà marqué par l'énergie éolienne, la modification du paysage quotidien par le projet les Vallaquins est largement atténuée.

### RAPPEL DES DISPOSITIONS PRISES DANS LE CHOIX DE L'IMPLANTATION

La proximité de l'habitat a été prise en compte dans le choix des implantations locales. Une distance minimale de 810 mètres par rapport aux habitations a ainsi été choisie, ce qui représente 300 mètres supplémentaires par rapport à la législation en vigueur, ce qui tend à en limiter sensiblement l'impact. Le rapport d'échelle entre les éoliennes et les éléments du paysage est alors plus équilibré.

Dans le site potentiel, le choix de créer un alignement, parallèle à la vallée, avec un rythme régulier des implantations favorise l'insertion dans le paysage, en privilégiant la lisibilité et la transparence de l'ensemble. Le parc s'insère entre le Bois de Genonville et le Bois d'Hangest. La disposition des éoliennes suit une orientation générale Nord-Ouest/Sud-Est en appui sur les lignes de force qui constituent la vallée de l'Avre, les axes de communication (RD 935, voie ferrée) et les parcs éoliens voisins.

L'implantation sur la partie haute de la Zone d'Implantation Potentielle est également favorable car elle permet un certain recul par rapport à la vallée de l'Avre.

De même, la disposition des éoliennes permet un éloignement minimum de 200 mètres par rapport aux bois.

Parmi les mesures d'évitement prises en compte en amont du projet, le choix d'une variante à 5 machines au lieu de 12, permet de réduire l'impact visuel du projet éolien par une diminution de l'emprise visuelle horizontale du parc et la réduction des effets de chevauchement des rotors.

Par ailleurs, la diminution de la hauteur des machines à 149,5 m bout de pale contribue à réduire significativement l'impact visuel du projet les Vallaquins et éviter les effets d'écrasement sur les habitations voisines.

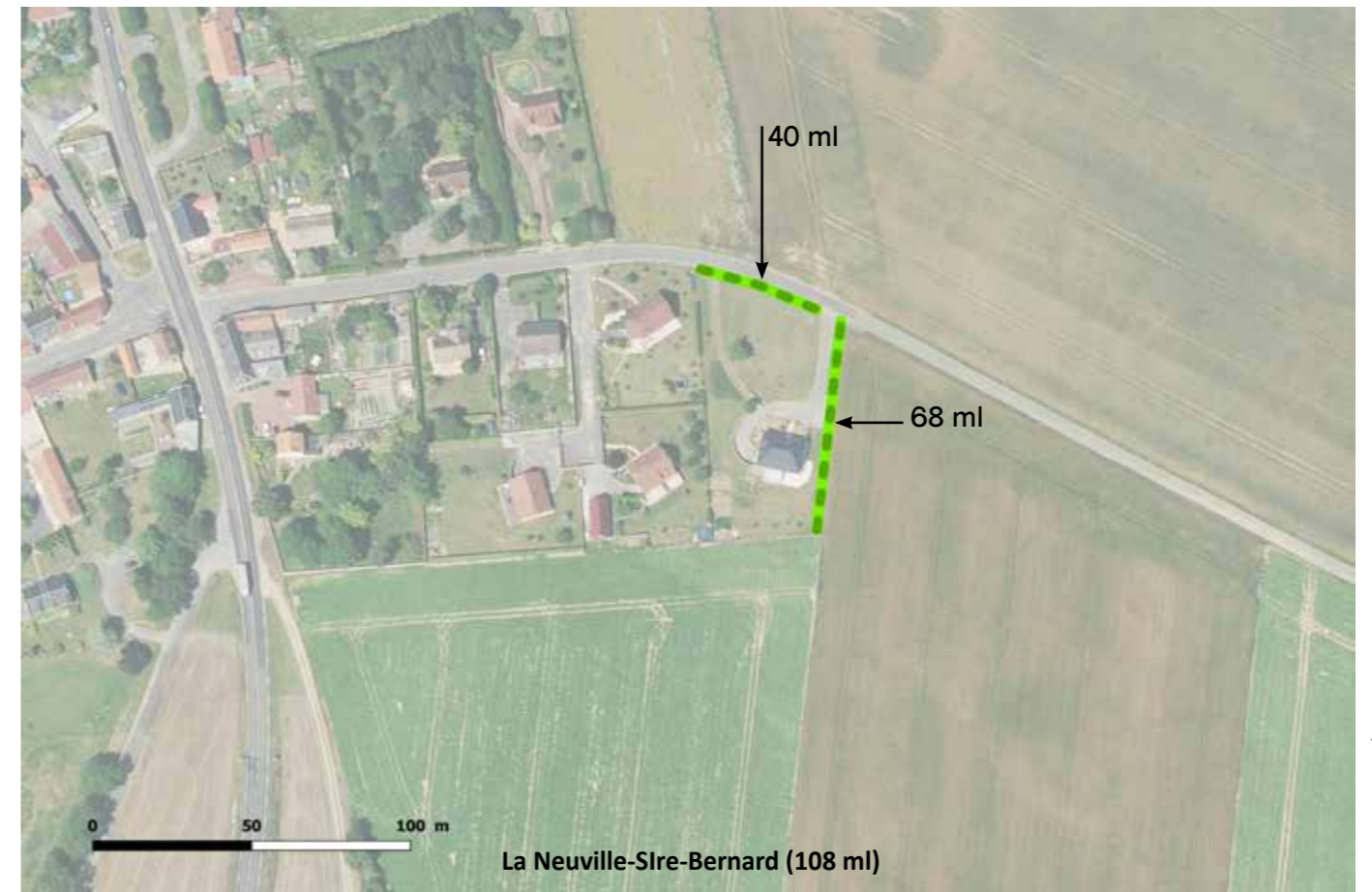
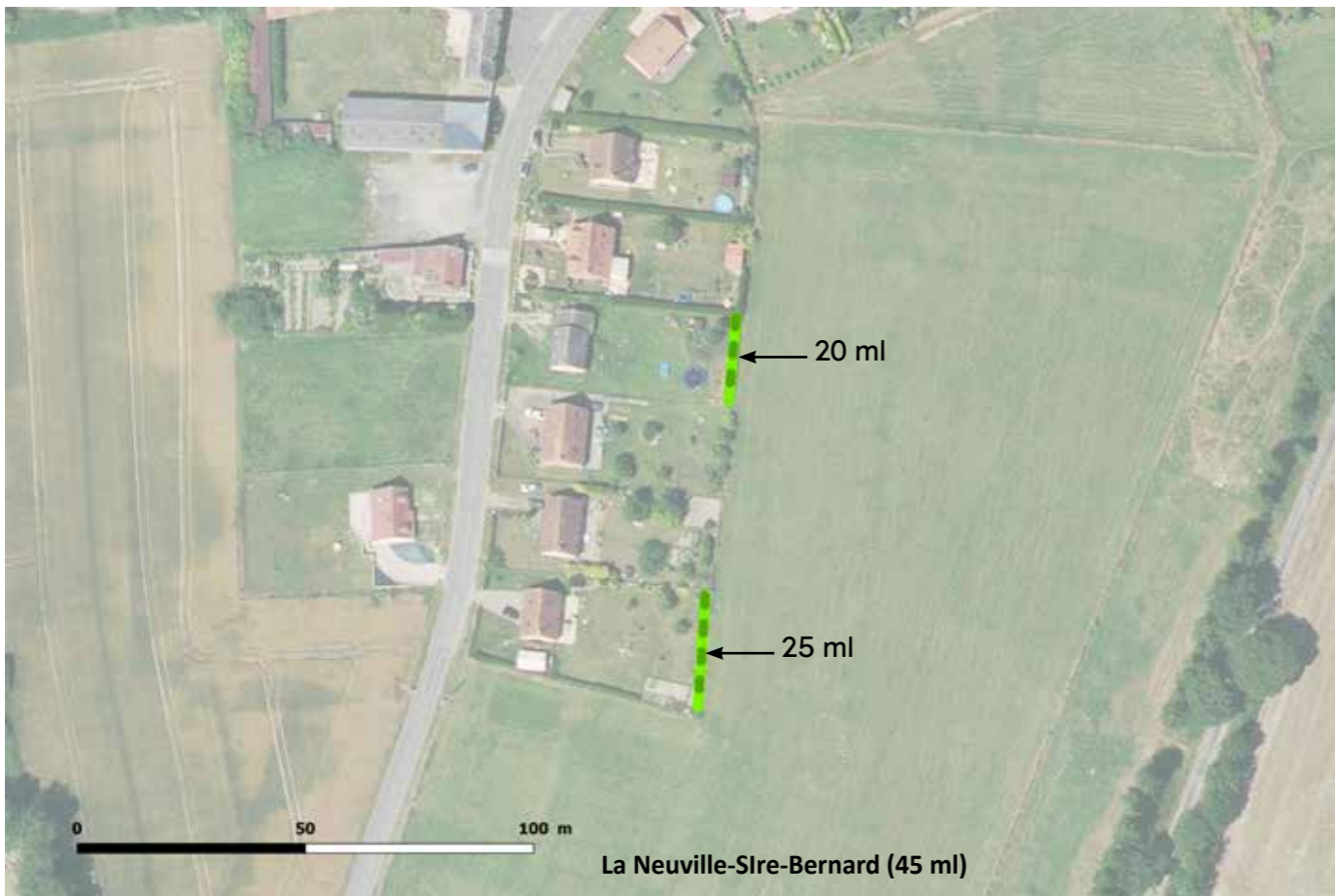
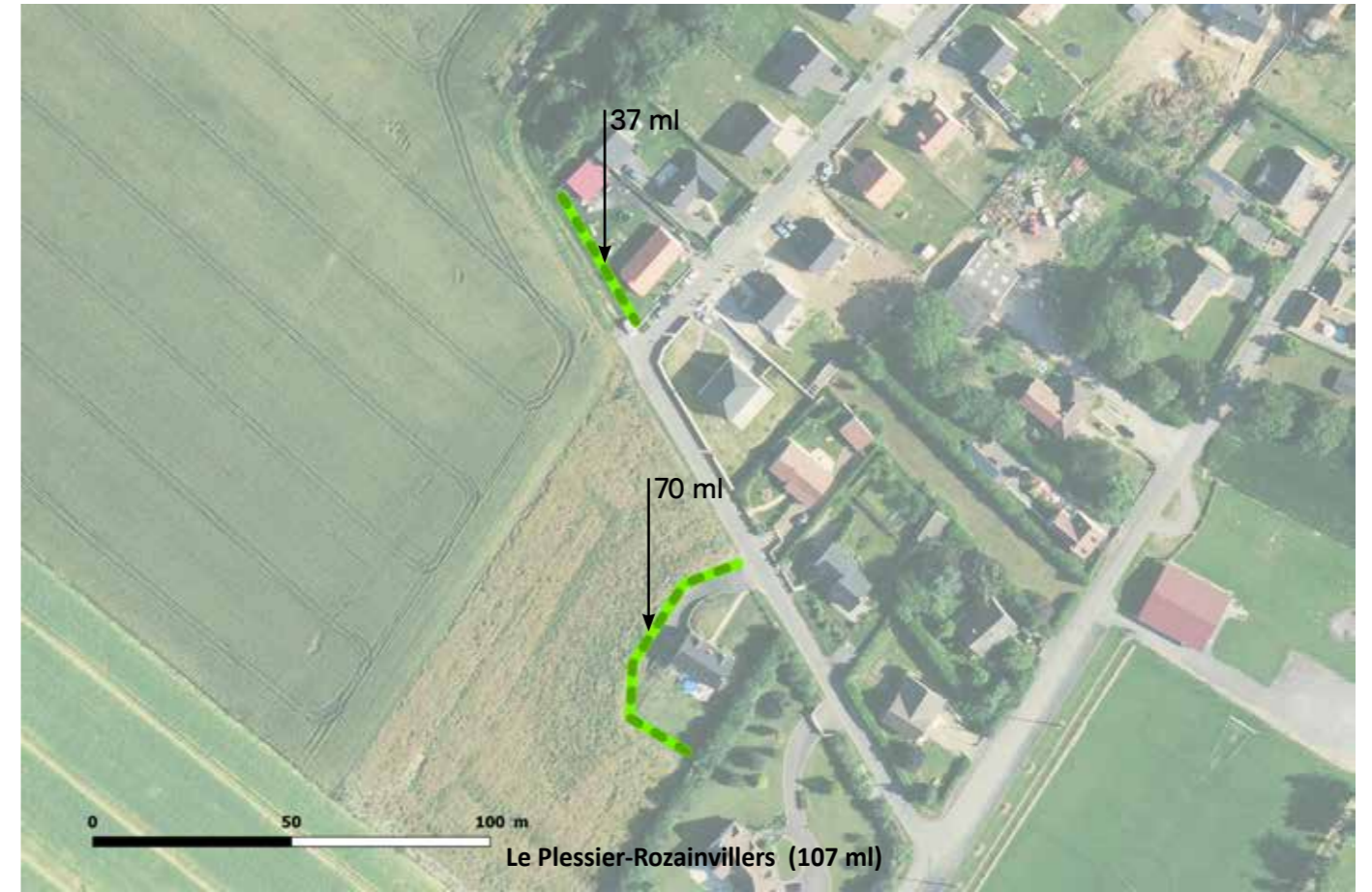
## 2 . MESURE DE RÉDUCTION DES IMPACTS VISUELS N'AYANT PU ÊTRE ÉVITÉS

Au regard des impacts paysagers révélés précédents, il est proposé aux habitants qui le souhaitent, la plantation de haies bocagères en fond de jardin, dans les villages les plus proches, afin de créer des écrans lorsque la vue des éoliennes concerne plus directement un jardin.

En général, des jardins plantés et des haies cernent les habitations et les villages, créant un masque visuel entre les maisons et les éoliennes. Toutefois, depuis certaines habitations, une ou plusieurs éoliennes seront visibles. Si certaines personnes apprécient le caractère moderne, dynamique, écologique de ces dispositifs, d'autres au contraire y verront une atteinte à leur cadre de vie. C'est pourquoi si l'impact est réel, la plantation d'une haie bocagère simple est proposée dans les villages proches, en limite de jardin, pour masquer ou accompagner certaines perspectives vers le parc éolien et limiter ainsi les effets sur le paysage. Cette mesure tend également à renforcer la présence traditionnelle de haies et d'arbres en couronne autour des villages. L'accord du propriétaire privé (et de l'exploitant agricole si nécessaire) est une condition *sine qua non* à cette mesure paysagère.

Les espèces proposées sont de type autochtone de façon à renforcer les caractéristiques du paysage et l'intérêt écologique (trame verte - refuge adapté - nourriture - diversité) : Cornouiller mâle (*Cornus mas*) Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*), Noisetier (*Corylus avellana*), Fusain d'Europe (*Euonymus europaeus*), prunellier (*Prunus spinosa*), Sureau noir (*Sambucus nigra*), Troëne commun (*Ligustrum vulgare*), Viorne obier (*Viburnum opulus*), Charme (*Carpinus betulus*)...

Le détail des propositions de plantation de haies champêtres est donné ci-après.







Plusieurs maisons sont concernées. Pour assurer leur pérennité, ces mesures sont conditionnées à l'accord écrit des personnes concernées. Par ailleurs, l'emplacement des plantations pourra être affiné avec les personnes concernées.

Coût de la mesure : environ  $402 \text{ ml} \times 30 \text{ euros/ml} = 12\,060,00 \text{ euros}$

### 3 . MESURE DE COMPENSATION DES IMPACTS VISUELS N'AYANT PU ÊTRE RÉDUITS

Trois panneaux d'information à but pédagogique seront installés à proximité d'un poste de livraison.

Exemple de panneaux d'information en situation.



Coût de cette mesure : environ 2000 euros x 3 = 6000,00 euros

# J . CONCLUSION

Dans un premier temps, l'état initial a mis en exergue les enjeux paysagers spécifiques du territoire de l'étude, à savoir :

- des risques d'effet de miniaturisation des reliefs dans les paysages des vallées de l'Avre et des Trois-Doms (enjeu fort)
- de la perception depuis l'habitat des villages et bourgs alentours (enjeu très fort à la Neuville-Sire-Bernard, enjeu fort au Plessier-Rozainvillers, enjeu modéré à Pierrepont-sur-Avre et Hargicourt, enjeu fort à Braches, enjeu modéré à Moreuil, enjeu faible à Genonville, et enfin enjeu fort à St-Ribert)
- des risques d'effet d'écrasement et/ou de concurrence visuelle des silhouettes des villages du Plessier-Rozainvillers, Pierrepont-sur-Avre, Hargicourt et Braches
- de la modification forte présumée de la perception du paysage quotidien depuis les RD 935 et RD 54 notamment (enjeu fort)
- des relations d'inter-visibilité du projet éolien avec les parcs voisins voire même, si le relief et la végétation le permettent, avec les éoliennes plus lointaines
- des visibilités ou co-visibilités (directes ou indirectes) très peu nombreuses, on note seulement les monuments historiques suivants dont l'enjeu est FAIBLE (il n'y pas de MH dans l'aire rapprochée) :
  - église Saint-Pierre de Lamotte
  - église de l'Harbonnières
  - église Saint-Eloi
  - domaine de Tilloloy
  - église Saint-Nicolas
  - église Saint-Agnan
  - église Saint-Vast
  - domaine de Davenescourt
- des visibilités depuis huit cimetières militaires possédant des enjeux paysagers au regard de leur cadre paysager et contexte topographique.

Puis l'analyse des impacts a permis d'évaluer et de qualifier l'effet réel du projet les Vallaquins sur ces enjeux :

- Le projet sera finalement peu prégnant dans le paysage, et notamment dans l'aire éloignée. Sa faible emprise visuelle, sa lisibilité et les filtres existants (relief, trames végétale et bâtie) limitent fortement son aire de visibilité tout en facilitant son insertion visuelle depuis les séquences ouvertes.
- Le projet constitue une densification très modérée du paysage éolien actuel.
- Le projet sera inscrit de façon lisible et cohérente dans son environnement, avec une modification sensible du paysage quotidien qui se limite à des secteurs très proches de la zone d'implantation du projet.
- D'un point de vue patrimonial :
  - dans l'aire d'étude éloignée, le mémorial national australien de «Villers-Bretonneux» et l'église inscrite Saint-Nicolas à Coullemelle sont les deux seuls éléments du patrimoine possédant un impact non nul (il est qualifié de faible).
  - dans l'aire d'étude intermédiaire, l'église de Saint-Vast à Moreuil et le domaine de Davenescourt (depuis le parc orienté à l'ouest du château) sont les deux seuls éléments du patrimoine possédant un impact non nul (il est qualifié de faible).
- La disposition des éoliennes suit une orientation générale nord-ouest/sud-est en appui sur les lignes de force que sont : la vallée de l'Avre structurante, les axes de communication (RD 935, voie ferrée) et les parcs éoliens voisins.
- La modification sensible du paysage quotidien restera limitée à l'aire rapprochée et sera globalement atténuée par la lisibilité et l'inscription paysagère du projet. Localement, des impacts forts ont été mis en évidence, notamment sur la perception des silhouettes de Braches et du Plessier-Rozainvillers, depuis le bourg et le cimetière communal de la Neuville-Sire-Bernard et depuis de très courtes portions au fond de la vallée de l'Avre.

Des dispositions ont été prises dès les premières phases du développement afin de limiter l'impact du projet les Vallaquins. Des mesures proportionnées et notamment de «réduction» des impacts ont ensuite été proposées afin d'accompagner l'acceptation du projet.

Conformément au Guide de l'étude d'impact, 2017 : «Il est rappelé que l'appréciation de l'impact renvoie à l'appréciation de la prégnance du projet éolien dans son environnement et non uniquement sur celle de sa visibilité». Par ailleurs, le guide précise qu'« il est illusoire et vain de dissimuler l'éolien dans le paysage.»

# Annexe 1

## TABLE DES PHOTOGRAPHIES

|   |     |
|---|-----|
| PHOTO 1 : LA SILHOUETTE DE MONTDIDIER DEPUIS LA VALLÉE DES TROIS DOMS (© AGENCE COÛASNON) .....   | 9   |
| PHOTO 2 : PARC ÉOLIEN DE L'OUEST ROYEN (© AGENCE COÛASNON) .....  | 12  |
| PHOTO 4 : AMBIANCE PAYSAGÈRE // LES PAYSAGES DE VALLÉE .....  | 23  |
| PHOTO 3 : RD 929 - AMBIANCE PAYSAGÈRE // LES PAYSAGES DE PLATEAU .....  | 23  |
| PHOTO 8 : LE FOND DE LA VALLÉE DES TROIS-DOMS DEPUIS LA RD 155 (© AGENCE COÛASNON).....   | 25  |
| PHOTO 7 : VUE DEPUIS LA RD 935 - PLATEAU À L'EST DE LA VALLÉE DES TROIS-DOMS (© AGENCE COÛASNON) .....  | 25  |
| PHOTO 6 : VUE DEPUIS LE FOND DE LA VALLÉE DE L'AVRE À PIERREPONT-SUR-AVRE (© AGENCE COÛASNON).....  | 25  |
| PHOTO 5 : VUE DEPUIS LA RD 483 - LA VALLÉE DE L'AVRE ET LA SILHOUETTE D'HARGICOURT (© AGENCE COÛASNON) .....  | 25  |
| PHOTO 9 : LA LUCE .....   | 26  |
| PHOTO 10 : LA VALLÉE DE LA LUCE DEPUIS LA RD 934 .....  | 26  |
| PHOTO 11 : VUES DEPUIS LA RD 137 ENTRE MÉZIÈRES-EN-SANTERRE ET LE PLESSIER-ROZAINVILLERS - LE PLATEAU DU SANTERRE .....   | 27  |
| PHOTO 13 : FRANGE URBAINE CONSTITUÉE DE RÉCENTES CONSTRUCTIONS OUVERTES SUR LE PLATEAU .....  | 28  |
| PHOTO 12 : LE PLATEAU DU PAYS DE CHAUSSÉE - BANDES BOISÉES RYTHMANT LES VUES AUX ENVIRONS DE CRÈVECOEUR-LE-PETIT .....  | 28  |
| PHOTO 14 : LA VALLÉE DE LA NOYE - VUE DEPUIS LA RD 7 .....  | 29  |
| PHOTO 15 : LA CATHÉDRALE NOTRE-DAME - PALAIS DE JUSTICE D'AMIENS .....  | 30  |
| PHOTO 16 : LE CANAL DE LA SOMME .....   | 31  |
| PHOTO 17 : MÉMORIAL AUSTRALIEN DE VILLERS-BRETONNEUX .....  | 31  |
| PHOTO 18 : LES MARAIS AUX ABORDS DE LA SOMME À AMIENS .....   | 50  |
| PHOTO 19 : L'ÉGLISE ST-JACQUES LE MAJEUR ET ST-JEAN-BAPTISTE DE FOLLEVILLE .....  | 54  |
| PHOTO 20 : DOMAINE DU CHÂTEAU DE DAVENESCOURT - (© AGENCE COÛASNON) .....   | 55  |
| PHOTO 21 : LA VALLÉE DE L'AVRE (© AGENCE COÛASNON) .....  | 58  |
| PHOTO 22 : VALLÉE DES TROIS DOMS (© AGENCE COÛASNON) .....  | 58  |
| PHOTO 24 : PLATEAU VALLONNÉ À L'OUEST DE L'AVRE (© AGENCE COÛASNON) .....   | 58  |
| PHOTO 23 : UN PAYSAGE EMPREINT DE L'ÉNERGIE ÉOLIENNE (© AGENCE COÛASNON) .....  | 58  |
| PHOTO 25 : LA RD 934 - UN AXE ROUTIER STRUCTURANT ASSURANT LA LIAISON ENTRE L'AGGLOMÉRATION AMIÉNOISE ET ROYE - LES VUES Y SONT MAJORITAIREMENT OUVERTES LATÉRALEMENT SUR LE PLATEAU. (© AGENCE COÛASNON) .....   | 60  |
| PHOTO 27 : LA RD 935 ACCOMPAGNE LA VALLÉE DE L'AVRE, SES MÉANDRES ET SES PORTIONS RECTILIGNES. LES VUES, EN-DEHORS DES BOURGS TRAVERSÉS IMPLANTÉS SUR LES RIVES DU COURS D'EAU, SONT PARFOIS LOINTAINES LORSQUE LA CHAUSSÉE N'EST PAS BORDÉE DE VÉGÉTATION ET QUE LA VOIE EST SUFFISAMMENT HAUTE SUR LE VERSANT ORIENTAL DE L'AVRE. (© AGENCE COÛASNON) ..... | 60  |
| PHOTO 28 : LA RD14 - EN DEHORS DES PAYSAGES DE VALLÉE, LES VUES SONT MAJORITAIREMENT OUVERTES SUR DE VASTES PARCELLES CULTIVÉES. ON Y APERÇOIT NOTAMMENT PAR CONTRASTE LES NOMBREUX PETITS VILLAGES REPÉRABLES PAR LEUR COURONNE ARBORÉE, CETTE DERNIÈRE GAGNÉE PEU À PEU PAR LES EXTENSIONS PAVILLONNAIRES. (© AGENCE COÛASNON) .....                        | 60  |
| PHOTO 26 : D930 - AU PASSAGE DES BOURGS, LES VUES SONT CADRÉES PAR LE FRONT BÂTI LIMITANT LA PERCEPTION DU PAYSAGE ALENTOUR. LA TRAVERSÉE DES VILLAGES-RUES PARFOIS TRÈS LONGUE CONTRASTE AVEC LES PAYSAGES AUX LARGES ET PROFONDS HORIZONS. (© AGENCE COÛASNON) .....  | 60  |
| PHOTO 29 : LES VALLÉES SOUVENT OFFRENT DES PAYSAGES INTIMES : BOISÉS ET/OU BOCAGERS - VILLAGE DE COURTEMANCHE AU NORD-OUEST DE MONTDIDIER.....  | 62  |
| PHOTO 30 : LIGNE FERROVIAIRE ENTRE MONTDIDIER ET COURTEMANCHE DANS LA VALLÉE DES TROIS DOMS (© AGENCE COÛASNON) .....   | 63  |
| PHOTO 31 : VUE DEPUIS LA FRANGE PAVILLONNAIRE NORD-EST DE MONTDIDIER, OUVERTE EN DIRECTION DU PROJET ÉOLIEN (© AGENCE COÛASNON) .....   | 69  |
| PHOTO 32 : VUE SUR LA FRANGE PAVILLONNAIRE NORD-EST DE MONTDIDIER (© AGENCE COÛASNON) .....   | 69  |
| PHOTO 33 : VUE DÉGAGÉE DANS LA TRAME URBAINE VERS LE SUD - FERMETURE VISUELLE VERS LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE AU NORD DEPUIS LE CENTRE VILLE DE MONTDIDIER (© AGENCE COÛASNON).....   | 69  |
| PHOTO 34 : FRANGE OUEST DE DAVENESCOURT (© AGENCE COÛASNON) .....   | 71  |
| PHOTO 35 : DOMAINE DE DAVENESCOURT OUVERT SUR LA VALLÉE DE L'AVRE AU SUD - LES VUES SONT FERMÉES EN DIRECTION DU PROJET ÉOLIEN (© AGENCE COÛASNON).....   | 71  |
| PHOTO 36 : DOMAINE DE DAVENESCOURT - LES VUES SONT FERMÉES EN DIRECTION DU PROJET ÉOLIEN (© AGENCE COÛASNON) .....  | 71  |
| PHOTO 37 : HANGEST-EN-SANTERRE - VUE DEPUIS LA FRANGE URBAINE SUD-OUEST EN DIRECTION DU PROJET ÉOLIEN - LES VUES SONT OUVERTES SUR LE PLATEAU (© AGENCE COÛASNON) .....   | 73  |
| PHOTO 38 : ARVILLERS - VUES SEMI-OUVERTES SUR LE PLATEAU, LES JARDINS DES PARCELLES PRIVATIVES FILTRENT LES VUES (© AGENCE COÛASNON) .....  | 75  |
| PHOTO 39 : À LA SORTIE SUD DU QUESNEL, LES VUES EN DIRECTION DU PROJET SONT CADRÉES PAR LES CONSTRUCTIONS (© AGENCE COÛASNON) .....   | 77  |
| PHOTO 40 : LES VUES SONT CADRÉES PAR LA VÉGÉTATION DES ESPACES PRIVATIFS. EN FOND DE PERSPECTIVE, LE PROJET PEUT ÉMERGER AU-DESSUS DES CONSTRUCTIONS ET DE LA VÉGÉTATION (© AGENCE COÛASNON).....   | 79  |
| PHOTO 41 : DEPUIS LES FRANGES URBAINES DE MOREUIL, LES VUES SONT LIMITÉES PAR LES CONSTRUCTIONS ET LA VÉGÉTATION DES ESPACES PRIVATIFS. NÉANMOINS À CETTE DISTANCE DU SITE D'IMPLANTATION, LES ÉOLIENNES DU PROJET PEUVENT ÉMERGER DES CONSTRUCTIONS CADRANT LES VUES (© AGENCE COÛASNON).....  | 84  |
| PHOTO 42 : DOMAINE DE DAVENESCOURT - OUVERTURE VISUELLE EN DIRECTION DE LA VALLÉE DE L'AVRE - LES VUES SONT FERMÉES EN DIRECTION DU PROJET ÉOLIEN (© AGENCE COÛASNON).....  | 88  |
| PHOTO 43 : ÉGLISE SAINT-VAST DE MOREUIL - LES VUES SONT LIMITÉES PAR LES CONSTRUCTIONS. NÉANMOINS À CETTE DISTANCE DU SITE D'IMPLANTATION, LES ÉOLIENNES DU PROJET PEUVENT ÉMERGER DES CONSTRUCTIONS CADRANT LES VUES (© AGENCE COÛASNON).....  | 89  |
| PHOTO 44 : CIMETIÈRE MILITAIRE CANADIEN AU NORD DE DÉMUIN (N°2 SUR LA CARTE) .....  | 96  |
| PHOTO 45 : CIMETIÈRE MILITAIRE ENTRE LE QUESNEL ET CAIX (N°9 SUR LA CARTE).....   | 96  |
| PHOTO 46 : CIMETIÈRE MILITAIRE ENTRE LE QUESNEL ET VRÉLY (N°10 SUR LA CARTE).....   | 96  |
| PHOTO 47 : CIMETIÈRE MILITAIRE À FOLIES (N°12 SUR LA CARTE).....  | 96  |
| PHOTO 48 : LE PARC ÉOLIEN D'HARGICOURT (© AGENCE COÛASNON).....   | 97  |
| PHOTO 49 : LA VALLÉE DE L'AVRE - LE VILLAGE DE CONTOIRE (© AGENCE COÛASNON) .....   | 98  |
| PHOTO 51 : LA VALLÉE DE L'AVRE DANS LES ENVIRONS PROCHES DE LA ZIP - VUE DEPUIS LA RD 935 (© AGENCE COÛASNON) .....   | 101 |
| PHOTO 50 : LE PLATEAU CULTIVÉ DE L'AIRE RAPPROCHÉE - VUE DEPUIS LA RD 54 À L'EST DU PLESSIER-ROZAINVILLERS .....  | 101 |
| PHOTO 52 : LA RD 935 SUR LES BORDS DE L'AVRE - LES VUES SONT OUVERTES EN DIRECTION DE LA ZIP (© AGENCE COÛASNON).....   | 106 |
| PHOTO 53 : DEPUIS LES ABORDS IMMÉDIATS DE LA ZIP (AU SUD) SUR LA RD 137, LES VUES SONT OUVERTES SUR LA VALLÉE DE L'AVRE (© AGENCE COÛASNON) 106   | 106 |
| PHOTO 54 : DEPUIS LA SORTIE NORD-OUEST DE PIERREPONT-SUR-AVRE, SUR LA RD 935 ORIENTÉE EN DIRECTION DE LA ZIP, LE PAYSAGE ACCUEILLANT LE PROJET EST VISIBLE À L'HORIZON.....   | 106 |
| PHOTO 55 : SUR LA RD 441 À CONTOIRE, LA ROUTE ACCOMPAGNE LE TRACÉ DE L'AVRE, LES VUES EN DIRECTION DE LA ZONE DE PROJET Y SONT LIMITÉES PAR LE RELIEF (© AGENCE COÛASNON) .....   | 106 |
| PHOTO 56 : L'HABITAT DE LA FRANGE EST DE LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD - LES VUES SONT OUVERTES DEPUIS LES FAÇADES PRINCIPALES .....   | 109 |
| PHOTO 57 : CENTRE DE LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD - VUE EN DIRECTION DU PROJET ÉOLIEN .....   | 109 |
| PHOTO 58 : VUE OUVERTE SUR LE PAYSAGE ALENTOUR DEPUIS LA RUE PRINCIPALE DE CARROIX.....   | 111 |
| PHOTO 59 : CENTRE DE CARROIX .....  | 111 |
| PHOTO 60 : VUE DEPUIS LA RD 54 AU NORD-EST DU VILLAGE DU PLESSIER-ROZAINVILLERS.....  | 112 |
| PHOTO 61 : DEPUIS LA SORTIE NORD-OUEST DE PIERREPONT-SUR-AVRE, SUR LA RD 935 ORIENTÉE EN DIRECTION DE LA ZIP, LE PAYSAGE ACCUEILLANT LE PROJET EST VISIBLE À L'HORIZON.....   | 113 |
| PHOTO 62 : DEPUIS LA FRANCE NORD-EST, CONSTITUÉE POUR L'ESSENTIEL DE PAVILLONS, LE VUES SONT OUVERTES DEPUIS L'HABITAT EN DIRECTION DE LA ZIP 113   | 113 |
| PHOTO 63 : VUE DEPUIS LA RD 935 AU SUD-EST DU BOURG DE PIERREPONT-SUR-AVRE.....   | 114 |
| PHOTO 64 : VUE DEPUIS LA RD 483 AU SUD DU BOURG D'HARGICOURT (© AGENCE COÛASNON) .....  | 114 |
| PHOTO 65 : VUE DEPUIS LE CENTRE DE BRACHES EN DIRECTION DE LA ZIP. LE VERSANT ORIENTAL DE L'AVRE EST VISIBLE À L'HORIZON .....  | 115 |
| PHOTO 66 : VUE DEPUIS LA RD 265 AU SUD-OUEST DU BOURG DE BRACHES DEPUIS LE VERSANT OCCIDENTAL DE LA VALLÉE DE L'AVRE.....   | 116 |
| PHOTO 67 : VUE DEPUIS LA FRANGE SUD-EST DE MOREUIL EN DIRECTION DU PROJET ÉOLIEN .....  | 117 |
| PHOTO 68 : VUE DEPUIS UN POINT HAUT D'UNE ROUTE COMMUNALE, AU NORD DE CASTEL .....  | 118 |
| PHOTO 69 : VUE DEPUIS L'ENTRÉE NORD DE MOREUIL, SUR LA RD 935 .....   | 118 |
| PHOTO 70 : VUE À PROXIMITÉ DE LA FERME DE ST-RIBERT, EN DIRECTION DE LA ZIP.....  | 120 |
| PHOTO 71 : LA VALLÉE DES TROIS-DOMS (© AGENCE COÛASNON) .....   | 122 |
| PHOTO 72 : LE PARC ÉOLIEN EN SERVICE DE SANTERRE ENERGIES - SOURCE : SARL LAURENT COÛASNON .....  | 126 |
| PHOTO 73 : EGLISE ST VAAST À AGNIÈRES- SOURCE : SARL LAURENT COÛASNON.....  | 138 |
| PHOTO 74 : AU NORD-OUEST D'AMIENS, À L'INTERSECTION DE LA RN 1 ET DE LA RD 412 (PHOTOMONTAGE N°1) .....   | 155 |
| PHOTO 75 : DEPUIS LA RD 41 À HAUTEUR DES PARCS ÉOLIENS DES CHAMPS PERDUS ET DE LA SABLIERE (PHOTOMONTAGE N°49) .....  | 252 |
| PHOTO 76 : VUE DEPUIS LA RD 54 AU NORD DU PLESSIER-ROZAINVILLERS (PHOTOMONTAGE N°82) .....  | 412 |
| PHOTO 77 : SIMULATION D'INTÉGRATION DU PDL 1.....   | 534 |
| PHOTO 79 : SIMULATION D'INTÉGRATION DU PDL 2.....   | 535 |
| PHOTO 78 : SIMULATION D'INTÉGRATION DU PDL 3.....   | 535 |

# Annexe 2

## TABLE DES FIGURES

|  |    |
|--|----|
| FIGURE 1 : CARTE DE LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE 1/3 - RÉGION DES HAUTS-DE-FRANCE.....  | 8  |
| FIGURE 2 : CARTE DE LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE 2/3 .....  | 8  |
| FIGURE 3 : CARTE DE LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE 3/3 .....  | 8  |
| FIGURE 4 : IMBRICATION DES AIRES D'ÉTUDE .....   | 10 |
| FIGURE 5 : CARTE DES AIRES D'ÉTUDE.....  | 11 |
| FIGURE 6 : CARTE DU RELIEF ET DE L'HYDROGRAPHIE .....  | 13 |
| FIGURE 7 : CARTE DES PENTES.....   | 14 |
| FIGURE 8 : LOCALISATION DU PROJET ÉOLIEN SUR LA CARTE DE LA GÉOLOGIE - SOURCE BRGM.....  | 15 |
| FIGURE 9 : CROQUIS EXPLICATIF DES DISSYMMÉTRIES OBSERVÉES SUR LES SECTEURS DE VALLÉES.....   | 16 |
| FIGURE 10 : COUPE PAYSAGÈRE AA'.....   | 18 |
| FIGURE 11 : COUPE PAYSAGÈRE A'A".....  | 19 |
| FIGURE 12 : COUPE PAYSAGÈRE BB'.....   | 20 |
| FIGURE 13 : CARTE DES UNITÉS PAYSAGÈRES.....   | 22 |
| FIGURE 15 : IMAGE AÉRIENNE DES VILLAGES D'HARGICOURT ET PIERREPONT-SUR-AVRE À LA CONFLUENCE DE L'AVRE ET DES TROIS-DOMS. LE BÂTI EST DÉPLOYÉ DANS L'AXE DU COURS D'EAU.....              | 24 |
| FIGURE 14 : BLOC DIAGRAMME DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE «LES VALLÉES DE L'AVRE ET DES TROIS-DOMS».....   | 24 |
| FIGURE 17 : COUPE CROQUIS DU VILLAGE DE CAIX - SOURCE : ATLAS DES PAYSAGES DE LA SOMME.....  | 26 |
| FIGURE 16 : BLOC DIAGRAMME DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE «LA VALLÉE DE LA LUCE».....  | 26 |
| FIGURE 18 : BLOC DIAGRAMME DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE «LE COEUR DU SANTERRE».....  | 27 |
| FIGURE 19 : BLOC DIAGRAMME DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE «LE PLATEAU DU PAYS DE CHAUSSÉE».....  | 28 |
| FIGURE 20 : BLOC DIAGRAMME DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE «LA VALLÉE DE LA NOYE».....  | 29 |
| FIGURE 21 : BLOC DIAGRAMME DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE «LA MÉTROPOLE AMIÉNOISE».....  | 30 |
| FIGURE 22 : BLOC DIAGRAMME DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE «LA VALLÉE DE LA SOMME».....   | 31 |
| FIGURE 23 : CARTE DU CONTEXTE ÉOLIEN 1/2.....  | 32 |
| FIGURE 24 : CARTE DU CONTEXTE ÉOLIEN 2/2.....  | 33 |
| FIGURE 25 : CARTE DES ZONES FAVORABLES AU DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN - SOURCE : SRE PICARDIE.....  | 34 |
| FIGURE 26 : CARTE DU PATRIMOINE PAYSAGER / PAYSAGES EMBLÉMATIQUES - SOURCE : SRE PICARDIE.....   | 35 |
| FIGURE 27 : SOURCE : SCHÉMA RÉGIONAL ÉOLIEN.....   | 36 |
| FIGURE 28 : SOURCE : SCHÉMA RÉGIONAL ÉOLIEN.....   | 37 |
| FIGURE 29 : CARTE DES MONUMENTS HISTORIQUES.....   | 40 |
| FIGURE 30 : SCHÉMATISATION DES PRINCIPES DE VISIBILITÉ - COVISIBILITÉ DIRECTE - COVISIBILITÉ INDIRECTE - SOURCE : AGENCE COÛASNON.....   | 41 |
| FIGURE 31 : LISTE DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'AIRES D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE 1/2.....   | 41 |
| FIGURE 32 : LISTE DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'AIRES D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE 2/2.....   | 42 |
| FIGURE 33 : CARTE DES SITES PROTÉGÉS.....  | 46 |
| FIGURE 34 : LISTE DES SITES PROTÉGÉS DANS L'AIRES D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE.....  | 47 |
| FIGURE 35 : LE SITE PROTÉGÉ D'AMIENS : LES BOULEVARDS INTÉRIEURS ET LA PROMENADE DE LA HOTOIE À AMIENS - SOURCE : DREAL DE PICARDIE.....   | 48 |
| FIGURE 36 : LE SITE PROTÉGÉ D'AMIENS : LES BOULEVARDS INTÉRIEURS ET LA PROMENADE DE LA HOTOIE À AMIENS - SOURCE : DREAL DE PICARDIE.....   | 49 |
| FIGURE 37 : LE SITE PROTÉGÉ D'AMIENS : LES BOULEVARDS INTÉRIEURS ET LA PROMENADE DE LA HOTOIE À AMIENS / BLOC DIAGRAMME.....   | 50 |
| FIGURE 38 : LE MÉMORIAL NATIONAL AUSTRALIEN «VILLERS-BRETONNEUX» - SOURCE : LES SITES FUNÉRAIRES ET MÉMORIELS DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE (FRONT OUEST).....                          | 52 |
| FIGURE 41 : L'ÉGLISE ST-JACQUES LE MAJEUR ET ST-JEAN-BAPTISTE DE FOLLEVILLE - COUPE PAYSAGÈRE - (© AGENCE COÛASNON).....   | 53 |
| FIGURE 39 : L'ÉGLISE ST-JACQUES LE MAJEUR ET ST-JEAN-BAPTISTE DE FOLLEVILLE - CARTE DE LOCALISATION - SOURCE : ATLAS DES BIENS FRANÇAIS INSCRITS SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL..... | 53 |
| FIGURE 40 : L'ÉGLISE ST-JACQUES LE MAJEUR ET ST-JEAN-BAPTISTE DE FOLLEVILLE - CARTE DE LOCALISATION ET EMPRISE HORIZONTALE DE LA ZIP - (© AGENCE COÛASNON).....                          | 53 |
| FIGURE 42 : CARTE DE L'AIRES INTERMÉDIAIRE.....  | 56 |
| FIGURE 43 : CARTE DU RELIEF.....   | 57 |
| FIGURE 44 : CARTE DU RELIEF.....   | 57 |
| FIGURE 45 : BLOC DIAGRAMME DE L'AIRES INTERMÉDIAIRE - (© AGENCE COÛASNON).....   | 58 |
| FIGURE 46 : CARTE DES PRINCIPAUX AXES.....   | 59 |
| FIGURE 47 : LES CHEMINS DE GRANDES RANDONNÉES.....   | 63 |

|   |     |
|---|-----|
| FIGURE 48 : LE RÉSEAU FERROVIAIRE.....  | 63  |
| FIGURE 49 : CARTE DE SENSIBILITÉ DES AXES DE COMMUNICATION.....   | 64  |
| FIGURE 50 : CARTE DE LA RÉPARTITION DES BOURGS.....   | 66  |
| FIGURE 51 : CARTE DES MONUMENTS HISTORIQUES.....  | 86  |
| FIGURE 52 : LISTE DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'AIRES D'ÉTUDE INTERMÉDIAIRE.....   | 87  |
| FIGURE 53 : CARTE DE LOCALISATION DES CIMETIÈRES MILITAIRES.....  | 91  |
| FIGURE 54 : LISTE DES CIMETIÈRES DE L'AIRES D'ÉTUDE INTERMÉDIAIRE.....  | 95  |
| FIGURE 55 : CARTE DE L'AIRES RAPPROCHÉE.....  | 99  |
| FIGURE 56 : CARTE DE L'AIRES D'ÉTUDE RAPPROCHÉE.....  | 99  |
| FIGURE 57 : CARTE DU RELIEF ET DE L'HYDROGRAPHIE.....   | 100 |
| FIGURE 58 : BLOC DIAGRAMME DE L'AIRES RAPPROCHÉE.....   | 102 |
| FIGURE 59 : CARTE DE COMPOSITION DE LA ZIP ET LIGNES DE FORCES 1/2.....   | 103 |
| FIGURE 61 : CARTE DE COMPOSITION DE LA ZIP ET LIGNES DE FORCES 2/2.....   | 104 |
| FIGURE 60 : CARTE DES PRINCIPAUX AXES DE COMMUNICATION.....   | 104 |
| FIGURE 62 : CARTE DES ENJEUX DEPUIS LES PRINCIPAUX AXES.....  | 105 |
| FIGURE 63 : CARTE DE LA RÉPARTITION DES BOURGS.....   | 107 |
| FIGURE 64 : CARTE DES LIMITES ADMINISTRATIVES COMMUNALES.....   | 108 |
| FIGURE 65 : CARTE DE SYNTHÈSE DES ENJEUX PAYSAGERS & PATRIMONIAUX 1/2.....  | 124 |
| FIGURE 66 : CARTE DE SYNTHÈSE DES ENJEUX PAYSAGERS & PATRIMONIAUX 2/2.....  | 125 |
| FIGURE 67 : TABLEAU COMPARATIF DES VARIANTES 1/2.....   | 135 |
| FIGURE 68 : TABLEAU COMPARATIF DES VARIANTES 2/2.....   | 136 |
| FIGURE 69 : CARTE DE SYNTHÈSE DES ENJEUX PAYSAGERS & PATRIMONIAUX.....  | 140 |
| FIGURE 70 : CARTE DE VISIBILITÉ THÉORIQUE DU PROJET ÉOLIEN.....   | 141 |
| FIGURE 71 : CARTE DE SYNTHÈSE DES ENJEUX PAYSAGERS & PATRIMONIAUX - LOCALISATION DES POINTS DE PHOTOMONTAGE.....                | 142 |
| FIGURE 72 : CARTE DE SYNTHÈSE DES ENJEUX PAYSAGERS & PATRIMONIAUX - LOCALISATION DES POINTS DE PHOTOMONTAGE.....                | 143 |
| FIGURE 73 : TABLEAU DESCRIPTIF DES ENJEUX PAYSAGERS PAR PHOTOMONTAGE - AIRE ÉLOIGNÉE 1/3.....                                   | 146 |
| FIGURE 74 : TABLEAU DESCRIPTIF DES ENJEUX PAYSAGERS PAR PHOTOMONTAGE - AIRE INTERMÉDIAIRE 2/3.....                              | 147 |
| FIGURE 75 : TABLEAU DESCRIPTIF DES ENJEUX PAYSAGERS PAR PHOTOMONTAGE - AIRE RAPPROCHÉE 3/3.....                                 | 148 |
| FIGURE 76 : CARTE DE LOCALISATION DES POINTS DE PHOTOMONTAGE 1/2.....   | 149 |
| FIGURE 77 : CARTE DE LOCALISATION DES POINTS DE PHOTOMONTAGE 2/2.....   | 150 |
| FIGURE 78 : CARTE DE LOCALISATION DES PHOTOMONTAGE DE L'AIRES ÉLOIGNÉE.....   | 156 |
| FIGURE 79 : TABLEAU RÉCAPITULATIF DE L'ANALYSE DES PHOTOMONTAGES - AIRE ÉLOIGNÉE.....   | 250 |
| FIGURE 80 : CARTE DU CONTEXTE ÉOLIEN 2/2.....   | 253 |
| FIGURE 81 : CARTE DE LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES DE L'AIRES INTERMÉDIAIRE.....   | 253 |
| FIGURE 82 : TABLEAU RÉCAPITULATIF DE L'ANALYSE DES PHOTOMONTAGES - AIRE INTERMÉDIAIRE.....                                      | 410 |
| FIGURE 83 : CARTE DU CONTEXTE ÉOLIEN 2/2.....   | 413 |
| FIGURE 84 : CARTE DE LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES DE L'AIRES RAPPROCHÉE.....  | 413 |
| FIGURE 85 : TABLEAU RÉCAPITULATIF DE L'ANALYSE DES PHOTOMONTAGES - AIRE RAPPROCHÉE.....   | 510 |
| FIGURE 86 : LOCALISATION DES SCHÉMAS DE SATURATION.....   | 513 |
| FIGURE 87 : LOCALISATION DES POSTES DE LIVRAISON.....   | 534 |
| FIGURE 88 : PLAN MASSE DES PDL - SOURCE : GLOBAL WIND POWER.....  | 536 |
| FIGURE 89 : MH 1 - EGLISE NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION.....   | 547 |
| FIGURE 92 : MH 4 - EGLISE DE CERISY.....  | 547 |
| FIGURE 95 : MH 7 - EGLISE SAINT-ÉLOI À VAUVILLERS.....  | 547 |
| FIGURE 90 : MH 2 - ANCIENNE ÉGLISE COLLÉGIALE SAINT-ÉTIENNE // EGLISE SAINT-PIERRE (ANCIENNE ABBATIALE) // ANCIENNE ABBAYE..... | 547 |
| FIGURE 93 : MH 5 - CHÂTEAU À MÉRICOURT-SUR-SOMME.....   | 547 |
| FIGURE 96 : MH 8 - EGLISE DE CAIX.....  | 547 |
| FIGURE 91 : MH 3 - EGLISE SAINT-PIERRE DE LAMOTTE.....  | 547 |
| FIGURE 94 : MH 6 - EGLISE DE L'HARBONNIÈRES.....  | 547 |
| FIGURE 97 : MH 9 - ANCIENS REMPARTS À ROYE.....   | 547 |
| FIGURE 98 : MH 10 - EGLISE SAINT-PIERRE À ROYE.....   | 548 |

|   |     |
|---|-----|
| FIGURE 101 : MH 12 - EGLISE DE PIENNES.....   | 548 |
| FIGURE 104 : MH 15 - EGLISE SAINTE-MARIE-MADELEINE DE MAIGNELAY // CHÂTEAU ET SON ENCEINTE..... | 548 |
| FIGURE 99 : MH 11 - DOMAINE DE TILLOLOY À LAUCOURT.....   | 548 |
| FIGURE 102 : MH 13 - EGLISE DE TRICOT.....  | 548 |
| FIGURE 105 : MH 16 - CROIX DE CHEMIN À MAIGNELAY-MONTIGNY .....                                 | 548 |
| FIGURE 100 : MH 11 - DOMAINE DE TILLOLOY À LAUCOURT .....                                       | 548 |
| FIGURE 103 : MH 14 - CHAPELLE DE MAIGNELAY-MONTIGNY.....  | 548 |
| FIGURE 106 : MH 17 - EGLISE SAINT-MARTIN DE MONTIGNY .....                                      | 548 |
| FIGURE 107 : MH 18 - CHAPELLE FUNÉRAIRE DE LA FAMILLE JOSEPH BELLEMÈRE .....                    | 549 |
| FIGURE 110 : MH 21 - CHÂTEAU DE TARTIGNY .....  | 549 |
| FIGURE 113 : MH 24 - ABBAYE NOTRE DAME DE BRETEUIL (ANCIENNE) DE BRETEUIL .....                 | 549 |
| FIGURE 108 : MH 19 - POTAGER CIRCULAIRE 19E SIÈCLE À TARTIGNY.....                              | 549 |
| FIGURE 111 : MH 22 - EGLISE DE ROCQUENCOURT.....  | 549 |
| FIGURE 114 : MH 25 - MAISON NATALE D'HIPPOLYTE BAYARD.....                                      | 549 |
| FIGURE 109 : MH 20 - COLOMBIER EN TORCHIS À TARTIGNY .....                                      | 549 |
| FIGURE 112 : MH 23 - EGLISE SAINT-NICOLAS DE COULLEMELLE.....                                   | 549 |
| FIGURE 115 : MH 26 - ENTREPÔT À VINS.....   | 549 |
| FIGURE 116 : MH 27 - EGLISE SAINT-DENIS À PAILLART.....   | 550 |
| FIGURE 119 : MH 30 - ÉGLISE DE CHAUSSOY-EPAGNY .....  | 550 |
| FIGURE 122 : MH 33 - CHÂTEAU ET FERME DE GUYENCOURT-SUR-NOYE.....                               | 550 |
| FIGURE 117 : MH 28 - CHÂTEAU DE FOLLEVILLE .....  | 550 |
| FIGURE 120 : MH 31 - CHÂTEAU À CHAUSSOY-EPAGNY .....  | 550 |
| FIGURE 123 : MH 34 - CHÂTEAU DE BOUFLERS À REMIENCOURT.....                                     | 550 |
| FIGURE 118 : MH 29 - EGLISE SAINT-JACQUES-LE-MAJEUR ET SAINT-JEAN-BAPTISTE .....                | 550 |
| FIGURE 121 : MH 32 - CHÂTEAU D'ESSERTAUX.....   | 550 |
| FIGURE 124 : MH 35 - MANOIR DE RUMIGNY .....  | 550 |
| FIGURE 125 : MH 36 - ABBAYE DE SAINT-FUSCIEN.....   | 551 |
| FIGURE 128 : MH 39 - GISEMENT PRÉHISTORIQUE DE CAGNY .....                                      | 551 |
| FIGURE 131 : MH 42 - COUPE PRÉHIST ST ACHEUL D'AMIENS.....                                      | 551 |
| FIGURE 126 : MH 37 - RESTES DU CHÂTEAU À BOVES.....   | 551 |
| FIGURE 129 : MH 40 - ROTONDE FERROVIAIRE DE LONGUEAU.....                                       | 551 |
| FIGURE 132 : MH 43 - GISEMENT DE SAINT-ACHEUL D'AMIENS.....                                     | 551 |
| FIGURE 127 : MH 38 - EGLISE SAINT-NICOLAS À BOVES.....  | 551 |
| FIGURE 130 : MH 41 - CITÉ-JARDIN DITE DU CHÂTEAU TOURTIER .....                                 | 551 |
| FIGURE 133 : MH 44 - EGLISE SAINT-ACHEUL À AMIENS.....  | 551 |
| FIGURE 134 : MH 45 - USINE DU PARQUET LOUTRÉ À DAOURS .....                                     | 552 |
| FIGURE 137 : MH 48 - EGLISE DE GUERBIGNY.....   | 552 |
| FIGURE 140 : MH 51 - ANCIENNE ÉGLISE DE BECQUIGNY.....  | 552 |
| FIGURE 135 : MH 46 - EGLISE DE BEAUFORT-EN-SANTERRE .....                                       | 552 |
| FIGURE 138 : MH 49 - DOMAINE DE DAVENESCOURT .....  | 552 |
| FIGURE 141 : MH 52 - EGLISE SAINT-PIERRE DE MONTDIDIER.....                                     | 552 |
| FIGURE 136 : MH 47 - EGLISE SAINT-MARTIN .....  | 552 |
| FIGURE 139 : MH 50 - ÉGLISE DE DAVENESCOURT.....  | 552 |
| FIGURE 142 : MH 53 - HÔTEL DE VILLE DE MONTDIDIER.....  | 552 |
| FIGURE 143 : MH 54 - EGLISE SAINT-SÉPULCRE.....   | 553 |
| FIGURE 146 : MH 57 - EGLISE SAINT-VAST.....   | 553 |
| FIGURE 144 : MH 55 - EGLISE SAINT-AGNAN.....  | 553 |
| FIGURE 145 : MH 56 - EGLISE SAINT-MARTIN.....   | 553 |

# Annexe 3

COVISIBILITÉ - Source Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens - actualisation 2010

La notion de « covisibilité » est à réserver aux monument historiques. Le terme d'« inter-visibilité » s'applique au cas général de visibilité entre une éolienne et un site patrimonial ou des éléments de paysage.

On parle de « covisibilité » ou de « champ de visibilité » lorsqu'un édifice, est au moins en partie, dans les abords d'un monument historique et visible depuis lui ou en même temps que lui (l'édifice considéré ici sera l'éolienne).

## CONFLIT D'ÉCHELLE / EFFET D'ÉCRASEMENT

Effet engendré lors qu'une éolienne est implantée à proximité immédiate d'un élément prédominant dans le paysage préexistant (silhouette d'un bourg, vallée, clocher d'église, monument, relief marqué...). La prédominance visuelle de l'éolienne et sa hauteur entraînent un écrasement du relief et des éléments verticaux du paysage.

## HAUTEUR APPARENTE

Comme pour tout élément du paysage, c'est l'angle vertical sous lequel une éolienne est perçue, mesurable en degrés. La hauteur apparente des éoliennes dépend de l'éloignement entre l'observateur et le parc éolien. Cette notion permet de mettre en relation les éléments composant le paysage (constructions, haies ou arbres, château d'eau, ...) et les éoliennes en comparant leurs proportions dans le paysage depuis un point de vue spécifique.

## IMPACT PAYSAGER

Modification de la perception du paysage que peut entraîner le projet, que ce soit des paysages remarquables, réglementés ou protégés, que des paysages ordinaires, du quotidien. L'appréciation de cet impact dépend d'un grand nombre de critères. L'impact d'un projet éolien sur un paysage peut être :

- Nul ou négligeable : les éoliennes sont invisibles ou à peine visibles et ne modifient pas les perceptions,
- Faible : le projet est visible mais de façon ponctuelle et peu marquante,
- Modéré : le projet est visible mais ne modifie pas radicalement le paysage perçu,
- Moyen : le projet est visible, les éoliennes apparaissent comme nouveau motif paysager,
- Fort : les éoliennes sont très visibles et créent un nouveau paysage, un paysage éolien. Elles dominent souvent les autres éléments paysagers.

INTER-VISIBILITÉ - Source Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens - actualisation 2010

On parle d'inter-visibilité entre deux éléments paysagers (deux éoliennes, une éolienne et un élément du paysage, etc.) lorsque l'éolienne est visible depuis l'élément paysager, l'élément paysager est visible depuis l'éolienne ou encore que l'élément paysager et l'éolienne sont visibles dans le même champ de vision.

## LIGNES DE FORCE

Les lignes de force dans le paysage sont les lignes de fuite et de convergence, celles qui créent les perspectives. Ce peut être des lignes de crêtes, des linéaires de cours d'eau, de l'infrastructure routière, etc. Les croisements de ces lignes peut générer des points d'appel.

LISIBILITÉ - Source Lynch

C'est la clarté du paysage, la facilité d'identifier ses éléments et de les structurer en un schéma cohérent. Cette clarté permet d'abord de s'orienter, grâce aux indications sensorielles et aux souvenirs, assurant ainsi la « sécurité émotionnelle » des habitants.

MESURES DE RÉDUCTION - Source Guide EIE - MEEDM 2010

Les mesures de réduction ou réductrices visent à réduire l'impact. Il s'agit par exemple de la diminution ou de l'augmentation du nombre d'éoliennes, de la modification de l'espacement entre éoliennes, de la création

d'ouvertures dans la ligne d'éoliennes, de l'éloignement des habitations, de la régulation du fonctionnement des éoliennes, de la plantation des haies limitant ainsi la vue des éoliennes, etc...

MESURES COMPENSATOIRES - Source Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens - actualisation 2010

Les mesures de compensation ou compensatoires visent à conserver globalement la valeur initiale des milieux, par exemple en reboisant des parcelles pour maintenir la qualité du boisement lorsque des défrichements sont nécessaires, en achetant des parcelles pour assurer une gestion du patrimoine naturel, en mettant en œuvre des mesures de sauvegarde d'espèces ou de milieux naturels, etc. Elles interviennent sur l'impact résiduel une fois les autres types de mesures mises en œuvre. Une mesure de compensation doit être en relation avec la nature de l'impact. Elle est mise en œuvre en dehors du site du projet.

## MOTIF PAYSAGER

Un motif paysager est une composante du paysage qui résulte de l'action de l'homme et/ou de la nature. Un motif paysager « motive » l'intérêt, par exemple une rivière, un clocher, etc. Les unités paysagères sont constituées de plusieurs motifs.

PATRIMOINE - Code du Patrimoine

Ensemble des biens immobiliers ou mobiliers, relevant de la propriété publique ou privée, qui présentent un intérêt historique, artistique, archéologique, esthétique, scientifique ou technique.

PAYSAGE - Source Art. 1er Convention européenne du paysage (Florence)

Désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations.

PERCEPTION - Source Tabarly et Doceul (ENS de Lyon, Dgesco)

Toute perception est la prise de conscience d'un objet par un sujet. C'est une réponse phénoménale à un stimulus qui se trouve influencée par le sujet lui-même. Au paysage - objet, le spectateur applique ses filtres, interprétations, symbolisations.

« La description du paysage, surtout si elle est réussie, nous apprend bien plus sur son auteur que sur le paysage même. Elle dit un état d'âme plus qu'un état du lieu » Les mots de la géographie, R. Brunet.

Par ailleurs, le paysage est perçu de façons très diverses, selon le point de vue, l'échelle, le moment. Les perceptions artistiques du paysage (littérature, peinture, etc.) sont d'une infinie variété et évoluent en fonction des époques.

REMARQUABLE - Source Art. R.350-1 Code de l'Environnement

Se dit des éléments de paysage qui attirent l'attention. Ce caractère remarquable « est notamment établi par leur unité et leur cohérence, ou encore par leur richesse particulière en matière de patrimoine ou comme témoins de modes de vie et d'habitat ou d'activités et de traditions industrielles, artisanales, agricoles et forestières »

SATURATION VISUELLE - Source Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens - actualisation 2010

Le terme de saturation visuelle appliqué à la part de l'éolien dans un paysage, indique que l'on a atteint le degré au-delà duquel la présence de l'éolien dans ce paysage s'impose dans tous les champs de vision. Ce degré est spécifique à chaque territoire et il est fonction de ses qualités paysagères et patrimoniales et de la densité de son habitat.

## ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE (ZIP)

La zone d'implantation potentielle est l'espace résiduel, une fois appliqué le recul de 500 mètres des habitations et des zones destinées à l'habitat, dans lequel est projetée la construction des éoliennes et les aménagements liés à leur fonctionnement (chemin d'accès, plateforme, poste de livraison, etc.).



FIGURE 89 : MH 1 - EGLISE NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION



FIGURE 90 : MH 2 - ANCIENNE EGLISE COLLÉGIALE SAINT-ETIENNE // EGLISE SAINT-PIERRE (ANCIENNE ABBATIALE) // ANCIENNE ABBAYE



FIGURE 91 : MH 3 - EGLISE SAINT-PIERRE DE LAMOTTE



FIGURE 92 : MH 4 - EGLISE DE CERISY



FIGURE 93 : MH 5 - CHATEAU A MERICOURT-SUR-SOMME



FIGURE 94 : MH 6 - EGLISE DE L'HARBONNIERES



FIGURE 95 : MH 7 - EGLISE SAINT-ELOI A VAUVILLERS



FIGURE 96 : MH 8 - EGLISE DE CAIX



FIGURE 97 : MH 9 - ANCIENS REMPARTS A ROYE





FIGURE 98 : MH 10 - EGLISE SAINT-PIERRE À ROYE

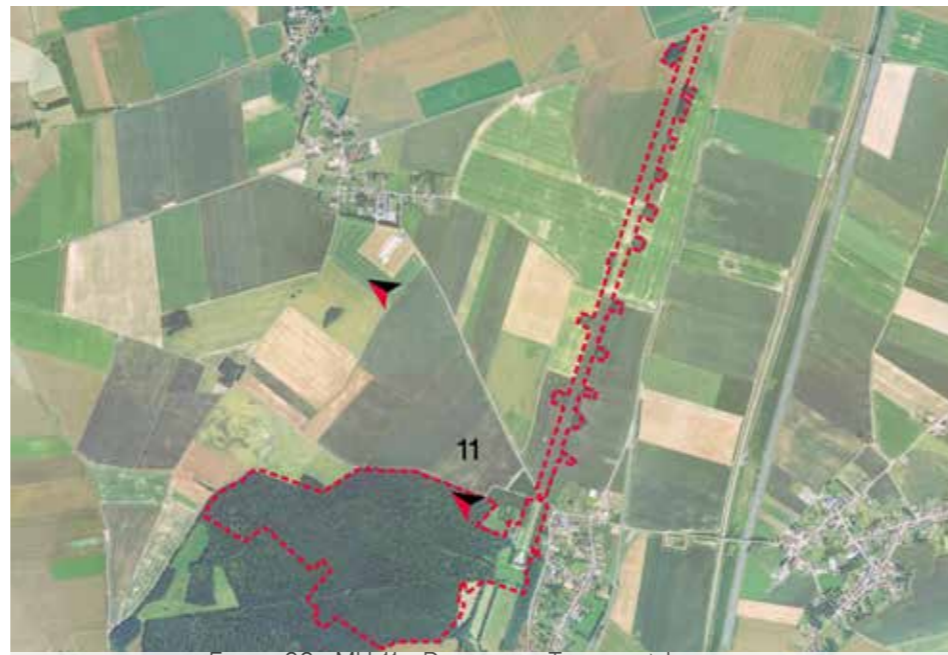


FIGURE 99 : MH 11 - DOMAINE DE TILLOLOY À LAUCOURT

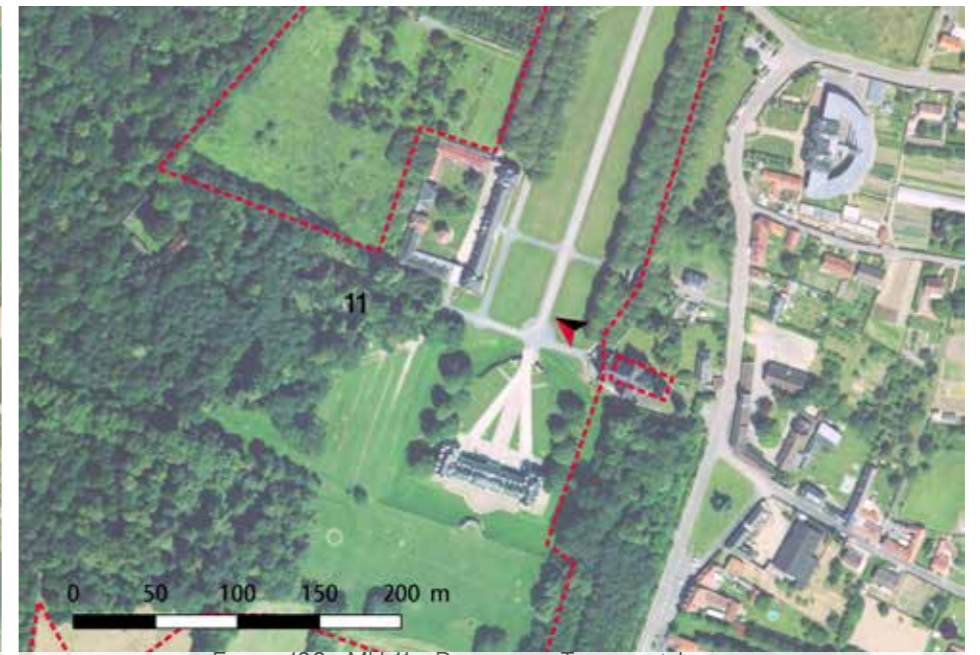


FIGURE 100 : MH 11 - DOMAINE DE TILLOLOY À LAUCOURT

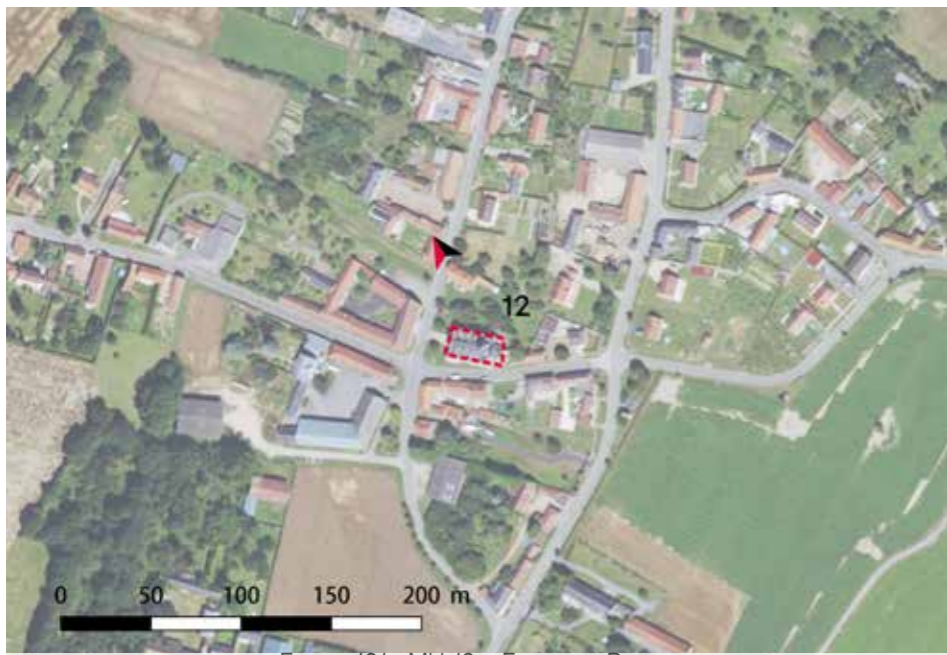


FIGURE 101 : MH 12 - EGLISE DE PIENNES



FIGURE 102 : MH 13 - EGLISE DE TRICOT



FIGURE 103 : MH 14 - CHAPELLE DE MAIGNELAY-MONTIGNY



FIGURE 104 : MH 15 - EGLISE SAINTE-MARIE-MADELEINE DE MAIGNELAY // CHÂTEAU ET SON ENCEINTE



FIGURE 105 : MH 16 - CROIX DE CHEMIN À MAIGNELAY-MONTIGNY



FIGURE 106 : MH 17 - EGLISE SAINT-MARTIN DE MONTIGNY



FIGURE 107 : MH 18 - CHAPELLE FUNÉRAIRE DE LA FAMILLE JOSEPH BELLEMÈRE



FIGURE 108 : MH 19 - POTAGER CIRCULAIRE 19E SIÈCLE À TARTIGNY



FIGURE 109 : MH 20 - COLOMBIER EN TORCHIS À TARTIGNY



FIGURE 110 : MH 21 - CHÂTEAU DE TARTIGNY

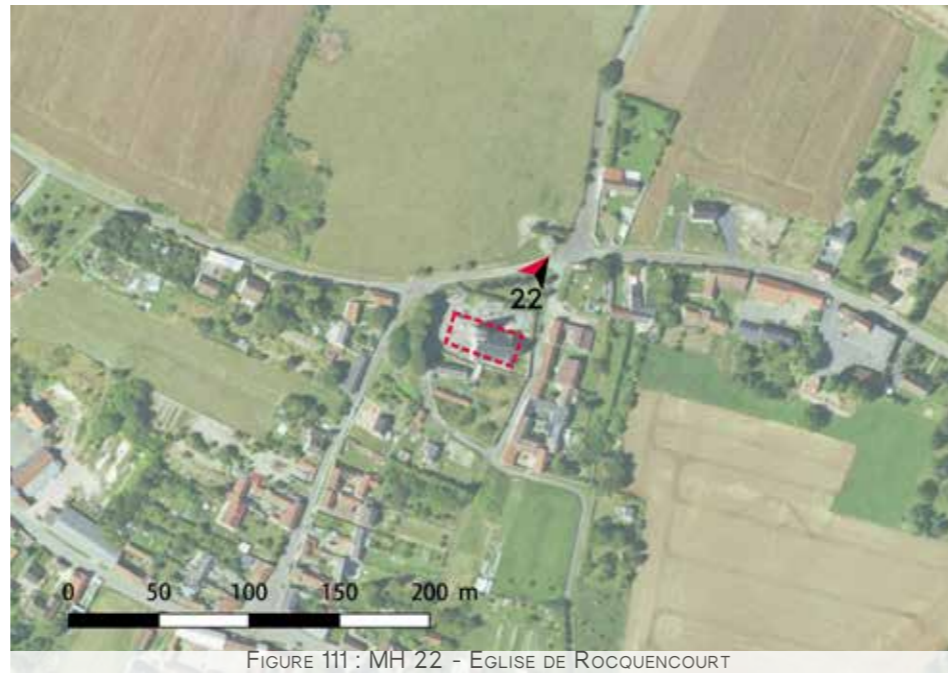


FIGURE 111 : MH 22 - EGLISE DE ROCOUENCOURT



FIGURE 112 : MH 23 - EGLISE SAINT-NICOLAS DE COULLEMELLE



FIGURE 113 : MH 24 - ABBAYE NOTRE DAME DE BRETEUIL (ANCIENNE) DE BRETEUIL



FIGURE 114 : MH 25 - MAISON NATALE D'HIPPOLYTE BAYARD



FIGURE 115 : MH 26 - ENTREPÔT À VINS



FIGURE 116 : MH 27 - EGLISE SAINT-DENIS À PAILLART



FIGURE 117 : MH 28 - CHÂTEAU DE FOLLEVILLE



FIGURE 118 : MH 29 - EGLISE SAINT-JACQUES-LE-MAJEUR ET SAINT-JEAN-BAPTISTE



FIGURE 119 : MH 30 - ÉGLISE DE CHAUSSOY-ÉPAGNY



FIGURE 120 : MH 31 - CHÂTEAU À CHAUSSOY-ÉPAGNY

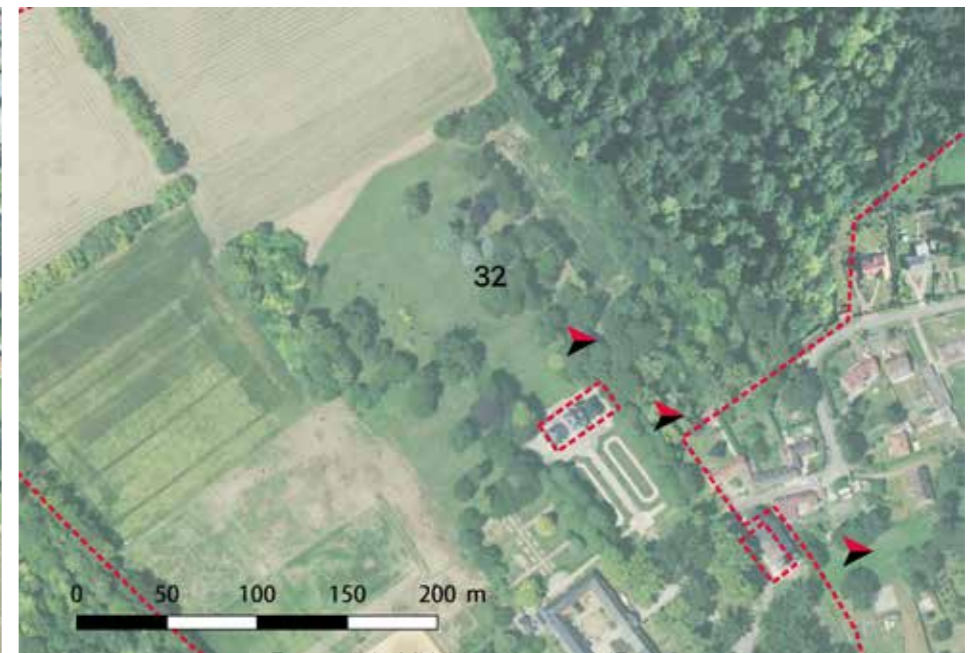


FIGURE 121 : MH 32 - CHÂTEAU D'ESSERTEAUX



FIGURE 122 : MH 33 - CHÂTEAU ET FERME DE GUYENCOURT-SUR-NOYE



FIGURE 123 : MH 34 - CHÂTEAU DE BOUFFLERS À REMIENCOURT

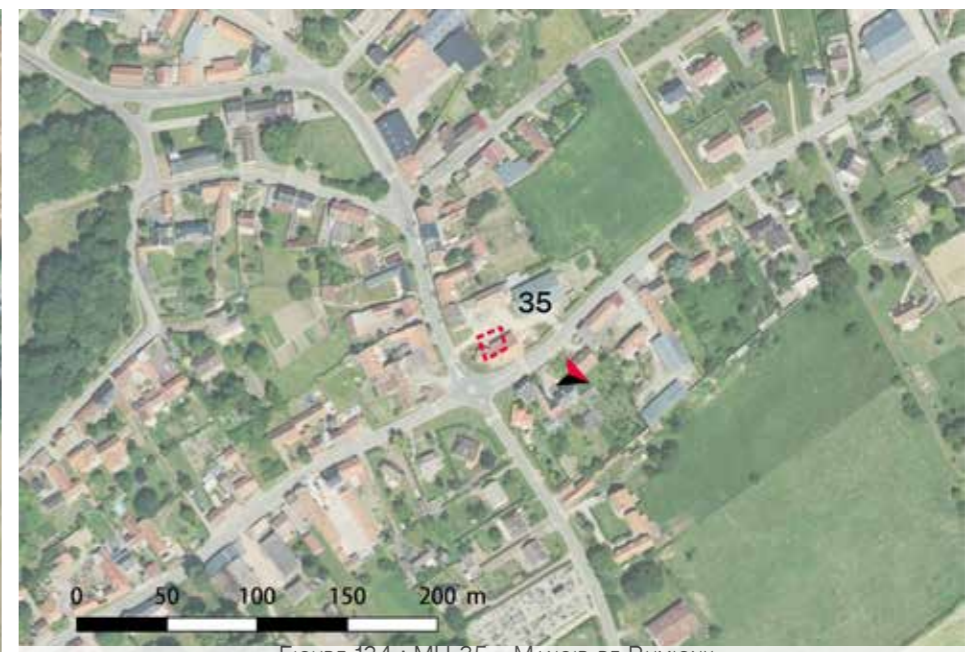


FIGURE 124 : MH 35 - MANOIR DE RUMIGNY

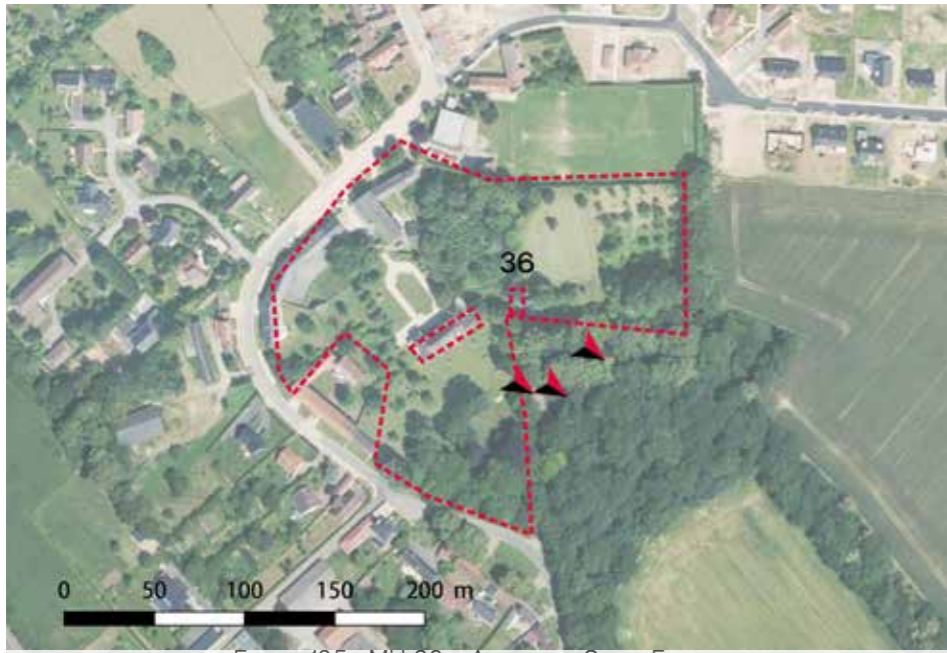


FIGURE 125 : MH 36 - ABBAYE DE SAINT-FUSCIEN



FIGURE 126 : MH 37 - RESTES DU CHÂTEAU À BOVÈS



FIGURE 127 : MH 38 - EGLISE SAINT-NICOLAS À BOVÈS



FIGURE 128 : MH 39 - GISEMENT PRÉHISTORIQUE DE CAGNY

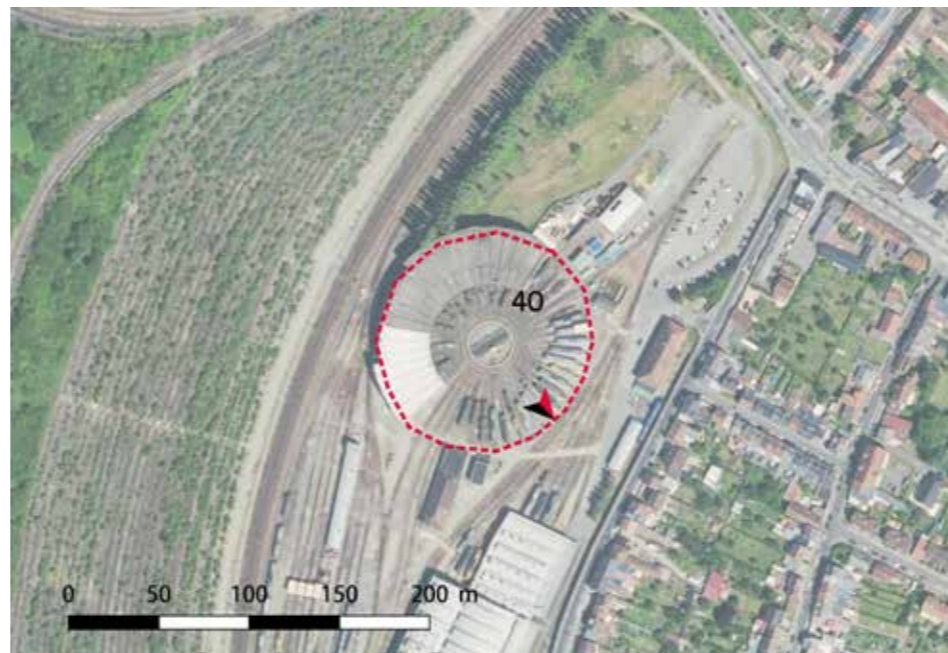


FIGURE 129 : MH 40 - ROTONDE FERROVIAIRE DE LONGUEAU

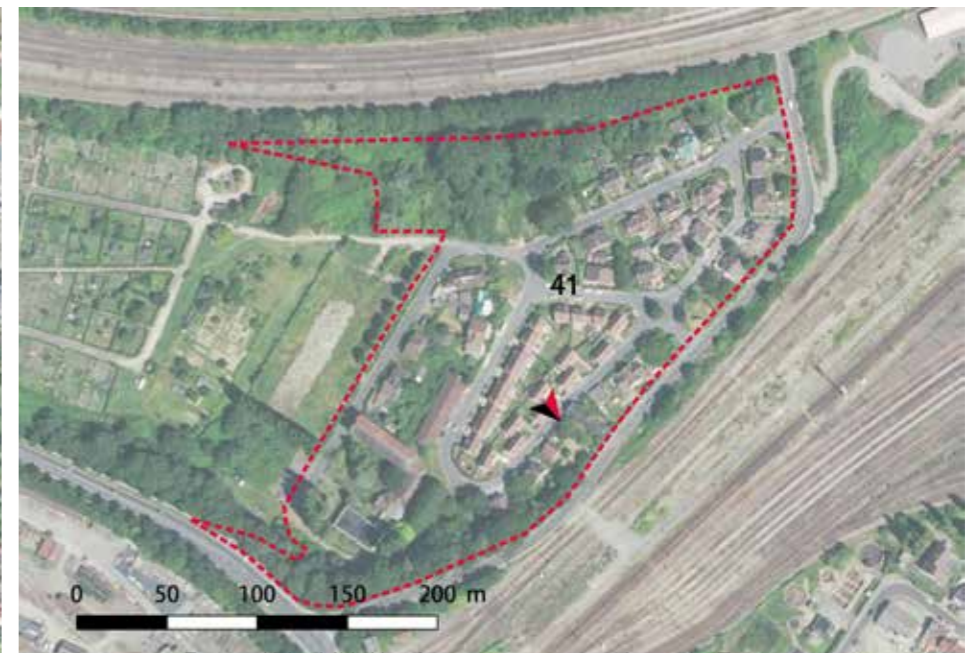


FIGURE 130 : MH 41 - CITÉ-JARDIN DITE DU CHÂTEAU TOURTIER



FIGURE 131 : MH 42 - COUPE PRÉHIST ST ACHEUL D'AMIENS



FIGURE 132 : MH 43 - GISEMENT DE SAINT-ACHEUL D'AMIENS



FIGURE 133 : MH 44 - EGLISE SAINT-ACHEUL À AMIENS



FIGURE 134 : MH 45 - USINE DU PARQUET LOUTRÉ A DAOURS



FIGURE 135 : MH 46 - EGLISE DE BEAUFORT-EN-SANTERRE



FIGURE 136 : MH 47 - EGLISE SAINT-MARTIN



FIGURE 137 : MH 48 - EGLISE DE GUERBIGNY



FIGURE 138 : MH 49 - DOMAINE DE DAVESCOURT



FIGURE 139 : MH 50 - EGLISE DE DAVESCOURT

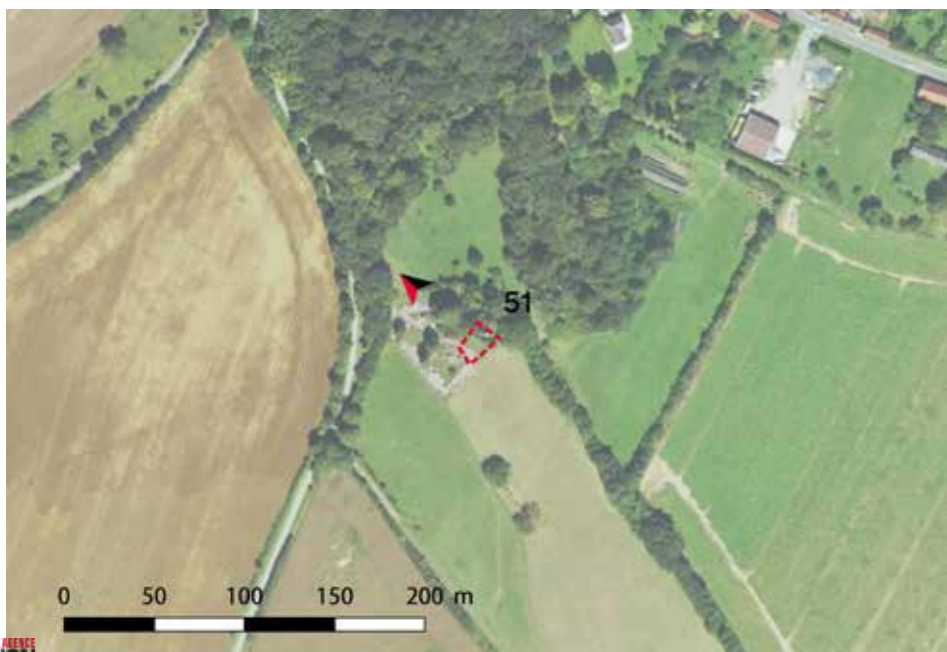


FIGURE 140 : MH 51 - ANCIENNE EGLISE DE BECQUIGNY



FIGURE 141 : MH 52 - EGLISE SAINT-PIERRE DE MONTDIDIER



FIGURE 142 : MH 53 - HÔTEL DE VILLE DE MONTDIDIER



FIGURE 143 : MH 54 - EGLISE SAINT-SÉPULCRE



FIGURE 144 : MH 55 - EGLISE SAINT-AGNAN



FIGURE 145 : MH 56 - EGLISE SAINT-MARTIN



FIGURE 146 : MH 57 - EGLISE SAINT-VAST

# Annexe 5

A N N E X E S

554

ÉTUDE D'IMPACT DU PROJET ÉOLIEN LES VALLAQUINS - VOLET PAYSAGER

## *Méthode de réalisation des photomontages*

*Décembre 2017*

**AGENCE**  
**COÜASNON**

agence Couäsnon | **paysage & urbanisme**  
1, rue Joseph-Sauveur - 35 000 RENNES  
02 99 30 61 58 - [agence@laurent-couasnon.com](mailto:agence@laurent-couasnon.com)

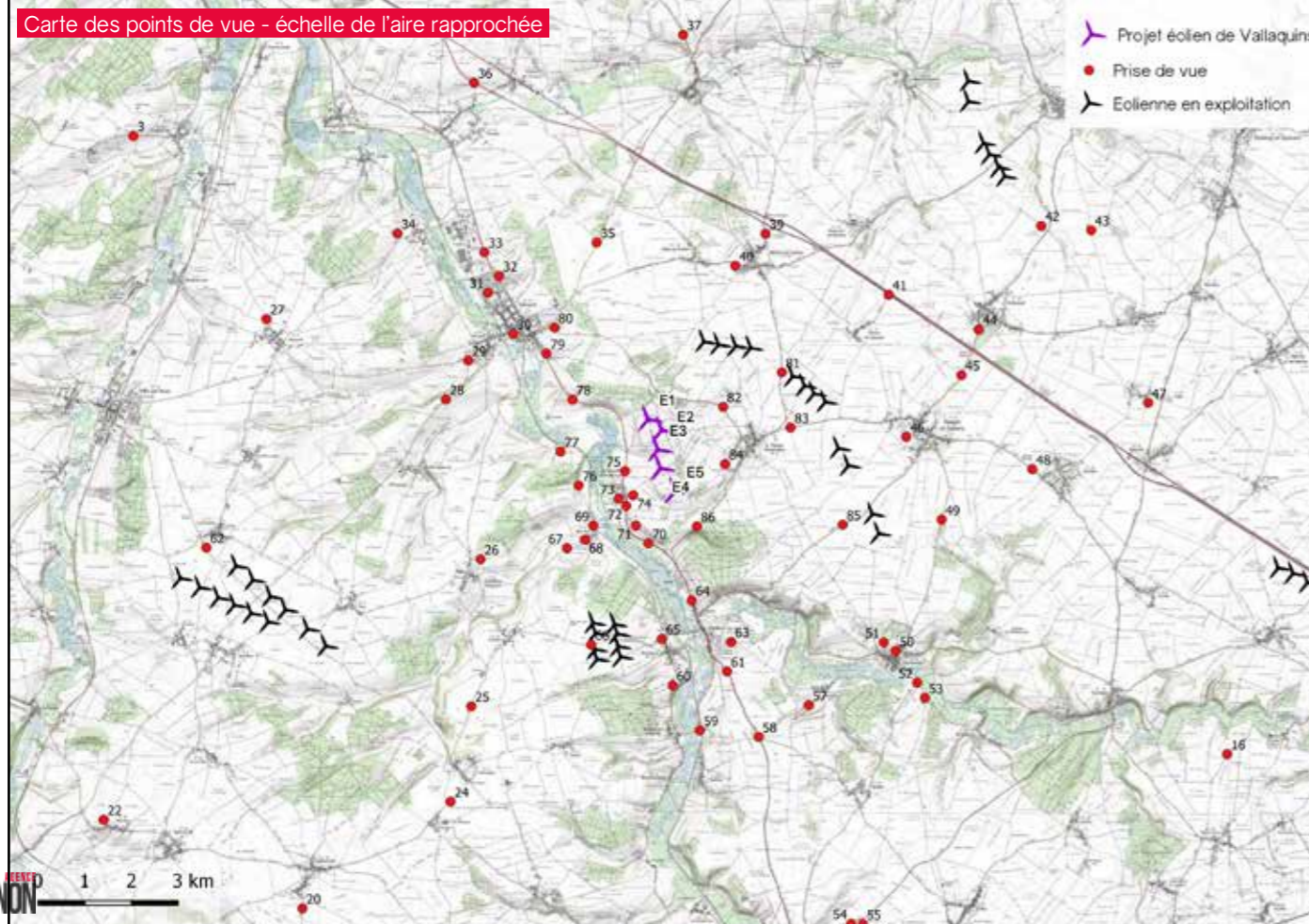
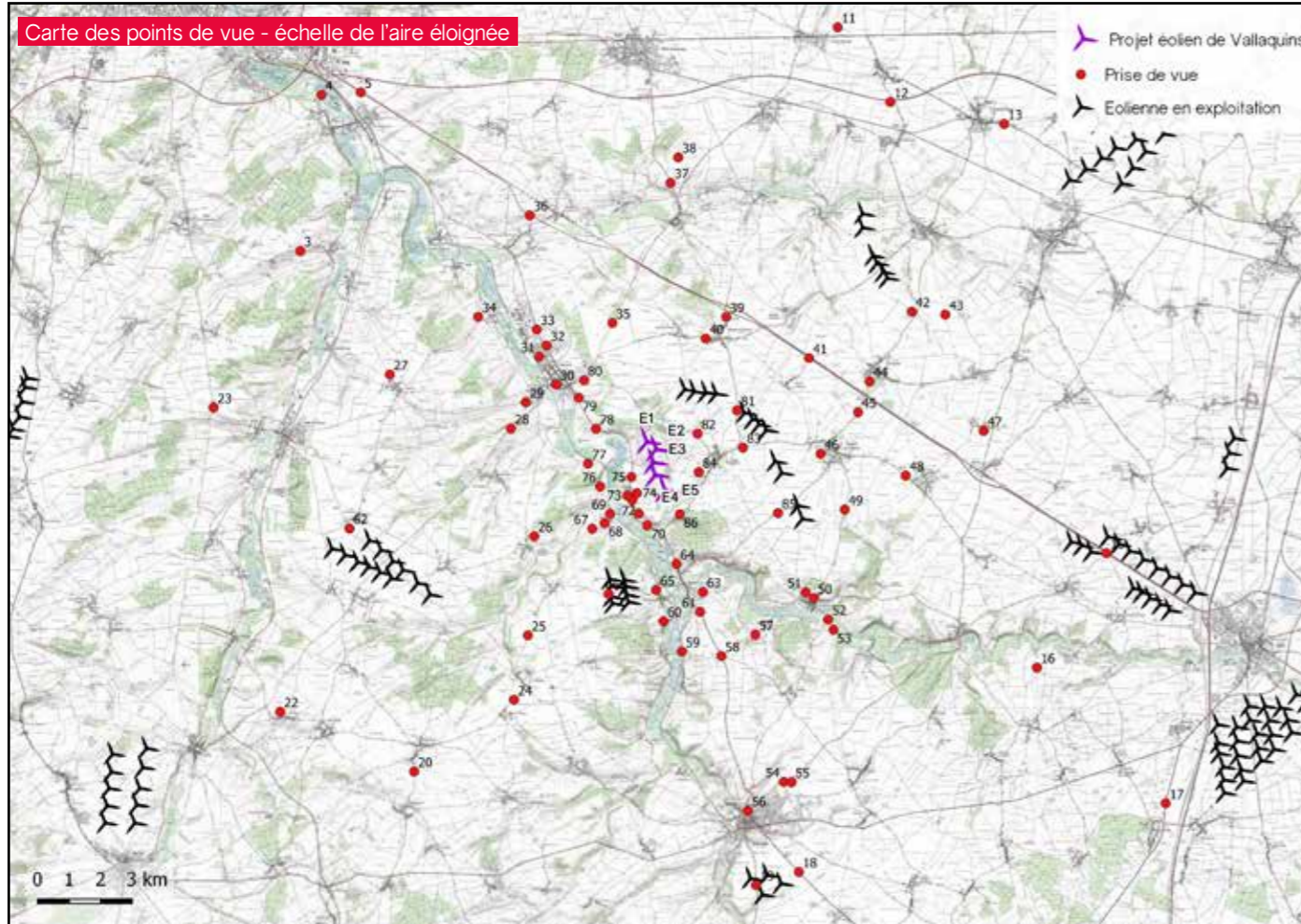






## 2 . LE CHOIX DES POINTS DE VUE

Dans le prolongement des enjeux paysagers soulevés dans l'état initial, 86 points de vue ont été positionnés. Ils sont nécessaires à l'évaluation des impacts paysagers et sont localisés sur les cartes ci-dessous.



## 3 . LA PRISE DE VUE

Les photographies sont réalisées avec un appareil photo numérique (APN) NIKON D5200, équipé d'un objectif dont la focale est fixe, d'une longueur de 35mm, reproduisant la vue humaine (à 1m60 du sol).

Chaque point de vue fait l'objet d'une série de photographies (à 360°) de façon à produire un assemblage panoramique (en projection cylindrique). Pour ce faire, l'APN est monté sur une tête panoramique installée sur un trépied. La tête panoramique a pour effet de supprimer les distorsions de parallaxe en faisant tourner l'APN sur la lentille d'entrée. Avant la prise de vue, la planéité est réglée à l'aide d'un niveleur à 3 points (plateau dont l'assiette est réglable par 3 molettes) et vérifiée par niveau à bulle monté sur le sabot flash de l'APN. Également, le déclenchement est télécommandé à distance afin d'éviter les vibrations éventuelles lors de la prise de vue. Enfin, la couverture d'une photographie sur l'autre est garantie par un système de rotation à cliquet, permettant une rotation régulière de la tête panoramique.

## 4 . GÉOLOCALISATION

La position géographique du point de prise de vue est mesurée à l'aide de deux instruments : un GPS E-TREX 30 informant la position en WGS 84 (degrés décimaux) et un GPS photographique relié à l'APN permettant de géotagger les clichés.

Au retour au bureau ces informations sont recoupées et vérifiées sur la BD ORTHO de l'IGN.

## 5 . REPÉRAGE & RECALAGE

Le recalage des vues photographiques avec le MNT s'effectue à partir de repères géo-localisables relevés sur le terrain. Il peut s'agir de structures ponctuelles très facilement identifiables et dans le paysage (clocher, pylône, éolienne en exploitation, château d'eau, etc.) ou bien même d'éléments plus discrets (détail d'une maison, poteau, signalisation routière, carrefour, centre d'un giratoire, etc.).

Le recalage vertical s'appuie sur la topographie environnante et la planéité de la prise de vue. Dans un environnement très fermé, le paysage lointain est très peu visible et n'offre pas de point d'appui pour le réglage de la hauteur. C'est principalement sur la base de l'horizontalité photographique corroboré par des repères proches (si disponibles) qu'est fixée la hauteur (pour rappel les prises de vues sont réalisées sur un niveleur 3 points).

## 6 . PHOTOMONTAGE

### ■ LE RENDU

Le rendu photo réaliste a été réalisé par windPro 3.0 en tenant compte des paramètres suivants :

- Position du soleil en fonction du moment de la prise de vue et de l'azimut
- Réglage des paramètres de specularité et de diffusion en fonction de la météo (ensoleillé, partiellement couvert, couvert, etc.)

### ■ LES RETOUCHES

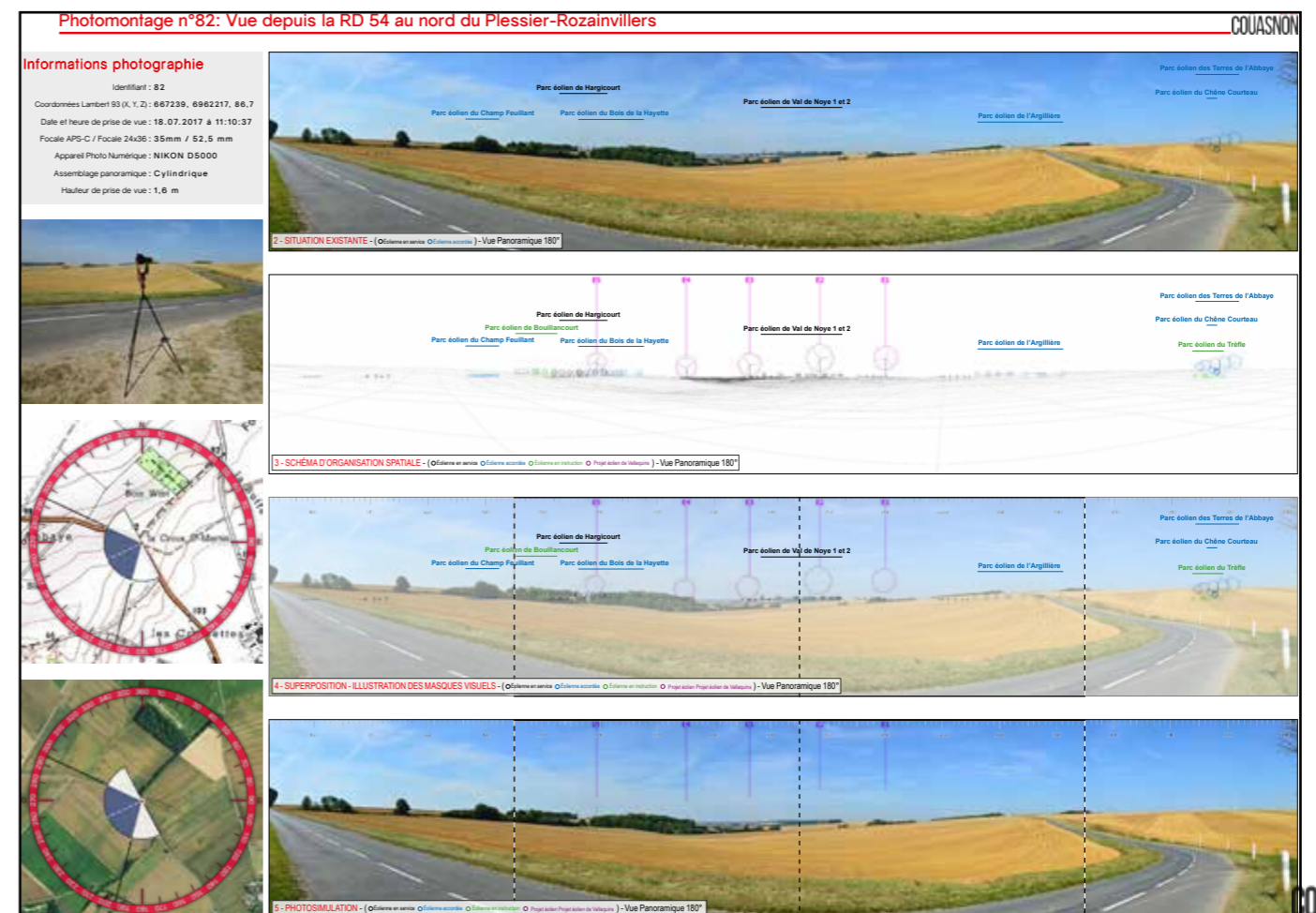
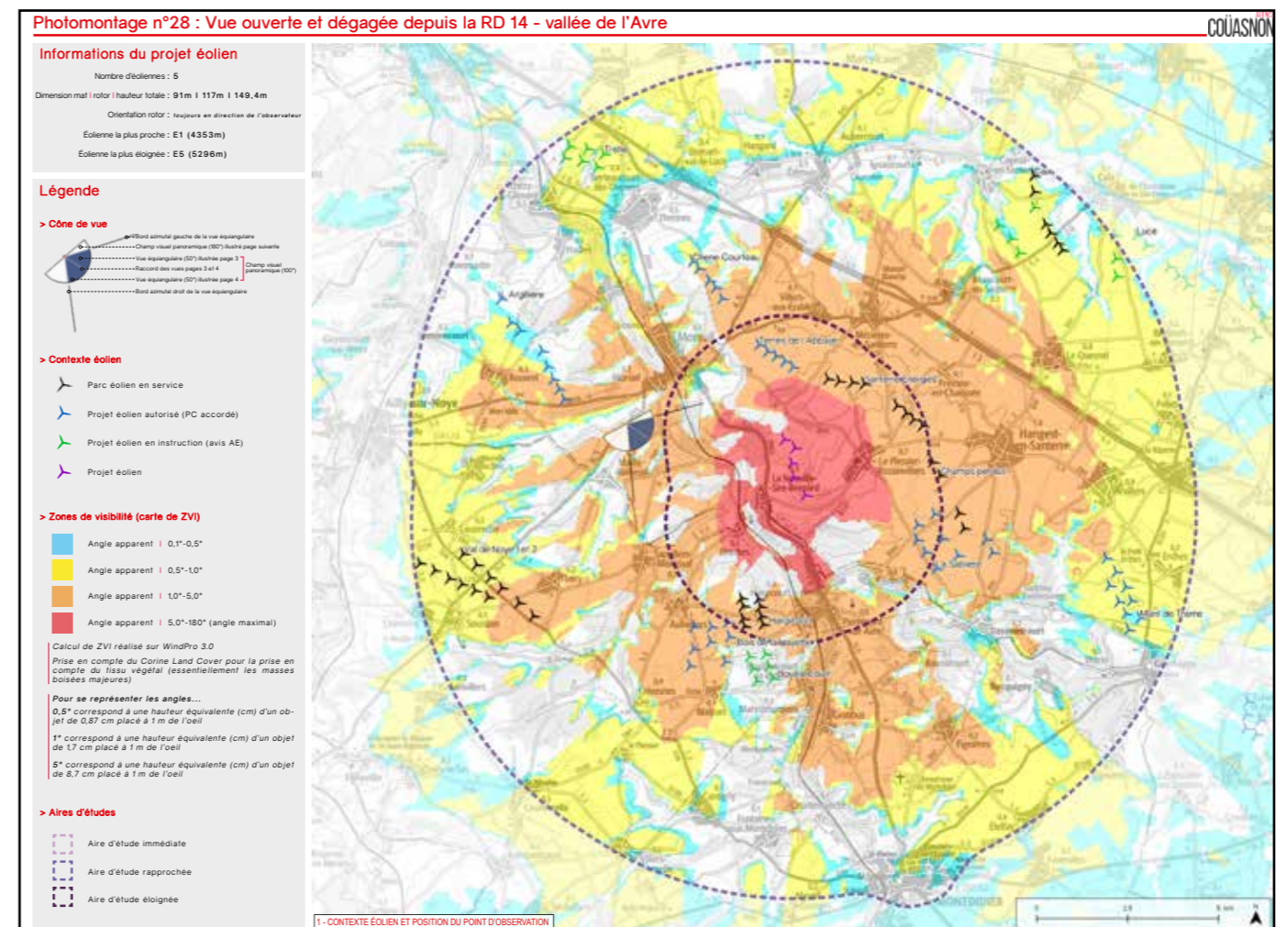
Le gommage des parties d'éoliennes masquées par les obstacles comme les arbres et bâtiments, a été réalisé sur WindPro et Photoshop pour produire un photomontage réaliste.

## 7 . MISE EN PAGE

La mise en page des photomontages (Quatre pages A3 par photomontage, ou plus lorsque les éoliennes se répartissent sur un angle plus important) est réalisée de telle sorte qu'elle apporte au lecteur toutes les informations nécessaires à la bonne compréhension du photomontage.

Ainsi il a été choisi de présenter :

- une carte de localisation des prises de vues et du contexte éolien,
- la situation initiale (avant projet) sur 180°,
- la situation sous forme de dessins filaires sur un angle de vue de 180°, présentant le Modèle Numérique de Terrain ainsi que les éoliennes du projet,
- la situation finale simulée sur un angle de 180°, sur laquelle est mis en évidence la présence des éoliennes, avec l'illustration des masques visuels de la végétation et du bâti,
- la situation en photosimulation sur un angle de 180°, sur laquelle est mis en évidence la présence des éoliennes,
- deux vignettes sur fond IGN et BDOrtho présentant les cônes de vue d'angles 180° et 100° dirigés vers le projet,



- et enfin la photographie avec les éoliennes (photomontage) sous un angle de 100° répartie sur deux pages A3, soit deux angles de 50° (vue equi-angulaire).

D'autres précisions viennent renseigner le lecteur sur les caractéristiques du point de vue, du photomontage et de l'emprise du projet. (nb: Z correspond à l'altitude au point de prise de vue)



1 - VUE ÉQUANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 30°  
Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

